LUNDI 25 AVRIL 1994

No 35641 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.– / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Etats-Unis

Nixon n'est plus

L'ancien président des Etats-Unis Richard Nixon est mort vendredi soir à l'âge de 81 ans à New York, quatre jours après une attaque d'apoplexie. Elu à la Maison-Blanche en 1968 puis réélu en 1972, il a été en 1974 le premier président américain contraint à la démission, suite au scandale du Watergate.

Page 2

Appenzell

Deux femmes élues

Les Landsgemeinden de quatre demi-cantons ont eu lieu hier. Le corps électoral d'Appenzell Rhodes-Extérieures a élu deux femmes au gouvernement.

Page 4

Neuchâtel

La tolérance dans la fête

Entre deux semaines de débats et conférences, c'est dans la fête que les organisateurs de la quinzaine «Salut l'Etranger» voulaient aussi traduire l'esprit de tolérance et d'apports culturels réciproques qui doit prévaloir à la cohabitation entre étrangers et Suisses. Samedi, toute la journée durant, autour du Temple du bas et en zone piétonne de Neuchâtel, animations, folklores, productions musicales et spécialités culinaires de tous pays ont permis aux uns et aux autres de mieux se découvrir.

Page 17

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis
VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

A deux jours des élections en Afrique du Sud: au moins neuf morts à Johannesburg

Attentat sanglant

Un attentat perpétré dans le centre de Johannesburg a fait au moins neuf morts et près d'une centaine de blessés hier. Cette explosion survient à deux jours du début des premières élections multiraciales en Afrique du Sud. Personne n'a encore revendiqué l'opération. La police soupçonne néanmoins l'extrême droite blanche d'en être l'auteur.

Plusieurs immeubles ont été gravement endommagés et des voitures ont été détruites. Des conduites d'eau ont éclaté, provoquant un début d'inondation dans les rues. La bombe a explosé près des bureaux du Congrès national africain (ANC). La police a déclaré qu'il était encore trop tôt pour déterminer l'objectif exact visé.

Le porte-parole de l'ANC s'est déclaré convaincu que son parti en était la cible, mais que les mesures de sécurité prises près du bâtiment avaient contraint le conducteur du véhicule à stationner plus loin. Parmi les victimes figure une candidate de l'ANC. Cet attentat n'avait toujours pas été revendiqué en fin d'après-midi.

Un officier de police a déclaré que la bombe avait été placée dans une voiture garée dans la rue passante de Bree Street, non loin des locaux de l'ANC. Cinq personnes ont été tuées sur le coup et deux autres ont succombé plus tard à l'hôpital. La déflagration s'est produite peu avant 10 h. Il s'agit de la bombe la plus puissante qui ait jamais explosé à Johannesburg. Elle pèserait entre 70 et 90 kilos.

EXTRÊME DROITE DÉSIGNÉE

Des membres de l'extrême droite sud-africaine, qui boycottent le scrutin et réclament un Etat afrikaner (Volkstaat), ont menacé de perturber le déroulement des élections. La police a par conséquent imputé à l'extrême droite blanche une récente série d'attentats à la bombe, dont un commis jeudi contre une permanence régionale de la Commission électorale indépendante.

Pour le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, cet attentat est le signe que les élections multiraciales sud-africaines de la semaine prochaine ne seront ni libres ni équitables. Mangosuthu Buthelezi s'est rallié au processus électoral après de longues négociations. Il devait boucler sa campagne électorale hier soir dans la cité noire de Soweto, bastion du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela, grand rival de l'Inkatha zoulou.

Samedi, trois militants de l'ANC qui distribuaient des tracts ont été lynchés par la foule à Ulundi, la capitale du KwaZulu, un bantoustan dirigé par Mangosuthu Buthelezi, le chef du mouvement zoulou Inkatha, Depuis le démantèlement de l'apartheid, il y a quatre ans, plus de 15.000 personnes ont été tuées dans des affrontements, essentiellement entre partisans de l'ANC et de l'Inkatha.

L'explosion de cette bombe coïncidait avec l'appel lancé au Cap par l'archevêque anglican Desmond Tutu. Le prix Nobel de la paix et figure de proue de la lutte contre l'apartheid, a exhorté les électeurs sud-africains à se détourner des mouvements qui incitent au racisme et à la violence. Desmond Tutu ne soutient aucun parti dans ces élections.

(ats, afp, reuter)

● Lire également en page «Ouvert sur...»

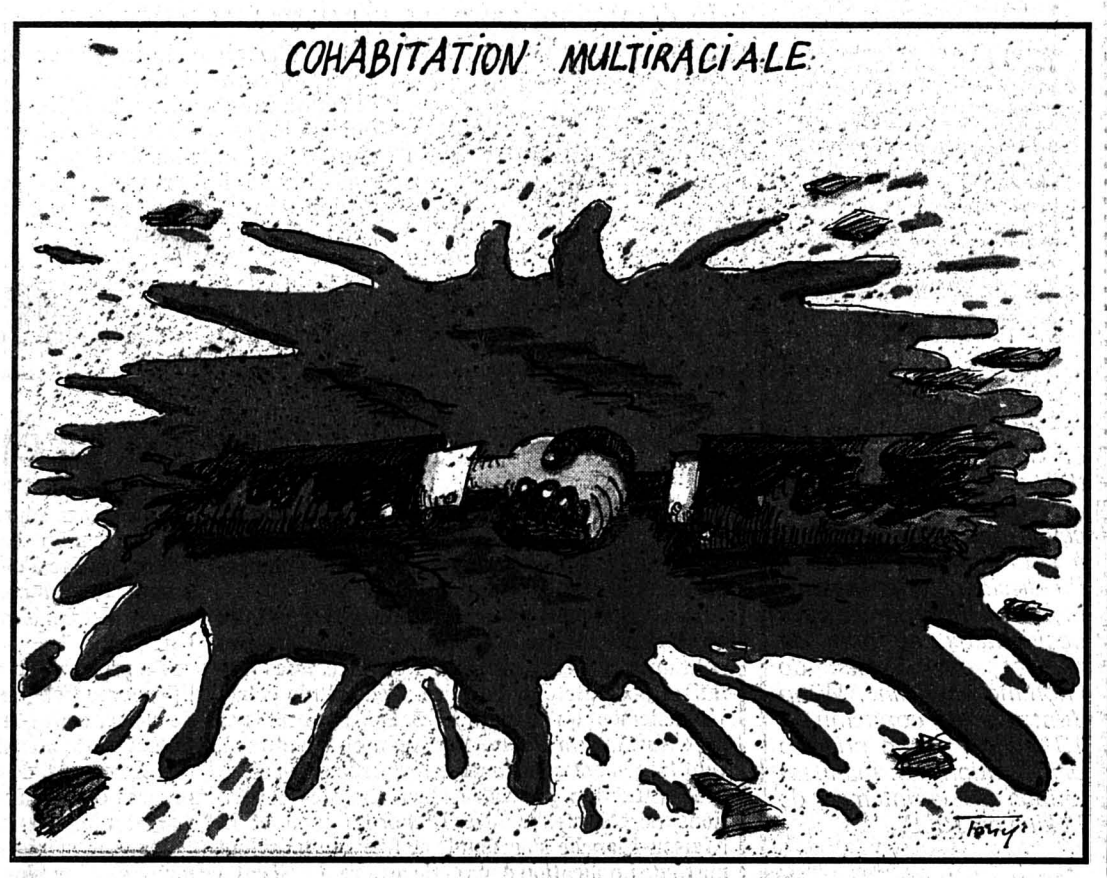

Volkstaat: accord

Le dirigeant afrinaker Constand Viljoen, président du Front de la Liberté (extrême droite blanche), le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain ont conclu samedi un accord prévoyant l'ouverture de discussions en vue de l'éventuelle création d'un Etat afrikaner.

Les différentes parties vont examiner, «par un processus de négociations, l'idée de l'autodétermination afrikaner, y compris le concept d'un volkstaat», Etat blanc indépendant.

Constand Viljoen, un général en retraite, estime contrairement à d'autres militants afrikaners que les Blancs doivent obtenir leur «volkstaat» par la négociation et non par les armes.

Le gouvernement et l'ANC ont souligné que l'accord de samedi ne remet pas en cause leur opposition au «Volkstaat», une «idée irréalisable car les Afrikaners ne sont pas majoritaires, dans aucune région du pays».

(ap)

Football - Le FCC battu dans l'Oberland bernois

Hara-kiri à Thoune

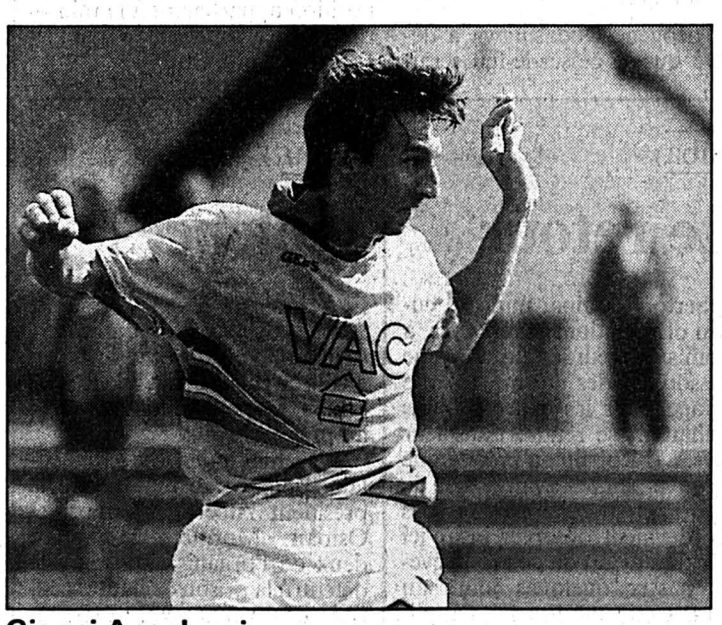

Gianni Angelucci

Battu 3-2, le FCC a laissé filer deux points largement à sa portée. (Impar-Galley)

● Lire en page 7

OPINION

La révolution sud-africaine

L'histoire est en marche en Afrique du Sud.

L'attentat d'hier à Johannesburg sèmera le doute, mais ne pourra pas enrayer un processus entamé il y a quatre ans.

Si le Congrès national africain (ANC) a été directement visé, c'est le chemin de la démocratie que certains extrémistes veulent miner. «Ils n'ont pas le pouvoir de déstabiliser le pays», nous a confié l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Suisse, Andrea Jaquet.

Nous adhérons à son analyse.

Les sbires d'Eugène TerreBlanche – le leader du Front de résistance afrikaner – sont prêts au pire. Bien que décidés, ils ne paraissent toutefois pas à même de mettre le pays à feu et à sang.

Dans ce contexte, l'acte d'hier s'inscrit dans une logique terroriste. Une stratégie qui ne pourra que s'essouffler devant l'élan démocratique. Il y aura encore du sang et des larmes, mais le temps usera les ardeurs dévastatrices des jusqu'au-boutistes.

L'ANC et le Parti national de Frederik de Klerk devraient rassembler au moins 80% des voix lors de ces premières élections. Ils présideront aux destinées du pays. Ce qu'ils ont déjà accompli depuis quatre ans nous incite à l'optimisme. Au lendemain du scrutin, ils continueront à œuvrer ensemble. Cette entente devrait durer six ans au moins.

C'est à une véritable révolution négociée – selon les termes de M. Jaquet – que nous assistons. Une révolution qui va voir un ancien prisonnier politique accéder à la présidence d'un Etat qui, vingt-sept ans durant, l'a privé de ses droits les plus élémentaires.

Le bouleversement est énorme.

Des millions de Sud-Africains vont donc se rendre aux urnes pour la première fois. Les lendemains s'annoncent certes difficiles, mais tous les Sud-Africains s'apprêtent à trimer pour tirer un trait sur un passé sanglant.

Rappelez-vous, en 1990, Pretoria «lâchait» la Namibie qui, du coup, retrouvait son indépendance. Nombreux étaient ceux qui prédisaient l'éclatement d'une guerre civile. Aujourd'hui la Namibie est citée en exemple en matière de démocratie.

Du côté de Johannesburg et du Cap, l'espoir de parvenir à un résultat similaire est immense. Le monde entier a les yeux fixés sur l'Afrique du Sud. Elle aura à cœur de démontrer qu'elle réussira sa transition.

Daniel DROZ

«Y'a Dupin sur les Planches»
ONE MAN SHOW
Jeudi 28 avril 1994
Avec le soutien de L'Impartial
Relais culturel d'Erguël, Saint-Imier
Location (CCL): 039/41 44 30

Etats-Unis: Richard Nixon a succombé des suites d'une attaque d'apoplexie

Drapeaux américains en berne

L'ancien président des Etats-Unis Richard Nixon est mort vendredi soir à l'âge de 81 ans à New York, quatre jours après une attaque d'apoplexie. Elu à la Maison-Blanche en 1968 puis réélu en 1972, il a été en 1974 le premier président américain contraint à la démission, suite au scandale du Watergate. Mais durant ses près de six ans au pouvoir, il a également mis fin à la guerre du Vietnam, renoué les relations diplomatiques avec la Chine et amorcé la détente avec l'ex-URSS.

Né dans une famille modeste le 9 janvier 1913 en Californie, il entame à 24 ans une carrière d'avocat. En 1946, il est élu représentant républicain de Californie à la Chambre, avant de faire son entrée au Sénat en 1950. Deux ans après, il est élu vice-président des Etats-Unis aux côtés de Dwight Eisenhower. Il est réélu en 1956 à cette fonction qui lui permet de multiplier les voyages à l'étranger.

TRAVERSÉE DU DÉSERT

Battu d'extrême justesse par John Fitzgerald Kennedy à l'élection présidentielle de 1960, qui voit le premier débat télévisé entre deux candidats à la Maison-Blanche, il reprend sa profession d'avocat. Suit une longue traversée du désert.

L'heure de la revanche sonne en novembre 1968: de nouveau candidat républicain à la Maison-Blanche, il bat de justesse le démocrate Hubert Humphrey.

Dès lors, il se fait le chantre de la normalisation des relations avec la Chine et devient le premier président américain à se rendre à Pékin, en février 1972, pour rencontrer le Grand Timonier, Mao Zedong. Avec l'aide d'Henry Kissinger, d'abord son conseiller pour les affaires de sécurité nationale puis son secrétaire d'Etat, il engage une politique de détente à l'égard de l'URSS, qui aboutit à la signature du premier accord américano-soviétique sur la limitation des armements nucléaires.

Sur le plan intérieur, son premier mandat est assombri par la pire crise de société qu'aient connue les Etats-Unis. L'opposition à la poursuite de la guerre du Vietnam, la contestation de la société de consommation par la jeunesse étudiante et la lutte violente des Noirs pour les droits civiques se conjuguent pour plonger le pays dans le désordre et l'anarchie.

Honnis par tous les éléments progressistes, Nixon et son entourage développent, dès leur arrivée à la Maison-Blanche en janvier 1969, une mentalité d'assiégés. Ils recourent à des politiques répressives et à des méthodes policières illégales pour tenter de mettre hors d'état de nuire tous ceux qu'ils perçoivent comme leurs ennemis. Les relations avec les médias se dégradent.

Son second mandat, débuté en 1972, est marqué par l'accord sur le cessez-le-feu au Vietnam, et le début du retrait des troupes américaines du sud-est asiatique. Neuf mois plus tard, il consacre le rapprochement soviéto-américain en présentant, avec Léonid Brejnev, une résolution mettant fin à la quatrième guerre israélo-arabe.

Après sa disgrâce, il s'est efforcé de retrouver une image d'homme d'Etat.

(ats, afp, reuter)

Watergate: une première

L'affaire du Watergate commence dans la nuit du 17 juin 1972, par un cambriolage au siège du parti démocrate (alors dans l'opposition) dans l'immeuble du Watergate à Washington.

Les Américains apprendront dans cette affaire que leur président a fait espionner ses adversaires politiques et a été l'instigateur de différentes tentatives pour étouffer l'affaire. Celle-ci n'a éclaté véritablement qu'en mars 1973. Deux journalistes du «Washington Post», Bernstein et Woodward, vont largement contribuer à révéler le scandale.

L'instruction judiciaire s'accélère, les révélations accablantes contre Richard Nixon et la Maison-Blanche s'accumulent. Mais le président nie toute implication dans cette affaire. Le Sénat a mis en place une commission d'enquête spéciale, pour déterminer ce «que savait le président et quand il l'a su».

Fin juillet 1974, la commission judiciaire de la Chambre des représentants recommande la mise en accusation («impeachement») de Richard Nixon, accusé d'obstruction à la justice, d'abus de pouvoir (notamment auprès de la FBI, de la CIA et de l'administration fiscale) et d'injure au Congrès.

La procédure d'«impeachement» est la possibilité pour le Congrès de destituer le président en cas de crime, délit grave ou violation de la Constitution. Mais le président n'attendra pas d'être destitué. Le 4 août, des enregistrements secrets de ses propres conversations sont rendus publics, prouvant son implication dans l'affaire.

Dans la soirée du 8 août, Richard Nixon annonce sa démission — une première historique! — dans un discours télévisé de 16 minutes: «Je n'ai jamais été quelqu'un qui abandonne facilement. Mais, en tant que président, je dois d'abord penser à l'intérêt de l'Amérique». (ap)

Richard Nixon et Henry Kissinger
Le duo a été l'artisan du rapprochement soviéto-américain. (Keystone-AP)

25.4.1898 – Les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Espagne.
25.4.1920 – Le commandement suprême allié place la Syrie et le Liban sous mandat français, la Mésopotamie et la Palestine sous mandat britannique.
25.4.1945 – Les représentants de 45 pays se réunissent à San Francisco, en vue de la création de l'Organisation des Nations Unies.

BRÈVES

Dissident chinois
Libéré

La Chine a libéré le dissident chinois Wang Juntao, qui a quitté le pays pour recevoir des soins médicaux à l'étranger. La libération du dissident était instamment réclamée par les pays occidentaux, au nom du respect des droits de l'homme en Chine. Wang Juntao a été condamné à 13 ans de prison pour sa participation aux manifestations du «printemps de Pékin» en 1989.

Togo
Premier ministre contesté

Le Comité d'action pour le renouveau (CAR) a réfuté samedi soir le choix d'Edem Kodjo, président de l'autre formation de la majorité parlementaire, pour former le futur gouvernement togolais. Edem Kodjo, président de l'Union togolaise pour la démocratie (UTD), a été nommé premier ministre vendredi par le président Gnassingbe Eyadema. Le CAR explique que cette nomination ne respecte pas un accord conclu le 26 mars aux termes duquel le futur premier ministre serait issu du CAR.

Fusée Titan
Nouvel ajournement

De mauvaises conditions météorologiques ont empêché samedi, à Cap Canaveral (Floride), la deuxième tentative de lancement d'une fusée Titan devant placer en orbite un satellite espion pour le compte de l'armée de l'air américaine, a annoncé l'US Air Force. Un nouvel essai sera effectué mardi.

Thaïlande
Attentat contre une gare

Une troisième personne est décédée hier à la suite de l'explosion samedi d'une bombe puissante dans la gare de Nakhon Si Thammarat (780 km au sud de Bangkok). Huit des trente blessés se trouvent dans un état critique. L'explosion s'est produite alors que des passagers attendaient l'arrivée d'un train en direction de la capitale. Les provinces méridionales frontalières avec la Malaisie ont été le théâtre ces derniers mois d'une vague d'attentats qui ont fait plusieurs morts.

Conflit rwandais

Pourparlers court-circuités

Les pourparlers de paix prévus samedi entre le gouvernement rwandais et la rébellion pour tenter de mettre un terme au bain de sang qui a fait plusieurs dizaines de milliers de morts n'ont pas eu lieu, en l'absence de la délégation gouvernementale rwandaise.

Selon les informations disponibles à Arusha, le ministre de l'Intérieur du Rwanda, Faustin Munyazesa, accompagné de deux officiers supérieurs de l'armée, se serait rendu à Goma (est du Zaïre) pour y embarquer à bord d'un avion des Nations Unies afin de se rendre à Arusha. A 19 heures, cet appareil n'était cependant toujours pas arrivé à Arusha, nord de la Tanzanie.

Les autorités tanzaniennes avaient pris l'initiative d'une rencontre entre les deux parties pour mettre un terme à la guerre civile meurtrière provoquée par la mort du président Juvénal Habyarimana.

Les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR) ont court-circuité les pourparlers de paix envisagés en Tanzanie. Leur porte-parole a quitté hier le lieu de la rencontre avant l'arrivée de la délégation du gouvernement de Kigali.

Il avait annoncé samedi qu'il n'était venu à Arusha que pour informer l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'une offre de cessez-le-feu unilatérale du FPR à compter d'aujourd'hui lundi.

Théogène Rudasingwa a déclaré que le cessez-le-feu serait appliqué sans conditions. Il ne serait toutefois maintenu que s'il était satisfait à ses conditions, notamment à l'arrêt des massacres commis par les forces et milices gouvernementales dans les zones sous leur contrôle dans un délai de 96 heures.

Selon les organismes humanitaires, 100 000 personnes ont été tuées et deux millions déplacées depuis le début du mois. Il s'agit en majorité de partisans de l'opposition appartenant à la minorité tutsie, représentée par le FPR. (ats, afp, Imp)

Salvador

Aux urnes

Les bureaux de vote ont ouvert hier matin dans le calme au Salvador pour le second tour de l'élection présidentielle. Le candidat de droite Armando Calderon Sol est donné largement favori face à son adversaire de la gauche Ruben Zamora. Dix observateurs suisses sont présents au Salvador pour surveiller le déroulement de ce scrutin.

La participation semblait encore faible dans l'intérieur du pays. Le Tribunal électoral suprême avait lancé un appel aux électeurs pour qu'ils se déplacent en nombre. Lors du premier tour, le 20 mars, le taux d'abstention avait atteint 46%.

(ats, afp)

Reprise des négociations israélo-palestiniennes

Possible accord

Les négociateurs palestiniens et israéliens ont repris hier au Caire leurs discussions sur les modalités d'application de l'autonomie de la bande de Gaza et de Jéricho. Selon la partie palestinienne, ces pourparlers pourraient être les derniers avant la signature d'un accord final la semaine prochaine.

«Si les choses se déroulent comme prévu, M. Arafat viendra à la fin de cette semaine discuter avec nous pour que nous soyons prêts pour la semaine prochaine», a déclaré le chef de la délégation palestinienne Nabil Chaath.

Il a ajouté que les deux délégations devaient encore régler des questions relatives à la sécurité, au traitement judiciaire des contrevenants à la loi dans les zones palestiniennes et à la libération des prisonniers arabes détenus par l'Etat hébreu. En Israël, le ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès s'est lui engagé à tout faire pour finaliser cet accord au cours de la semaine mais il n'a pas exclu des «surprises inattendues» dans le processus. Plusieurs médias israéliens ont quant à eux annoncé que la signature d'un accord final sur l'autonomie de Gaza et Jéricho était envisageable le 3 ou le 4 mai prochain. Le chef de l'OLP Yasser Arafat espère rencontrer le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher.

Par ailleurs, le Fatah, principale composante de l'OLP, et le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) ont organisé hier, pour la première fois, un rassemblement en commun dans la bande de Gaza occupée.

(ap, ats, afp)

Cuba

Le retour

Roberto Robaina, ministre cubain des relations extérieures, a promis samedi à La Havane d'assouplir les formalités de voyage pour les exilés cubains souhaitant se rendre dans leur pays. M. Robaina a précisé que le gouvernement avait décidé de supprimer le délai de cinq ans que devaient observer jusqu'ici les exilés avant de pouvoir revenir passer quelques jours au pays. Cette mesure ne s'appliquera toutefois pas à ceux qui ont quitté le pays illégalement, sans visa de sortie.

Le régime communiste va également autoriser «un petit nombre» d'enfants d'exilés à étudier dans les universités cubaines, si possible dans les domaines scientifiques. Ils devront toutefois payer des frais de scolarité, bien que l'éducation soit gratuite dans l'île. (ap)

Pérou

Violences

En moins d'une semaine, l'image de pays tranquille que semblait avoir retrouvé le Pérou a volé en éclats et la violence politique est subitement revenue au premier plan.

Il y a huit jours, une spectaculaire poignée de main entre le président Alberto Fujimori et Osman Morote, ex-numéro deux de l'organisation maoïste détenu à la prison de haute sécurité de Yanamayo, semblait confirmer l'imminence d'un retour à la paix civile.

Mais un trouble certain a été semé par le massacre de 18 colons en Amazonie centrale (attribué au Sentier lumineux), par une embuscade sanglante des guévaristes qui a fait 12 morts, et surtout par la révélation que de vastes offensives militaires avaient été lancées contre divers «réduits sentiéristes». (ats, afp)

Miraculeux

Un livre de messe a vraisemblablement sauvé la vie d'une nonne qui a été blessée par un voleur armé à La Nouvelle-Orléans.

Deux nonnes discutaient jeudi avec un policier devant le couvent des Servantes de Marie lorsqu'un voleur en fuite passant par là a ouvert le feu sur le groupe.

L'une des balles a traversé le livre de messe que portait une sœur, avant de la blesser à la hanche. Elle a été hospitalisée mais ses jours ne semblent pas en danger. «C'est le signe que Dieu nous protège tous», a déclaré la seconde sœur. (ap)

Les Serbes bosniaques se sont retirés de Gorazde

En traînant les pieds

Les forces serbes ont une nouvelle fois défié la communauté internationale. Elles se sont retirées hier de Gorazde avec plusieurs heures de retard sur l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN. Celle-ci leur avait donné jusqu'à 2 heures pour retirer les armes lourdes à 3 km du centre-ville. L'Alliance n'a toutefois pas lancé de raid aérien, le représentant de l'ONU en ex-Yougoslavie s'y étant opposé. Le respect de la trêve a permis l'évacuation des premiers blessés.

Le général Michael Rose, commandant des Casques bleus en Bosnie, a confirmé hier soir que les Serbes de Bosnie avaient retiré leurs armes lourdes à trois kilomètres de la ville. Il a ajouté que les Serbes avaient également commencé à retirer du matériel en dehors de la zone d'exclusion de 20 km exigée par l'OTAN. Aux termes de l'ultimatum, ce retrait à 20 km de la ville doit être achevé mercredi à 00 h 01 GMT.

LE CALME RÈGNE

L'OTAN tout comme les Nations Unies ont affirmé que le calme régnait à Gorazde. Mais un responsable de la ville a déclaré que les tireurs embusqués serbes étaient toujours actifs. «Au moins trois personnes ont été tuées hier par des tireurs embusqués», a-t-il précisé. En milieu de matinée, un obus a atteint de plein fouet un atelier de l'usine de munitions Pobjeda, tuant un ouvrier.

TERRE BRÛLÉE

Optant pour une politique de la terre brûlée, les forces serbes ont incendié des maisons et détruit une usine de retraitement d'eau hier, en se retirant de la ville, a déclaré le représentant spécial de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi.

Les quelque 140 Casques bleus ukrainiens arrivés dans la nuit ont commencé à installer une base dans un stade de la ville. Des renforts seront envoyés dans les prochaines heures. Le général français André Soubirou, commandant des Casques bleus pour le secteur de Sarajevo, a entamé des contacts avec les forces serbes bosniaques qui assiègent depuis trois semaines la localité.

Les Casques bleus ont permis l'évacuation des premiers blessés. Hier en fin de journée, au moins 41 d'entre eux avaient été évacués sur Sarajevo par hélicoptère. Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) espérait pouvoir en ramener encore une quarantaine avant la tombée de la nuit. Les Nations Unies ont précisé qu'il y avait quelque 2000 blessés à Gorazde, dont 30% dans un état grave. Quelque 65.000 personnes vivent dans la ville musulmane. L'offensive serbe a fait en trois semaines près de 694 morts et près de 2000 blessés, selon le HCR.

PROVOCATIONS SERBES

Une fois de plus, les Serbes bosniaques ont provoqué l'Alliance sur plusieurs points depuis le lancement d'un ultimatum vendredi soir. Ils ont continué à pilonner Gorazde jusqu'à une heure bien avancée dans la nuit de samedi à dimanche. L'OTAN avait ordonné un arrêt immédiat des combats. Les Serbes n'ont par ailleurs commencé que dimanche leur retrait à trois km du centre de Gorazde, après l'expiration de l'ultimatum, fixé à dimanche deux heures.

L'OTAN voulait envoyer des avions dès samedi après-midi, mais l'ONU s'y est opposée. Les responsables des opérations de l'OTAN ont toutefois démenti hier qu'il y ait eu le moindre problème entre l'ONU et l'Alliance. Leurs relations ont pourtant été très tendues samedi, l'OTAN estimant que les Nations Unies dévalorisaient ses menaces en s'opposant à une attaque aérienne. Cette cacophonie risque de nuire encore un peu plus à leur crédibilité notamment lorsqu'il s'agira de protéger les quatre autres «zones de sécurité»: Bihac, Tuzla, Zepa et Srebrenica, estiment les observateurs.

(ats, reuter, afp)

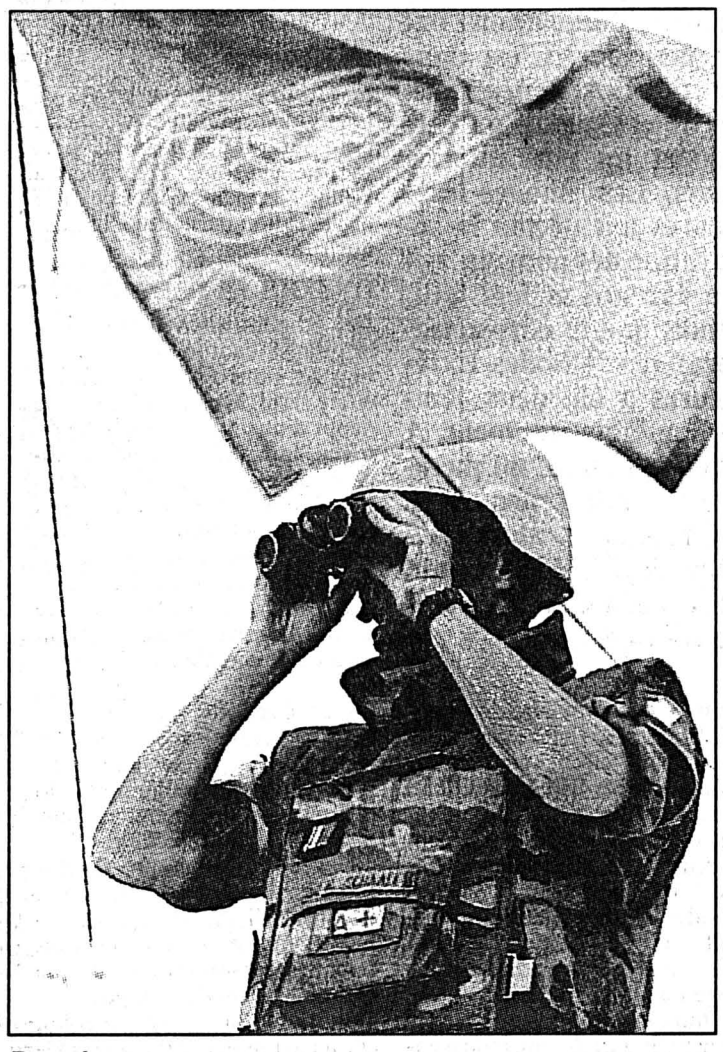

Bosnie
Retrait serbe de Gorazde sous l'œil des Casques bleus.
(Keystone-AFP)

BRÈVES

Sidérurgie

Sauvetage prolongé

Les ministres de l'Industrie de l'Union européenne sont convenus de prolonger le plan de sauvetage de la sidérurgie si le secteur parvient à réduire ses capacités de production de 19 millions de tonnes, a déclaré vendredi soir le commissaire à la concurrence, Karel Van Miert.

Olympic Airlines

Importante restructuration

La Grèce a présenté un plan drastique de restructuration d'Olympic Airlines. Ce plan prévoit des départs anticipés à la retraite pour 1745 employés ainsi qu'un gel des salaires de quatre ans, a annoncé hier le ministre des Transports, Ioannis Haralambous. Il a été présenté la veille aux employés et à la direction de la compagnie.

Grèce - Macédoine

Levée de l'embargo envisagée

Le premier ministre grec Andréas Papandréou, en visite officielle à Washington, a annoncé vendredi que la Grèce pourrait lever l'embargo à l'encontre de la Macédoine au cas où ce jeune pays renoncerait à l'usage de son emblème et de sa Constitution tant contestés par Athènes.

Journée de la Déportation

Commémoration

Le président François Mitterrand a commémoré hier la journée de la Déportation en inaugurant la «Maison des enfants d'Izieu» (centre-est de la France). Il a qualifié ce lieu de symbole de «l'innocence assassinée», en souvenir des 44 enfants juifs et des sept adultes qui y furent arrêtés en 1944 par la Gestapo. La plupart moururent à Auschwitz.

Protestants tués

Irlande du Nord

Deux protestants ont été abattus et un troisième a été blessé hier dans le village de Carvagh, en Irlande du Nord, a déclaré un porte-parole de la police. Il a précisé que les soupçons visaient l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Après cet attentat, le bilan des morts s'élève à 14 depuis le début de l'année. La plupart des victimes sont des catholiques tués par des extrémistes protestants.

Gouvernement italien

Presque fait

Silvio Berlusconi semble assuré d'être désigné président du Conseil mardi par le président de la République Oscar Luigi Scalfaro.

M. Scalfaro a poursuivi ses consultations samedi et a reçu notamment les deux principaux alliés de M. Berlusconi, qui lui ont publiquement exprimé leur soutien: Umberto Bossi, de la Ligue du nord, et Gianfranco Fini, de l'Alliance nationale. Les deux partis, avec Forza Italia de M. Berlusconi, ont remporté les élections législatives du mois dernier.

M. Scalfaro désignera un président du Conseil demain, à l'issue des dernières consultations. M. Bossi, qui dans un premier temps avait refusé que M. Berlusconi dirige le nouveau gouvernement, est revenu sur sa décision: il a été satisfait des assurances de M. Berlusconi concernant le contrôle de ses investissements économiques. Pour M. Bossi, M. Berlusconi est le seul «qui serait capable d'avoir la majorité au Parlement». (ap)

Allemagne

Manif contre l'expulsion

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi à Munich, à Dusseldorf et à Cologne pour protester contre l'expulsion de Kurdes accusés de violences en Allemagne.

Deux mille personnes ont défilé dans le calme à Munich, en Bavière, à l'appel du Comité de solidarité avec le Kurdistan. A Dusseldorf, un millier de personnes, principalement des femmes et des enfants kurdes, ont manifesté pour attirer l'attention sur la situation des Kurdes en Turquie. A Cologne, un millier de personnes ont également participé à un rassemblement.

Les manifestants protestaient contre l'expulsion prévue vers la Turquie de Kurdes tenus pour responsables de violents incidents en Allemagne à l'occasion du Nouvel an kurde, le Newroz, le 21 mars. Plusieurs centaines de procédures judiciaires ont été ouvertes à la suite des manifestations du Newroz. De nombreuses autoroutes allemandes avaient été bloquées pendant plusieurs heures et cinq Kurdes avaient tenté de s'immoler par le feu. Deux femmes avaient succombé à leurs blessures. Les autorités de Bavière ont annoncé leur intention d'expulser vers la Turquie une vingtaine de Kurdes tenus pour responsables des incidents. (ats, afp)

Négociations sur la flotte de la mer Noire

Eltsine s'en lave les mains

Le président russe Boris Eltsine a rejeté samedi sur l'Ukraine la responsabilité de l'échec la veille des négociations entre Kiev et Moscou sur la flotte de la mer Noire.

Les pourparlers ont buté sur la répartition des bases. L'Ukraine veut garder pour sa marine un état-major à Sebastopol, ce dont la Russie ne veut pas entendre parler, et refuse que la Russie utilise, outre Sebastopol, quatre autres ports de Crimée.

M. Eltsine a estimé samedi que la partie ukrainienne «devient de plus en plus inconséquente et imprévisible dans ses actes et déclarations», ce qui représente un «sérieux danger». Le président russe a rejeté la proposition de certains responsables ukrainiens de faire intervenir une troisième partie, les Etats-Unis, pour favoriser la conclusion d'un accord. «La Russie ne tolérera aucune intervention extérieure», selon le président russe.

Son homologue ukrainien Leonid Kravtchouk a proposé samedi au premier ministre russe Vicktor Tchernomyrdine qu'une nouvelle séance de pourparlers soit organisée dès que possible «au plus haut niveau». (ap)

Explosion d'une bombe à Athènes

Attentat xénophobe

Une bombe à retardement a explosé tôt hier à l'entrée de l'immeuble abritant le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) à Athènes, a annoncé la police.

La déflagration a soufflé les portes en verre et les fenêtres du premier étage de l'immeuble mais n'a pas fait de victimes.

Un homme se réclamant du mouvement de la Lutte révolutionnaire populaire (ELA, extrême gauche) a revendiqué cet attentat lors d'un appel téléphonique à une station de radio privée d'Athènes.

Plusieurs sociétés étrangères installées dans la capitale grecque et sa région ont été la cible d'attentats à la bombe au cours des 15 derniers jours. L'ELA, qui est opposée à toute présence étrangère (diplomatique ou commerciale) en Grèce, a revendiqué quelques-unes de ces actions. (ap)

IG-Metall

Accord

La semaine de 35 heures sera introduite le 1er mai pour 120 000 sidérurgistes ouest-allemands, aux termes d'un nouvel accord salarial. Celui-ci est destiné à empêcher des licenciements, a annoncé samedi le syndicat de branche IG-Metall. Jusqu'à présent, la durée hebdomadaire du travail dans la branche était de 36,5 heures.

C'est la première fois que IG-Metall n'exige pas d'augmentations de salaires dans des négociations salariales, mais uniquement des mesures pour préserver l'emploi. (ats, afp)

Berlin

L'adieu

Plus de 200.000 personnes se sont rassemblées samedi à Berlin pour remercier les forces américaines avant leur prochain retrait. Un défilé militaire de deux heures a eu lieu dans le quartier de Steglitz, où vivaient la majeure partie des 6000 soldats américains déployés pendant la guerre froide.

Un porte-parole de la police a déclaré qu'il s'agissait de la plus grande cérémonie organisée en l'honneur des forces américaines qui, comme les troupes britanniques et françaises chargées de protéger Berlin, doivent se retirer d'ici octobre. (ats, reuter)

Nagorny Karabakh

Violents combats

De violents combats se poursuivaient samedi autour du Nagorny Karabakh, région à majorité arménienne de l'Azerbaidjan, selon l'agence ITAR-TASS. Les deux parties se rejettent la responsabilité de ces affrontements. Les forces azerbaidjanaises, appuyées par des blindés et l'aviation, ont lancé dans la nuit de vendredi à samedi une offensive dans la région de Fizouli (sud-est). Les forces du Karabakh ont réussi à repousser cette offensive, qui a fait au moins 50 morts dans les rangs azéris, alors que 2 soldats du Karabakh ont été tués et neuf blessés.

(ats, afp)

Arméniens

Souvenir du génocide

Près d'un million d'Arméniens, dont bon nombre vivent aujourd'hui à l'étranger, ont commémoré hier à Erevan le génocide, en 1915, d'un nombre estimé à 1,5 million des leurs par les troupes ottomanes. La cérémonie s'est déroulée dans le calme.

Pendant toute la journée, des milliers de familles se sont rendues au sommet de la colline du parc de la Victoire d'Erevan. Elles ont déposé des fleurs au pied d'un mémorial de 15 m de haut érigé en l'honneur des victimes du génocide, que la Turquie ne reconnaît toujours pas.

(ats, afp)

PUBLICITÉ

Une révolution dans la technologie des aides auditives:

audio zoom

PICS by PHONAK

41-1217-01/ROC

Je souhaite recevoir une documentation détaillée. RC/IMP
Nom:
Rue:
Code/Ville:
Phonak AG, Abteilung Marketing, Laubisrütistr. 28, 8712 Stäfa

25 avril 1979 –
Le nouvel avion de combat «Tigre» fait une spectaculaire démonstration sur l'aérodrome militaire de Payerne. Grâce à la rapidité de livraison, l'armée suisse possède déjà six appareils biplaces et seize monoplaces. Ainsi la première escadrille de ces engins est déjà prête à l'engagement. Ces avions seront confiés à des pilotes professionnels de milice.

BRÈVES

Exercice «Due Zero»
Cent volontaires

Wangen an der Aare (BE) a été le théâtre samedi d'un vaste exercice du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes (ASC). Baptisé «Due Zero», il a réuni une centaine de volontaires avec leur matériel et des chiens. Le scénario reposait sur un séisme fictif vendredi à 14 h à Brno, en Tchéquie. L'exercice se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Un des objectifs de «Due Zero» – pour 20, l'âge de l'ASC – était de tester en temps réel l'engagement d'hélicoptères de transport dans l'espace européen. En l'occurence, des Super Puma de l'armée ont été utilisés. Cet exercice est le premier de cette envergure pour l'ASC.

Volontaires suisses de la Guerre d'Espagne
Exposition ouverte

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a ouvert samedi à l'Hôtel de Ville de Zurich une exposition en hommage aux volontaires suisses de la Guerre d'Espagne. Punis de prison à leur retour en Suisse, ils n'ont jamais été amnistiés, même s'ils sont politiquement et moralement réhabilités, a rappelé la cheffe du Département fédéral de l'intérieur.

Langnau
Noyade tragique

Une femme de 30 ans s'est noyée samedi après-midi en voulant récupérer ses deux chiens qui avaient sauté dans une rivière entre Langnau et Baerau (BE). Les deux chiens ont pu regagner la rive. La femme promenait ses deux chiens le long de l'Ilfis. A un moment donné, les deux chiens ont sauté dans la rivière à un endroit où il y a une petite chute d'eau. Leur maîtresse a alors tenté de leur faire regagner la rive. Elle a glissé sur une pierre et est tombée dans la rivière où elle s'est noyée.

Genève
1,6 kilo de cocaïne

Un Kosovar et un Albanais, âgés de 31 ans, ont été arrêtés ce week-end à un poste frontière franco-genevois. Les douaniers ont découvert 1,6 kilo de cocaïne dans leur véhicule immatriculé en Pologne, a indiqué hier la police genevoise. En outre, 27 kilos de poudre ressemblant à de l'héroïne ont été trouvés. Le premiers tests n'ont pas permis d'identifier cette substance qui devra faire l'objet d'analyses plus poussées.

Landsgemeinden: deux femmes élues en Appenzell Rhodes-Extérieures

Jour historique à Trogen!

Les Landsgemeinden de quatre demi-cantons ont eu lieu hier. C'est dans les deux Appenzell que les objets soumis au vote étaient les plus intéressants. Les Rhodes-Intérieures ont décidé la séparation des pouvoirs entre exécutif et législatif, tandis que le corps électoral des Rhodes-Extérieures a élu deux femmes au gouvernement. A Nidwald aussi, un membre du gouvernement a été remplacé, alors qu'à Obwald, les électeurs ont procédé à des votations de routine.

L'assemblée populaire d'Appenzell Rhodes-Extérieures a créé la sensation. Deux femmes – Marianne Kleiner-Schläpfer (PRD) et Alice Scherrer (hors parti) – ont été élues au gouvernement en remplacement de deux membres radicaux sortants. Les Rhodes- Extérieures sont pourtant l'avant-dernier canton suisse à avoir introduit le suffrage féminin, en 1989.

Outre les élections au gouvernement, la Landsgemeinde a encore choisi les neuf membres du nouveau Tribunal administratif cantonal. Elle a adopté un crédit de 32 millions de francs pour la rénovation de deux hôpitaux, rejeté une initiative socialiste pour l'introduction de la proportionnelle pour l'élection au Grand Conseil et approuvé la privatisation partielle de la Banque cantonale.

ON POURRA DANSER

Les Rhodes-Intérieures étaient le dernier canton sans séparation des pouvoirs entre exécutif et législatif. Une année après le dépôt d'une initiative par un citoyen, la Landsgemeinde a approuvé ce principe démocratique à une nette majorité. Son adoption met ainsi un bémol au pouvoir étendu du Landammann (président de l'exécutif, mais aussi du Parlement). Le Grand Conseil a aussi été réduit de 56 à 46 membres.

Les élections au gouvernement ont été calmes. Il n'y avait pas de démission annoncée. L'actuel Landammann Carlo Schmid, conformément au tournus en vigueur, a cédé sa place au vice-Landammann Arthur Loepfe. La Landsgemeinde a encore aboli une autre particularité unique en Suisse: le droit pour les personnes morales de choisir leur mode d'imposition. Quant à la loi sur les auberges, elle a été purgée de certains anachronismes, comme l'interdiction de danser durant le Carême ou le temps de l'Avent.

La Landsgemeinde de Nidwald a été marquée par l'élection d'un nouveau membre du gouvernement. Le radical Roberto Geering, 53 ans, ingénieur et actuel président du parlement cantonal, a été choisi pour remplacer Kurt Blöchlinger. La Landsgemeinde l'a préféré aux deux autres candidats en lice, dont une femme du même parti, qui présentait une candidature «sauvage». Les huit autres membres du gouvernement cantonal ont été confirmés dans leurs fonctions.

Le peuple s'est encore prononcé sur plusieurs objets: il a notamment approuvé une révision de la loi fiscale, ainsi que la proposition d'un député d'opérer une déduction fiscale forfaitaire pour les malades chroniques et les invalides. Un crédit d'un million de francs pour un garage souterrain à Stans a également passé la rampe. Enfin, les révisions de la loi sur le statut des fonctionnaires et de la loi sur les compétences en matière d'exécution de tâches cantonales ont été adoptées.

SANS HISTOIRE

La Landsgemeinde d'Obwald, enfin, a reconduit quatre conseillers d'Etat dans leurs fonctions. Selon le tournus habituel, le nouveau Landammann (chef du gouvernement) est Anton Röthlin, jusqu'ici vice-président. Quant au représentant du demi-canton au Conseil des Etats, Niklaus Küchler, il a lui aussi été réélu. (ats)

Trogen
Sourire. La radicale Marianne Kleiner a été élue. (Keystone-Ruckstuhl)

Près de 2000 pièces de cinq francs saisies en Valais

Fausses thunes sur le marché!

La police valaisanne a arrêté à Saint-Maurice deux émules de Farinet qui écoulaient de fausses pièces de cinq francs. Près de 2000 pièces ont été saisies. Elles ont été écoulées principalement dans le Valais romand et le Chablais.

Les contrefaçons sont d'une qualité remarquable et difficilement reconnaissables, même pour des spécialistes. En cas de doute sur l'authenticité d'une pièce, la police recommande de s'adresser à une banque ou à un bureau de change.

Depuis janvier 1994, la police valaisanne avait recueilli différents éléments concernant la mise en circulation de cette fausse monnaie. Au début de la semaine passée, une vendeuse de kiosque à Monthey (VS) a informé la police cantonale qu'un individu avait payé ses achats en lui remettant de fausses pièces de cinq francs.

Grâce aux indices fournis, la police a pu intercepter à Saint-Maurice le véhicule recherché. Ses deux occupants ont été arrêtés et écroués sur ordre du juge d'instruction pénale du Bas-Valais. Leur identité n'a pas encore pu être vérifiée. Un petit nombre de fausses thunes a été saisi dans le véhicule intercepté.

Dans un communiqué diffusé hier, la police valaisanne note que, dans l'intérêt de l'enquête, elle ne peut pas donner plus de détails sur les méthodes de travail des personnes interpellées, sur l'ampleur du trafic, ni sur leurs sources d'approvisionnement.

En juin dernier, la police avait déjà saisi au Tessin 6000 fausses pièces de cinq francs et arrêté deux personnes qui ont déclaré les avoir acquises en Italie. On suppose que les fausses pièces saisies en Valais ont la même origine.

La plus grosse affaire de fausses pièces de cinq francs élucidée à ce jour remonte à 1985. Les fabricants et les personnes chargées d'écouler les contrefaçons avaient été arrêtés en Italie. (ap)

«Patrouille des glaciers»

Record battu

Les patrouilleurs militaires helvétiques ont une nouvelle fois dominé la «Patrouille des Glaciers» cette année en réalisant un doublé. Les vainqueurs de la dernière édition, en 1992, (gardes de fortification 13) ont réédité leur exploit en battant de plus de dix minutes leur précédent record. Ils ont mis 7 h 29 pour parcourir les 53 kilomètres de haute-route séparant Zermatt (VS) de Verbier (VS). Les gardes de fortification 13 ont encore placé une autre patrouille en seconde place, à 18 minutes des vainqueurs. L'équipe victorieuse, composée de Guy Richard, Laurent Perruchoud et Pierre- Marie Taramarcaz a jugé la course difficile. (ats)

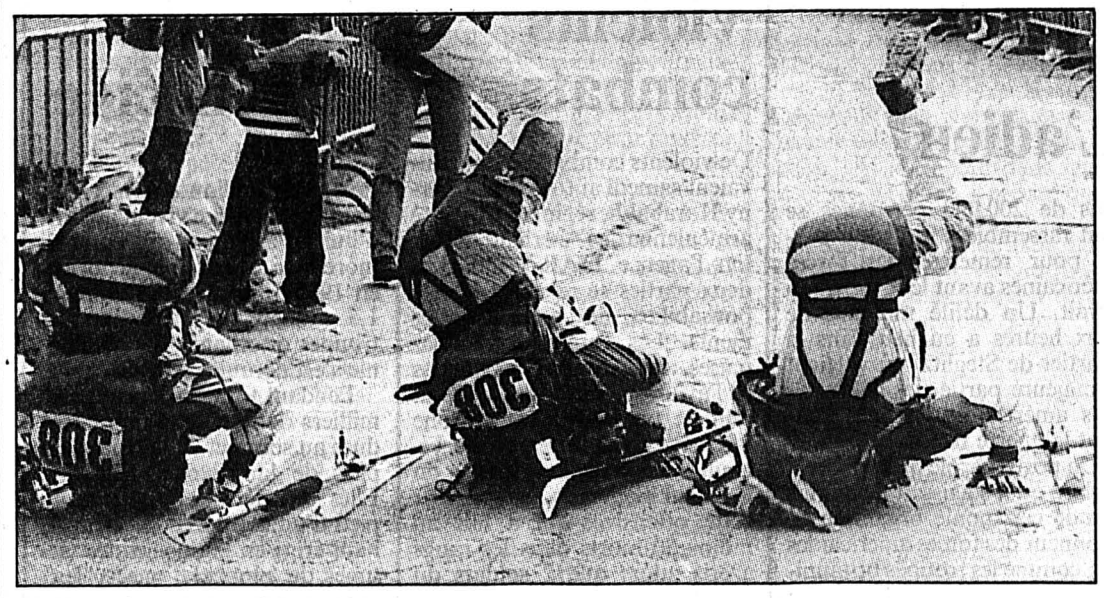

L'arrivée à Verbier
La joie des vainqueurs. Renversant! (Keystone-Ritler)

Votations fédérales du 12 juin

Casques bleus: PdT et Verts en désaccord

Les Verts et le Parti suisse du travail (PdT) ont livré samedi leurs mots d'ordre pour les votations fédérales de juin. Les deux partis plaident pour le oui à l'article sur la culture, et pour la naturalisation facilitée des jeunes étrangers. Le projet de Casques bleus suisses est plus contesté. Il est refusé par le PdT, mais accepté par les Verts ainsi que par le Mouvement européen suisse qui s'est aussi prononcé samedi.

Les délégués du Parti écologiste suisse (PES) ont recommandé un triple oui. Réunis à Soleure, ils ont décidé sans opposition de soutenir l'article constitutionnel sur la culture, ainsi que la naturalisation facilitée des jeunes étrangers. Le projet de casques bleus suisses a aussi été nettement approuvé, par 86 voix contre 5 et 15 abstentions.

Réuni à Olten, le comité central du PdT s'est prononcé contre le projet de Casques bleus suisses. Il estime que la Suisse a de meilleurs moyens de manifester sa solidarité internationale qu'en participant à une troupe d'intervention répondant à la logique de la violence. Au lieu de cela, elle devrait miser sur des solutions politiques basées sur les besoins des populations. A l'unanimité, le comité recommande le oui aux deux autres objets.

Les délégués du Mouvement européen suisse – nouveau nom de l'Union européenne de Suisse – ont soutenu le projet des Casques bleus. Il est impensable, disent-ils, que la Suisse continue à se tenir à l'écart des conflits en laissant aux citoyens d'autres nations la charge et les risques des opérations de maintien de la paix. En persévérant dans cette attitude égoïste, la Suisse, après le non à l'EEE, risquerait de s'isoler encore plus en Europe et dans le monde. Le mouvement ne s'est pas prononcé sur les deux autres objets de la votation. (ats)

Adolf Ogi était présent

La BEA est ouverte

La 43e foire de printemps bernoise BEA a été ouverte samedi matin par le conseiller fédéral Adolf Ogi. Quelque 650 personnes du monde politique et économique cantonal ont participé à cette inauguration. Un millier d'exposants attendent jusqu'au 2 mai quelque 340.000 visiteurs. En parallèle à la BEA se déroule aussi la 5e édition de l'exposition spéciale consacrée aux chevaux «Pferd94».

Adolf Ogi a souligné dans son allocution l'importance de la BEA et des autres manifestations qui se déroulent dans ses bâtiments pour l'économie de la région bernoise. Au total, ces diverses manifestations attirent chaque année près de 700.000 visiteurs à Berne, ce qui se traduit aussi par environ 80.000 nuitées. Les retombées sur l'économie publique sont estimées à 300 millions de francs.

Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a également évoqué les perspectives économiques. «Les sombres nuages qui passaient dans le ciel économique se dissipent lentement», a-t-il observé. Mais il a également mis en garde contre un optimisme prématuré, relevant que la concurrence ne dormait pas. (ats)

AUTOS - MOTOS - VELOS

Imbattable!
Entretien gratuit
100 000 km, valable 3 ans.

Vous ne vous en tirerez jamais à meilleur compte. Toyota vous offre le service. Et désormais, aussi pour la Carina Sportswagon. Vous ne payez que les pneus et la vignette. Tout le reste est gratuit: pièces et main d'oeuvre, garnitures de freins et d'embrayage, tests antipollution. Entretien gratuit selon plan de service Toyota et garantie totale jusqu'à 100 000 km pendant 3 ans. Tous les modèles sont aussi disponibles en leasing attrayant. Carina ES Liftback (ill.), Sedan ou Sportswagon, à partir de Fr. 25 990.–. Venez l'essayer sans plus tarder.

101-222-4/ROC

MAINTENANT CHEZ:

CENTRE DE VENTE, GARAGE DES MONTAGNES M. GRANDJEAN S.A.,
La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45

Agences locales: · **La Chaux-de-Fonds:** Cassi & Imhof S.A., 26 88 44 · **Le Locle:** Garage du Crêt, 31 59 33 · **Saignelégier:** Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 · **Sonvilier:** J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

DIVERS

aînés+sport

Une nouvelle activité pour

GRANDS-PARENTS ET PETITS-ENFANTS PROMENADES - NATURE

Découverte de la flore Mercredi 4 mai
Observation des oiseaux Mercredi 1er juin
Renseignements: Pro Senectute Aînés + Sport
✆ 038/24 56 56
Rappel pour les marcheurs:
Les randonnées ont repris le 14 avril
Le jeudi après-midi, une fois par mois.

28-469

ASLOCA
MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Permanence juridique
Bail à loyer
Pour toutes vos questions, sur rendez-vous le lundi de 18 à 20 heures.
✆ **039/23 46 86**

132-505543

Feu: 118

Super occasion **CUISINES D'EXPO-SITIONS**

Super-rabais sur de nombreux appareils d'exposition: cuisines agencées et appareils électroménagers de toutes marques!
Apportez les mesures de votre cuisine avec vous. Sur demande, également conseil à domicile.

Entreprise générale Fust
Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%. "Pas de rénovation sans offre FUST!"
FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!

Ing.dipl. **Fust** CUISINES BAINS
ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5	038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36	032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5	024 21 86 16

05-2569-280/4x4

Manufacture
Girard-Perregaux
depuis 1791

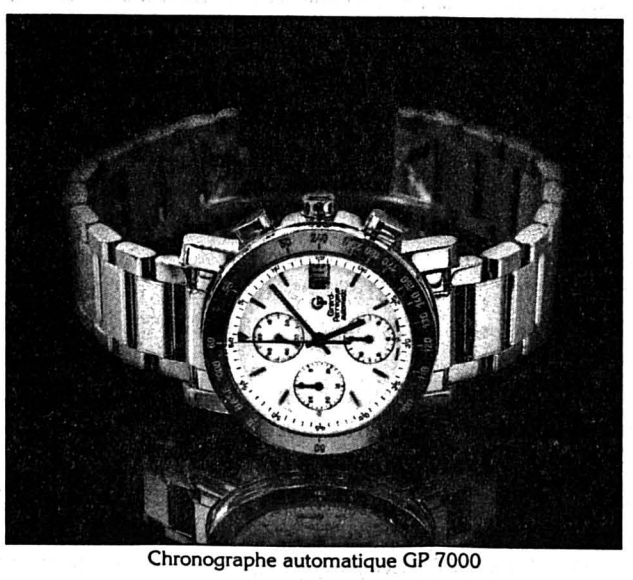

Chronographe automatique GP 7000

BIJOUTERIE **Mayer Stehlin** LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57 039/23 41 42

132-12398

Nouveau Venez vite!

à la PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 06 87 - Fax 039/ 23 06 88

10% offre de lancement sur tout achat PHAS

en plus un cadeau vous sera remis dès Fr. 40.– d'achat

PHAS

HYPOALLERGÉNIQUE

Démonstration
Promotion gratuite
Du lundi 25 avril au vendredi 29 avril 1994
Une démonstratrice PHAS vous conseillera judicieusement pour votre beauté

132-12402

Un appareil auditif génial!

ENCLENCHEZ... ET LE TOUR EST JOUÉ!

Avec MultiFocus, le premier appareil auditif au monde qui s'adapte à n'importe quel environnement sonore.

Sans y penser: Volume toujours adapté. Sonorité d'une puretée cristalline. Aucun réglage. Tout simplement génial!

MultiFocus®

oticon

A retourner à: Oticon SA, case postale 4501 Soleure
Appelez-nous au: 065 23 71 61
Je souhaiterais recevoir des informations sur MultiFocus
Nom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____ 4

205-252024/4x4

ENSEIGNEMENT

JUSQU'AU 30 AVRIL

APPRENEZ L'ANGLAIS A LA CHAUX-DE-FONDS ET PROFITEZ D'UN VOL GRATUIT POUR LONDRES!

22-2832

Valable pour les 50 premières inscriptions au cours complet. Début des cours à choix entre aujourd'hui et fin septembre. Appelez-nous vite pour vous renseigner!

WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH
Méthode unique - Résultats garantis
Horaire à la carte de 9h à 20h30, sa:12h30
CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9
TELEPHONE: 039 23 55 30
NEUCHÂTEL: HALLES 11
TELEPHONE: 038 25 16 64

DIVERS

Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
SOL
HEIMO & FILS SA
▶Parquets ▶Tapis
▶Plastiques ▶Stores
▶Sols sans joints ▶Entretien
Rue du Parc 9 – 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12115

IMMOBILIER

URGENT! A louer à Saint-Imier, dès le 1er mai 1994 ou date à convenir

1½ PIÈCE

Cuisine agencée, pierres apparentes, partie boisée. Possibilité de louer un garage. Fr. 480.– charges comprises. ✆ 039/41 31 23, privé – 039/28 16 16, prof.
132-512503

A LOUER

Dans quartier tranquille et aux abords de la ville

APPARTEMENTS DE 2, 3 PIÈCES

Garages à disposition.
132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

Devenez donneur!
★
Donnez de votre sang
Sauvez des vies

Apprenez à conduire
avec ● Succès ● Maîtrise ● Sécurité
Leçons de théorie obligatoires en une semaine
Auto-Ecole «Pilote»
Téléphone 039/28 29 85
Formation complémentaire
132-12128

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 3 juin 1994 à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition de la créancière hypothécaire au bénéfice du 1er rang, de la part de copropriété par étages suivante, copropriétaire de l'article 2486 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, appartenant à M. Berner Jean-Pierre Alessio, domicilié rue des Musées 10 à La Chaux-de-Fonds, à savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 14181/A: PPE: copropriétaire du 2486 pour 480‰ avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: appartement de **niveau: rez:** deux chambres, une cuisine, un W.-C., un vestibule; surface indicative 73 m² – **1er:** quatre chambres, une salle de bains, un W.-C.-douche, un vestibule; surface indicative 84 m²; plus les locaux annexes suivants: **s.-sol:** annexe A1, cave; surface indicative 10 m² – **s.-sol:** annexe A2, réduit; surface indicative 12 m².

Description de l'appartement, situé: **Niveau: rez** et **1er** de l'immeuble sis à la rue des Musées 10 à La Chaux-de-Fonds: **plain-pied:** hall d'entrée – **W.-C. nord-ouest – salon sud:** poutres apparentes, cheminée – **cuisine nord-centre:** agencée, avec frigo, congélateur, four combiné air chaud, four à micro ondes, lave-vaisselle. 2e plan de travail au Nord-est, avec plaque de cuisson vitrocéram 4 feux et cheminée, hotte de ventilation – **petit réduit** nord-ouest centre – **chambre nord-est, 1er étage: mezzanine – chambre sud-est – chambre sud-centre – chambre sud-ouest – bain nord-ouest:** baignoire d'angle, bidet, W.-C., douche, deux lavabos. **Sous-sol:** encore en travaux: 1re pièce: futur carnotzet avec bar en pierre de taille; 2e pièce: futur «fitness», installation prévue d'un jaccuzi.

Estimation cadastrale (1990): Fr. 441 000.–
Estimation officielle (1993): Fr. 435 000.–

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:
Article 2486: logements 122 m², place, trottoir 117 m² – surface totale de la parcelle 239 m². Assurance incendie de l'article 2486 – immeuble volume 1864 m³ (valeur à neuf provisoire) Fr. 1 185 600.–

L'immeuble équipé d'un chauffage général au gaz, construit avant 1887 est situé dans la vieille ville, côté ouest et au sud de l'avenue centrale; les musées de l'Horlogerie, des Beaux-Arts et Historique sont en bordure. La maison occupe une bonne situation en ville, mais elle n'a pas de dégagement. Elle est bien centrée, à 2 minutes de l'avenue Léopold-Robert avec les magasins et les services. Il n'y a pas de collège à proximité. Les transports publics passent sur l'avenue Léopold-Robert. Les voies d'accès sont excellentes. La maison de style typiquement chaux-de-fonnier est construite en pierre et en maçonnerie. Elle comprend un sous-sol, un rez, deux étages et les combles. Dans la rénovation récente, les combles ont été aménagés en appartement.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble et de l'unité d'étages prénommés, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de propriété par étages, seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le **11 mai 1994.**

La part de copropriété formant la parcelle 14181/A sera vendue d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Un droit de préemption des copropriétaires est annoté au Registre foncier selon l'article 712c al. 1 CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

La part de copropriété mise en vente et ses dépendances pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ✆ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 25 avril 1994.

OFFICE DES POURSUITES
Le Préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

Crédit rapide
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance + Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45
22-2231

132-12385
tout pour la vue...
novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
✆ 039/23 39 55

Feu: 118

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER
À LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX HORIZONS...

ARCACHON – AQUITAINE
5 – 11 juin, 7 jours, **Fr. 1190.–**

CAP NORD – CERCLE POLAIRE
9 – 23 juillet, 15 jours, **Fr. 3480.–**

THURINGE – DRESDE
10 – 16 juillet, 7 jours, **Fr. 1290.–**

DOLOMITES – LAC DE GARDE
11 – 14 juillet, 4 jours, **Fr. 680.–**

VOSGES DU NORD – ALSACE
15 – 17 juillet, 3 jours, **Fr. 465.–**

PYRÉNÉES – ANDORRE
17 – 23 juillet, 7 jours, **Fr. 1260.–**

ÉCOSSE – EDIMBOURG
22 – 30 juillet, 9 jours, **Fr. 1730.–**

28-68

Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
Tél. 039/24 15 24
ou auprès de votre agence de voyages

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ

Enchères publiques d'une villa individuelle à Chézard

Le **jeudi 5 mai 1994, à 15 heures,** à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal, l'Office des poursuites de Cernier vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire, le bien désigné appartenant à Evard John-André, à Chézard, à savoir:

Cadastre de Chézard-Saint-Martin

Article 2927, A la Combe,
bâtiment, place-jardin de 815 m²
– habitation, garage 185 m²
– place-jardin 630 m²

La villa sise sur la parcelle 2927, bâtie en 1984, est située à Chézard, rue de la Combe 19; située sur un endroit relativement tranquille, jouit d'un bon ensoleillement.

Il s'agit d'une villa individuelle sur un niveau, comprenant un hall, un séjour avec cheminée centrale, une cuisine ouverte sur la salle à manger, une cave-réduit, 3 chambres, une salle de bains, un local chauffage-buanderie; ainsi que d'un garage et d'une place couverte. La villa est prévue pour une peronne handicapée physiquement.

La villa et ses dépendances sont disponibles immédiatement.

Estimation cadastrale (1985): Fr. 480 000.–
Assurance incendie (1992): Fr. 576 000.–
Estimation officielle (1994): Fr. 570 000.–

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, l'extrait du Registre foncier et le rapport de l'expert, seront déposés à l'office soussigné, dès le 24 mars 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, ou par des sociétés dans lesquelles des personnes à l'étranger ont une position dominante.

La villa pourra être visitée le 15 avril 1994 de 14 à 14 h 30.

Renseignements: Office des poursuites de Cernier, Epervier 4, ✆ 038/53 21 15.

28-118 *Office des poursuites: le préposé:* M. GONELLA

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

LES OCCASIONS DE L'AVENIR

LA GARANTIE D'UN BON ACHAT

MAZDA 121 1,3 SPÉCIAL
28 000 km, Fr. 8900.–
MAZDA 323 1,6i GLX Station
1991, Fr. 12 900.–
MAZDA 323 F 1,8i GLX
1991, Fr. 9700.—
MAZDA 323 F 1,8i-16 GT ABS
1992, Fr. 19 800.–
MAZDA 626 2,2i GLX
1989. Fr. 11 900.–
MAZDA 626 2,2i GLX 4WD
1991, Fr. 14 900.–
MAZDA 626 2,0i-16 GT Coupé
54 000 km, Fr. 15 500.–
MITSUBISHI Galant 2,0 GLSi
1992, Fr. 19 900.–
OPEL CORSA 1,3 Style
63 000 km, Fr. 6800.–

132-12161

Garage de l'Avenir sa
rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77
132-12161

Rouler de l'avant. mazda

DIVERS

Ing. dipl. FUST
ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Choix immense de toutes les marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radia-teurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre ...

Novamatic DB 2065
Fer à vapeur
Semelle en alu, Gicleur-spray, 1200 W
29.-

Novamatic DX-12
Machine à café
pour espresso, café, cappucino, buse de vapeur rapide et d'eau chaude, réservoir d'eau de 1.3 l, 960 W, 2 passoires à café/ cuillères de mesure.
179.-

Miele S-135
Aspirateur-balai
Pléger, maniable et peu encombrant, 900 Watt, buse pour les sols roulant facilement
222.-

Braun Micron 2014
Rasoir électrique
avec tondeuse. Etui robuste multi-usages avec miroir.
89.-

- Réparation de toutes les marques
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039	26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032	22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038	25 51 51
Marin, Marin-Centre	038	33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021	311 13 01
Service de commande par téléphone	021	312 33 37

05-2569-160/4x4

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 8

Maurice Métral

Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

Stéphanie, une fille d'ailleurs, emménagea à l'automne dans une autre maison, un peu dans les mêmes conditions que moi. Belle, jusque dans ses tenues négligées, elle voulut m'imiter. Mais les vieillards, surtout les femmes, se méfièrent de son comportement. On devait présumer qu'il existait une connivence secrète entre elle et moi. On l'accusait de venir troubler ma quiétude, persuadés que je finirais par m'en aller avec elle.

J'avais vu juste: Stéphanie me ressemblait par ses déboires. Sans être passée par le mariage, elle avait vécu une merveilleuse liaison avec un médecin. Et tout s'était écroulé, sans qu'elle fût en mesure d'en déceler les causes profondes. L'homme était attaché à l'argent, à la promotion sociale. Elle, non! La forêt l'attirait davantage que les soirées ennuyeuses et mondaines où chacun s'employait à paraître meilleur qu'il n'était, surtout en présence des femmes vénales et friandes de ragots, de calomnies et considérant l'infidélité comme un ingrédient indispensable à leur volupté. La morale les indisposait autant que l'idée de fonder un foyer. Dans cette atmosphère licencieuse, la conscience se dérobait jusqu'à se diluer dans l'inconscience.

Stéphanie surprit un matin son médecin dans les bras d'une amie qui prônait pourtant les avantages d'une vraie vie en couple. Sa déception fut terrible et subite. Autant vis-à-vis de l'homme à consommer que de l'amie à dénoncer. Elle avait remarqué que, dans cet univers de parvenus et de bourgeois faisandés, les vertus disparaissaient. Entre médecins, on ne s'en cachait pas. Ils narraient leurs exploits sexuels avec un sans gêne désarmant.

J'eus de longs entretiens avec Stéphanie sans que, pour autant, nous ne songeâmes à nous lier physiquement. nous découvrions dans l'amitié des sensations plus subtiles, et surtout moins fugaces, que celles échangées – ou volées – dans nos amours désenchantées. J'étais, de plus, encore par trop imprégné de la présence de Malina pour séduire une autre femme. Et elle, Stéphanie, bien trop déçue de ses amants pour en prolonger la liste... Nous évitions, le plus possible, d'aborder certaines de ces questions intimes. Néanmoins, je l'écoutais avec intérêt lorsqu'elle ressentait le besoin de s'épancher. Pour sa part, elle recueillait mes doléances avec patience quand, de guerre lasse, j'octroyais à mon cœur quelques larges débordements.

Je l'aidai à semer le grand jardin de sa maison léguée par un oncle dans des conditions qui me parurent invraisemblables. C'était un oncle d'Amérique, comme dans les légendes, qu'elle ne connaissait point et qui, pourtant, avait pensé à elle plutôt qu'à d'autres parents de son environnement. Il ne possédait de Stéphanie qu'une photo d'enfance. Mais cela avait suffi pour qu'il l'aimât...

(A suivre)

***Il y a un an** – Aux championnats du monde du groupe A de Munich, l'équipe de Suisse de hockey sur glace signe un authentique exploit en battant la Suède 6-3 (3-0 1-3 3-1). Les buts helvétiques sont signés Howald (2), Wäger (2), Celio et Hollenstein. La Suisse n'avait plus battu la Suède depuis... 32 ans! (Imp)*

Haltérophilie

Hiérarchie respectée

Les championnats romands qui se sont disputés samedi aux Forges n'ont débouché sur aucune surprise. Dans leur catégorie respective, Dimitri Lab, Gabriel Prongué et Daniel Tschan n'ont laissé que des miettes à leurs adversaires.

Page 12

Basketball

Vacallo... va à l'eau

Ian Forrer (photo Impr-Galley) et ses potes du BBCC peuvent encore espérer. En battant largement SAV Vacallo, samedi, l'équipe de Pierre-Alain Benoît a en effet accompli ce qu'elle devait faire, une semaine avant son match capital contre St-Prex.

Page 13

Vélo de montagne

Favoris sacrés

Philippe Pelot chez les messieurs et Arlette Schneider chez les dames: les favoris du championnat cantonal 1994 de vélo de montagne se sont imposés, hier à Planeyse, sous un soleil radieux et devant un nombreux public.

Page 14

Football - Première ligue: défaite évitable du FCC

Hara-kiri à Thoune

● **THOUNE - LA CHAUX-DE-FONDS 3-2 (1-1)**

Dans le cadre bucolique du Lachen, le FCC a laissé filer deux points qui pourraient faire cruellement défaut à l'heure du décompte final. Face à des Bernois réduits à dix dès la dixième minute, les gens de Claude Zürcher – que l'on avait déjà sentis «limite» ou mûrs pour une défaite ces derniers temps – se sont montrés incapables de résoudre un problème qui, en d'autres temps, ne leur aurait pas posé le moindre tracas. Rageant, mais symptomatique du passage à vide d'une équipe qui venait tout de même de prendre neuf points en cinq matches!

Thoune
Jean-François BERDAT

A chacun son métier, les vaches seront bien gardées... Au coup de sifflet final, l'axiome taraudait les esprits romands qui s'étaient déplacés dans l'Oberland bernois. Face à Thoune, il est en effet une nouvelle fois apparu que le choix des armes – comprenez le positionnement des «jaune et bleu» – opéré par Claude Zürcher n'était pas forcément le meilleur. Conjugués à l'absence de Maranesi – son expérience aurait été très utile face au remuant et redoutable Marotzke – les errements de quelques-uns auront donc été fatals au cours de ce qu'il faut bien appeler un hara-kiri.

Mais qu'a fait la police, Claude Zürcher en l'occurrence, direz-vous? Le druide de la Charrière s'est proprement égosillé en donnant de la voix à qui mieux mieux, son message ne passant hélas que rarement, ses consignes n'étant d'aucun secours à une équipe qui traversait indiscutablement un jour sans. Cela étant, Vallat est-il un stoppeur, Meyer a-t-il les traits d'un numéro 10 et, surtout, Angelucci ne serait-il pas plus utile à la pointe de l'attaque que dans ce rôle de «demi flottant» dont la tâche première est de boucher le couloir et pour laquelle le capitaine du FCC ne possède pas le profil? Autant de questions qui n'ont pas trouvé réponses sur la pelouse du Lachen et qui ont donc précipité le FCC dans une défaite parfaitement évitable.

TOUTES LES CONDITIONS...

En cet après-midi estival, il n'a guère fallu que quelques minutes pour se rendre compte que les gens de Claude Zürcher n'étaient pas dans leur assiette. Sans venin, peu enclins à se défoncer, les gens de La Charrière n'ont pas su tirer profit de circonstances qui, pourtant, parlaient en leur faveur. «Je n'ai pas senti l'envie de demeurer à cette deuxième place, déplorait Claude Zürcher. Et, pourtant, toutes les conditions étaient réunies.»

L'expulsion du libero bernois Graf a ainsi totalement modifié les données. Alors que les Oberlandais en étaient encore à chercher leurs nouvelles marques, Stevic parvint à conclure victorieusement un joli mouvement collectif. A ce moment-là du match, aucun Thounois n'aurait osé espérer la tournure que les événements allaient pourtant prendre. L'inévitable Marotzke, dans un premier temps, rétablissait la parité en transformant de superbe manière un service de Spahni, peut-être parti en position de hors-jeu. Le plus dur était pourtant à venir pour une défense chaux-de-fonnière que le duo d'attaquants bernois allait très souvent mettre dans ses petits souliers.

COUP DU SORT

La seconde période était ainsi à peine engagée que le malheureux De Piante allait tromper Enrico d'une manière qu'aucun chasseur de buts ne renierait.

Ce coup du sort – pourquoi les deux hommes ne se sont-ils pas parlé? – frappa le moral déjà chancelant d'une équipe quiégalisa pourtant peu avant l'heure de jeu. Angelucci – il fallut la bourde de De Piante pour que Claude Zürcher le place enfin à la pointe de l'attaque – transforma superbement un service de Marchini, cette action étant pratiquement la seule à porter au crédit des Chaux-de-Fonniers en seconde période.

La joie allait cependant une nouvelle fois changer de camp puisque Marotzke, moins de deux minutes après l'égalisation, portait un coup fatal à une formation trahie par sa défense. Les vingt-deux dernières minutes ne devaient rien changer à l'affaire. Dominés, les Thounois ne connurent qu'une alerte, à deux minutes du gong, lorsque Joliat repoussa superbement une tête de Stevic qui prenait pourtant le chemin de la lucarne. Dans les arrêts de jeu, Winkler toucha du bois, comme pour légitimer un peu plus le succès de ses couleurs.

Dans l'optique des finales, le FCC a perdu une bataille, pas la guerre. Alors que huit points restent en jeu, les chances des gens de La Charrière – qui seraient délogés de la deuxième place si Colombier remportait son match en retard – demeurent réelles. A condition toutefois de tirer les leçons de cet échec thounois. Et ce dès samedi avec la venue de Moutier. Un match pour lequel Gaille et Vallat seront suspendus, consécutivement au carton jaune récolté au Lachen. Où, décidément, le FCC n'a eu que peu d'occasions de rire...

J.-F. B.

Lachen: 350 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid (Ausserberg).
Buts: 25e Stevic 0-1. 38e Marotzke 1-1. 50e De Piante (autogoal) 2-1. 66e Angelucci 2-2. 68e Marotzke 3-2.
Thoune: Joliat; Graf; Born, Münstermann; Winkler, Hälg, T. Zürcher (H. Zürcher), Bruttin, Bateza; Marotzke (73e Wyder), Spahni.
La Chaux-de-Fonds: Enrico; De Piante (81e Cattin); Vallat, Gaille; P. Matthey (54e A. Matthey), Otero, Guede, Meyer, Angelucci; Stevic, Marchini.
Notes: température estivale, pelouse bosselée. Thoune sans Balduini ni Gerhard (blessés), La Chaux-de-Fonds sans Maranesi (blessé). Avertissements à Vallat (39e, jeu dur), Gaille (40e, antijeu) et à T. Zürcher (65e, réclamations). Expulsion de Graf (10e, faute de main volontaire). Coups de coin: 4-6 (2-2).

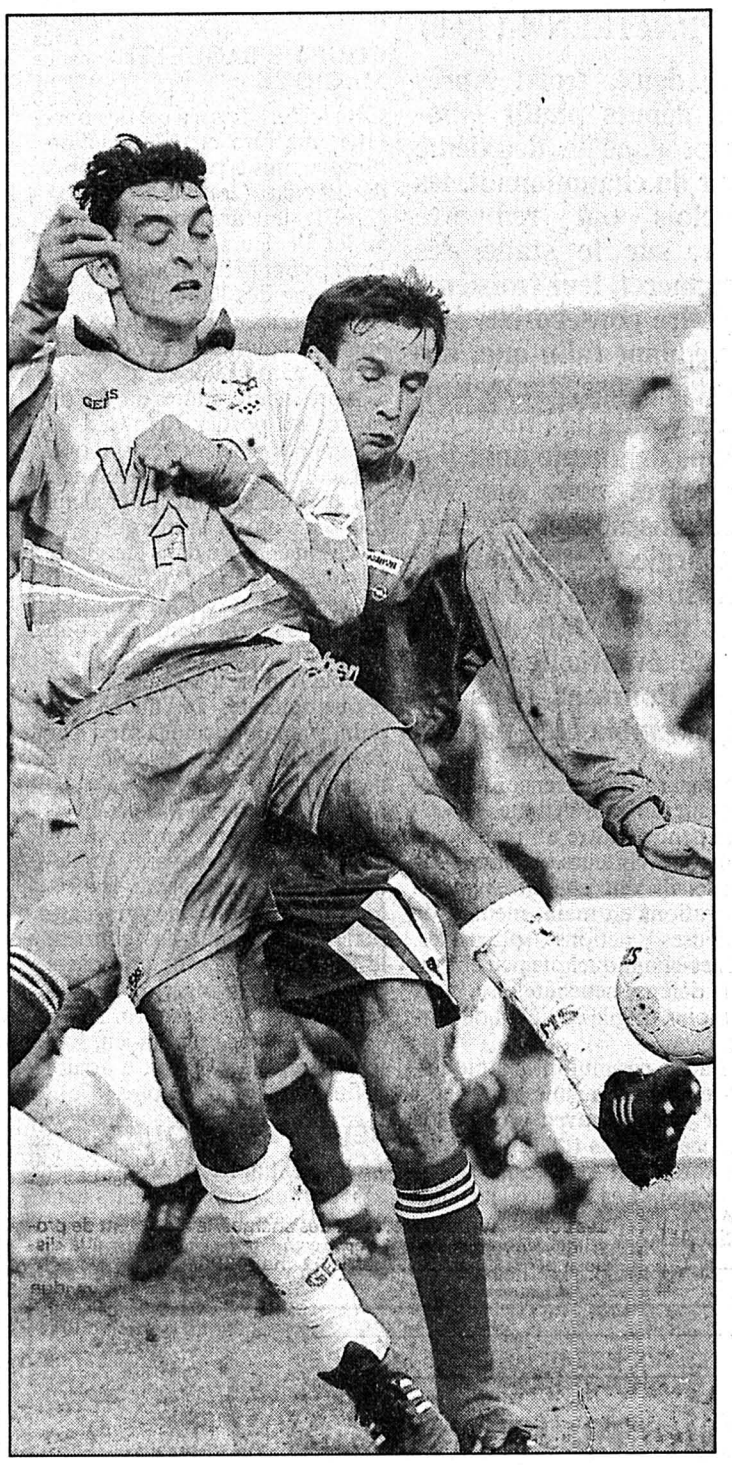

Antonio De Piante
Un autogoal malheureux qui a précipité la perte du FCC. (Impar-Galley)

Colombier bat Soleure. Et se rapproche de la deuxième place

Intéressantes perspectives

● **COLOMBIER - SOLEURE 1-0 (0-0)**

Michel Decastel a de quoi être satisfait. Son équipe a disposé d'un rival, le FC Soleure, hier après-midi, sur un but de Javier Saiz, en faisant preuve d'une forme et d'une combativité réjouissantes.

Le seul problème, c'est que les Colombins ont quelque peu péché à la conclusion. La sortie de Weissbrodt après 22 minutes de jeu y est aussi sûrement pour quelque chose.

Mais attention: cela ne veut en aucun point dire que les attaquants sont passés à côté de leur match. Par leur ardeur, ils ont contribué à poser des problèmes à l'arrière-garde soleuroise.

De son côté, la défense s'est fort bien sortie d'affaire, se risquant même à quelques incursions offensives. C'est d'ailleurs sur une montée de son frère José que Javier Saiz, en «dévissant», put tromper un peu chanceusement Flühmann.

Et, pour une fois, Colombier a son destin entre ses propres mains. Il devra se déplacer à Riehen, Münsingen et au Locle et recevoir La Chaux-de-Fonds et Lyss. Autrement dit, presque uniquement des équipes qui jouent vraiment au football, et contre qui il est plus facile pour Colombier de s'exprimer. Ceci pourrait lui être favorable.

Chézards: 400 spectateurs.
Arbitre: M. Fölmli (Willisau).
But: 56e Javier Saiz 1-0.
Colombier: Mollard; José Saiz; Hiltbrand, Manai, Pfund; Cueny, Kammermann (89e Büss), Trosi, Pirrazi; Weissbrodt (23e Locatelli), Javier Saiz.
Soleure: Flühmann; Schönerberger; Taddei, Remund, Übelhart; Binggeli, Du Buisson, Gylfason, Anderegg; Veter, Baumann.
Notes: terrain très bosselé. Colombier sans Wüthrich (suspendu), Boillat ni Frutiger (blessés). Soleure sans Loosli (suspendu), Banjalic ni Wyss (blessés). Avertissement à Manaï (56e, faute grossière). Coups de coin: 11-4 (7-1). (pb)

LE POINT

Serrières - Lyss	3-0
Laufon - Bümpliz	3-0
Münsingen - Concordia	2-0
Moutier - Riehen	2-5
Colombier - Soleure	1-0
Le Locle - Pratteln	4-1
Thoune - Chx-de-Fds	3-2

CLASSEMENT

1. Lyss	22	17	2	3	44-27	36
2. Chx-de-Fds	22	11	5	6	50-30	27
3. Colombier	21	10	6	5	32-22	26
4. Soleure	22	12	2	8	50-34	26
5. Riehen	22	10	5	7	43-34	25
6. Moutier	22	11	2	9	44-41	24
7. Münsingen	21	8	6	7	21-20	22
8. Le Locle	22	5	10	7	33-42	20
9. Serrières	22	8	3	11	42-41	19
10. Thoune	22	6	7	9	34-39	19
11. Bümpliz	22	7	5	10	29-41	19
12. Laufon	22	7	3	12	21-30	17
13. Pratteln	22	3	8	11	22-38	14
14. Concordia	22	2	8	12	15-41	12

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 30 avril. 17 h: La Chaux-de-Fonds - Moutier. **19 h 30:** Le Locle - Thoune. **Dimanche 1er mai:** Bümpliz - Serrières. Laufon - Münsingen. Lyss - Pratteln. Riehen - Colombier. Soleure - Concordia.

Moutier encore défait

Un trait sur les finales

● **MOUTIER - RIEHEN 2-5 (1-2)**

Moutier, qui avait repris le championnat en comptabilisant quatre victoires consécutives a vu, en deux dimanches, ses ambitions de disputer les finales réduites à néant.

Sur leur pelouse, les Prévôtois ont dû baisser pavillon face à des Bâlois mieux organisés et qui ont profité au maximum des cadeaux offerts par des Jurassiens bien naïfs et généreux.

Pourtant, par Léchenne, les poulains de Philippe Rossinelli avaient ouvert le score. Ce fut un feu de paille. Rudin, sans surveillance, égalisait puis Maricic profitait du fait que le capitaine local coupait le hors-jeu pour s'en aller battre Ducommun. Ce dernier offrait le troisième but en dégageant maladroitement une passe en retrait sur Ceccaroni. Kroemer manquait la réalisation d'un coup de pied au but. Les Bâlois, en 120 secondes, ajoutaient encore deux buts par Ceccaroni et Russo, délaissés par le défense jurassienne. Chételat, en réduisant le score à la 83e minute, ne faisait qu'ajouter de la déception aux siens.

Vraiment dommage car cette défaite enlève une bonne partie du sel au derby de samedi prochain à la Charrière.

Chalières: 450 spectateurs.
Arbitre: M. Delgrosso (Vernier).
Buts: 20e Léchenne 1-0. 32e Rudin 1-1. 35e Maricic 1-2. 60e Ceccaroni 1-3. 77e Ceccaroni 1-4. 78e Russo 1-5. Chételat 2-5.
Moutier: Ducommun; von Bergen; Fleury (63e Cremona), Membrez, Chittano (46e Giandréa); Pena, Kroemer, Rimann; Chételat, Léchenne, Tallat.
Riehen: Glaus; Russo; Chiarelli, Rc, Thalmann; Maricic, Rudin, Mattioli (37e Fanciulli), Liniger; D'Ambrosio, Ceccaroni (79e Albertoni).
Notes: avertissement à von Bergen (54', antijeu). Coups de coin: 6-3 (2-2). (mai)

Football - Première ligue: Le Locle fait la différence en deuxième mi-temps

Le coup de gueule d'Epitaux

● **LE LOCLE - PRATTELN 4-1 (0-0)**

Un, deux, trois! Après des débuts plutôt laborieux dans le deuxième tour du championnat, les Loclois ont remporté hier, sur le stade des Jeanneret, leur troisième victoire consécutive. Il a cependant fallu que, durant la pause, Jacky Epitaux y aille de l'un de ses coups de gueule dont il a le secret pour que ses poulains sortent de leur léthargie. Cette nouvelle réussite ne les met encore pas tout à fait à l'abri d'une éventuelle relégation. Pourtant, le sauvetage semble bien parti.

En regard d'une rencontre menée sur un bon rythme, le verdict peut paraître un peu sévère pour les visiteurs. D'entrée de cause, ils ont en effet pris les opérations en main, menant de sérieuses actions offensives. Celles-ci ont quelque peu ébranlé la défense neuchâteloise, pour le moins fragile en début de partie.

Face à ces multiples attaques, elle est tout de même parvenue à tenir le coup, avec un rien de chance en plus (deux fautes de Vaccaro non sanctionnées par l'arbitre). Les assauts les plus dangereux ont été signés par Gmür, Magro et Kempfer (à deux reprises). L'efficacité de Tesouro a permis d'éviter le pire.

COUP DE BAGUETTE MAGIQUE

Côté loclois, force a été de constater une rare et pâle réaction puisque, mis à part deux shoots de Béguin (2e) et Donzallaz (21e), les joueurs locaux ont subi la loi de leurs adversaires du jour. Ils ont présenté un tout autre visage dès l'abord de la seconde période. Le coup de baguette magique de l'entraîneur les a métamorphosés.

Après neuf minutes de jeu, un renvoi du portier Reinwald en dehors des seize mètres a abouti miraculeusement sur Rufener, qui ne s'est pas fait prier deux fois pour ouvrir la marque.

Visant en plein dans l'angle de la cage, Suntinger a bien failli égaliser. Mais c'était compter sans la superbe démonstration de football de Béguin, qui a doublé la mise avec une aisance époustouflante. Le même Béguin, magnifiquement servi par Donzallaz, a encore creusé l'écart.

D'abord surpris par cet étonnant et rapide revirement de situation, mais n'ayant finalement plus rien à perdre, les Bâlois ont enclenché une vitesse supérieure. Résultat des courses: le tir de Kempf, sur une passe précise de Suntinger, a fait vibrer les filets de Tesouro. Mais, évitant le piège du hors-jeu, Rufener, très clairvoyant, a assuré définitivement la victoire (87e).

BEL ESPRIT D'ÉQUIPE

Jacky Epitaux était aux anges: «Vivant sur leurs acquis, les gars ont d'abord fonctionné à 70% de leurs réelles capacités. J'ai donc dû remettre les pendules à l'heure, en expliquant que Pratteln, au vu de sa situation très précaire, allait se battre jusqu'au bout. Notre formidable esprit d'équipe (réd: la force des «rouge et jaune») l'a emporté. De plus, cela fait plaisir de voir que de jeunes joueurs comme Rufener arrivent à s'imposer en première ligue.»

Rendez-vous est d'ores et déjà pris samedi prochain (19 h 30 aux Jeanneret) face à Thoune, pour un autre match décisif. (paf)

Béguin - Spicher
L'attaquant loclois a inscrit deux buts, hier contre Pratteln. (Impar-Galley)

Stade des Jeanneret: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Santana (Clarens).
Buts: 54e Rufener 1-0. 61e Béguin 2-0. 64e Béguin 3-0. 65e Kempfer 3-1. 87e Rufener 4-1.
Le Locle: Tesouro; Favre; Vaccaro, Nussbaum, Donzallaz; Julsaint (76e De Franceschi), Morata (59e Jeanneret), Rufener; Gigandet, Béguin, Epitaux.
Pratteln: Reinwald; Walther; Ferreira, Rominger, Spicher; Stefanelli, Gmür, Magro, Minotti (45e Suntinger); Lachenmeier (70e Minder), Kempfer.
Notes: terrain bosselé. Le Locle sans Indino (suspendu), N. Rérat ni Y. Rérat (blessés). Pratteln sans Beuggert (suspendu), Leder, Steiner, Füri ni Butz (blessés). Minotti est évacué (45e). Avertissement à Ferreira (25e). Coups de coin: 3-8 (2-3).

Course à pied

Sautebin s'impose à Saignelégier

L'Ajoulot Michel Sautebin a fait honneur à sa réputation en remportant brillamment le cross printanier de la SFG de Saignelégier.

Un cross inédit puisqu'il présentait la particularité de se disputer contre la montre. Appréciée de certains, la formule n'est toutefois pas attractive pour tout le monde.

Elle ne paraît pas séduire les populaires qui ne se sont pas pressés au portillon malgré des conditions absolument idéales.

Déjà troisième il y a une semaine à Boncourt, Michel Sautebin s'est imposé une nouvelle fois à Saignelégier précédant Jean-Michel Monnin d'une minute, ses autres adversaires étant relégués à prés de trois minutes. (y)

BRÈVE

Course à pied

Rueda-Oppliger douzième à Lucerne

En ville de Lucerne, Fabiola Rueda-Oppliger a pris la douzième place d'une course longue de 4,19 km. L'Imérienne a concédé 1'36" à l'Allemande Dörre qui a terminé à la première place.

TV-SPORTS

DRS
21.10 *Time out.*

S PLUS
21.55 *City Sport.*

TF1
00.25 *Football. Ligue des champions.*

France 3
20.35 *Tout le sport.*

TVE
16.30 *Cyclisme. Vuelta.*
23.30 *Area deportiva.*

EUROSPORT
09.00 *Gymnastique artistique.*
11.00 *Motocyclisme.*
12.00 *Rallye-raid.*
13.00 *Hockey sur glace. Suède - Norvège.*
15.30 *Eurofun.*
16.00 *Hockey sur glace.*
18.30 *Speedworld.*
19.30 *Nouvelles.*
20.00 *Football. Spécial Manchester Utd.*
21.00 *Football. Manchester Utd - Manchester City.*
22.50 *Hockey sur glace. France - Etats-Unis.*
24.00 *Football. Eurogoals.*

Serrières bat nettement le leader

Succès mérité

● **SERRIÈRES - LYSS 3-0 (2-0)**

Pour Serrières, qui accueillait le leader Lyss, le match s'annonçait difficile. Après ses contre-performances dans les derbies de ces dernières semaines, il ne devait absolument pas perdre.

D'entrée de match, on vit une équipe de Serrières volontaire bousculer un leader tout surpris de cet engagement.
Forney, bien lancé par Rohrer, put s'en aller seul affronter le gardien et, avec un sang-froid exemplaire, loger le cuir dans la lucarne pour le 1-0.

A à la 22e minute, sur un nouveau corner, le ballon passa toute la défense pour atterrir au deuxième poteau, où Ramseyer n'eut plus qu'à le pousser au fond pour doubler la mise.

Dès la reprise, les visiteurs tentèrent bien de revenir au score en réalisant un véritable festival durant les vingt premières minutes. Mais à la 81e minute, le jeune Schenk (transfuge de Marin), entré un quart d'heure auparavant, put donner le coup de grâce en inscrivant un superbe troisième but, après une magnifique triangulation Rohrer-Forney-Schenk.

Stade de Serrières: 300 spectateurs.
Arbitre: M. Wolfisberg (Ebikon).
Buts: 12e Forney 1-0. 22e Ramseyer 2-0. 81e Schenk 3-0.
Serrières: Christinet; Ribeiro; Vonlanthen, Ponta, Defferard; Rohrer, Ramseyer, Jenni; Forney (83e Vega), Bandelier, Kroemer (66e Schenk).
Lyss: Guggisberg; Missy, Heiniger, Lauper, Schwab; Mandziara, Gostelli (36e Pranjic), Boegli; Gallo, Zbinden, Bucak. (pam)

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Châtel-Saint-Denis - Martigny 2-2 (2-2). Naters - Signal Bernex 1-0 (0-0). Vevey - Stade Nyonnais 0-0. Grand-Lancy - Rarogne 3-1 (1-1). Echallens - Montreux 4-1 (1-0). Renens - Stade Lausanne 3-0 (2-0). Versoix - Fully 1-0 (0-0).
Classement: 1. Naters 22-34. 2. Echallens 21-29. 3. Signal Bernex 22-29. 4. Renens 21-26. 5. Stade Nyonnais 21-24. 6. Martigny 22-23. 7. Montreux 22-21. 8. Stade Lausanne 22-21. 9. Vevey 22-21. 10. Rarogne 22-19. 11. Grand-Lancy 22-18. 12. Fully 22-15 (- 8). 13. Versoix 22-15 (- 15). 14. Châtel-Saint-Denis 21-9.
Groupe 3: Red Star - Suhr 0-0. Altstetten - Emmenbrücke 1-4 (0-1). Brüttisellen - Muri 1-1 (0-1). Kölliken - Frauenfeld 0-4 (0-1). Wangen b. Olten - YF Juventus 0-1 (0-0). Klus-Balsthal - Buochs 0- 0. Dimanche: Wiedikon - FC Zoug 3-0 (2-0).
Classement: 1. YF Juventus 21-32. 2. Buochs 21-27. 3. Emmenbrücke 22-26. 4. Suhr 21-25. 5. Klus-Balsthal 22-25. 6. Wiedikon 21-22. 7. Frauenfeld 21-20 (+ 5). 8. Kölliken 21-20 (- 9). 9. Red Star 22-20. 10. Altstetten 21-18. 11. Muri 22-17. 12. Brüttisellen 21-16. 13. Wangen b. Olten 21-15 (- 12). 14. FC Zoug 21-15 (- 17).

Groupe 4: Glaris - Brühl 3-2 (2-1). Altstätten - Tuggen 1-3 (1-1). Saint-Otmar - Ascona 1-2 (0-1). Vaduz - Stäfa 1-5 (0-3). Freienbach - Coire 0-0. Rorschach - Mendrisio 1-0 (1-0). Tresa - Wädenswil 2-1 (1-0).
Classement: 1. Tuggen 22-34. 2. Brühl 22-32. 3. Glaris 22-31. 4. Ascona 21-30. 5. Coire 22-24. 6. Stäfa 21-22. 7. Mendrisio 22-21 (+ 2). 8. Tresa 22-21 (- 3). 9. Saint-Otmar 22-20. 10. Freienbach 22-18 (- 4). 11. Vaduz 22-18 (- 15). 12. Rorschach 22-14. 13. Wädenswil 20-11. 14. Altstätten 22-8. (si)

LNB, tour de relégation: bonne opération pour les SRD à Bulle

Deux points qui valent de l'or

● **BULLE - DELÉMONT 0-2 (0-1)**

Une semaine après avoir partagé l'enjeu à La Blancherie avec Bulle (2-2), Delémont s'en est allé battre les Fribourgeois à Bouleyres. Au vrai, ce succès jurassien ne se discute pas, les Delémontains ayant parfaitement maîtrisé la situation.

Les deux points récoltés en terre gruérienne valent de l'or pour l'équipe de Roger Läubli. Mais comme le relevait ce dernier, «c'est dommage qu'Old Boys n'ait pas gagné contre Winterthour».

Face à la formation de Claude Mariétan, les Delémontains ont poursuivi sur leur lancée (six matches, dix unités). «Nous n'avons jamais été en danger, a dévoilé le boss des SRD. Crevoisier a dû effectuer un seul arrêt. Et nous menions déjà 2-0. De plus, dans les vingt dernières minutes, sept de mes gars se sont présentés seuls devant Varquez. Sans marquer, hélas».

Bien que privés de deux de leurs pièces maîtresses (Vukic et Renzi), les SRD ont contrôlé les opérations du début à la fin d'une rencontre qui sonne probablement le glas d'un FC Bulle que l'on retrouvera en première ligue dans quelques mois. Et dire que la saison précédente, les hommes du président Gobet militaient en LNA...

Bouleyres: 400 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid (Brigue-Gils).
Buts: 40e Duc (autogoal) 0-1. 55e Varga (penalty) 0-2.
Bulle: Varquez; Aubonney; Duc, Moruzzi (70e Nunez), Camerieri; Bui, Vigh, Gross, Rusca; Eberhard, Bwalya,
Delémont: Crevoisier; Olaru; Froidevaux, Moulin, Léchenne; Sonnleitner, Boban, Maillard, Varga; Rahmen (83e Lorenzo), Cravero (86e Rimann).
Notes: Delémont est privé des services de Renzi et Vukic (blessés). (Imp)

AUTRES STADES

GROUPE 1

● **BADEN - LOCARNO 5-0 (2-0)**
Esp: 700 spectateurs.
Arbitre: M. Risi (Martigny).
Buts: 16e Makalakalane 1-0. 36e Makalakalane 2-0. 58e R. Walker 3-0. 72e Makalakalane 4-0. 87e Isler 5-0.

● **OLD BOYS - WINTERTHOUR 1-2 (1-2)**
Schützenmatte: 250 spectateurs.
Arbitre: M. Fischer (Büren a.A.).
Buts: 24e Nyfeler 0-1. 28e Ryter 1-1. 37e Nyfeler 1-2.

● **GOSSAU - UGS 2-1 (1-0)**
Gemeindesportplatz: 550 spectateurs.
Arbitre: M. Golay (Gryon).
Buts: 36e Zürcher 1-0. 51e Netzer 2-0. 59e Cservenkai 2-1.

1. Baden	8	5	2	1	20- 7	20	(8)
2. Locarno	8	4	2	2	11-16	16	(6)
3. Delémont	8	4	3	1	19- 9	14	(3)
4. Winterthour	8	3	3	2	18-15	13	(4)
5. Old Boys	8	2	2	4	10-15	13	(7)
6. Gossau	8	3	2	3	11-11	10	(2)
7. Bulle	8	0	4	4	4-10	9	(5)
8. UGS	8	1	2	5	9-19	5	(1)

Entre parenthèses, points de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 30 avril. 17 h: Old Boys - Locarno. UGS - Bulle. **17 h 30:** Gossau - Delémont. **20 h:** Winterthour - Baden.

GROUPE 2

● **SURSEE - FRIBOURG 1-0 (1-0)**
Schlottermilch: 400 spectateurs.
Arbitre: M. Bettex (Echallens).
But: 30e Hediger 1-0.

● **MONTHEY - WIL 1-3 (0-0)**
Stade Municipal: 710 spectateurs.
Arbitre: M. Schuppisser (Olten).
Buts: 52e Demerch 1-0. 76e Hafner 1-1. 87e Holenstein 1-2. 92e Schürmann 1-3.

● **CHÊNOIS - CHIASSO 1-0 (1-0)**
Trois-Chênes: 400 spectateurs.
Arbitre: M. Nobs (Berne).
But: 12e Tarare 1-0.

● **BELLINZONE - GRANGES 5-2 (3-2)**
Stadio Comunale: 900 spectateurs.
Arbitre: M. Kohli (Thörishaus).
Buts: 2e Esposito 1-0. 10e Borowko 1-1. 12e Przybylo 1-2. 20e Di Muro 2-2. 37e Thans (penalty) 3-2. 75e Morocutti 4-2. 87e Morocutti 5-2.

1. Bellinzone	8	4	2	2	11- 8	17	(7)
2. Chênois	8	3	3	2	7- 8	17	(8)
3. Wil	8	6	1	1	12- 6	16	(3)
4. Granges	8	5	2	1	18-10	16	(4)
5. Chiasso	8	3	3	2	9- 5	14	(5)
6. Monthey	8	2	1	5	13-12	11	(6)
7. Sursee	8	2	1	5	6-15	6	(1)
8. Fribourg	8	0	1	7	6-18	3	(2)

Entre parenthèses, points de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 30 avril. 17 h 30: Granges - Monthey. **20 h:** Bellinzone - Wil. Fribourg - Chênois. Sursee - Chiasso.

Cantona: retour gagnant – *Manchester United a remporté le derby de la 40e journée du championnat d'Angleterre, en battant, sur son terrain, Manchester City 2-0. Les deux buts des «Diables rouges» ont été inscrits par Eric Cantona (40e et 45e minutes), de retour à la compétition après cinq matches de suspension. L'international français, très brillant, a également reçu un avertissement en fin de match.* (si)

Affaire VA - OM

Le bras de fer

Le bras de fer entre Bernard Tapie et les instances dirigeantes du football français n'est pas achevé. Au contraire.

Obligé de quitter ses fonctions de président de l'OM, le député des Bouches-du-Rhône a amorcé une violente contre-attaque en direction de Noël Le Graët, le président de la Ligue nationale (LNF). C'est sur le terrain des comptes de l'OM que pourrait se poursuivre leur bataille.

Bernard Tapie a du ressort et les sanctions prises vendredi contre lui et son club n'ont pas emtamé sa combativité. «J'estime que M. Le Graët mène depuis le début une guerre qui n'a rien à voir avec le football. Par conséquent, je vais le combattre personnellement, en dehors de ses fonctions, parce qu'il a un comportement que je juge inadmissible» a-t-il annoncé.

Si les membres du Conseil fédéral ont songé qu'ils avaient définitivement mis hors jeu Bernard Tapie, ils se sont probablement trompés. C'est en tout cas ce que ce dernier affirme: «On a le droit de m'interdire d'avoir des fonctions officielles au sein du club, c'est-à-dire de réprésentativité. Mais, si ça me fait plaisir de continuer d'apporter mon concours financier, mes relations, mon temps, ma passion, ma dynamique, mon énergie, ce n'est pas Le Graët qui va m'en empêcher... Si Le Graët croit qu'il n'y a plus de problème, il va être déçu. Je dirais que pour lui les problèmes commencent...»

PAS DE TITRE

L'OM n'a pas été seulement rétrogradé en deuxième division mais il a aussi été déchu officiellement de son titre de champion de France de première division 1992-1993.

Ainsi, il ne reste à l'OM que son titre de champion d'Europe, le premier du football français depuis 37 ans, conquis contre le Milan AC (1-0) au cours de la saison 1992-1993 qui devait être celle de tous les records. Le palmarès actualisé du club olympien est donc de huit titres de champion de France, dont quatre d'affilée (1937, 1948, 1971, 1972, 1989, 1990, 1991, 1992).

C'est la première fois depuis l'origine de la compétition (1932) que le titre de champion de France n'est pas attribué. (si)

Football - Promotion-relégation LNA/LNB: NE Xamax a joué une mi-temps et battu Yverdon

A deux points du maintien

● **NE XAMAX - YVERDON 3-1 (0-0)**

Samedi soir, NE Xamax a mis quarante-cinq minutes pour entrer dans le match et il doit son succès, logique, sur Yverdon à une seconde mi-temps de très bonne facture. Face à un adversaire complaisant, cela a largement suffi. Les Xamaxiens, qui ont ainsi renoué avec la victoire après leur défaite à Bâle, sont désormais à deux points du maintien.

Pascal Schrago - Daniel Fasel
Les Yverdonnois n'ont pas fait le point à La Maladière. (Keystone-Comtesse)

Neuchâtel
Julian CERVIÑO

Apparemment, les changements que Don Givens fut obligé d'opérer dans sa formation ont quelque peu déboussolé ses poulains. C'est qu'on ne remplace pas des routiniers comme Sutter, suspendu, et Perret, blessé à un mollet et remplacé au dernier moment par Rothenbühler, du jour au lendemain. Heureusement qu'en face d'eux les Xamaxiens n'ont pas trouvé un rival très coriace, sinon les errances de la première mi-temps aurait pu leur coûter cher.

LE FESTIVAL D'ADRIANO

Entre un NE Xamax à côté du sujet et des Yverdonnois fébriles et timorés, les premières quarante-cinq minutes se sont avérées fades au possible. Seuls quelques numéros d'Adriano sont parvenus à enthousiasmer la faible assistance présente. Las pour le jeune et talentueux Brésilien, la réussite ne l'assista pas. A la 15e minute, il vit son magnifique coup franc s'écraser sur la transversale, puis son tir croisé de la 45e filer juste à côté des buts de Willomet avant que ce dernier n'effectue un arrêt de grande classe sur une «plombette» somptueuse du Carioca.

Mis à part Adriano, on remarqua Chassot (24e) d'un côté et Agostino (26e) de l'autre qui manquèrent deux occasions pourtant grosses comme des maisons. Bref, il n'y eut pas grand chose à se mettre sous la pupille. Il allait en être tout autrement en seconde mi-temps. Secoués par leur entraîneur, les «rouge et noir» retrouvèrent quelques ardeurs et firent rapidement craquer Yverdon qui aura une nouvelle fois montré toutes ses limites.

C'est d'abord Chassot (50e), étrangement seul aux cinq mètres, qui conclut un splendide mouvement sur un centre de Baljic. Sur orbite, NE Xamax se créa alors de nombreuses occasions et on nota un superbe coup franc d'Ivanov (63e) qui obligea Willomet à sortir le grand jeu. Mais, malgré le brio du portier vaudois, les potes de Fasel (promu capitaine) doublaient la mise. Le tout au terme d'une contre-attaque magnifiquement menée. Lancé par Adriano, Chassot centrait au cordeau et Wittl expédiait le cuir au fond des filets (64e). Le troisième but neuchâtelois tombait quatre minutes plus tard: Adriano jouait rapidement un coup franc pour Piffaretti qui profitait de la sortie manquée de Willomet pour porter l'écart à trois longueurs. Dans la minute suivante, Deriaz, qui venait de faire son entrée, sauvait l'honneur yverdonnois d'un tir terrible dans la lucarne droite des buts défendus par Delay.

Le remuant Bamba fut bien à deux doigts de surprendre le portier neuchâtelois (71e), mais le succès xamaxien ne fut pas vraiment contesté par les joueurs de Challandes. «Notre défaite est logique, reconnaîtra ce dernier. Ce que je regrette ce soir, c'est la manière dont nous avons encaissé les buts. Nous avons commis trois grossières erreurs défensives.» Des erreurs révélatrices de la fragilité de la formation du Nord vaudois.

«Je suis très content de notre deuxième mi-temps, nous avons offert un bon spectacle à notre fidèle publice, dira Don Givens. Notre réaction a finalement été bonne après notre défaite à Bâle. Maintenant, il ne faut pas penser que tout est fait. Nous sommes des professionnels et nous allons jouer nos derniers matches à fond car nous voulons terminer premiers de ce groupe.» Une saine attitude qui devrait permettre aux Xamaxiens d'assurer, mathématiquement, leur maintien à domicile samedi prochain face à Etoile Carouge. Une victoire leur permettrait, en effet, d'assurer leur place en LNA pour la saison prochaine. J.C.

La Maladière: 6800 spectateurs.
Arbitre: M. Vollenweider (Wals, ZH).
Buts: 50e Chassot 1-0. 64e Wittl 2-0. 68e Piffaretti 3-0. 70e Deriaz 3-1.
NE Xamax: Delay; Ivanov; Gottardi (55e Negri), Henchoz, Fasel; Chassot, Piffaretti, Rothenbühler, Wittl; Adriano (80e Manfreda), Baljic.
Yverdon: Willomet; Juarez; Schrago (75e Perrin), Taillet, Wicht; Bamba, Besnard, Castro; Douglas, Agostino (69e Deriaz), Châtelan.

Notes: soirée agréable, pelouse en bon état. NE Xamax joue sans Jeanneret, Ramzy, Moro, Perret (blessés), Sutter (suspendu) et Ze Maria (étranger en surnombre). Yverdon est privé de Castella, Karlen et Guex (blessés). Avertissements à Ivanov (41e), Gottardi (49e) et Wicht (57e), tous pour jeu dur. Coups de coin: 3-1 (2-1).

AUTRES STADES

● **SCHAFFHOUSE - BÂLE 1-4 (0-1)**

Breite: 5800 spectateurs.
Arbitre: M. Müller (Berne).
Buts: 33e Cantaluppi 0-1. 49e Kruse 0-2. 74e Zuffi 0-3. 78e Zibert 1-3. 83e Zuffi 1-4.
Schaffhouse: Hürzeler; Ogg; Kopp, Stübi, Beer; Schilling (53e Leu) Ziffert, Engesser, Rubli; Zibert, Kuzmanovic (70e Nungesser).
Bâle: Huber; Meier; Ceccaroni, Tabakovic, Walker; Berg, Jeitziner, Smajic, Cantaluppi (67e Steingruber); Zuffi, Kruse.
Notes: avertissements à Schilling (1re) et Leu (66e).

● **ÉTOILE CAROUGE - SAINT-GALL 3-0 (1-0)**

Fontenette: 650 spectateurs.
Arbitre: M. Herrmann (Hinterkappelen).
Buts: 33e Martin 1-0. 55e Favre 2-0. 61e Morisod 3-0.
Etoile Carouge: Grossen; Morisod; Aguilar, Belbahi, Bugnard; Guerrero (80e Giuntini), Mosca, Brea, Martin (65e Studer); Favre, Langers.
Saint-Gall: Pédat; Gambino; Vernier (51e Winkeler), Romano, Wanner; Meier, Fischer, Bouderbala, Gertschen; Tiefenbach (59e Weisshofner), Gilewicz.
Notes: avertissements à Bouderbala (39e).

● **KRIENS - ZURICH 1-2 (1-0)**

Kleinfeld: 1800 spectateurs.
Arbitre: M. Beck (Triesenberg).
Buts: 17e Ndlovu 1-0. 70e Skoro 1-1. 75e Sahin 1-2.
Kriens: Thalmann; Gwerder; Joller, Germann, Berchtold; Mouidi, Zwyssig (80e Pekas), Brugnoli, Heitzmann (72e Kern); Ndlovu, Sawu.
Zurich: Mäder; Hodel (75e Blättler), Kägi, Widmer, Heydecker; Di Jorio, Mazzarelli, Waas, Studer; Sahin (88e Baldassarri), Skoro.
Notes: avertissement à Zwyssig (14e).

CLASSEMENT

1. St-Gall	10	6	3	1	20- 8	15
2. NE Xamax	10	7	1	2	17- 8	15
3. Bâle	10	5	4	1	16- 5	14
4. Zurich	10	6	2	2	19-11	14
5. Kriens	10	3	2	5	15-16	8
6. Carouge	10	1	4	5	8-20	6
7. Schaffhouse	10	2	1	7	8-21	5
8. Yverdon	10	1	1	8	6-20	3

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 30 avril. 17 h 30: Schaffhouse - Kriens. **20 h:** Bâle - Zurich. NE Xamax - Etoile Carouge. Yverdon - Saint-Gall.

LNA, tour final: Sion battu par le champion en titre

Grasshopper de plus en plus menaçant

Vendredi 29 avril, devant les caméras de la télévision, le FC Sion affrontera son plus dangereux poursuivant, Grasshopper. Malgré la défaite concédée à Aarau (1-2), les Valaisans se maintiennent en tête du classement du tour final de LNA au lendemain de la dixième journée. Mais ils ne comptent plus qu'un point d'avance sur les Sauterelles, vainqueurs faciles du FC Lucerne (3-0), et les Servettiens, qui ont partagé l'enjeu à Lugano (1-1).

Au Brügglifeld, les protégés de Barberis ont manqué tout à la fois de tonus et d'audace. La fatigue visible des internationaux et les contraintes d'une orientation tactique bien prudente constituèrent deux facteurs négatifs face à des adversaires très fringants.

LE MUR DE KONIETZKA

Emmenés par un Heinz Hermann qui avait retrouvé ses jambes de vingt ans, les Argoviens ont remporté une victoire méritée, même si en fin de partie, ils connurent quelques moments difficiles.

Jamais équipe n'avait adopté un dispositif défensif aussi renforcé. Au Hardturm, le FC Lucerne alignait neuf défenseurs. Seul Tuce n'était pas transformé en garde chiourme. Le mur érigé par Timo Konietzka volait en éclats en seconde période. Elber trouvait l'ouverture à la 53e avant d'offrir la balle du 2-0 à Vega, deux minutes plus tard. Enfin, à la 83e, ce diable d'Elber transformait un penalty.

Avec un Grassi amoindri par les séquelles de sa blessure à l'épaule, Servette ne disposait pas au Cornaredo de tout son potentiel offensif. Néanmoins, les «grenat» parvenaient à ouvrir la marque en première période par Sinval (23e) avant de subir un siège en règle au cours des quarante-cinq dernières minutes. L'égalisation était l'œuvre du jeune Marocain Guerchadi qui avait remplacé Subiat blessé, à la 16e minute. Au coup de sifflet final, Egli, le réserviste de luxe, se précipitait sur le terrain afin de féliciter le héros de la partie, son gardien Pascolo.

Lausanne ne sera pas européen la saison prochaine. Après la sévère défaite essuyée à Sion (0-5), les Lausannois ont une nouvelle fois connu l'échec à La Pontaise. Contre Young Boys, le scénario fut sans surprise: dominés territorialement, les Bernois ont porté des contres meurtriers. Le brio du gardien Kobel contribua aussi au premier succès de l'année (2-1) des hommes de Martin Trümpler. (si)

Buteurs

1. Elber (Grasshopper + 2) et Subiat (Lugano), 16. 3. Rey (Sion). 14. 4. Anderson (Servette/Marseille), Kunz (Young Boys + 1), Sogbie (Lausanne), Neuville (Servette) 11. 8. Grassi (Servette). 9. Güntensperger (Lucerne), Renato (Servette), Romano (Aarau), 9. 12. Andrioli (Lugano), Assis (Sion), Kucharski (Aarau + 1), Hartmann (Yopung Boys), Willems (Grasshopper), 8. 17. Bickel (Grasshopper), La Placa (Lausanne + 1), Sinval (Servette + 1), Tuce (Lucerne), 7. (si)

SUR LES STADES

● **LAUSANNE - YOUNG BOYS 1-2 (0-1)**

Pontaise: 3500 spectateurs.
Arbitre: M. Bianchi (Chiasso).
Buts: 41e Kunz 0-1. 62e La Placa 1-1. 87e Moser 1-2.
Lausanne: Affolter; Londono (46e La Placa), Poulard, Viret (13e Gasser), Hänzi; Sylvestre, R. Comisetti, Calderon, Badea; Sogbie, A. Comisetti.
Young Boys: Kobel; Weber; Reich, Streun, Lengen; Moser, Bregy, Sutter, Ippoliti (72e Küffer); Kunz, Gerber (74e Porfido).
Notes: avertissements à Sutter (23e) et Poulard (42e).

● **LUGANO - SERVETTE 1-1 (0-1)**

Cornaredo: 3000 spectateurs.
Arbitre: M. Röthlisberger (Suhr).
Buts: 23e Sinval 0-1. 50e Guerchadi 1-1.
Lugano: Bizzozero; Morf, Englund, Galvao, Fernandez; Carrasco (82e Andreoli), Colombo, Andrioli, Käslin; Subiat (16e Guerchadi), Pelosi.
Servette: Pascolo; Djurovski; Aeby, Schepull; Sauthier (86e Barea), Mild, Renato, Margarini; Sinval, Grassi, Neuville (90e Barberis).
Notes: avertissements à Renato (31e), Colombo (65e) et Margarini (69e).

● **AARAU - SION 2-1 (1-0)**

Brügglifeld: 5400 spectateurs.
Arbitre: M. Friedrich (Seedorf).
Buts: 33e Kucharski 1-0. 50e Fournier 1-1. 66e Pavlicevic 2-1.
Aarau: Hilfiker; T. Wyss; Bader, Pavlicevic, Kilian; Weiler (81e D. Wyss), Hermann, Heldmann, Renggli; Kucharski, Ratinho (73e Romano).
Sion: Lehmann; Hottiger, Herr, Geiger, Quentin; Luis Carlos (67e Orlando), Giannini, Lonfat, Fournier; Rey, Assis (71e Bonvin).
Notes: avertissements à Luis Carlos (51e), Giannini (53e) et Kucharski (88e).

● **GRASSHOPPER - LUCERNE 3-0 (0-0)**

Hardturm: 4300 spectateurs.
Arbitre: M. Schluchter (Schönenbuch).
Buts: 54e Elber 1-0. 55e Vega 2-0. 83e Elber (penalty) 3-0.
Grasshopper: Brunner; Nemtsoudis, Gren, Vega, Thüler; Yakin (70e Magnin), Koller, Bickel, Wiederkehr (80e Ahinful); Elber, Willems.
Lucerne: Karpf; Rueda; Camenzind, Wolf, Schällibaum, Minelli (75e Gerstenmajer); Gmür, Nadig, Baumann, Bühlmann; Tuce (69e Güntensperger).

1. Sion	10	4	4	2	18-11	28 (16)
3. Grasshopper	10	4	3	3	21-15	27 (16)
3. Servette	10	5	4	1	21-13	27 (13)
4. Aarau	10	5	3	2	15-10	24 (11)
5. Lugano	10	3	5	2	15-11	22 (11)
6. Lausanne	10	4	1	5	13-17	21 (12)
7. Young Boys	10	1	4	5	8-19	19 (13)
8. Lucerne	10	1	2	7	11-26	15 (11)

Entre parenthèses, points de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 29 avril. 20 h: Grasshopper - Sion (TV). **Samedi 30 avril. 20 h:** Lucerne - Aarau. Lugano - Young Boys. Servette - Lausanne.

Football - Avec les sans-grade

Etoile: six buts!

On ne passe pas!

Les joueurs des Brenets (maillot rayé) ont inscrit trois buts... mais ils en ont encaissé six. (Impar-Galley)

3e ligue, groupe 1

NE Xamax II - Le Locle II . . 0-0
Etoile - Les Brenets 6-3
Fleurier - Sonvilier 1-1
Pts-de-Martel - Trinacria . . . 2-0
Ticino - Deportivo 2-1

CLASSEMENT

1. Pts-de-Martel	15	11	4	0	46- 20	26
2. Le Locle II	15	10	3	2	52- 23	23
3. NE Xamax II	15	8	3	4	40- 34	19
4. Ticino	15	8	2	5	35- 42	18
5. Etoile	14	7	2	5	40- 34	16
6. La Sagne	13	6	2	5	29- 22	14
7. Trinacria	14	5	4	5	28- 24	14
8. Deportivo	14	6	0	8	34- 31	12
9. Bôle II	14	5	2	7	37- 38	12
10. Fleurier	15	4	3	8	27- 37	11
11. Sonvilier	16	3	3	10	32- 56	9
12. Les Brenets	14	0	0	14	11- 50	0

Groupe 2

Comète - Coffrane 1-1
Béroche - Gen/Coffrane 1-3
F'melon - Hauterive II 5-1
Serrières II - Cornaux 4-0
Colombier II - Boudry II . . . 1-1
Corcelles - Lignières 3-0

CLASSEMENT

1. Corcelles	16	8	4	4	37- 23	20
2. Serrières II	15	8	3	4	39- 23	19
3. Lignières	15	8	3	4	36- 22	19
4. Comète	16	8	2	6	29- 31	18
5. F'melon	14	8	1	5	29- 19	17
6. Colombier II	15	5	6	4	28- 26	16
7. Coffrane	15	7	2	6	36- 37	16
8. Gen/Coffrane	14	4	4	6	22- 26	12
9. Boudry II	15	3	6	6	25- 36	12
10. Béroche	16	5	2	9	25- 34	12
11. Cornaux	15	5	1	9	31- 45	11
12. Hauterive II	16	3	4	9	24- 39	10

4e ligue, groupe 1

Cortaillod II - Béroche II . . . 1-1
Espagnol NE I - Auvernier I . 1-4

CLASSEMENT

1. C. Portugais	12	9	2	1	37- 9	20
2. Auvernier I	13	7	5	1	28- 15	19
3. Cortaillod II	13	5	4	4	24- 18	14
4. Espagn. NE I	12	6	1	5	26- 20	13
5. Béroche II	12	5	2	5	27- 34	12
6. Helvétia I	11	3	3	5	30- 26	9
7. Bevaix I	11	3	3	5	27- 29	9
8. Audax Fr. II	10	3	2	5	21- 30	8
9. Comète II	12	4	0	8	19- 38	8
10. Corcelles II	12	3	0	9	8- 28	6

Groupe 4

Pts-de-Martel - Chaux-de-Fds 3-1
Le Parc Ia - St-Imier II 2-6
Superga II - Les Bois II 3-1
Mont-Soleil Ib - La Sagne IIa 0-5
F'melon II - Floria I 2-2

CLASSEMENT

1. Superga II	12	10	2	0	48- 13	22
2. Floria I	11	7	3	1	37- 15	17
3. La Sagne IIa	11	7	1	3	37- 20	15
4. Chaux-de-Fds	11	5	3	3	27- 25	13
5. St-Imier II	11	4	4	3	26- 23	12
6. Le Parc Ia	11	3	2	6	23- 29	8
7. F'melon II	11	3	2	6	16- 27	8
8. Mt-Soleil Ib	11	1	5	5	12- 30	7
9. Pts-de-Martel	12	2	2	8	24- 41	6
10. Les Bois II	11	1	2	8	12- 39	4

5e ligue, groupe 1

Boudry III - Bevaix II 3-5
Béroche IIIa - Helvétia II . . . 1-3
Auvernier II - Môtiers Ib . . . 1-1
NE Xamax III - Colombier III 2-3

CLASSEMENT

1. Colombier III	10	9	0	1	48- 16	18
2. Môtiers Ib	10	7	1	2	30- 20	15
3. Bevaix II	11	6	0	5	49- 43	12
4. Auvernier II	9	5	1	3	24- 18	11
5. Boudry III	11	4	2	5	27- 24	10
6. Béroche IIIa	11	4	2	5	32- 32	10
7. Espagn. NE II	10	2	3	5	24- 28	7
8. Helvétia II	10	3	0	7	16- 41	6
9. NE Xam. III	10	1	1	8	27- 55	3
10. R. Espagnol	0	0	0	0	0- 0	0

BRÈVES

Protêt de Nuremberg – *Le FC Nuremberg, le club d'Alain Sutter, va déposer une réclamation auprès de la Fédération allemande (DFB) après sa défaite samedi sur le terrain du Bayern Munich (1-2). Menacé de rélégation, Nuremberg conteste la validation par l'arbitre du premier but munichois marqué à la 24e minute par Helmer, alors que les images télévisées montrent nettement que la balle n'a pas franchi la ligne de but. (si)*

Automobilisme

Avantage Thuner

La confrontation attendue entre les deux pilotes genevois Bernard Thuner et Jean-Denis Delétraz a tourné à l'avantage du premier nommé sur le circuit de Magny-Cours, où l'on courait pour le compte du championnat suisse de vitesse.

Marathon

Et de deux pour Schneider

Le Saint-Gallois Peter Schneider et la Vaudoise Anne-Lise Blaser (Savigny) ont conquis le titre de champion de Suisse du marathon à Worben. Peter Schneider a ainsi conquis son deuxième titre après celui de 1991.

Escrime

Pentucci troisième à Ipswich

La Genevoise Isabelle Pentucci a pris une remarquable troisième place dans le tournoi de coupe du monde à l'épée d'Ipswich. Elle ne s'est inclinée qu'en demi-finale devant la future gagnante, la Hongroise Gyöngyi Szalay, victorieuse 15-14 seulement.

JURA

2e ligue, groupe 2

Kirchberg - Berthoud 0-1
Herzogenb. - Courtételle 1-0
Bienne - Alle 1-0
Boncourt - Lamboing 0-2
Cornol - Langenthal 0-4
Bassecourt - Bure 3-0

CLASSEMENT

1. Bienne	16	14	1	1	42- 11	29
2. Herzogenb.	17	9	5	3	32- 13	23
3. Berthoud	17	9	5	3	35- 17	23
4. Langenthal	16	8	3	5	38- 25	19
5. Alle	16	7	4	5	30- 26	18
6. Cornol	15	7	3	5	27- 24	17
7. Bassecourt	17	7	2	8	36- 29	16
8. Courtételle	16	5	5	6	21- 28	15
9. Boncourt	16	4	5	7	18- 23	13
10. Lamboing	16	4	5	7	15- 27	13
11. Bure	16	2	1	13	14- 46	5
12. Kirchberg	16	0	3	13	15- 54	3

3e ligue, groupe 6

Longeau - Mâche 1-2
Lyss b - Corgémont 4-1
Rondinella - Ceneri 1-1
Boujean 34 - Buren 0-3
Aurore Bienne - Orpond 2-1
Nidau - Pieterlen 3-1

CLASSEMENT

1. Nidau	15	9	4	2	32- 18	22
2. Buren	15	9	4	2	26- 16	22
3. Ceneri	16	8	4	4	34- 26	20
4. Lyss b	16	7	6	3	24- 21	20
5. Longeau	16	7	4	5	30- 19	18
6. Aurore B.	15	5	6	4	30- 23	16
7. Mâche	16	5	6	5	23- 25	16
8. Corgémont	15	5	4	6	32- 33	14
9. Orpond	15	4	5	6	33- 25	13
10. Pieterlen	16	5	3	8	26- 35	13
11. Rondinella	15	1	5	9	11- 37	7
12. Boujean 34	16	2	1	13	12- 35	5

Groupe 7

Courroux - Mervelier 1-1
Courrendlin - Les Breuleux . . 0-0
Moutier - Reconvilier 1-0
Tramelan - Sonceboz 6-1
Vicques - Bévilard-M. 1-1
Court - Montfaucon 5-1

CLASSEMENT

1. Reconvilier	15	12	2	1	43- 15	26
2. Court	14	9	3	2	36- 15	21
3. Tramelan	14	8	3	3	34- 16	19
4. Moutier	14	7	2	5	36- 27	16
5. Les Breuleux	14	7	2	5	28- 23	16
6. Courroux	15	5	5	5	23- 23	15
7. Vicques	15	6	2	7	24- 23	14
8. Mervelier	15	3	7	5	14- 21	13
9. Bévilard-M.	14	4	4	6	15- 22	12
10. Sonceboz	14	4	2	8	16- 33	10
11. Montfaucon	14	3	2	9	25- 45	8
12. Courrendlin	16	0	4	12	14- 45	4

4e ligue, groupe 9

USBB - Diessbach 1-2
Aegerten - Iberico 0-0
Reconvilier - Madretsch b . . . 1-2
Aurore - Azzurri 1-1
Tramelan - Dotzigen 1-4

CLASSEMENT

1. Aegerten	13	7	4	2	28- 16	18
2. Iberico	13	5	6	2	17- 10	16
3. USBB	13	7	1	5	28- 18	15
4. Tavannes	10	3	5	2	14- 11	11
5. Dotzigen	12	4	3	5	23- 18	11
6. Tramelan	12	2	7	3	18- 23	11
7. Azzurri	13	3	5	5	15- 18	11
8. Madretsch b	10	4	2	4	14- 22	10
9. Reconvilier	12	3	4	5	19- 24	10
10. Diessbach	13	4	2	7	18- 30	10
11. Aurore	11	3	3	5	21- 25	9

Groupe 10

Rebeuvelier - Le Noirmont . . 2-2
USI Moutier - Les Breuleux . . 7-0
St-Ursanne - Saignelégier 1-2
Vicques - Bévilard-M. 1-2
Tavannes - Delémont b 1-4

CLASSEMENT

1. Rebeuvelier	12	9	2	1	33- 13	20
2. USI Moutier	12	8	2	2	41- 13	18
3. Saignelégier	12	8	2	2	40- 16	18
4. Tavannes	12	8	1	3	38- 14	17
5. Delémont b	12	7	0	5	30- 19	14
6. La Courtine	11	5	2	4	34- 24	12
7. Bévilard-M.	12	5	2	5	28- 31	12
8. Le Noirmont	11	4	3	4	23- 24	11
9. St-Ursanne	12	2	1	9	18- 37	5
10. Vicques	12	0	2	10	15- 51	2
11. Les Breuleux	12	0	1	11	8- 66	1

5e ligue, groupe 15

Haute-Sorne - Court 3-1
Perrefitte a - Delémont 1-0
Montfaucon - Saignelégier . . . 1-2
La Courtine - Courrrendlin . 13-1

CLASSEMENT

1. Perrefitte a	10	9	0	1	43- 8	18
2. Delémont	11	9	0	2	56- 18	18
3. La Courtine	11	7	2	2	50- 23	16
4. Le Noirmont	9	4	2	3	19- 20	10
5. Courrrendlin	11	5	0	6	34- 47	10
6. Montfaucon	11	3	3	5	18- 22	9
7. Court	11	4	1	6	28- 38	9
8. Saignelégier	10	3	1	6	25- 56	7
9. Haute-Sorne	10	1	2	7	16- 39	4
10. Boécourt	10	1	1	8	21- 39	3

Groupe 2

Cornaux II - Mont-Soleil Ia . 0-0
Lignière II - Valangin 0-2
Le Landeron II - St-Blaise II 2-1
Cressier I - Real Espagnol I . 4-2
Dombresson I - Marin II . . . 3-2

CLASSEMENT

1. Cressier I	12	8	2	2	43- 24	18
2. Dombresson I	11	8	0	3	43- 22	16
3. Mt-Soleil Ia	11	6	3	2	23- 14	15
4. Marin II	12	7	1	4	33- 22	15
5. Landeron II	12	7	0	5	26- 20	14
6. Valangin	12	6	0	6	43- 39	12
7. Cornaux II	11	4	3	4	22- 28	11
8. Lignière II	11	4	1	6	20- 24	9
9. St-Blaise II	12	1	3	8	18- 40	5
10. R. Espagnol I	12	0	1	11	11- 49	1

Groupe 3

Travers I - Noiraigue II 1-0
AS Vallée I - Azzuri I 2-2
Couvet I - Blue Stars I 2-1
C. Espagnol I - La Sagne IIb 6-2

CLASSEMENT

1. Travers I	12	9	0	3	45- 14	18
2. AS Vallée I	12	8	1	3	44- 25	17
3. Le Parc Ib	10	7	2	1	37- 9	16
4. Azzuri I	12	5	5	2	24- 18	15
5. C. Espagnol I	11	5	2	4	32- 28	12
6. Blue Stars I	11	4	3	4	30- 26	11
7. Couvet I	11	3	2	6	20- 33	8
8. Noiraigue II	12	3	2	7	22- 32	8
9. La Sagne IIb	12	4	0	8	20- 40	8
10. Buttes I	11	0	1	10	7- 56	1

Groupe 2

St-Sulpice I - Béroche IIIb . . 2-1
Môtiers Ia - Dombresson II . 2-2

CLASSEMENT

1. St-Sulpice I	11	9	1	1	55- 15	19
2. Béroche IIIb	11	8	2	1	39- 9	18
3. Fleurier II	10	6	1	3	33- 21	13
4. Couvet II	10	4	4	2	24- 19	12
5. Dombres. II	10	4	2	4	33- 22	10
6. As Vallée II	11	4	1	6	34- 32	9
7. Môtiers Ia	10	3	1	6	25- 39	7
8. Blue Stars II	9	2	0	7	23- 48	4
9. Noiraigue III	0	0	0	0	0- 0	0
10. Pts-de-Martel	10	0	0	10	10- 71	0

Groupe 3

Floria II - Trinacria II 2-1
Deportivo II - Azzuri II 7-1
Sonvilier II - Ticino II 3-1
Les Brenets II - Les Bois III . 2-1
C. Espagnol II - Etoile II . . . 1-0

CLASSEMENT

1. Floria II	10	8	1	1	29- 16	17
2. Deportivo II	11	7	3	1	48- 22	17
3. Azzuri II	11	6	1	4	31- 23	13
4. Trinacria II	10	5	2	3	26- 15	12
5. Etoile II	11	6	0	5	30- 26	12
6. Sonvilier II	11	5	1	5	34- 30	11
7. C. Espagn.II	11	4	0	7	26- 39	8
8. Les Brenets II	8	3	0	5	14- 33	6
9. Ticino II	10	2	1	7	16- 26	5
10. Les Bois III	11	1	1	9	14- 38	3

GRAND MARCHÉ DE L'OCCASION
du 22 au 30 avril 1994

GAGNEZ!
★ 300 litres d'essence
★ 12 mois de services gratuits
★ 12 mois de garantie totale
Vous serons offerts à l'achat d'une occasion Maurice Bonny

VECTRAS D'OCCASION ET DE DÉMONSTRATION À DES PRIX SACRIFIÉS

OPEL CREDIT

CONFIANCE ET QUALITÉ

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel
Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 28 40 45
24-29, rue du Collège

132-12008

trimlines®
La Chaux-de-Fonds
Serre 11 bis
Espace Dany Flore
039/28 04 30
Neuchâtel
faubourg
de l'Hôpital 78
038/21 44 22

«AVEC TRIMLINES, J'AI PERDU 11 KILOS»

Mlle Salvatore du Locle avant son programme

Toutes les photos sont véridiques et vérifiables.

Mlle Salvatore, 12 semaines après son début de programme chez Trimlines

Je n'ai jamais eu l'impression de faire un régime. J'ai appris à me nourrir de façon équilibrée. Je n'ai pas eu de peine à faire ce programme malgré que je ne puis prendre tous mes repas à la maison. J'ai perdu les kilos là où il fallait sans amoindrir les muscles. Je me sens aujourd'hui en pleine forme.

INFORMATION GRATUITE SUR RENDEZ-VOUS

132-12867

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Football - Deuxième ligue: Saint-Imier et Hauterive se partagent l'enjeu

Le point de l'espoir

● SAINT-IMIER - HAUTERIVE 1-1 (0-1)

Ça n'a pas volé haut hier après-midi au stade des Fin-des-Fourches. Saint-Imier et Hauterive, qui disputaient un match de la peur, étaient trop crispés et, au bout du compte, ils se sont logiquement partagé l'enjeu. Pour les Imériens, ce point est celui de l'espoir.

Saint-Imier
Julian CERVIÑO

«Il fallait s'y attendre, commentait Martial Eymann, l'entraîneur altripien. Les deux équipes avaient l'interdiction de perdre et personne ne voulait prendre de risques. En plus, la chaleur a surpris les joueurs et la rencontre s'est disputée sur un faux rythme.» Pertinente, l'analyse du boss d'Hauterive résumait bien la physionomie de cette rencontre.

HAUTERIVE A EU CHAUD

Il n'y eut, en effet, pas beaucoup d'actions d'éclat à relever. Nerveux et timorés, les acteurs tardèrent à se libérer et à prendre quelques initiatives. Le premier à se montrer dangereux fut l'Altaripien Mérat (28e) qui transperça la défense adverse et qui vit son essai repoussé par le libéro local, Rufenacht. Auparavant (23e), l'Imérien Waisenker s'était retrouvé en bonne position, mais exploita mal cette possibilité. Ce fut à peu près tout en première mi-temps.

Dès la reprise, les choses s'animèrent grâce à l'ouverture du score. En l'occasion (47e), Mérat se montra très prompt pour subtiliser le cuir à la défense imérienne avant de s'en aller seul affronter Schmidlin. Saint-Imier n'avait dès lors plus le choix: il se devait d'attaquer.

Les «jaune et noir» accentuèrent leur pression sur une défense qui donnait des signes inquiétants de fébrilité. L'égalisation tomba à la 69e minute lorsque l'entraîneur-joueur Humair reprit du chef un coup-franc remarquablement botté par Bigler en profitant au passage de la mauvaise sortie de Quesada. Dès lors, le match s'emballa quelque peu et les Imériens passèrent tout près du succès. Las pour eux, certains attaquants manquèrent de réalisme et de punch au moment de conclure. Seul Humair, toujours du chef, semblait avoir trouvé une nouvelle fois la faille dans les arrêts de jeu (91e), mais Quesada sauva les meubles en déviant le cuir sur la transversale. Hauterive avait eu chaud.

ÉCHÉANCES IMPORTANTES

Au vrai, personne ne méritait vraiment de s'imposer au terme de cette partie plutôt médiocre. «Le résultat est logique, acquiesçait Martial Eymann. Nous avons certes souffert sur la fin, mais nous n'avons pas été inférieurs.» En fait, techniquement, Hauterive est certainement supérieur à Saint-Imier, mais hier il n'a pas eu les moyens physiques pour faire la différence.

«Pour nous, c'est le point de l'espoir, relevait Cédric Humair. Nous restons tout de même dans le coup. Maintenant, il s'agira de bien négocier nos confrontations directes face aux équipes qui se situent en dessus de nous au classement.» Une mission qui s'annonce délicate pour une équipe dont les moyens offensifs sont restreints et qui ne compte que sur deux hommes (Bigler et Humair) pour faire la différence. J.C.

Godel - Soffia
Engagé, le match entre Imériens et Altaripiens s'est terminé sur un nul équitable. (Impar-Galley)

Fin-des-Fourches: 150 spectateurs.
Arbitre: M. Fiorello (Aigle).
Buts: 47e Mérat 0-1. 69e Humair 1-1.
Saint-Imier: Schmidlin; Rufenacht; Godel (31e Juillerat), Doutaz, Oswald; Kampf (72e Vils), Roulin, Humair; Bigler, Graf, Waisenker.
Hauterive: Quesada; Sydler; Wüthrich, Christe, Suffia; Robert, Saurget, Pattiselanno (68e Lecoultre); Mérat, Trani, Grob (65e Lambert).

Notes: temps ensoleillé, pelouse grasse et bosselée. Hauterive sans Chételat et Kost (blessés). Avertissements à Robert (44e, jeu dur), Wüthrich (69e, jeu dur) et à Sydler (86e, antisportivité). Coups de coin: 7-4 (4-3).

CLASSEMENT

1. Audax Friûl	17	13	3	1	49-15	29
2. Marin	16	10	4	2	41-17	24
3. Noiraigue	16	9	3	4	38-18	21
4. Bôle	17	10	1	6	50-36	21
5. Boudry	17	7	2	8	25-28	16
6. St-Blaise	16	7	1	8	30-32	15
7. Hauterive	16	6	3	7	18-34	15
8. Cortaillod	17	6	3	8	26-36	15
9. Superga	16	5	2	9	29-36	12
10. Le Landeron	16	6	0	10	23-38	12
11. St-Imier	17	4	3	10	28-44	11
12. Les Bois	15	1	3	11	13-36	5

BRÈVES

Hockey sur glace

René Fasel se retire

René Fasel se retire. Le dirigeant fribourgeois, qui est âgé de 44 ans, remettra son mandat de président de la Ligue suisse (LSHG) lors de l'assemblée des délégués, qui aura lieu le 2 juillet à Verbier. Il explique sa décision par une certaine lassitude. Le dentiste fribourgeois avait été élu à ce poste en 1985, alors qu'il était âgé de 35 ans. En neuf ans, cet ancien arbitre aura fait souffler un vent nouveau sur les structures de la LSHG. Il laisse la fédération dans une situation financière saine. Membre de la Ligue internationale, René Fasel conservera ce mandat. Pour sa succession, c'est le Zougois Fredy Egli qui fait figure de favori. Agé de 53 ans, ce dernier préside depuis cinq ans Zoug.

«Moins de 18 ans»: la Suisse se maintient

A la faveur de sa large victoire 6-1 sur la Pologne dans la poule de relégation du championnat d'Europe des «moins de 18 ans», à Jyväskylä, la Suisse s'est maintenue dans le groupe A. Le gardien Della Bella (Ambri-Piotta) ainsi que la première ligne d'attaque avec Rothen (Ajoie), Jeannin (La Chaux-de-Fonds) et Rolf Badertscher (Langnau) ont été les principaux artisans de la victoire qui a sanctionné ce match capital.

Tennis

Arantxa Sanchez en démonstration

Arantxa Sanchez s'est montrée intouchable. L'Espagnole a enlevé avec un rare brio le tournoi WTA de Barcelone. Après n'avoir laissé qu'un jeu en demi-finale à l'Allemande Sabine Hack, Arantxa Sanchez a survolé la finale en balayant 6-0 6-2 la Croate Iva Majoli.

Lutte suisse

Riedo gagne à Morat

La première fête en plein air de la saison sur le plan fribourgeois, à Morat, s'est terminée par la victoire du Singinois André Riedo qui, dans la passe finale, a toutefois concédé le nul au Broyard Emmanuel Crausaz.

Lombardo blessé – *Massimo Lombardo, le milieu de terrain de Grasshopper, s'est blessé à un pied lors d'un entraînement samedi matin. Il sera indisponible pour au moins dix jours. (si)*

Les cinq autres matches

Superga: la mauvaise série continue

● SAINT-BLAISE - SUPERGA 2-1 (0-0)

Après leur sévère défaite face à Marin, les Italo-Chaux-de-Fonniers devaient absolument se reprendre sur les hauteurs de Saint-Blaise.

En première mi-temps, les joueurs du Haut furent maîtres du terrain et bénéficièrent des meilleures occasions de buts, la première échéant à la 22e minute, où un coup franc de Zaugg passa de peu à côté.

Du côté des locaux, la seule véritable occasion se situa à la 29e minute quand Berger, excellemment lancé par Torri, se heurta au gardien adverse sorti à sa rencontre.

Total changement de décor en deuxième période. Et à la 68e minute, sur un coup franc de Torri, Manini put placer un coup de tête qui trompa le gardien pour l'ouverture du score.

Dès cet instant, l'entraîneur-joueur des visiteurs se portait aux avant-postes pour tenter d'égaliser, mais ce fut Saint-Blaise, par l'intermédiaire de Jacot, qui put doubler la mise.

Lenardon sauva l'honneur pour ses couleurs dans les arrêts de jeu.

Les Fourches: 100 spectateurs.
Arbitre: M. Forster (Vessy).
Buts: 68e Manini 1-0. 89e Jacot 2-0. 91e Lenardon 2-1.
Saint-Blaise: Thévoz; Meyer; Manini, Huguenin, Moulin (78e Chiste); Torri, Jacot, Rusillon; Junod (58e Boza), F. Berger, Antelmi.
Superga: Langel; Zaugg; Durrian (46e Loriol), Pizzolon, Leuba (46e Fahrni); Sartorello, Jabar, Matthey; Castronoro, Lenardon, Lager. (pam)

● NOIRAIGUE - LES BOIS 4-0 (1-0)

Le score final reflète bien la différence entre les deux équipes. Mais rien ne fut facile pour les joueurs locaux.

Au terme de la première période, d'un niveau bien moyen, Noiraigue regagnait les vestiaires avec une longueur d'avance. Ce but de Limoni, qui surprit tout le monde d'un tir ras de terre des seize mètres, coupa les jambes des visiteurs.

La deuxième mi-temps fut en effet totalement à l'avantage des gars de Schenevey. Rodriguez, puis Gogic à deux reprises, donnèrent au score une allure plus logique au vu des forces en présence.

On relèvera enfin l'excellente partie du gardien jurassien Chaignat, qui évita à son équipe une totale déconfiture.

Centre sportif: 150 spectateurs.
Arbitre: M. Vuilleumier (Bex).
Buts: 44e Limoni 1-0. 52e Rodriguez 2-0. 59e Gogic 3-0. 74e Gogic 4-0.
Noiraigue: Vuillomenet; Girard; Hamel, Guye, Rupil; Rodriguez, Guyot, Gogic (82e Sonalili), Carême (59e Aliu); Panchaud, Limoni.
St-Blaise: Chaignat; Voirol; Brunello, Dubler, Ballaman; Epitaux, Pelletier, Cattin (46e Brossard), Boillat; Waefler, Pittet.
Notes: Noiraigue sans Rizvanovic, Pinto ni Noël (suspendus). Les Bois sans Oppliger, Donzé, Hohermuth ni Jeanbourquin (blessés). Les Bois jouent à dix dès la 75e (sortie sur blessure de Brunello). (jmd)

● BÔLE - MARIN 3-5 (1-4)

Début de match catastrophique pour les protégés de l'entraîneur Gerber qui, après vingt minutes de jeu, possédaient déjà un passif de trois buts. Inutile de dire que les carottes étaient cuites pour des Bôlois amorphes et sans imagination.

Les largesses défensives coûtèrent très cher aux «vert et blanc», et leur sursaut d'orgueil, qui leur permit de revenir à 3-4, ne fut qu'une bien timide réaction.

Les carences réapparurent au grand jour à chaque incursion des Marinois dans l'arrière-garde bôloise, tant et si bien que la cinquième réussite des «jaune et noir», acquise sur le tard, ne fut que logique.

Cela dit, il est inquiétant de prendre autant de buts en une seule rencontre, de surcroît à domicile. Les Bôlois devront corriger au plus vite ce défaut s'ils ne désirent pas finir le championnat en roue libre.

Champ-Rond: 250 spectateurs.
Arbitre: M. Marguet (Lausanne).
Buts: 7e Constantin 0-1. 12e Delaloye 0-2. 17e Glassey 0-3. 32e Müller 1-3. 39e Cornu 1-4. 48e Müller 2-4. 51e M'Poy 3-4. 83e Delaoye 3-5.
Bôle: Bachmann; C. Racine I, Bonjour, Fundoni (19e C. Penaloza), Mazzochi; L. Penaloza (46e Reo), Anker, C. Racine II, Zurmühle; Müller, M'Poy.
Marin: Petermann; Richard; Delaloye, Goetz, Cornu; Suriano (46e Pereira), Glassey, Gerber, Tortella (75e Patornilho); Constantin, Lehnherr. (mag)

● CORTAILLOD - BOUDRY 0-0

Le score est trompeur, car tant Cortaillod que Boudry cherchèrent à faire vibrer les filets. Mais la réussite n'était pas au rendez-vous. Par contre, le partage des points est logique et récompense justement les deux formations.

Santschi, pourtant bien placé par deux fois, ratait la cible. Cortaillod, plus timide, aurait pu inquiéter davantage Adams si Aubée et Kunzi n'avaient pas manqué le contrôle du ballon juste avant de conclure.

Après le thé, les occasions des locaux furent plus nettes. A la 61e, Kunzi croisait bien son tir, mais c'est le poteau droit qui sauvait Adams. Cinq minutes plus tard, une tête lobée de Francisco Costa finissait sa course juste au-dessus de la transversale du but visiteur.

Boudry, pour sa part, se créait également deux belles occasions. Matthey récupérait un renvoi de Hotz, mais tirait largement par-dessus. Et à trois minutes de la fin, Hotz, après une belle détente, sauvait face à Penaloza.

Terrain des Câbles: 250 spectateurs.
Arbitre: M. Calasche (Au).
Cortaillod: Hotz; Rhorbasser (89e Tisciani); Guillod, Auffer, Leggiadro; Moeschler (77e Da Silva), Rizzon, Aubée, Thévenaz; Kunzi, F. Costa.
Boudry: Adams; T. Salvi; Zanier (46e Jaquenod), Moulin, Mivelle; Bastos, Baeschler, D. Salvi; Santschi, Penaloza, Matthey (80e Piller). (fcc)

● LE LANDERON - AUDAX-FRIÛL 1-6 (0-3)

Match à sens unique où l'on vit une équipe d'Audax-Friûl bien trop forte pour celle du Landeron pas trop dans son assiette.

Et pourtant, après trois minutes, Bonjour ajustait le poteau. Cela aurait pu donner confiance aux Landeronnais, mais Audax-Friûl ne l'entendait pas ainsi.

Profitant de certaines largesses, les visiteurs inscrivirent trois goals en un quart d'heure. Dès lors, les Italos-Neuchâtelois firent quasiment cavalier seul, marquant encore trois goals en deuxième mi-temps.

Le Landeron sauva l'honneur par Netuschill, un jeune qui monte.

Ancien-Stand: 100 spectateurs.
Arbitre: M. Rossier (Corminboeuf).
Buts: 13e Losey 0-1. 19e Losey 0-2. 25e Masserey 0-3. 65e Vogel 0-4. 73e Rubagotti 0-5. 74e Bongiovanni 0-6. 81e Netuschill 1-6.
Le Landeron: Linder; Rossi (29e Netuschill); Bonjour, Daniele, Wenger; Ansermet, Salvi, Ciprietti; Bieri, Amadio, Chédel.
Audax-Friûl: Sartorello; Rubagotti; Weissbrodt, Egli, Franzoso; Christinet (58e Vogel), Zingarelli, Torri; Ciccarone, Masserey, Losey (68e Bongiovanni). (hj)

Haltérophilie - Championnats romands: il n'y a pas eu de révolution de palais samedi aux Forges

Hiérarchie respectée

Il fallait s'y attendre. Les championnats romands qui se sont disputés samedi aux Forges n'ont débouché sur aucune surprise. Dans leur catégorie respective, Dimitri Lab, Gabriel Prongué et Daniel Tschan n'ont laissé que des miettes à leurs adversaires. En somme, la hiérarchie a été respectée.

Par **Gérard STEGMÜLLER**

«Quand je pense que nous avons connu des championnats romands avec plus de quatre-vingts concurrents...»

Sélectionneur national, Gérard Baudin regrettait le manque de participation de ces joutes organisées à la perfection par le Club Haltérophilie La Chaux-de-Fonds (CHC). «Mais j'ai vu que l'on peut toujours compter sur les Tschan, Prongué et Lab. C'est de bon augure avant le match des Petites Nations qui aura lieu le 7 mai à Sarrebrück.»

DANIEL TSCHAN SE RÉGALE

Tirant en individuel pour les couleurs de Moutier, Dimitri Lab a soulevé 282,5 kg au biathlon, ce qui lui a permis d'enlever la catégorie open grâce à un total de 183,900 points Muttoni.

«Je suis bien sûr très content, relatait le Prévôtois. Je voulais faire 130 kg à l'arraché, soit 2,5 kg de plus que l'objectif que je me suis fixé pour le match des Petites Nations.»

Content, Gabriel Prongué (290 kg au biathlon) l'était également. «Depuis trois semaines, avec le sélectionneur national, je me suis entraîné dur, concédait l'Ajoulot. Aujourd'hui, c'était un test. J'étais un peu fatigué et j'ai manqué de vitesse. Mais ne faisons pas la fine bouche.»

A qui le tour d'être content? A Daniel Tschan pardi! Le Tramelot (300 kg au biathlon), qui a quelque peu perdu du poids, a une nouvelle fois fait preuve d'une aisance incroyable, qui a laissé sur place tous ses poursuivants. «Cela faisait un moment que je ne tirais plus chez les 91 kg, confessait Daniel Tschan. Maintenant que j'ai battu les trois records nationaux, je peux reprendre du poids et tirer à nouveau chez les 99 kg». Insolent, en plus...

Cédric Jourdain, chez les 64 kg, a permis à l'Haltéro-Club Tramelan de quitter les Forges avec une médaille d'or. Le président tramelot, Michel Tschan, a qualifié la performance de sa troupe de moyenne. «Il n'y a pas de quoi être déçu, ni enthousiaste, constatait-il. On a récolté un titre, Perick Romang a battu son record personnel, mais on a eu fait mieux.»

Evidemment. G.S.

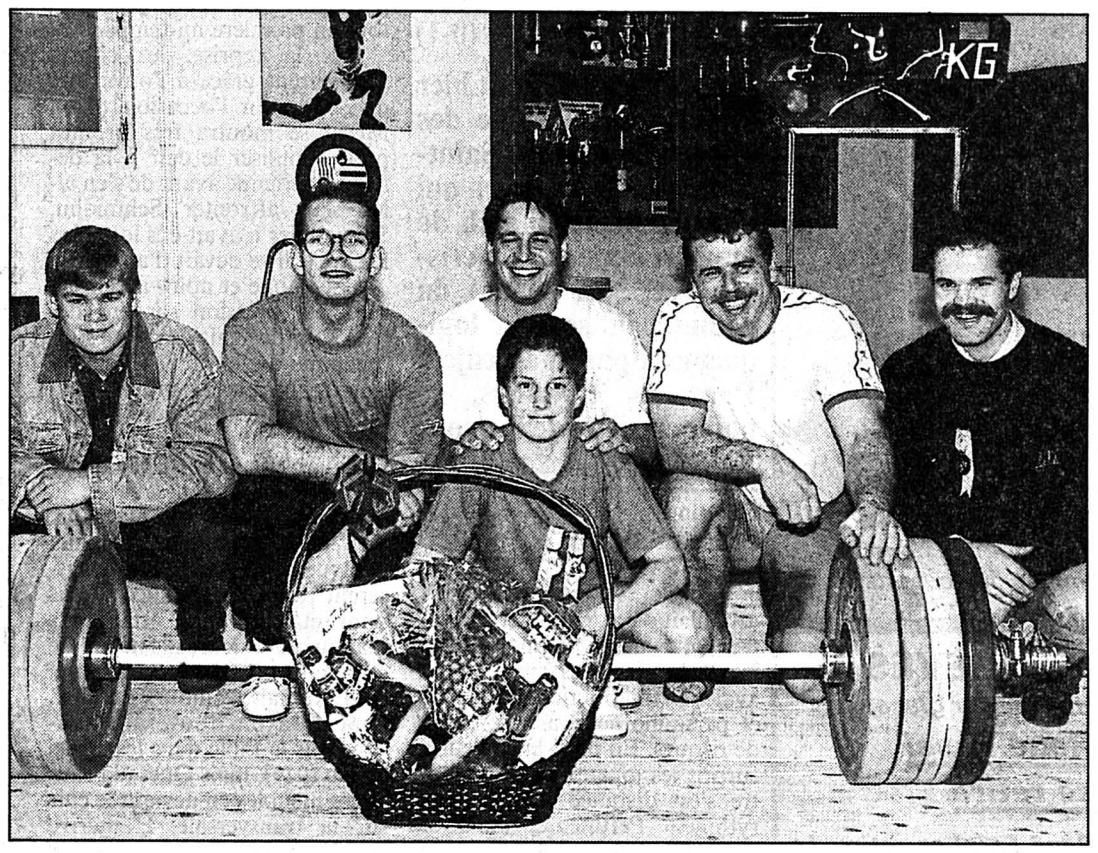

Photo de famille

Les champions (de gauche à droite) accompagné du Chaux-de-Fonnier Julien Schläppi (11 ans): Janos Memeskazy, Gabriel Prongué, Dimitri Lab, Daniel Tschan et Daniel Rod (manque Cédric Jourdain). (Impar-Galley)

Classements

Ecoliers: 1. Memeskazy, Fribourg, 157,5 kg au biathlon (67,5 kg à l'arraché + 90 kg à l'épaulé-jeté.). 2. J. Schläppi, La Chaux-de-Fonds, 42,5 (20 + 22,5).
64 kg: 1. Jourdain, Tramelan, 157,5 (70 + 87,5). 2. Frickart, Tramelan, 155 (65 + 90).
70 kg: 1. Rod, Lausanne, 192,5 (90 + 102,5). 2. Morand, Châtelaine, 175 (75 + 100). 3. Romang, Tramelan, 147,5 (67,5 + 80).
76 kg: 1. Lab, Moutier, 282,5 (130 + 152,5). 2. C. Jacot, La Chaux-de-Fonds, 192,5 (87,5 + 105). 3. Huguenin, Tramelan, 177,5 (77,5 + 100).
83 kg. 1. Prongué, La Chaux-de-Fonds, 290 (127,5 + 162,5). 2. E. Jacot, La Chaux-de-Fonds, 187,5 (82,5 + 105). 3. Torreggiani, Tramelan, 175 (77,5 + 97,5). 4. Barth, Moutier, 82,5 (82,5 + essai). 5. Buhler, Tramelan, 75 (75 + essai).
91 kg: 1. D. Tschan, La Chaux-de-Fonds, 300 (137,5 + 162,5). 2. Mercuri, La Chaux-de-Fonds, 240 (107,5 + 132,5). 3. Chanton, Moutier, 227,5 (97,5 + 130). 4. Nydegger, Tramelan, 220 (95 + 125). 5. M. Tschan, Tramelan, 205,6 (92,5 + 112,5). 6. R. Jacot, La Chaux-de-Fonds, 152,5 (67,5 + 85).
Par équipes: 1. La Chaux-de-Fonds 56 pts. 2. Tramelan 50. 3. Moutier 20. 4. Lausanne 12. 5. Châtelaine 9.
Open: 1. Lab 183,900 points Muttoni. 2. Prongué 180,090. 3. D. Tschan, 178,500.

Tennis - Open de Monte-Carlo: Medvedev en démonstration face à Bruguera

Comme un ouragan

L'air de la Principauté a bien réussi à l'Ukrainien Andreï Medvedev, qui a totalement débordé l'Espagnol Sergi Bruguera, pourtant tenant du titre, dans la finale de l'Open de Monte-Carlo. Il a eu l'effet d'un véritable ouragan sur le central du Monte-Carlo Country Club, balayant son adversaire en trois sets, 7-5 6-1 6-3.

«Andreï a joué à la perfection. Il n'y avait pas grand-chose à faire devant ses attaques incisives» constatait le Catalan, pourtant considéré comme le meilleur spécialiste sur terre battue.

Il est vrai que Medvedev allait donner le ton à cette finale en prenant le service de l'Espagnol dès le deuxième jeu. Dominé en puissance, amené à ratisser le fond du court de droite à gauche avant de céder sur des coups amortis imprévisibles, le vainqueur de Roland-Garros ne parvenait qu'en de rares exceptions à fixer son jeu.

«La lenteur du terrain m'a également pénalisé, ajoutait Bruguera. Les balles ne rebondissaient pas assez et je ne suis jamais arrivé à accélérer mon jeu.»

Décidé à en finir le plus vite possible, après avoir remporté la première manche (7-5), l'Ukrainien enchaînait les points gagnants à cent à l'heure pour s'adjuger le deuxième set 6-1.

«J'ai eu une poussée de fièvre le matin et je n'aurais sans doute pas supporté un match de longue durée, expliquait Medvedev. La réussite a été au rendez-vous et j'ai un mental excellent depuis ma victoire sur Jim Courier vendredi.»

PAS D'ENTRAÎNEUR

Comme asphyxié, Bruguera était incapable d'inverser le cours de la rencontre dans le dernier set qu'il perdait 6-3, offrant ainsi un septième succès en tournoi à son adversaire. «C'est assez incroyable. Pour être franc, je n'imaginais pas l'emporter face à un adversaire aussi coriace. Jusqu'à la balle de match, je n'y croyais pas» insistait le jeune Ukrainien, qui a la particularité d'entamer cette saison sans entraîneur.

«Cela m'oblige à penser plus encore à mon jeu, mais j'aurai de nouveau l'appui de quelqu'un au moment de Roland-Garros» précisait-il, sans cacher que les Internationaux de France constitueront l'un des principaux objectifs de sa saison.

RÉSULTATS

Simple messieurs. Demi-finales: Medvedev (Ukr-6) bat Kafelnikov (Rus) 7-6 (8-6) 6-3. Bruguera (Esp-5) bat Edberg (Su-2) 6-2 7-6 (7-3).
Finale: Medvedev bat Bruguera 7-5 6-1 6-3. (si)

FOOTBALL TOUS AZIMUTS

FRANCE

Quarts de finale de la Coupe: Paris Saint-Germain - Lens 1-2. Nantes - Vallenciennes 3-1. Racing 92 - Auxerre 1-2. Marseille - Montpellier reporté.
Deuxième division (37e journée): Saint-Brieux - Bastia 2-0. Charleville - Nîmes 0-1. Beauvais - Mulhouse 0-0. Laval-Valence 4-3. Nancy - Niort 4-3. Istres - Le Mans 3-4. Gueugnon - Rennes 1-1. Dunkerque - Sedan 0-0. Red Star - Rouen 5-1.
Classement: 1. Rennes 37-48. 2. Nice 36-46. 3. Bastia 37-45. 4. Nîmes 37-42. 5. Saint-Brieux 37-42.

BELGIQUE

Première division (31e journée): Seraing - Beveren 3-0. Waregem - Ekeren 0-2. Cercle Bruges - Standard Liège 1-1. Ostende - Molenbeek 1-1. FC Liège - FC Bruges 0-0. La Gantoise - Lierse 0-0. Anderlecht - Lommel 1-0. Genk - Malines 2-0. Antwerp - Charleroi 2-1.
Classement (37 matches): Anderlecht 49. 2. FC Bruges 48. 3. Seraing 40. 4. Antwerp 39. 5. Charleroi 37.6. Standard et Ostende 35.

HOLLANDE

Première division (32e journée): Heerenveen - Willem Tilburg 1-2. Venlo - Roda Kerkrade 2-2. NAC Breda - Vitesse Arnhem 2-2. Waalwijk - Leeuwarden 3-0. Twente Enschede - FC Utrecht 1-0. Volendam - Sparta Rotterdam 2-1. Deventer - Ajax Amsterdam 0-3.
Classement: 1. Ajax Amsterdam 30-50. 2. Feyenoord Rotterdam 30-45. 3. PSV Eindhoven 30-40. 4. Roda Kerkrade 31-38. 5. Vitesse Arnhem 31-36.

GRÈCE

Première division (34e et dernière journée): AEK Athènes - OFI 2-1. Larissa - Olympiakos 2-2. Panathinaikos - Panahaiki 1-0. Aris - Athinaikos 2-0. PAOK - Doxa 1-0. Iraklis - Leviadiakos 5-1. Panionios - Kalamaria 2-1. Apollon - Naoussa 3-1. Edessaikos - Xanthi 2-0.
Classement final: 1. AEK Athènes 79 (champion pour la troisième fois consécutive). 2. Panathinaikos 72. 3. Olympiakos Pirée 68. 4. Aris Salonique 63. 5. PAOK Salonique 51. 6. Iraklis 49. 7. OFI 47.

AUTRICHE

Première division (28e journée): Wiener SC - St. Pölten 3-1. Sturm Graz - Austria Salzbourg 0-1. Vorwärts Styrie - Austria Vienne 1-1. FC Innsbruck - Mödling 4-0. Admira/Wacker Vienne -Rapid Vienne 0-0.
Classement: 1. Austria Vienne 28-40. 2. Austria Salzbourg 27-39. 3. FC Innsbruck 28-32. 4. Admira-/Wacker Vienne 28-32. 5. Mödling 28-28.

ÉCOSSE

Première division (40e journée): Aberdeen - Partick Thistle 2-0. Dundee FC - Celtic Glasgow 0-2. Hibernian - Motherwell 0-2. Kilmarnock - Raith 0-0. Glasgow Rangers - Dundee United 2-1. St. Johnstone - Hearts of Midlothian 0-0.
Classement: 1. Glasgow Rangers 39-56. 2. Motherwell 39-49. 3. Aberdeen 39-48. 4. Celtic Glasgow 40-46. 5. Hibernian 39-42. (si)

Hlasek et Rosset: pas facile *– Admis sur le fil dans le tableau final, Jakob Hlasek (ATP 69) va au-devant d'une tâche très difficile au premier tour du tournoi de Madrid, doté de 800.000 dollars. Le Zurichois sera opposé au Croate Goran Ivanisevic (ATP 5). Classé tête de série No 6 du tournoi de Munich, doté de 400.000 dollars et qui débute aujourd'hui, Marc Rosset affrontera pour sa part au premier tour le Tchèque Karel Novacek (ATP 36). (si)*

FOOTBALL - À L'ÉTRANGER

Italie

Cagliari - AC Milan	0-0
Inter Milan - AS Roma	2-2
Genoa - Atalanta	2-1
Lazio Roma - Lecce	3-0
Napoli - Parma	2-0
Piacenza - Juventus	0-0
Reggiana - Sampdoria	1-1
Torino - Foggia	1-4
Udinese - Cremonese	3-3

CLASSEMENT

1. AC Milan	33	19	12	2	36-14	50
2. Juventus	33	16	13	4	57-25	45
3. Sampdoria	33	18	8	7	61-35	44
4. Lazio Roma	33	16	10	7	51-37	42
5. Parma	33	17	6	10	50-35	40
6. Napoli	33	11	12	10	40-35	34
7. Torino	33	11	12	10	39-35	34
8. AS Roma	33	9	15	9	33-30	33
9. Foggia	33	10	13	10	46-45	33
10. Inter Milan	33	11	9	13	45-43	31
11. Cremonese	33	9	13	11	40-40	31
12. Genoa	33	8	15	10	31-39	31
13. Cagliari	33	9	12	12	38-48	30
14. Reggiana	33	9	11	13	28-37	29
15. Piacenza	33	8	13	12	32-43	29
16. Udinese	33	7	14	12	35-47	28
17. Atalanta	33	4	11	18	33-64	19
18. Lecce	33	3	5	25	28-71	11

Allemagne

Wattensch. - Kaiserslaut.	0-2
W. Brême - Cologne	3-1
Hambourg - Mönchengl.	1-3
Stuttgart - Fribourg	0-4
Leipzig - Schalke 04	2-2
Duisbourg - Karlsruhe	1-2
Bayern - Nuremberg	2-1
Dortmund - Francfort	2-0
Leverkusen - Dyn. Dresde	1-1

CLASSEMENT

1. Bayern	32	16	9	7	62-37	41
2. Kaiserslaut.	32	16	7	9	59-35	39
3. Karlsruhe	32	14	9	9	44-37	37
4. Dortmund	32	14	9	9	45-42	37
5. Leverkusen	32	13	10	9	56-44	36
6. Francfort	32	14	7	11	53-38	35
7. W. Brême	32	12	10	10	47-41	34
8. Stuttgart	32	12	10	10	47-42	34
9. Cologne	32	14	6	12	46-44	34
10. Duisbourg	32	13	8	11	38-49	34
11. Mönchengl.	32	13	7	12	59-54	33
12. Hambourg	32	13	7	12	46-48	33
13. Schalke 04	32	10	9	13	37-45	29
14. Dyn. Dresde	32	9	14	9	32-41	28
15. Nuremberg	32	9	8	15	37-47	26
16. Fribourg	32	8	8	16	51-57	24
17. Wattensch.	32	5	11	16	42-65	21
18. Leipzig	32	3	11	18	30-65	17

Angleterre

Aston Villa - Arsenal	1-2
Chelsea - Leeds	1-1
Everton - Coventry	0-0
Manches. U. - Manches. C.	2-0
Newcastle - Oldham	3-2
Norwich - Sheffield U.	0-1
Sheffield W. - Ipswich	5-0
Swindon - Wimbledon	2-4
Tottenham - Southamp.	3-0
West Ham - Liverpool	1-2
Blackburn - Queens Park	1-1

CLASSEMENT

1. Manches. U.	38	24	10	4	74-37	82
2. Blackburn	39	24	8	7	60-33	80
3. Newcastle	39	21	8	10	75-38	71
4. Arsenal	39	18	16	5	52-23	70
5. Leeds	38	16	15	7	55-35	63
6. Sheffield W.	39	16	13	10	73-51	61
7. Liverpool	40	17	9	14	58-52	60
8. Wimbledon	39	16	11	12	49-49	59
9. Queens Park	38	15	10	13	58-56	55
10. Aston Villa	39	14	12	13	42-40	54
11. Norwich	40	11	16	13	63-60	49
12. Coventry	39	12	13	14	39-43	49
13. West Ham	38	12	11	15	41-53	47
14. Chelsea	38	11	11	16	41-47	44
15. Manches. C.	40	9	16	15	35-46	43
16. Tottenham	39	10	12	17	50-55	42
17. Ipswich	40	9	15	16	34-56	42
18. Everton	40	11	8	21	39-58	41
19. Southamp.	39	11	6	22	42-60	39
20. Sheffield U.	39	7	17	15	37-56	38
21. Oldham	37	9	10	18	40-61	37
22. Swindon	39	4	15	20	44-92	27

Espagne

Lleida - La Corogne	0-0
Ath. Bilbao - Seville	1-1
Sp. Gijon - Albacete	1-0
Celta Vigo - Barcelone	0-4
Valence - Saragosse	3-0
Logrones - Osasuna	3-2
Rayo Valle. - Valladolid	0-1
Santander - Atl. Madrid	2-0
Real Madrid - R. Sociedad	0-2
Tenerife - Oviedo	2-2

CLASSEMENT

1. La Corogne	35	21	10	4	52-18	52
2. Barcelone	35	22	6	7	81-40	50
3. Real Madrid	35	18	7	10	56-44	43
4. Saragosse	35	16	8	11	60-45	40
5. Seville	35	14	11	10	52-37	39
6. Ath. Bilbao	35	15	9	11	56-43	39
7. Valence	35	13	10	12	47-46	36
8. Santander	35	14	7	14	40-38	35
9. Oviedo	35	12	11	12	42-47	35
Sp. Gijon	35	15	5	15	42-47	35
11. Albacete	35	10	14	11	47-51	34
12. Tenerife	35	14	6	15	47-52	34
13. R. Sociedad	35	12	9	14	38-46	33
14. Logrones	35	8	15	12	45-53	31
15. Celta Vigo	35	10	10	15	36-47	30
16. Atl. Madrid	35	10	9	16	49-54	29
17. Rayo Valle.	35	9	11	15	40-56	29
18. Valladolid	35	7	13	15	25-46	27
19. Lleida	35	7	12	16	28-45	26
20. Osasuna	35	7	9	19	28-56	23

Portugal

Boavista - Madeira	3-0
Farense - Sp. Braga	0-0
Famalicao - P. Ferreira	4-1
Maritimo - Salgueiros	2-1
Beira Mar - Belenenses	1-1
Estoril - E. Amadora	3-3
Guimaraes - Gil Vicente	2-1
FC Porto - Sporting	renv.

CLASSEMENT

1. Benfica	26	18	6	2	58-20	42
2. Sporting	26	19	4	3	53-16	42
3. FC Porto	26	15	8	3	46-15	38
4. Boavista	27	14	3	10	40-27	31
5. Maritimo	27	11	9	7	38-31	31
6. Guimaraes	27	11	7	9	25-23	29
7. Salgueiros	27	12	2	13	38-38	26
8. Farense	27	10	6	11	33-38	26
9. E. Amadora	27	7	11	9	29-29	25
10. Belenenses	27	10	5	12	29-40	25
11. Gil Vicente	27	8	9	10	24-40	25
12. Madeira	27	8	7	12	28-37	23
13. Setubal	26	9	4	13	41-36	22
14. Beira Mar	27	7	8	12	22-28	22
15. Sp. Braga	27	7	8	12	22-31	22
16. P. Ferreira	27	5	10	12	25-39	20
17. Famalicao	27	7	5	15	23-59	19
18. Estoril	27	3	8	16	17-44	14

FSBA: profonde restructuration – *La Fédération suisse de basketball (FSBA) s'est donné de nouveaux statuts. Les anciens, datant de 1978, ont été relégués aux oubliettes par l'assemblée générale, réunie à Fribourg. L'assemblée générale s'est prononcée à l'unanimité pour l'autonomie des Ligues nationales masculines et féminines. Cette nouveauté a été élaborée pour alléger les structures de la FSBA et les rendre plus efficaces. (si)*

Badminton

Razzia du BCC

Ce week-end, à Aesch, s'est déroulé un tournoi national regroupant l'élite du badminton suisse. Si la délégation chaux-de-fonnière, forte de sept joueurs, a remporté quatre des cinq titres mis en jeu, le mérite revient aux deux fers de lance que sont Diana Koleva et Pavel Uvarov.

En simple, Koleva s'est imposée en deux sets face à la finlandaise Virta (Olympic Lausanne) après avoir dû batailler trois sets en 1/2 finale contre la Danoise Cederholm (Winterthur). Associée à cette dernière, elle a remporté le double dames face à la paire lausannoise Carrel - Virta.

Sans égarer un seul set tout au long du tournoi, Uvarov a triomphé en simple face au bâlois Matthey de l'Etang et en mixte aux côtés de Koleva face à Carrel - Jacquenoud (Olympic Lausanne).

Myriam Farine, membre de l'équipe nationale Talent, a démontré de réelles possibilités en se hissant en 1/4 de finale avant d'être éliminée par Virta (11-1 11-1). Béatrice Bourdin et Anne Cornali ont échoué au premier tour en simple en offrant une bonne résistance à Naef, A4 (11-9 11-3) et S. Rolf A11 (12-11 11-4).

FINALES

Simple dames: Koleva - Virta: 11-1 11-6.
Simple messieurs: Uvarov - Matthey de l'Etang: 15-9 15-11.
Double dames: Koleva/Cederholm - Carrel/Virta: 15-8 15-10.
Double mixte: Koleva/Uvarov - Carrel/Jacquenoud: 15-3 15-5. (sp)

JEUX

SPORT-TOTO

1 2 x / 1 2 2 / 1 1 x / 1 x x / x

TOTO-X

3 - 9 - 12 - 13 - 19 - 35
Numéro complémentaire: 36

LOTERIE À NUMÉROS

9 - 22 - 26 - 29 - 31 - 38
Numéro complémentaire: 41
Joker: 184 982

Basketball - Promotion-relégation LNB/première ligue: large victoire de La Chaux-de-Fonds

Vacallo... va à l'eau

● LA CHAUX-DE-FONDS - SAV VACALLO 91-59 (39-29)

L'espoir reste toujours de mise du côté du Pavillon des sports. En s'imposant largement contre SAV Vacallo, pourtant leader du groupe 2 du tour de promotion-relégation LNB/première ligue, La Chaux-de-Fonds peut encore se sortir du mauvais coup dans lequel il s'est glissé. Samedi prochain contre St-Prex, il risque de faire chaud au Pavillon des sports....

Par **Renaud TSCHOUMY**

D'abord, la situation: actuellement quatrième (à égalité de points avec Carouge, mais au bénéfice d'un meilleur panier-average), le BBCC compte deux points de retard sur St-Prex, troisième et – pour l'instant – du bon côté de la barre.

Lors du match aller St-Prex - La Chaux-de-Fonds, l'équipe de Pierre-Alain Benoît s'était inclinée de trois points (105-108). Samedi, une victoire de quatre points – ou davantage – lui permettrait donc, d'extrême limite, de sauver sa peau en Ligue nationale B.

DÉTERMINATION

Pour se donner le droit d'espérer encore, le BBCC se devait donc de battre SAV Vacallo samedi. Ce qu'il a fait... et bien fait. Bien sûr, les éternels rabatteurs de joie argueront du fait que SAV Vacallo n'a pas bien joué. Pas bien du tout, même. Reste que les «jaune et bleu» ont empoigné la rencontre comme ils le devaient: avec détermination et concentration.

De fait, SAV Vacallo n'a tenu que... cinq minutes. De 8-8 à la 5e minute, on est passé à 15-8 via deux paniers de Scott McWhorter et un autre à trois points – le seul qu'il marqua sur... neuf tentatives – de Thierry Benoît. Les Tessinois étaient largués, et ils n'allaient jamais plus revenir.

«Nous avons perdu le match à 8-8, regrettait l'entraîneur tessinois Ed Gregg. Nous avons eu un ballon de 10-8, nous l'avons raté... et La Chaux-de-Fonds a renversé la vapeur.»

HAYWARD BOUCLÉ

Les Chaux-de-Fonniers, après avoir alterné une zone-press et une individuelle, en sont revenus à une «box and one» diablement efficace, Ian Forrer bouclant proprement l'Américain Mike Hayward. «Nous avons bien bougé en défense, se réjouissait Benoît. Nous nous basions sur le placement de Hayward, et nous nous adaptions à la situation.» Un système qui a parfaitement fonctionné.

Mais c'est surtout offensivement que les Chaux-de-Fonniers se sont régalés. Malheureux dans ses tentatives de tirs, Thierry Benoît a distillé d'innombrables ballons à Scott McWhorter. Celui-ci en a profité, que ce soit à distance ou en pénétrant dans la raquette. «Cette bonne entente entre Thierry et Scott est à relever» expliquait Pierre-Alain Benoît.

McWHORTER IMPÉRIAL

Dix points d'avance à la pause (39-29): les Chaux-de-Fonniers pouvaient «voir venir». Ils firent mieux encore, puisqu'ils infligèrent un sec 14-0 aux Tessinois en début de seconde période. L'affaire était dans le sac, et le press désespéré tenté par SAV Vacallo s'avéra inutile.

Pierre-Alain Benoît put ainsi faire jouer tout son petit monde, ce qui n'est pas le moindre sujet de satisfaction: «J'avais annoncé que je ne ferais pas de cadeau: je n'en ai pas fait. Tous mes changements ont répondu à la logique, et je n'ai pas été plus tendre envers un joueur qu'envers un autre.»

Au chapitre individuel, on relèvera l'excellente prestation de Scott McWhorter. L'Américain du BBCC n'a pas seulement inscrit 42 points, il s'est aussi emparé d'une multitude de rebonds (dix défensifs et six offensifs).

Mais c'est avant tout un succès collectif que le BBCC a récolté. De bon, de très bon augure avant le match capital de samedi. Chaud devant! R.T.

Pavillon des sports: 180 spectateurs.

Arbitres: MM. Bonfils et Jaccard.

La Chaux-de-Fonds: Sauvain (6), Robert, Benoît (7), Forrer (6), Phildius (5), Grange, Bois (6), Chatellard (13), Mühlebach (6), McWhorter (42).

SAV Vacallo: De Bernardis (4), Bernasconi (8), Meroni (2), Zannoni (10), Lembo (4), Jocchi (4), Hayward (16), Guggiari (11).

Notes: faute intentionnelle à De Bernardis (22e).
En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 37 paniers sur 68 tirs (54%), dont 6 à trois points (4 x McWhorter, Benoît et Chatellard), et 11 lancers francs sur 16 (69%). SAV Vacallo inscrit 23 paniers sur 64 (36%), dont 4 à trois points (2 x Hayward et 2 x Bernasconi), et 9 lancers francs sur 15 (60%).
Au tableau: 5e: 8-8; 10e: 23-16; 15e: 27-20; 25e: 50-29; 30e: 63-39; 35e: 75-45.

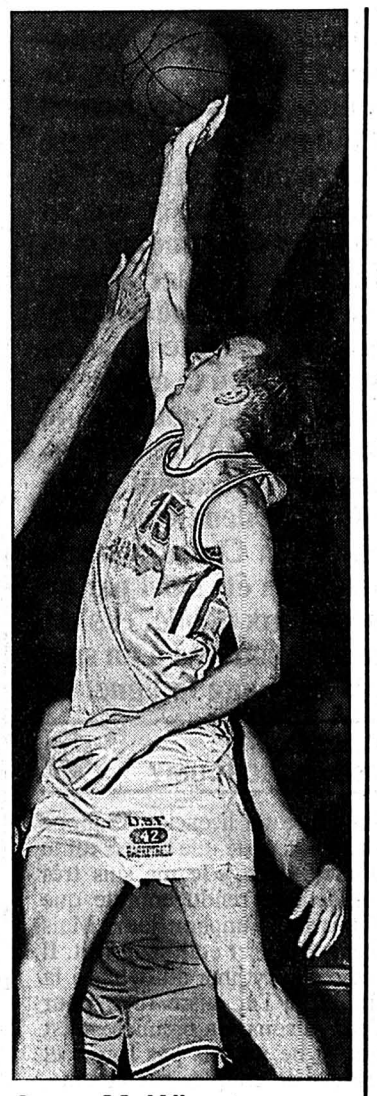

Scott McWhorter
L'Américain du BBCC était au-dessus de la mêlée (Impar-Galley)

LE POINT

MESSIEURS

LNA. Finale des play off (best of five), premier match: Bellinzone - FR Olympic 73-78 (45-31).

Promotion-relégation LNA/LNB. 13e journée: Lugano - Regensdorf 102-98 (46-43). Bernex - Versoix 88-106 (37-61). Pully - SAM Massagno 106-91 (47-47). Pâquis-Seujet - Vevey 86-76 (45-36).
Classement: 1. Vevey 20. 2. Lugano 20. 3. Pully 18. 4. SAM Massagno 16. 5. Regensdorf 10. 6. Pâquis-Seujet 10. 7. Bernex 8. 8. Versoix 2.

Promotion-relégation LNB/première ligue. 9e journée. Groupe 1: Blonay - Viganello 108-77 (46-28). Epalinges - Echallens 92-74 (53-37). Reussbühl - Villars-sur-Glâne 98-76 (36-32).
Classement: 1. Blonay 18. 2. Villars-sur-Glâne 14. 3. Epalinges 10. 4. Reussbühl 8. 5. Echallens 4. 6. Viganello 0.

Groupe 2: La Chaux-de-Fonds - SAV Vacallo 91-59 (39-29). St-Prex - Wetzikon 100-86 (48-45). Carouge - Marly 71-68 (38-43).
Classement: 1. SAV Vacallo 14. 2. Marly 12. 3. St-Prex 10. 4. La Chaux-de-Fonds 8. 5. Carouge 8. 6. Wetzikon 2.

Première ligue nationale. Groupe 1: Université NE - Collombey-Muraz 83-58. Nyon - Grand-Saconnex 91-92. Lausanne Ville - Renens 92-94. Martigny - Sion-Wissigen 66-70. Collombey-Muraz - Grand Saconnex 67-91. Renens - Martigny 78-89. Nyon - Lausanne Ville 112-85.
Classement: 1. Grand-Saconnex 11-28. 2. Université NE 10-26. 3. Martigny 12-26. 4. Sion-Wissigen 11-24. 5. Collombey-Muraz 12-18. 6. Lausanne-Ville 12-16. 7. Renens 12-12. 8. Nyon 12-10.

DAMES

LNA. Demi-finales des play-off (best of three), premier tour: Bellinzone - Troistorrents 80-62 (44-28). Wetzikon - Baden 83-58 (41-31).

Promotion-relégation LNA-LNB, demi-finales aller: Femina BE - Bernex 57-73 (27-28). Epalinges - Arlesheim 63-65 (29-35).

Rugby - Promotion-relégation LNA/LNB

RCC: la loi du nombre

● STADE LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 32-10 (3-10)

Les Chaux-de-Fonniers s'étaient déplacés samedi à Lausanne dans l'intention bien arrêtée de vendre chèrement leur peau. Rapidement réduits à jouer à treize, ils ont même réussi à prendre l'avantage à la mi-temps. Mais le poids des abscences a fini par peser trop lourd.

Stade Lausanne exerça rapidement une forte pression sur les «jaune et bleu». On pouvait craindre le pire et pourtant, le RCC ne plia pas. A la dixième minute, puis au quart d'heure, le RCC perdit coup sur coup Schallenberger et Dinacci. Sa première ligne avait explosé. Pourtant, le RCC ne rompit pas.

Quand, à la vingtième minute, Stade Lausanne ouvrit la marque, on aurait pu croire que la partie serait rapidement classée. Mais le RCC résista. Il résista même si bien que par un essai de D. Steudler et une pénalité transformée par Lüthi, il menait 10-3 à la mi-temps.

L'exploit était à portée de bras, mais le match bascula en faveur des Lausannois entre la 50e et 60e minute: d'abord, ils réussirent à marquer sur un rebond extrêmement chanceux, puis, les Chaux-de-Fonniers encaissant le coup, ils doublèrent la mise, avant de finir par imposer la loi du nombre.

La Chaux-de-Fonds: Dinacci, Dervey, Schallenberger, Egger, Pingeon, Carnal, Jossi, Neuenschwander, Lüthi, Stoller, D. Steudler, Pfister, Marron, P. Steudler, Bornet. (pp).

Suite à une décision contestable de la Fédération

Neuchâtel sans volonté

● NEUCHÂTEL - CERN 11-26 (6-19)

Après moult hésitations, la Fédération suisse de rugby a pris une décision contestable en faisant jouer un tour de promotion, sans promotion, les clubs de LNA restant en division supérieure et seront rejoints la saison prochaine par Nyon et Berne.

De ce fait, le match de ce week-end était sans enjeu pour des Neuchâtelois qui pourtant avait cru pouvoir jusqu'à la semaine passée se battre pour une éventuelle promotion.

Les Neuchâtelois devront pourtant se ressaisir et trouver de nouvelles sources de motivation car le spectacle qu'ils ont présenté ne fut pas fameux. D'entrée de jeu, ils concédèrent un essai. Ils parvinrent ensuite à ramener le score à 6-7 par deux pénalités de Gray, avant de s'effondrer avant la fin de la mi-temps.

La seconde mi-temps vit les «noirs» se reprendre sans parvenir toutefois à redresser la situation, encaissant un nouvel essai avant de réduire la marque sur un essai consécutif à un exploit individuel de leur demi d'ouverture Gray.

Neuchâtel: Pantillon, Heyraud, Bailleul (65e Murray), Meusy (40e de Pury), Baumann, Jacquat, Bastow, Ruegger, Turin, Gray, Little, Thurnherr (40e de Salis), Fasel, Krattinger, Pannett. (jyp)

LE POINT

LNA. Tour final: Avusy - Yverdon 12-7. Hermance - Zurich 34-6. **Classement:** 1. Hermance 1-2. 2. Avusy 1-2. 3. Zurich 1-0. 4. Yverdon 1-0.
Promotion-relégation LNA/LNB. Poule 1: Albaladejo - Nyon 10-34. Neuchâtel - CERN 11-26. **Classement:** 1. Nyon 2-4. 2. CERN 1-2. 3. Albaladejo 1-0. 4. Neuchâtel 2-0.
Poule 2: Stade Lausanne - La Chaux-de-Fonds 32-10. Bâle - Berne 3-17. **Classement:** 1. Berne 2-4. 2. Bâle 3-4. 3. Stade Lausanne 2-2. 4. La Chaux-de-Fonds 3-0. (si)

Motocyclisme - Grand Prix du Japon: les Japonais devant

Prophètes en leur pays

Devant leur public, les pilotes japonais ont dominé le Grand Prix du Japon, troisième manche du championnat du monde disputée sur le circuit de Suzuka. Takeshi Tsujimura (125 cmc) et Tadayuki Okada (250 cmc) se sont en effet imposés tandis que, dans la catégorie reine, la victoire est allée au champion du monde en titre, l'Américain Kevin Schwantz.

Après un début de saison difficile, dû à une blessure à un bras, Schwanz a signé à Suzuka une victoire indiscutable.

Mais la vedette a longtemps été tenue par le jeune Japonais Norifumi Abe (18 ans). Pour son premier Grand Prix, Abe a longtemps lutté pour la première place avant de manquer un freinage au 19e des 21 tours et de se retrouver à terre.

Son compatriote Tadayuki Okada (Honda) a connu plus de réussite en 250 cmc. A 27 ans, ce dernier a signé sa première victoire en championnat du monde. En 125 cmc enfin, la domination nippone a été totale, puisque les Japonais ont signé un triplé, avec Tsujimura (Honda), Katuzo Sakata (Aprilia) et Hideyuki Nakajyo (Honda).

125 cmc (18 tours = 105,552 km): 1. Tsujimura (Jap), Honda, 42'13"168 (150,005 km/h). 2. Sakata (Jap), Aprilia, à 0"670. 3. Nakajyo (Jap), Honda, à 13"352. 4. Oettl (All), Aprilia, à 15"923. 5. Saito (Jap), Honda, à 18"234. 6. Tokudome (Jap), Honda, à 18"316.
CM (3 courses): 1. Sakata 65. 2. Tsujimura 36. 3. Ueda (Jap), Honda, 34.
250 cmc (19 tours = 111,416 km): 1. Okada (Jap), Honda, 42'28"242 (157,402 km/h). 2. Capirossi (It), Honda, à 0"128. 3. Ukawa (Jap), Honda, à 0"314. 4. Biaggi (It), Aprilia, à 2"109. 5. Aoki (Jap), Honda, à 3"841. 6. Romboni (It), Honda, à 10"296. **Puis:** 15. Suter (S), Aprilia, à 1'43"592.
CM (3 courses): 1. Biaggi 63. 2. Okada 56. 3. Capirossi 52. **Puis les Suisses:** 13. Bosshard, Honda, 7. 22. Suter 2.
500 cmc (21 tours = 120,144 km): 1. Schwantz (EU), Suzuki, 45'49"996 (161,207 km/h). 2. Doohan (Aus), Honda, à 3"474. 3. Itoh (Jap), Honda, à 7"989. 4. Cadalora (It), Yamaha, à 28"016. 5. Barros (Bré), Suzuki, à 36"543. 6. Honma (Jap), Yamaha, à 37"325. **Puis:** 25. Haenggeli (S), ROC-Yamaha, à un tour.
CM (3 courses): 1. Doohan 61. 2. Kocinski (EU), Cagiva, 52. 3. Schwantz 48. (si)

PUBLICITÉ

Tirage ce soir !

N'oubliez pas de faire valider vos bulletins !

BANCO Jass

Vélo de montagne - Championnat cantonal et 4e course populaire de Planeyse: du soleil et des «perfs»

Favoris sacrés

Les champions cantonaux 1994 de vélo de montagne ont pour noms Philippe Pelot et Arlette Schneider. Hier à Planeyse, tous deux ont su se jouer du parcours nerveux pour aller décrocher la couronne neuchâteloise. Disputé sous un soleil radieux, ce championnat cantonal et 4e course populaire de Planeyse, qui faisait aussi office de deuxième manche de la Coupe neuchâteloise, a été suivi par un nombreux public, et s'est ainsi apparenté à un succès sur toute la ligne.

Colombier
Renaud TSCHOUMY

En catégorie licenciés, Philippe Pelot a disputé une course toute d'intelligence. «Je me suis très rapidement rendu compte que j'étais dans un bon jour. Mais Reto Wysseier était trop fort. Il a dicté le rythme du début à la fin, et je l'ai laissé filer, pour deux raisons. La première, c'est que je ne voulais pas forcer et risquer de craquer par la suite. La seconde, c'est que Reto fait partie de mon équipe (réd: le team Scott). Je n'avais aucun intérêt à ramener Luigi Furlan pour qu'il lui souffle la victoire.» Le jeu d'équipe, ça n'existe pas que sur les routes du Tour de France...

Le cadet des frères Pelot a donc laissé partir Wysseier, se concentrant sur la deuxième place de la course et sur le titre cantonal, profitant indirectement de l'absence de Patrick Schneider, qui souffre de problèmes de cartilage à un genou.

C'est dans le troisième des quatre tours, alors que Wysseier caracolait une bonne trentaine de secondes devant, qu'il a réussi à lâcher Furlan, pour gérer son avance jusqu'à la ligne d'arrivée.

«J'apprécie ce genre de tracé, ajoutait-il. Ça ressemble beaucoup à une course sur route, et il faut être très puissant pour jouer les premiers rôles. Comme j'ai accompli une excellente préparation foncière en ski de fond cet hiver, je me suis senti dans le coup très vite.»

Pour sûr, la saison devrait encore réserver de belles satisfactions au Chaux-de-Fonnier.

ARLETTE: ET DE TROIS!

Du côté féminin, Arlette Schneider a dominé la course de la tête et des épaules, récoltant ainsi son troisième titre cantonal consécutif. «Ma principale rivale était Anne Fluri Lovis, précisait-elle. Mais malgré les pluies de la nuit précédant la course, le terrain était trop sec pour elle. Elle préfère nettement les sols plus gras.»

Arlette, elle, a trouvé un terrain à sa convenance. «C'est très intensif, on ne peut pas se permettre le moindre relâchement. Et j'avoue que je me sens à l'aise dans ce style de course.» Son avance sur la Prévôtoise (2'20" exactement) parle d'elle-même.

PAS SI VÉTÉRAN QUE ÇA

Autre résultat exceptionnel: celui de Peter Gerber (Beatenberg), vainqueur de la catégorie vétérans en signant le meilleur chrono de la journée sur 18 km! En 51'03", il a battu le temps réalisé précédemment par le junior neuvevillois Stéphane Auberson de près de trois minutes! Il faut dire que les vétérans, qui sont partis en même temps que les licenciés, ont bénéficié de sacrées locomotives.

Le Loclois Jean-Mary Grezet a pour sa part perdu toutes ses chances de victoire dès le départ: «Quelqu'un est tombé devant moi et je n'ai pas pu l'éviter. J'ai perdu une bonne trentaine de places dans l'opération.» Or, le train était déjà parti, les meilleurs vétérans ayant immédiatement pris la roue des meilleurs licenciés.

R.T.

● **Avec le soutien de «L'Impartial»**

Philippe Pelot
Le Chaux-de-Fonnier a été sacré champion cantonal, hier à Planeyse. (Impar-Galley)

Cavalier seul

La course populaire de Planeyse, c'est aussi – surtout? – celle des non licenciés. Dans cette dernière catégorie, et en l'absence de Pascal Schneider (fracture du bras et du scaphoïde), le Neuvevillois Hubert Louis a fait très fort, qui s'est livré à un cavalier seul sans jamais être vraiment inquiété, pas même par l'Urbigène Pascal Jaccard, ancien amateur-élite sur route.

Chose certaine: Louis, qui a réalisé le deuxième temps absolu de la journée sur 18 km, a dégoûté pas mal de populaires qui s'efforçaient de le suivre...

R.T.

CLASSEMENTS

Licenciés messieurs (24 km): 1. Wysseier (St-Nicolas) 1 h 04'48". 2. P. Pelot (La Chaux-de-Fonds) 1 h 05'41". 3. Furlan (Perly) 1 h 06'24". 4. Mosimann (Port) 1 h 07'05". 5. Uhlmann (Bienne) 1 h 07'09". 6. Varré (Bienne) 1 h 08'12". 7. Georges (Evolène) 1 h 08'18". 8. Glassey (Basse-Nendaz) 1 h 08'49". 9. H.-U. Beer (Matten) 1 h 09'29". 10. Ringgenberg (Interlaken) 1 h 09'35". 11. F. Barben (La Chaux-de-Fonds) 1 h 09'49". **Puis:** 13. D. Pelot (La Chaux-de-Fonds) 1 h 10'18".

Non-licenciés messieurs (18 km): 1. Louis (Le Landeron) 52'56". 2. Jaccard (Orbe) 54'24". 3. Ernst (St-Blaise) 54'47". 4. Sumemrmatter (Füllinsdorf) 55'06". 5. Sacchetto (Vufflens-la-Ville) 55'07". 6. Oreiller (Verbier) 55'16". 7. Coendoz (Gampelen) 55'21". 8. Otz (Corcelles) 55'53". 9. Y. Engel (St-Blaise) 55'53". 10. Schorderet (Broc) 55'58".

Vétérans messieurs (18 km): 1. Gerber (Beatenberg) 51'03". 2. Grezet (Le Locle) 53'00". 3. Friedli (Steffisburg) 53'02". 4. Bottaro (Marin) 53'49". 5. J.-F. Junod (Boudry) 53'50". 6. Girard (Colombier) 54'09". 7. Zimmermann (Beatenberg) 55'03". 8. Chabbey (Lausanne) 55'07". 9. A. Junod (Les Hauts-Geneveys) 56'23". 10. Gauthier (Montmollin) 56'24".

Jeunesse (18 km): 1. Christophe Auberson (La Neuveville) 54'02". 2. Sauser (Sigriswil) 55'55". 3. Villard (Bienne) 56'19". 4. Hostettler (Egerkingen) 56'20". 5. Ducommun (Marin) 57'33". 6. Haag (Bôle) 57'49". 7. Berberat (La Chaux-de-Fonds) 58'13". 8. Vuagniaux (Ecublens) 58'22". 9. Kolly (Plaffeien) 58'38". 10. Mendez (Sembrancher) 58'46".

Ecoliers et écolières (6 km): 1. Parisot (Villers-le-Lac) 17'12". 2. Céline Auberson (Colombier) 17'14". 3. Mangiullo (Travers) 17'17".

Dames: 1. A. Schneider (Sauges) 1 h 02'00". 2. Fluri Lovis (Moutier) 1 h 04'20". 3. Boss (Sigriswil) 1 h 08'29". 4. E. Beer (Matten) 1 h 08'47". 5. Jakob (Cormondrèche) 1 h 08'53". 6. Allenbach (Adelboden) 1 h 09'13". 7. Bourquin-De Giorgi (Auvernier) 1 h 10'42". 8. Meichtry (Agarn) 1 h 11'47". 9. M. Barben (La Chaux-de-Fonds) 1 h 13'54". 10. Jacot (Prilly) 1 h 14'42".

BRÈVES

Cyclisme

Grass meilleur Romand

Le cycliste loclois Frédéric Grass était engagé hier dans le Tour de Berne (anciennement Tour du Nord-Ouest). Sous un soleil radieux, il a terminé 23e – et meilleur Romand – de la course des juniors. Un résultat positif, l'ensemble de l'élite nationale étant présente au rendez-vous bernois.

Volleyball

Val-de-Ruz promu

En s'imposant en play-off 3-2 face au NUC, les filles du Val-de-Ruz ont obtenu leur billet pour la première ligue.

Obree à Bordeaux – *L'Ecossais Graeme Obree (28 ans) est parti à Bordeaux, en compagnie de son homme à tout faire pour l'occasion, l'ex-amateur genevois Gérald Oberson. Au vélodrome du lac, Obree tentera mercredi de reprendre le record du monde de l'heure que lui a ravi en juillet dernier, l'Anglais Chris Boardman, avec exactement 52 km, 270 m 70 cm et 6 mm. (si)*

PMUR

Samedi à Enghien, Prix du Conseil Général du Val d'Oise.

Tiercé: 12 - 9 - 1.
Quarté+: 12 - 9 - 1 - 11.
Quinté+: 12 - 9 - 1 - 11 - 7.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 485,20 fr.
Dans un ordre différent: 66,10 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 4404,50 fr.
Dans un ordre différent: 255,20 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 14,10 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 146.087,20 fr.
Dans un ordre différent: 1480,40 fr.
Bonus 4: 60 fr.
Bonus 3: 11,40 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 37 fr.

Hier à Longchamp, Prix «Le Parisien».

Tiercé: 6 - 18 - 3.
Quarté+: 6 - 18 - 3 - 2.
Quinté+: 6 - 18 - 3 - 2 - 7.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 5836,20 fr.
Dans un ordre différent: 478,50 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 83.947 fr.
Dans un ordre différent: 2717,20 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 111,30 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 719.930,80 fr.
Dans un ordre différent: 5425,80 fr.
Bonus 4: 558,60 fr.
Bonus 3: 82,30 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 133,50 fr.

Cyclisme - Amstel Gold Race: Johan Museeuw mate Bruno Cenghialta

Le rêve de Gewiss prend fin

Le rêve Gewiss-Ballan a pris brusquement fin dans l'Amstel Gold Race. Après Furlan (Milan-San Remo), Berzin (Liège-Bastogne-Liège) et Argentin (Flèche wallonne), Bruno Cenghialta avait l'occasion de parfaire la domination de l'équipe dirigée par Emmanuele Bombini. Mais à Maastricht, Cenghialta s'est incliné au sprint devant son compagnon d'échappée, le Belge Johan Museeuw, qui s'adjugeait ainsi la 29e édition de l'Amstel Gold Race.

Les deux coureurs ont précédé de quelques secondes un petit groupe réglé pour la troisième place par l'Italien Marco Saligari, coéquipier du vainqueur. Johan Museeuw (28 ans) a gagné pour la première fois de sa carrière la classique hollandaise.

Mais le grand homme de la journée fut bien Cenghialta, coureur très offensif, qui était de tous les coups, plusieurs fois à l'avant-scène de la course. Après avoir provoqué la première grosse sélection, c'était encore lui qui lançait l'échappée décisive à quelques 16 kilomètres de l'arrivée.

Museeuw a réagi, là encore, comme il l'avait déjà fait auparavant à plusieurs reprises. Cenghialta tentait son va-tout dans la 28e et dernière côte du parcours, mais il avait déjà beaucoup donné et Museeuw sait s'accrocher quand il le veut et les deux hommes sont arrivés ensemble au terme des 250 kilomètres de l'épreuve.

La course, qui a été passionnante de bout en bout, a été longtemps menée par le Français Christophe Capelle, qui s'est échappé au km 44 dans la descente du Hulsberg, avant d'être rejoint par l'Espagnol Fernando Pinero et l'Italien Mario Chiesa (km 64). Le trio a compté jusqu'à six minutes d'avance avant une accélération du peloton. L'allure imposée par les Gewiss a alors provoqué plusieurs cassures dans le peloton (km 178). (si)

Classements

29e Amstel Gold Race (Heerlen - Maastricht, 250 km): 1. Museeuw (Be) 6 h 42'34" (moy. 37,274 km/h); 2. Cenghialta (It) m.t. 3. Saligari (It) à 7"; 4. Volpi (It); 5. Rebellin (It); 6. Rooks (Ho); 7. Chiappucci (It); 8. Rué (Fr); 9. Virenque (Fr); 10. Rous (Fr), tous m.t. que Saligari. **Puis les Suisses:** 33. Imboden à 4'25"; 39. Zberg à 7'33"; 44. Gianetti m.t.

COUPE DU MONDE

Individuel (après 5 épreuves): 1. Tchmil (Mold) 97. 2. Museeuw (Be) 90. 3. Furlan (It) 75. 4. Baldato (It) 67. 5. Ballerini (It), Berzin (Rus) et Bugno (It) 50. **Puis:** 22. Rominger (S) 16.

Par pays: 1. Italie 553. 2. Belgique 166. 3. Moldavie 97. 4. Russie 66. 5. France 52. 6. Etats-Unis 45. **Puis:** 10. Suisse 16.

MUSEEUW EN BREF

Johan Museeuw. Né le 13 octobre 1965 à Varsenare (Belgique). Marié, père d'un enfant (Gianni). Réside à Gistel, près d'Ostende. Professionnel depuis 1988.

32 victoires. 1989: Route du vin. 1990: une étape des Trois Jours de la Panne, deux étapes des Quatre Jours de Dunkerque, une étape du Tour de l'Oise, deux étapes du Tour de France, une étape du Tour d'Irlande, A travers le Morbihan. 1991: Championnat de Zurich, deux étapes de la Ruta del Sol, une étape des Quatre Jours de Dunkerque, une étape du Midi Libre, une étape du Tour de Grande-Bretagne, une étape du Tour d'Irlande. 1992 (Lotto): Championnat de Belgique, une étape de la Ruta del Sol, deux étapes du Tour de Valence, GP E3, une étape de la Bicicleta vasca, une étape du Tour des Vallées minières. 1993: Tour des Flandres, Paris-Tours, GP Wielerrevue, une étape de Paris-Nice, une étape de la Hofbraucup, une étape du Tour de Suisse (maillot jaune), A travers la Belgique, maillot jaune au Tour de France. 1994: Amstel Gold Race, Kuurne-Bruxelles-Kuurne.

Tour de Berne et Grand Prix «La Liberté»

Richard en forme

Un Allemand chasse l'autre: Andreas Kappes succède au palmarès du Tour de Berne (ex-Tour du Nord-Ouest) à son compatriote Erik Zabel. Au terme des 206,4 km, le coureur de Cologne a devancé de quelques longueurs le Suisse Pascal Richard et l'espoir belge Frank Vandenbroucke.

L'épreuve a été lancée dès le km 17 par le Jurassien Jocelyn Jolidon. Durant les 90 km de sa chevauchée solitaire, son avance se monta au maximum à 5'50".

Tour de Berne (206,4 km): 1. Kappes (All) 5 h 30'45" (moy. 37,442 km/h). 2. Richard (S) à 14". 3. Vandenbroucke (Be) m.t. 4. Cattaneo (S) à 21". 5. Peron (It) à 26". 6. Krieger (All). 7. Runkel (S). 8. Ledanois (Fr) à 35". 9. Pellicioli (It) à 37". 10. De Koning (Ho) m.t.

Grand Prix «La Liberté» open (161 km): 1. Richard (Aigle, pro) 3 h 54'17" (moy. 41,230 km, h). 2. Gartmann (Coire, am.) m.t. 3. Themann (Herlisberg, am.) à 2". 4. Rüegg (Rossrüti, pro) à 40". 5. Meier (Reinach, am.). 6. Moos (Miège, am.). 7. Camenzind (Weggis, am.). 8. M. Zberg (Silenen, am.). 9. Wirz (Roggliswil, am.). 10. Aebischer (Bern, am.), tous m.t. que Rüegg. (si)

Boxe - Holyfield détrôné

Moorer nouveau roi

Michael Moorer a réussi une mission que beaucoup estimaient impossible. Dans la nuit de vendredi à samedi, à Las Vegas, l'Américain est devenu le nouveau roi des poids lourds (WBA-IBF) en détrônant, aux points en douze reprises, son compatriote Evander Holyfield.

Dès le dernier coup de gong, Moorer savait qu'il avait gagné.

L'annonce du pointage des juges a consacré la performance de Moorer, 115-114 et 116-114 et un nul accordé par le troisième juge (114 partout). Les statistiques étaient plus évocatrices, créditant Moorer de 659 coups envoyés dont 341 ont touché au but (52%) contre 194 sur 499 pour Holyfield.

Moorer est apparu plus volontaire, plus calme et autrement plus capable de tenir la distance que prévu.

Le champion en titre a fait preuve d'un courage magnifique mais cela n'a pas suffi. La douzième reprise ne faisait d'ailleurs que confirmer la victoire de Moorer qui, grâce à sa droite tant en crochet qu'en uppercut, faisait vaciller le champion. Jusqu'à le faire tomber du trône, pour y monter auréolé de son invincibilité (en trente-cinq combats) et devenir ainsi le premier gaucher couronné chez les poids lourds. (si)

Harding contre son ex-mari – *La patineuse américaine Tonya Harding a repris le chemin des tribunaux, cette fois dans une action contre son ex-mari, à qui elle réclame la propriété d'une camionette et d'un vélomoteur. Tonya Harding a intenté une action en justice contre Jeff Gilloly, à qui elle demande la restitution de ses biens, ou bien une compensation de 12.000 dollars. (si)*

BRÈVES

Voile

Record, bonheur et surprise

Le bonheur pouvait se lire sur le visage d'Isabelle Autissier et de ses trois équipiers après avoir bouclé leur périple New York - Sàn Francisco à la voile dans un temps record de 62 jours 5 h 55' 40''. Le bonheur mais aussi la surprise d'avoir, à bord de leur monocoque Ecureuil Poitou Charentes, abaissé de plus de 14 jours l'ancienne marque établie en 1989 par le Canadien Georges Koleshnikov sur un trimaran.

Hippisme

Fuchs s'impose à Rome

Montant «Adelfos», le Suisse Markus Fuchs a remporté une épreuve S/A lors de la deuxième journée du CSIO de Rome. Fuchs a devancé le Français Roger-Yves Bost et l'Italien gianni Govoni. Dans une seconde épreuve S/A, remportée par Roberto Arioldi, Stefan Lauber a terminé troisième sur «Escado», alors que le double champion d'Europe Willi Melliger, avec «Darker», dans le knock-out, a pris la deuxième place derrière l'Italien Andrea Bracci.

Gymnastique - Deuxième manche du championnat cantonal

Peu de changement

La seconde manche du championnat cantonal artistique garçons s'est déroulé samedi à Peseux. Organisé cinq semaines après la manche initiale, ce concours n'a pas apporté d'importants changements au niveau des différents classements.

Rappelons que ce championnat se dispute en trois compétitions. La finale, qui a lieu samedi prochain, est comptabilisée à la meilleure des deux premières manches. C'est pourquoi, si certains leaders paraissent bien en place, la lutte pour les places d'honneur s'annonce très serrée.

C'est le cas en classe d'introduction, où le Loclois Romain Bühler semble intouchable et quasi assuré de son succès final. Derrière, Sévane Matthey (Saint-Aubin) et Loic Pierrevittori (La Chaux-de-Fonds) vont se disputer le podium avec Nino Haller (Serrières) absent samedi.

En P1, le Serriérois Michaël Brunner a pris une revanche attendue au dépens de Armel Mathey (Saint-Aubin), victoire toutefois loin d'être définitive! Bonne opération pour David Pierrevittori (La Chaux-de-Fonds) qui remonte en troisième position.

Les trois engagés en P2 se sont livrés à une lutte qui n'a pas atteint des sommets mais où Stéphane Gutnecht (Serrières) a lui aussi renversé la vapeur et pris le meilleur sur Anthony Guermann (La Chaux-de-Fonds). Troisième, Vincent Haller (Peseux) est déjà à plus de 4 points.

En P3, le Loclois Sylvain Robert confirme son succès en distançant très nettement son unique adversaire, le Serriérois Antonin Rousseau. Première apparition des magnésiens de P4 à P6 pour cette saison et des podiums qui s'annoncent très disputés. En P4, le trio de tête n'est séparé que par 0,35 points! En «Pole-position» le Subiéreux Maurice Perrinjaquet devance sur la ligne Yves Chevillat (La Chaux-de-Fonds) et Pierre-Yves Hausamann (Serrières), la finale va être chaude!

Si Sébastien Collaud (Serrières) a fait un pas important vers son succès final, ses trois poursuivants, eux, se classent dans un mouchoir, en 0,20 points seulement! Boris von Büren et les deux Chaux-de-Fonniers Pierre-Yves Golay et Florent Girardin ont en effet été très proches samedi.

Membre du cadre national «B», Alain Rüfenacht (La Chaux-de-Fonds) a d'entrée clairement affiché sa supériorité face à ses deux camarades de club Antoine Tschumi et Christophe Sta...rz.

Rendez-vous samedi prochain pour la finale et l'attribution des titres individuels et par équipe. (cw)

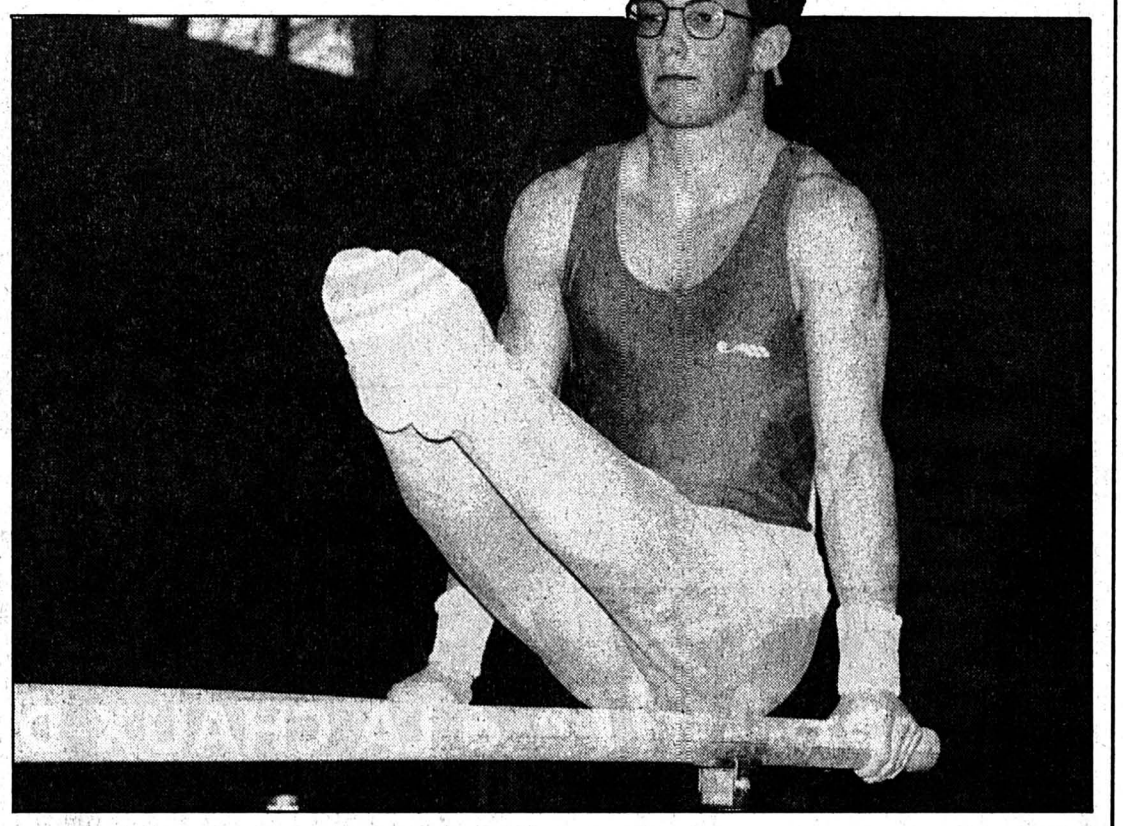

Alain Rüfenacht
Le Chaux-de-Fonnier n'a pas laissé planer le doute. (Impar-Galley)

Classements

Introduction: 1. Bühler (Le Locle) 54,50 points. 2. Matthey (Saint-Aubin) 51,90. 3. L. Piervittori (La Chaux-de-Fonds Anc.) 51,50.
Performance: 1. Brunner (Serrières) 51,60. 2. Matthey (Saint-Aubin) 49,50. 3. D. Piervittori (La Chaux-de-Fonds Anc.) 48,10.
Performance 2: 1. Gutknecht (Serrières) 44,95. 2. Guermann (La Chaux-de-Fonds Anc.) 44,45. 3. Haller (Peseux) 40,00.
Performance 3: 1. Robert (Le Locle) 49,65. 2. Rousseau (Serrières) 36,70.
Performance 4: 1. Perrinjaquet (Peseux) 36,45. 2. Chevillat (La Chaux-de-Fonds Anc.) 36,40. 3. Hausamann (Serrières) 36,10.
Performance 5: 1. Collaud (Serrières 46,10. 2. Von Buren (Serrières 43,10. 3. Golay (La Chaux-de-Fonds Anc.) 43,00.
Performance 6: 1. Rufenacht (La Chaux-de-Fonds Anc. 46,20. 2. Tschumi (La Chaux-de-Fonds Anc.) 40,40. 3. Stawarz (La Chaux-de-Fonds Anc.) 19,50 (3 engins).

Championnats du monde: une médaille «helvétique»

Donghua Li en bronze

L'Italien Yuri Chechi est le seul champion du monde par appareil à avoir conservé son titre, aux championnats du monde de Brisbane, marquée côté suisse par la médaille de bronze conquise par Donghua Li.

Naturalisé suisse depuis peu de temps, Donghua Li a donné à son nouveau pays sa première médaille depuis 40 ans. En 1954, Sepp Stalder et Hans Eugster étaient en effet parvenus à se hisser sur un podium mondial. Dans cette finale au cheval d'arçons, le Chinois de Lucerne a été devancé par le Roumain Marius Urzica et le Français Eric Poujade, tout en partageant la troisième place avec l'Ukrainien Vitali Marinitch.

Grandes étoiles de la gymnastique, le Biélorusse Vitaly Chtcherbo et l'Américaine Shannon Miller n'ont guère brillé, à Brisbane, lors des dernières finales par appareil des 29es championnats du monde. Certes, Chtcherbo a encore fait tomber deux médailles d'or, au saut de cheval et à la barre fixe, dans son escarcelle. Mais il l'a fait surtout en tirant parti de sa réputation et le rôle principal a été tenu par d'autres.

Brisbane (Aus). Championnats du monde. Finale aux engins. Messieurs. Saut de cheval: 1. Chtcherbo (Bié) 9,674 p. 2. Xiaoshuang (Chn) 9,618. 3. Hong-Chul (CdS) 9,600. **Barres parallèles:** 1. Liping (Chn) 9,775. 2. Charipov (Ukr) 9,612. 3. Nemov (Rus) 9,575. **Barre fixe:** 1. Chtcherbo (Bié) 9,687. 2. Supola (Hon) 9,537. 3. Ivankov (Bié) 9,500. **Sol:** 1. Chtcherbo (Bié) 9,725 p. 2. Melissanidis (Grè) et Thomas (GB) 9,687. **Cheval d'arçons:** 1. Uzrica (Rou) 9,712. 2. Poujade (Fr) 9,700. 3. Li (S) et Marinich (Ukr) 9,662. **Anneaux:** 1. Chechi (It) 9,787. 2. O'Neill (EU) 9,725. 3. Belenki (All) et Burinca (Rou) 9,700.

Dames. Saut de cheval: 1. Gogean (Rou) 9,812. 2. Chorkina (Rus) 9,800. 3. Milosovici (Rou) 9,787. **Barres asymétriques:** 1. Li (Chn) 9,912. 2. Chorkina (Rus) 9,875. 3. Kochetkova (Rus) 9,850. **Poutre:** 1. Miller (EU) 9,875. 2. Podkopaieva (Ukr) 9,737. 3. Fabrichnova (Rus) 9,712. **Sol:** 1. Kochetkova (Rus) 9,850. 2. Milosovici (Rou) 9,837. 3. GYogean (Rou) 9,762. (si)

PMUR

Demain à Maison Laffitte, Prix du Rey (handicap, réunion I, 2e course, 1200 mètres, départ 15 h 45)

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.
1	Meadow-Leader	61	4	W. Mongil	Marc Rolland	19/1	0p(93)0p
2	Roman-Prose	59	13	G. Dubroeucq	J. Pease	23/1	(93)7p1p
3	Flyintor	58,5	7	O. Peslier	N. Clement	5/1	7p1p(93)
4	Cyrano-Storme	58	5	G. Mosse	A. Royer-Dupré	10/1	0p(93)0p
5	Ministeress	58	14	C. Asmussen	J. Hammond	12/1	0p4p(93)
6	Shakadari	58	9	D. Boeuf	N. Madamet	13/1	0p5p1p
7	Raftsong	56	10	S. Guillot	A. Moussac	17/1	0p6p(93)
8	Orage-Noir	55	8	G. Guignard	J. Cunnington	24/1	7p1p(93)
9	Look-and-Like	54	1	D. Bouland	A. Vergeade	8/1	6p7p1p
10	Intouchable	53,5	16	M. De Smyter	A. Bates	18/1	1p9p0p
11	Hundredfold	53	6	T. Jarnet	I. Turc	7/1	5p3p2p
12	Maritheus	52,5	2	F. Sanche	R. Crepon	15/1	0p6p2p
13	Bunclody	52	3	P. Bruneau	F. Bellenger	36/1	0p0p(93)
14	San-Giogo	51,5	11	N. Jeanpierre	P. Costes	21/1	0p5p1p
15	Palkati	51	15	W. Messina	H. Van de Poele	18/1	5p3p3p
16	Rayon-Bleu	51	17	O. Benoist	A.-L. Bates	23/1	0p0p(93)
17	La-Devinière	50	12	A. Sanglard	M. Madamet	27/1	0p9p0p
18	Big-Tom	48	18	A. Jeuft	J.-P. Perruchot	21/1	1p8p7p

NOTRE OPINION

3
Il retrouve un lot à sa portée et pourrait bien nous refaire le coup du 17 mars.
11
Laissé au repos après le meeting de Cagnes, il fera une semi-rentrée; comme il s'est bien comporté on est en droit d'attendre sur sa fraîcheur un bon résultat.
9
A ouvert l'année par un succès et a accusé le poids mais retrouve ses marques.
5
La dernière fois il participait pour la première fois à un handicap, doit avoir progressé.
4
Pour sa rentrée il a manqué mais est très régulier et sur sa régularité a droit à une place.
14
Il tente sa chance en montant de catégorie, mais son poids est favorable.
12
N'a pas mal débuté l'année puis a marqué le pas; s'il se retrouve, bonne possibilité.
10
Cheval irrégulier qui vient de s'imposer sur plus long, mais de bout en bout.

LES REMPLAÇANTS:
7
Spécialiste de ce genre d'épreuve que l'on ne peut éliminer totalement.
6
A déçu, mais est capable de mettre tout le monde d'accord.

IMPAR-PRONO
3*
11*
9*
5
4
14
12
10
*BASES

COUP DE POKER
14

AU 2/4
3 - 9

AU TIERCÉ
POUR 16 FRANCS
3 - 11 - X

IMPAR-SURPRISE
5
3
14
16
11
8
15
4

Je vais au magasin populaire

OUVERTURE du NOUVEAU MAGASIN mp

ESPACITÉ à LA CHAUX-DE-FONDS

MERCREDI 27 AVRIL À 8 h 30

Le No 1 de la CHAUSSURE et du SPORT ! Le plus grand choix...
Des prix sympathiques... 700 m² de vente sur 2 niveaux...
Un grand magasin SPÉCIALISÉ pour toute la famille.

MERCREDI 27, JEUDI 28, VENDREDI 29 et SAMEDI 30 AVRIL, UNE SUPER SURPRISE POUR TOUS NOS CLIENTS!...

132-12197

La **Galant 2.0 16V**, ***unique comme vous,*** rayonne d'élégance et illustre à merveille les techniques de ***demain.*** Puissance du moteur ***2 litres 16V, 137 ch.*** Sécurité de l'***airbag fullsize*** et de l'***ABS***. Sophistication de la suspension ***4 roues Multi Link*** et un équipement de ***très haut niveau*** pour 31'990.–. En option, boîte automatique exclusive ***«Fuzzy Logic»*** ou moteur ***Turbodiesel*** économique. ***Galant 16V*** 126 ch: dès ***26'690.–*** seulement.

Financement et leasing EFL
Turbodiesel: consommation norm. l/100 km (OEV-1): circuit routier 5.0 l/urbain 7.6 l/mixte 6.4 l

41-582-060/ROC

SILENCE **PUISSANCE MITSUBISHI**

MITSUBISHI MOTORS

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

Météo:

Très nuageux et averses ce matin. Cet après-midi quelques éclaircies.

Demain:

Nébulosité variable. Valais assez ensoleillé.

Lac des Brenets 751,47 m

Lac de Neuchâtel 429,44 m

Fête à souhaiter lundi 25 avril 1994: MARC

13°	10°	neige
Lever: 6 h 26	Lever: 20 h 31	
Coucher: 20 h 34	Coucher: 5 h 56	1400 m

L'Impartial

«Salut l'étranger»: folklores et cuisines de tous pays au cœur de la zone piétonne de Neuchâtel

La tolérance dans la fête

Entre deux semaines de débats et conférences, c'est dans la fête que les organisateurs de la quinzaine «Salut l'étranger» voulaient aussi traduire l'esprit de tolérance et d'apports culturels réciproques qui doit prévaloir à la cohabitation entre étrangers et Suisses. Samedi, toute la journée durant, autour du Temple du Bas et en zone piétonne de Neuchâtel, animations, folklores, productions musicales et spécialités culinaires de tous pays ont permis aux uns et aux autres de mieux se découvrir.

Pérou, Espagne, Portugal, Italie, Erythrée, Kurdistan, Afrique... entre groupes folkloriques, concerts et spécialités culinaires servies dans les stands dès le matin, le chaland aura pu faire un voyage planétaire, samedi en zone piétonne. La fête populaire, mise sur pied par le comité d'organisation de la quinzaine «Salut l'étranger» a attiré une foule nombreuse.

Pour Joao, la fête a aussi et surtout été l'occasion de montrer qu'étranger ou pas, on a tous nos racines. «Les gens ne nous connaissent souvent que par l'image qu'ils se font de nous dans leur propre environnement. Ils sont parfois surpris de voir que l'étranger n'est pas seulement l'ouvrier qu'ils croisent au détour d'une rue en chantier, mais aussi une personne qui a tout comme lui des racines culturelles, musicales ou folkloriques. Qu'il a aussi un amour de son propre pays et de ses traditions. En ce sens, la fête d'aujourd'hui est un excellent moyen de le montrer et surtout d'essayer de le faire comprendre».

Yohannes Kahsai, membre de la communauté érythréenne comptant une septantaine de représentants dans le canton, partage ce constat: «Cette quinzaine et cette fête sont de très bonnes initiatives. Les gens qui passent à notre stand sont interloqués. A travers les spécialités culinaires ou la cérémonie du café, nous arrivons à mieux leur faire connaître notre pays et discuter de nos problèmes». La présence du stand érythréen a aussi valeur de soutien actif: les bénéfices récoltés seront versés à un projet d'aide au développement au pays.

BILAN TRÈS POSITIF

A mi-parcours d'une quinzaine riche en activités, tant Claude Borel, président du comité d'organisation, que Thomas Facchinetti, délégué cantonal aux étrangers, tirent un bilan intermédiaire très positif: «Il s'agissait de faire ressentir aux uns comme aux autres tout l'intérêt des apports mutuels, tant culturels qu'économiques, entre communautés étrangères et autochtones vivant dans le canton. En ce sens, tant par la qualité d'écoute que par le nombre de participants, la première semaine a répondu au-delà de nos attentes. Si le sujet de la cohabitation est un sujet sensible dans d'autres endroits de Suisse, à Neuchâtel, nous n'avons pas observé de réactions négatives».

TRADITION D'ACCUEIL

L'explication? «Les Neuchâtelois semblent plus «habitués» à une présence étrangère. Il y a une tradition d'accueil. Cela n'exclut pas les conflits, mais on est peut-être plus enclin ici qu'ailleurs à vivre avec des gens différents», relève Th. Facchinetti. Le droit de vote communal accordé aux étrangers depuis 1848 dans le canton a, à ce titre, valeur d'un très fort symbole d'intégration, même si les étrangers ne l'utilisent en définitive pas plus que les Suisses, remarquent les deux responsables.

Pour eux, la quinzaine est en train de susciter de nouvelles dynamiques: «Beaucoup de gens ont saisi qu'il y avait quelque chose de très profond dans cet événement. En deux ans de préparatifs, des liens se sont tissés, des synergies se sont mises en place que les participants entendent poursuivre et renforcer après la manifestation».

A l'heure ou les exemples sanglants ne manquent pas de par le monde ou en Europe pour montrer, qu'en matière de cohabitation, rien n'est définitivement acquis, l'enjeu est d'importance. «Il ne s'agit ni plus ni moins que de trouver des voies, même inédites, pour construire un avenir commun», estime le délégué aux étrangers.

C. P.

Neuchâtel

Folklores, productions musicales de tous pays ont permis aux uns et aux autres de mieux se découvrir. (Impar-Galley)

Neuchâtel

La fête a aussi et surtout été l'occasion de montrer qu'étranger ou pas, on a tous nos racines. (Impar-Galley)

La Chaux-de-Fonds

HB9LC, bonjour l'Australie!

Ce week-end, depuis les hauts de Pouillerel, la SEMONE (Section des montagnes neuchâteloises de l'Union suisse des radioamateurs) avait un rendez-vous particulier avec le monde à l'occasion du concours Helvética 26. Quelque 400 liaisons ont été établies.

Page 19

District du Locle

La banque des vallées est née

Des Ponts-de-Martel au bord du Doubs, en passant par la vallée de La Brévine, une nouvelle banque Raiffeisen est née. Elle est le résultat de la fusion des établissements bancaires de Brot-Plamboz, de La Chaux-du-Milieu, du Cerneux-Péquignot et des Brenets avec celui des Ponts-de-Martel.

Page 21

Neuchâtel

Le squat fait des petits

Installés depuis septembre dernier à la rue du Grand-Pin, les ex-squatters du «27» ont essaimé dans les immeubles avoisinants. Avec l'accord du propriétaire. Sept mois après leur arrivée, les squatters veulent fonder une association.

Page 24

Neuchâtel: bateau et plaisanciers en perdition devant les Jeunes-Rives

Sauvés par des chiens

Samedi, peu après midi, le moteur d'un bateau naviguant à quelques encablures des Jeunes-Rives a explosé. Deux des trois occupants ont été éjectés de l'esquif en perdition. Fort heureusement, sur la rive, un groupe de l'Amicale neuchâteloise du chien de sauvetage aquatique veillait.

Un zodiac transportant trois sauveteurs et deux chiens terre-neuve s'est immédiatement porté au secours des malheureux plaisanciers. Sautant du zodiac en pleine course, le premier chien s'est approché de la personne qui flottait inconsciente sur le dos et l'a ramenée à la rive en la tractant par la main. Le second plaisancier, encore conscient mais en passe de se noyer, a été secouru par un sauveteur lui-même tiré par le deuxième chien tandis que le troisième sauveteur se portait au secours de la victime restée dans le bateau.

Les plaisanciers sauvés ne conserveront aucune séquelle de leur mésaventure. Pas étonnant: la «tragique» explosion était entièrement simulée. Elle faisait partie des nombreux exercices de démonstration organisés par l'Amicale neuchâteloise du chien de sauvetage aquatique à l'occasion de l'assemblée générale des délégués de la Société cynologique suisse qui s'est tenue samedi aux Jeunes-Rives.

Même s'il ne s'agissait que de simulations, les Eros, César et autres Alex aux yeux doux et au pelage noir qui ont plongé dans les flots pour secourir nageurs, véliplanchistes ou plaisanciers en détresse ont su faire preuve de tout leur savoir-faire.

«Il faut de nombreuses années pour former un bon chien de sauvetage aquatique et arriver au stade du brevet, le grade le plus élevé de cette discipline reconnue depuis trois ans par la SCS», relève Maria Sieber, de Cortaillod. L'activité de sauvetage aquatique est ouverte à tous les chiens d'un certain gabarit, à preuve le bouvier bernois qui n'a pas hésité à faire trempette samedi. Mais ce sont surtout les terre-neuve qui y excellent en raison de leurs exceptionnelles qualités de résistance au froid et d'endurance. Une adaptation qui n'est pas récente: ces chiens se sont distingués dans ce genre d'exercice depuis plusieurs siècles. En aidant activement et secourant spontanément les pêcheurs de Terre-Neuve du XIXe siècle, voire des personnages encore plus illustres. Napoléon lui-même n'a-t-il pas été sauvé de la noyade lors de son évasion de l'île d'Elbe?

Si en France, le chien de sauvetage aquatique est plus répandu - il n'est pas rare d'en voir accompagner des surveillants de plage - la Suisse ne compte pas encore de chien «breveté». «Mais une septantaine sont en train d'être formés», précise M. Sieber. Des examens de brevet doivent d'ailleurs avoir lieu ce week-end à Neuchâtel. (cp)

Explosion simulée sur le lac de Neuchâtel

Le terre-neuve se révèle être un excellent chien de sauvetage aquatique. (Impar-Galley)

LA THÉÂTRALE LA CHAUX-DE-FONDS propose **«Isma»** ou Ce qui s'appelle rien **ET «Le mensonge»**
de Nathalie Sarraute
TEMPLE-ALLEMAND Les 27, 28, 29 avril à 20 h 30, 30 avril à 17 h, 1er mai à 17 h
Réservation à Publicitas Tél. 039/210 410
Avec le soutien de L'Impartial

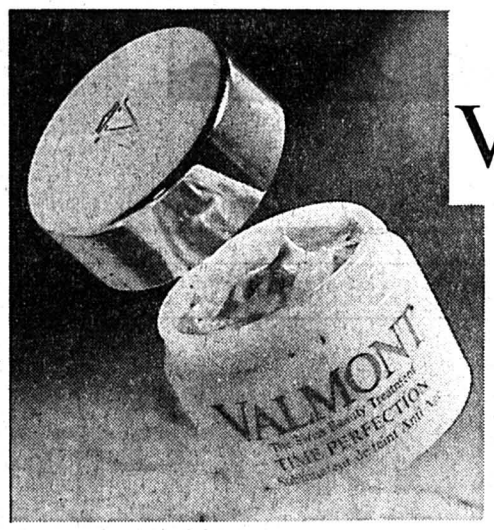

VALMONT
The Swiss Clinical Beauty Treatment

PROMOTION du 26 au 30 avril 1994

avec notre esthéticienne-conseil internationale VALMONT, Madame Béatrice Wenger.

A cette occasion, elle se fera un plaisir de vous appliquer gratuitement, sur rendez-vous, le célèbre masque Collagène-Mucopolysaccharide complex.

De plus, il vous sera offert pour tout achat d'un de nos produits, un cadeau de complément à votre traitement VALMONT.

Carte fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ – BOUTIQUE

PARFUMEUR SPECIALISTE

AVENUE PARFUMERIE DUMONT

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426

80 ANS 1914 1994

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-12404

OPEL VECTRA 2.0i GT
5 portes, noire métal. Toit ouvrant. Jantes spéciales, 1989. Fr. 13200.–. Expertisée - Garantie Crédit.
✆ 077/37 53 28 - 038/33 90 33
28-776

OPEL ASTRA 1.4 i GLS
4 portes, blanche, 1992 décembre, 19000 km.
✆ 038/33 90 33
28-776

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX
VOITURES
Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.
Paiement comptant.
✆ **077/47 61 89**
28-508170

A vendre
selle d'équitation
avec tous ses accessoires et belle bride. Prix très intéressant.
✆ 057/33 44 82
12 h 15 à 14 h ou dès 18 h
2-2212

Donnez de votre sang Sauvez des vies

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

SPECTACLES - LOISIRS

CONNAISSANCE DU MONDE

ENTRE LA SIBERIE ET LA CHINE

LA MONGOLIE

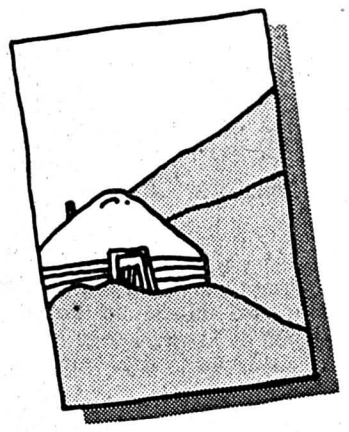

Film et conférence de
Jean-Michel BERTRAND

Les seigneurs de la steppe
Caravanes de chameaux au coeur du désert de Gobi
Les derniers chasseurs de la Taïga sibérienne
Une chevauchée sauvage à travers les grands espaces
De Pékin à Oulan-Bator par le Transmongolien

LE LOCLE
Musée des Beaux-Arts
lundi 25 avril, 20h

LA CHAUX-DE-FONDS
MIH
mardi 26 avril, 16h et 20h

service culturel migros

Billet en vente à l'entrée: Fr. 12.-

28-92

DIVERS

GRATUIT!

en bus
de La Chaux-de-Fonds
aux Ponts-de-Martel

Salle polyvalente du BUGNON

le vendredi 29 avril

GRAND LOTO USP

132-12638

PIERRE AUBRY

TAPISSIER — GARNISSEUR

Rideaux Tapis

132 12731

N-DROZ 27 - LA CHX-DE-FDS

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENCHÈRES PUBLIQUES DE DEUX APPARTEMENTS ET D'UN GARAGE EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES (PPE) à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 3 juin 1994, à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, en bloc, sur réquisition de la créancière hypothécaire au bénéfice du premier et du deuxième rangs, des trois parts de copropriété par étages ci-dessous désignées, appartenant à **M. Dominique Flückiger,** domicilié c/o Mme Sallin-Flückiger Fabienne, rue du Mont-d'Amin 11 à La Chaux-de-Fonds, à savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 12186/C – RUE DU MONT-D'AMIN: PPE copropriétaire du 9434 pour 30‰, avec droits spéciaux sur: **étage: rez:** un garage, surface indicative 16 m².

Parcelle 12189/F – RUE DU MONT-D'AMIN: PPE copropriétaire du 9434 pour 162‰, avec droits spéciaux sur: **étage: 2e:** un appartement ouest de cinq pièces, une cuisine, une salle de bains, un réduit, un hall, un balcon; surface indicative 89 m²; plus le local annexe suivant: annexe F1: **étage: rez:** cave; surface indicative 5 m².

Parcelle 12190/G – RUE DU MONT-D'AMIN: PPE copropriétaire du 9434 pour 141‰, avec droits spéciaux sur: **étage: 2e:** un appartement est de trois pièces, une cuisine, une salle de bains, un réduit, un hall, un balcon; surface indicative 69 m²; plus le local annexe suivant: annexe G1: **étage: rez:** cave; surface indicative 5 m².

Désignation des appartements situés au 2e étage ouest et est de l'immeuble sis rue du Mont-d'Amin 9 à La Chaux-de-Fonds:

Parcelle 12190/G: vestibule. Cuisine: agencée, placards, évier, cuisinière électrique, hotte de ventilation et frigo: **salle de bains:** fond lino, catelles, lavabo, W.-C., vétuste. **Chambre est:** vaut pour 2 pièces, fond tapis, cheminée avec carrelage autour. **Chambre sud-centre:** fond tapis. Cet appartement est défraîchi et équipé simplement.

Parcelle 12189/F: vestibule. Cuisine: séparée du salon par un bar, agencée en bois massif avec évier, cuisinière, four à hauteur, cheminée de ventilation, frigo-congélateur et lave-vaisselle; **salle de bains:** fond lino, baignoire, W.-C., lavabo, pharmacie. **Chambre ouest:** vaut pour 2 pièces, fond tapis, cheminée avec carrelage autour. **Chambre sud-ouest:** fond tapis. **Chambre sud-centre:** fond tapis. **Chambre sud-est:** fond tapis.

Estimations cadastrales (1980:	
Parcelle 12186/C:	Fr. 12000.–
Parcelle 12189/F:	Fr. 64000.–
Parcelle 12190/G:	Fr. 55000.–
Estimations officielles (1994):	
Parcelle 12186/C:	Fr. 20000.–
Parcelle 12189/F:	Fr. 197800.–
Parcelle 12190/G:	Fr. 119300.–

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages, comprenant les unités d'étages mises en vente:

Article 9434 – RUE DU MONT-D'AMIN, bâtiment, place jardin de 1165 m². Assurance incendie – valeur à neuf (article 9434), immeuble de 1904 m³, Fr. 1 061 000.–

Le bâtiment sis à la rue du Mont-d'Amin 9, construit en 1960, situé dans le sud-est de la ville, dans un quartier de villas et d'habitations à moyenne densité, fait partie d'un groupe de quatre maisons identiques. La situation est de premier ordre, l'ensoleillement est bon; les voies d'accès sont excellentes. Les transports publics sont à un quart d'heure. Le collège de «Bellevue» est à quelques minutes.

L'immeuble, doté du chauffage central général au mazout, d'une lessiverie avec machine à laver et d'un séchoir, est de construction légère; il a un toit plat en multicouche.

Le bâtiment comprend un sous-sol avec dégagement à l'ouest pour trois garages compris dans le volume total, un rez-de-chaussée surélevé et deux étages. Toutes les cuisines sont agencées et chaque logement a une cheminée de salon ainsi qu'un balcon au sud.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble et des unités d'étages prénommés, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à al disposition des intéressés.

Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de la propriété par étages, seront déposés à l'Office soussigné à la disposition des intéressés, dès le **11 mai 1994.**

Les parts de copropriété formant les parcelles 12186/C – 12189/F et 12190/G seront vendues d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Un droit de préemption des copropriétaires est annoté au Registre foncier selon l'article 712c al. 1 CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les parts de copropriété mises en vente et leurs dépendances pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ✆ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 25 avril 1994.

OFFICE DES POURSUITES
Le Préposé, J.-P. Gailloud

132-12556

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer **APPARTEMENT 2½ PIÈCES + MEZZANINE**, poutres apparentes, terrasse, Fr. 758.– charges comprises pour le 30.09.1994. ✆ 039/23 21 29 dès 17 h.
132-512720

A louer **SUPERBE APPARTEMENT 1½ PIÈCE**, cuisine agencée, centre La Chaux-de-Fonds, très calme, tout de suite ou à convenir. ✆ 039/24 14 51 le soir.
132-512704

Sonvilier, à louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, cuisine, tout de suite, Fr. 410.– + charges. ✆ 039/41 45 91 heures repas.
132-509717

GARAGE À LOUER (station Hypromat), rue du Collège 66, Fr. 130.–.
✆ 039/28 25 45 de 12 h 30 à 13 h 30.
132-512723

Cherche à acheter ou à louer **APPARTEMENT 4 - 5 PIÈCES**, avec balcon. M.P., case 35, 2301 La Chaux-de-Fonds.
132-509798

A louer au Locle pour le 1er juillet 1994: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cave + chambre-haute, jardin potager.
✆ 039/31 33 68
157-501160

A louer au Locle, **JOLI 4 PIÈCES**, confort, cuisine agencée, jardin, Fr. 950.– + charges. Possibilité de garage.
✆ 039/28 69 54
132-512722

A louer, quartier des Montagnons: **APPARTEMENTS DE 1½, 2 ET 3 PIÈCES.** Logements entièrement rénovés et agencés. Libres à convenir.
✆ 039/23 26 55
132-12083

PEUGEOT 405 MI 16, 1990, 45000 km, parfait état, Fr. 15200.–. ✆ 039/23 58 07, repas.
132-512700

A louer aux abords de la ville: **APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES RÉNOVÉS.** Dès Fr. 610.–. Libres à convenir.
✆ 039/23 26 56
132-12083

● immobilier

A louer, quartier ouest, **LOGEMENT MANSARDÉ DE 4½ PIÈCES**. Libre à convenir. ✆ 039/23 26 58
132-12083

ENVIE DE CHANGEMENT? N'hésitez pas, appelez-nous! Nous nous tenons à votre entière disposition afin de vous aider à trouver l'appartement idéal.
✆ 039/23 26 58, heures de bureau.
132-12083

● demandes d'emploi

Homme 28 ans, cherche changement situation, **CONCIERGE, COMMISSIONNAIRE** connaissances soudure, grutier pour le 1er septembre ou à convenir.
✆ 039/28 55 93
132-512731

● marché de l'occasion

A vendre **JET SKI Kawasaki 750**.
✆ 077/37 10 44
132-512737

● cours privé

Cherche **LEÇONS PARTICULIÈRES DE RUSSE**. ✆ 039/54 16 79
132-512739

● chambres à louer

A louer La Chaux-de-Fonds, **CHAMBRE INDÉPENDANTE**, Fr. 350.– charges comprises, centre ville. ✆ 077/37 10 44
132-512737

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS AVEC VOS ENFANTS? Parents-Information écoute et renseigne, lundi 18 - 22 h; mardi et mercredi 9 - 11 h; jeudi 14 - 18 h.
✆ 039/23 56 16
28-890

Tarif Fr. 1.– le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

FINANCE

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois env. Fr. .....
Nom .....
Prénom ..... Date de naissance .....
Rue ..... No .....
NP/Domicile .....
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 – 12.15/ 13.45 – 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

C/Im/17/Mo

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de Fr. 413.20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

AUTOS - MOTOS - VELOS

GENEREUSE

Gagnante du titre de Voiture de l'année au tableau d'honneur de la presse spécialisée, elle vous fait gagner sur tous les tableaux: équipement, sécurité, espace, performances, économie. **Ford Mondeo Winner, TOUT pour plaire: ABS, airbag, renforts de sécurité, climatisation.**

dès **Fr. 28 650.–** (4 portes)

Venez la voir! Choisissez coffre classique ou hayon, ou alors le break.
Et prenez la route souverainement.

VOITURE DE L'ANNÉE 1994

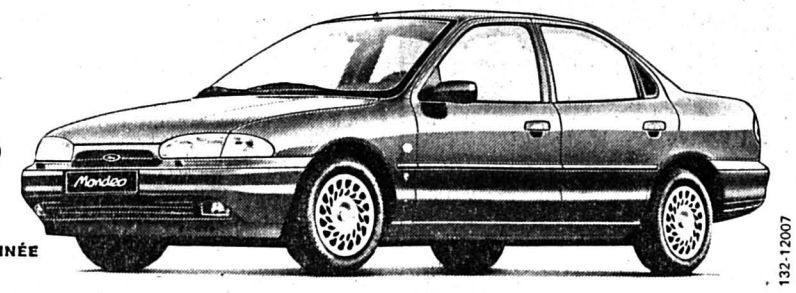

132-12007

Ford

ST-IMIER: Garage Mérija

LE NOIRMONT: Garage Rio

Ford Crédit

GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS
8, bd des Eplatures

LE LOCLE
51, rue de France

NEUCHATEL
11, Pierre-à-Mazel

OFFRES D'EMPLOI

A LOUER

à La Chaux-de-Fonds dans immeuble Miremont – **à deux pas du centre commercial Métropole**

LOCAL DE 100 m²

Conviendrait pour bureaux, cabinet, etc.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

L'annonce, reflet vivant du marché

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

J.-M. Gaillard au Club 44

Bien ou mal dormir

En collaboration avec L'Ortie, le Club 44 recevra, mardi 26 avril, 20 h 30, un spécialiste du sommeil. Médecin et chargé de cours à la Faculté de médecine de l'université de Genève, Jean-Michel Gaillard détaillera les états différents qui constituent le sommeil et les troubles qui l'affectent entraînant des conséquences souvent sévères sur le bien-être et la santé. (Imp)

Conférences de l'U3A

Patrimoine photographique

L'Université du 3e Age recevra Christophe Brandt mardi 26 avril, 14 h 15, à l'Aula de l'Ecole professionnelle et commerciale, rue de la Serre 62. L'orateur, directeur de la Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique à Neuchâtel, parlera de la manière de conserver ce patrimoine précieux et fragile. (ib)

«Salut L'étranger»

Classe d'accueil

Dans le cadre de la quinzaine interculturelle de «Salut l'étranger» une classe d'accueil ouvre ses portes au public mardi 26 avril, de 13 h 45 à 15 h 30. C'est au Centre scolaire Numa-Droz, bâtiment 6, (bâtiment de l'ancien gymnase) et le parcours qui conduit à la rencontre des enfants venus d'ailleurs est dûment indiqué. (Imp)

Au DAV (Département audio-visuel)

Découvrir «Canal Alpha +»

La région de Neuchâtel dispose d'une télévision locale que l'on pourra découvrir lundi 25 avril, à 17 h 30 et 20 h, au Département audio-visuel de la Bibliothèque de la ville, rue du Progrès 33. Cette chaîne de TV, qui émet depuis 1987, est aujourd'hui étendue à l'ensemble du littoral et au Val-de-Ruz. Moyennant quelques rediffusions, elle parvient à émettre tous les soirs et parfois l'après-midi. Le DAV propose deux exemples d'émissions, soit une présentation de la chaîne, et une bande de 33 minutes sur le Musée du Château de Colombier. Sachant qu'une question a été posée au Conseil communal sur l'éventualité de créer une telle chaîne télévisée dans notre région, la présentation de réalisations d'émissions de «Canal Alpha +» est d'actualité. (ib)

Contest H26: concours de radioamateurs

HB9LC, bonjour l'Australie!

Ce week-end, depuis les hauts de Pouillerel, la SEMONE (section des Montagnes neuchâteloise de l'Union suisse des radioamateurs) avait un rendez-vous particulier avec le monde! Ici HB9LC (indicatif de la section); en 24 heures, quelque 400 liaisons ont été établies. Le concours Helvetica 26 a été un succès. C'est l'occasion de rappeler deux ou trois choses de la passion des radioamateurs, une activité dûment réglementée.

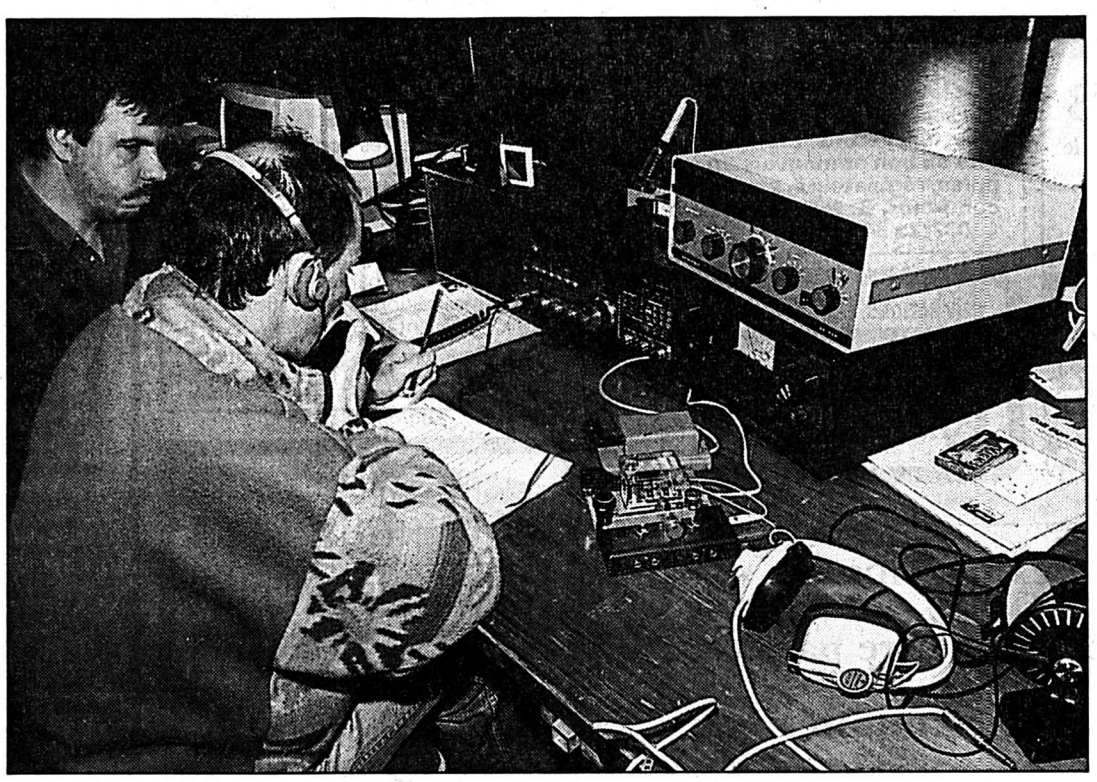

Les 24 heures des radioamateurs
Le Contest H26 a été un succès pour la section des Montagnes neuchâteloises de radioamateurs. (Impar-Gerber)

Les doigts des opérateurs ont tambouriné sans relâche, en code morse, pour appeler des correspondants de par le monde. Depuis samedi 15 h (heure locale), le Contest Helvetica 26 (concours suisse des 26 cantons et demi-cantons) était ouvert pour l'équipe locale installée au Gros-Crêt. Il offre l'opportunité aux radioamateurs suisses de réaliser un maximum de QSO (liaisons) en 24 h, soit jusqu'à dimanche 15 h. Mais surtout, ce concours est une aubaine pour les amis radioamateurs du monde entier. Ils peuvent multiplier les contacts avec la Suisse, sachant que, durant ce laps de temps, des interlocuteurs sont en écoute permanente. Et lorsque ces amis des ondes auront établi des liaisons avec les 26 cantons ou demi-cantons de Suisse, ils pourront briguer le diplôme Helvetica 26.

PLUS DE 400 QSO

Indicatif HB9LC, répondez: les quatre opérateurs de la SEMONE (section des Montagnes neuchâteloises) ont donc établi plus de 400 QSO ou contacts. Sur les ondes, se sont manifestés des correspondants de Nouvelle-Zélande (pour les plus lointains), de Hawaï, du Japon, d'Australie, de Johannesbourg, d'Amérique du Nord, du Brésil, du Venezuela, de Panama, d'Israël, et de nombreux pays d'Europe, dont un «paquet» de la Russie, annonce-t-on. Ils ont ainsi fait de nombreux DX, soit passant par-dessus la mer.

Les bêtes à concours réussissent à obtenir quelque 1500 liaisons; avec 400 à 500 contacts, l'équipe de la SEMONE se classera vraisemblablement dans les 10 premiers.

UNE ANTENNE DE HUIT MÈTRES

Une antenne verticale de 8 mètres de hauteur, avec des circuits résonnants, avait été installée à côté de la ferme du Gros-Crêt. Elle permettait de joindre le relais posé à Sommartel, un relais particulièrement complexe et performant, fabriqué par la SEMONE qui le présente comme unique en Europe.

Que se disent les radioamateurs qui usent d'abréviations pour se parler ou communiquer? En fait, pas grand-chose. Lorsque HB9LC a établi le contact, l'opérateur prend note de l'indicatif de l'interlocuteur, pouvant ainsi déterminer le pays de provenance, et il indique le jour, l'heure, et quelques détails. Par courrier, une carte postale ad hoc confirme le contact. Les radioamateurs, obligatoirement concessionnés (lire l'encadré), sont des passionnés, souvent engloutis par leur hobby. Sur leur installation personnelle, ils tapotent ou appellent sans relâche jusqu'à ce qu'un autre insomniaque ou mordu leur réponde.

I. B.

Concession obligatoire

On ne se balade pas libre comme des oiseaux sur les bandes de fréquences au-dessus de nos têtes. Les prescriptions sur les concessions de radioamateur édictées par les PTT sont des plus précises, indiquant les bandes de fréquence, les longueurs d'onde, les puissances autorisées, etc. Après un cours de formation, un examen permet d'obtenir une concession de type A (radiotélégraphiste) ou de type B (radiotélégraphiste ou radiotéléphoniste) pour radioamateur. C'est une ordonnance fédérale qui en définit les conditions d'obtention et le radioamateur doit non seulement tout savoir sur les aspects techniques mais encore connaître parfaitement les règles en vigueur. (ib)

Assemblée générale de la Banque Raiffeisen

Un bilan réjouissant

Les sociétaires de la Banque Raiffeisen de La Chaux-de-Fonds sont de bons épargnants et des membres fidèles; toutefois pas au point d'être très nombreux à sacrifier le premier jour de beau temps pour assister à l'assemblée générale qui s'est déroulée samedi après-midi à l'Ancien Stand.

Les rangs des sociétaires ont grossi et, à ce jour, ils sont 348 inscrits à la Banque Raiffeisen de La Chaux-de-Fonds, et toucheront 5% d'intérêt sur leur part sociale. L'assemblée générale a permis de rappeler quelques faits de l'exercice 1993. La baisse des taux hypopthécaires, revenus au niveau des années 1987-1988, a eu des effets positifs. La Raiffeisen locale a vu son bilan atteindre la somme de 30 millions de francs, dont plus de 20 millions en placements hypothécaires. Les prêts et crédits ont progressé et les fonds de la clientèle ont suivi le mouvement.

PETIT BÉNÉFICE

Confrontée à une vive concurrence, les banques Raiffeisen ont abaissé les taux d'intérêt à 5½% pour le 1er rang, depuis le 1er mars 1994, et à 5¾% pour le 2e rang. L'établissement chaux-de-fonnier a bouclé l'exercice 1993 avec un petit bénéfice. Le gérant et ses collaboratrices ont été remerciés pour leur zèle, leurs compétences et la qualité de leur accueil au guichet.

Au chapitre des élections, faute de remplaçant, Emile Oppliger accepte de reconduire pour une année son mandat de président du Conseil d'administration. Il sera entouré de trois nouveaux membres élus, soit Roger Ummel, Willy Geiger et Gilbert Sauser.

JUBILAIRES

Après avoir œuvré 23 ans pour la Banque Raiffeisen, Mme Suzanne Berner, épouse de l'ancien gérant, a souhaité se retirer. Elle a été fleurie et remerciée. Trois jubilaires, Hermann Muller, André Wasser et Albert Gerber, ont été félicités pour 50 ans de sociétariat. Une question lancinante est revenue: faut-il continuer à tenir l'assemblée générale le samedi après-midi ou préférer un soir de semaine? Au sondage, les anciens l'ont emporté en se déclarant pour le samedi, tout en souhaitant que l'assemblée se déroule plus tôt dans la saison. Lié par les contingences des organes dirigeants, le comité fera son possible.... (ib)

La Compagnie d'Eustache au Temple Allemand

Cuivres en folie

La Compagnie d'Eustache fait dans le canular musical, sans y verser jamais par la vertu d'une invention débordante, de trouvailles acoustiques et rythmiques.

Nul doute, il allait se passer quelque chose. Dès la porte du Temple Allemand franchie, vendredi soir, c'était dans l'air. Comme les instruments, tubas, bugle, suspendus dans l'espace, rutilants sous les lumières, tandis que sur un carrousel, piqué dans un jardin d'enfants, tourniquaient un homme et une femme. Neuf musiciens, trombones, trompettes, cor, tuba, et une batterie-percussion. Vous secouez bien avant l'emploi et vous obtenez la Compagnie d'Eustache, créée un soir d'orage par Jean-François Bovard, mise en scène par Pascal Auberson.

On se rend compte que les musiciens ont tous une solide technique. Ça rassure parce que le démarrage, dans le répertoire de brass band, est long. Quelques brefs regards sur la Renaissance italienne, un peu de jazz, de cirque, de viennois, un peu de Broadway: la musique devient image. Elle attaque et se dérobe dans des rythmes imprévisibles, suaves ou agressifs. D'étincelants trombones pourfendent l'air. On reste assez longtemps à attendre quelque chose de substantiel, dans un style ou l'autre.

De l'autre côté de l'aire de jeu, un chœur semble être là pour approuver le destin comme dans les tragédies antiques. Dommage, l'élément nouveau, intéressant, reste inexploité.

Comme un rejeton du Dr Faust, en plus pervers, le percussionniste crée des vacarmes savants, ou élémentaires, qui saisissent l'auditeur à la gorge. D'ailleurs il a prévenu: on est ici, pour une heure et demie, dans le laboratoire du «Dr Jekyll and Mr Hyde». D. de C.

Commémoration de la Libération italienne

Ne pas exalter le nationalisme

La communauté italienne a commémoré hier au cimetière de la ville, le 25 avril 1945, date de naissance de l'Italie démocratique, libérée du fascisme. Plusieurs orateurs se sont exprimés.

La manifestation a été ouverte par M. Andrea Serra, président du Com.It.Es (Comité des Italiens à l'étranger).

«Notre siècle a été marqué par le fascisme, le nazisme, le communisme, autant de formes d'intolérance. L'histoire ne peut être changée, mais elle nous conduit à un retour à la liberté, à l'unité. Les valeurs de la résistance nous incitent à vouloir cette harmonie... Un peuple avance vers le futur lorsqu'il a su faire cette synthèse...» dit en substance M. Vito Speziale, agent consulaire.

«Une telle commémoration n'a pas pour objectif d'exalter le nationalisme» dit Elisabetta, s'exprimant au nom des jeunes. «Si nous voulons vraiment honorer les gens qui ont donné leur vie pour la liberté, nous devons respecter ceux qui ne sont pas comme nous... La liberté est précieuse, il faut être vigilants. C'est après avoir perdu quelque chose qu'on se rend compte de sa valeur...»

En fin de manifestation, empreinte de recueillement, des fleurs ont été déposées sur le monument élevé à la mémoire des soldats tombés pour la patrie. (DdC - photo Henry)

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

JÉRÔME et LIORA
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur petite sœur

DALIA
le 24 avril 1994

Brigitte et Bertrand
LEITENBERG
Numa-Droz 31
2300 La Chaux-de-Fonds

SIXIÈME CONCERT DE LA SAISON

Association des concerts du Locle

Vendredi 29 avril 1994, à 20 h 15 au Temple

Bernard Pfister
pianiste

Œuvres de:
J. Haydn
J. Brahms
F. Chopin
A. Scriabine
M. Ravel

157-14020

LOCATION À L'ENTRÉE

Prix des places:
Adultes: Fr. 18.–
Elèves, apprentis et étudiants: Fr. 5.–

DIVERS

PUB LE CLUB
Henry-Grandjean 1 ● 2400 Le Locle
✆ 039/31 38 08
De 8 h 30 à 11 h 30
Café à Fr. 1.20
157-14274

HORLOGER ATTENTION!
J'achète **fournitures, outillages, layettes, établis, montres bracelets en bon et mauvais état, pendules, régulateurs, etc. Paiement comptant. B. MONBARON.**
✆ 032/25 34 54
6-503130

RÉPARATIONS, TROUS, DÉCHIRURES SUR
vêtements, canapés, fauteuils en CUIR ou simili-cuir
SV SWISS VINYL ✆ 039/23 59 57
132-12225

La seule expression
que vous devriez connaître par cœur
pour insérer une annonce.

PUBLICITAS
L'annonce au quotidien.
Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 / 21 04 10.

IMMOBILIER

A louer ou à vendre à Tramelan
IMMEUBLE
avec une très bonne infrastructure pour:
bureaux, fabrication, ateliers ou entrepôts.
- surface utilisable totale env. 690 m²;
- location partielle possible;
- conditions de location intéressantes.

Pour renseignements contacter M. Valet, ✆ 077/34 37 07
296-3521

A louer au Locle
Rue de Bellevue
Appartement 4 pièces
Cuisine agencée, poêle suédois, balcon.
Loyer: Fr. 957.–, charges comp.
Libre tout de suite.
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:
GERANCE PERUCCIO
Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22
Le Locle
✆ 039/31 16 16
157-14057

A louer tout de suite ou pour date à convenir au Locle
Appartements d'une pièce meublés ou non meublés avec cuisine agencée
Loyers très avantageux.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 33 77
MEMBRE UNPI
132-12057

A vendre au Val-de-Ruz
Belle maison de campagne de 5 chambres, salle de jeux, couvert et dépendances, avec grand jardin.
Pour tous renseignements, prière de s'adresser:
Etude Christiane et Jean-Marc Terrier
avocat et notaire
Bois-du-Pâquier 19, **2053 Cernier.** ✆ 038/53 43 33
28-1666

A LOUER
Quartier piscine
La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENTS DE 1½, 2 et 3 PIÈCES
avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., ascenseur.
Libre à convenir.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

À VENDRE OU GÉRANCE LIBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ
avec licence et clientèle
à CAMPIONE D'ITALIA/TI
avantages économiques.
✆ 038/31 62 64, fax 038/30 10 69
28-863

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
✆ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

LES BRENETS
À LOUER
POUR DATE À CONVENIR
GARAGES INDIVIDUELS
Rue de la Crête
132-12082

LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert
OPPORTUNITÉ UNIQUE
1½ pièce, 55 m²
Entièrement rénové.
PRIX DE VENTE: Fr. 159 000.–.
Tél. 038/24 57 31
28-440

A louer aux Brenets dans immeuble rénové, avec jardin
MAGNIFIQUE APPARTEMENT 3 PIÈCES
cuisine agencée, lave-vaisselle libre tout de suite.
Loyer Fr. 920.– charges comprises,
MAGNIFIQUE DUPLEX 5 PIÈCES
cuisine agencée, lave-vaisselle cheminée de salon. Libre 1er avril.
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:
GERANCE PERUCCIO
Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22, Le Locle
✆ 039/31 16 16
157-14057

OFFRES D'EMPLOI

Jardin d'enfants
de La Chaux-de-Fonds cherche
UNE STAGIAIRE
pour l'année scolaire 94 - 95.
Salaire Fr. 480.–. Renseignements:
Tél. 039/28 29 34, matin.
132-506337

Collège 68
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12352 ✆ 039/28 67 33
FREIBURGHAUS LE PRO DU PNEU
Au Rep'air
Nous cherchons
une sommelière
Sans permis s'abstenir.
Entrée tout de suite.
Téléphonez pour prendre rendez-vous.
132-12352

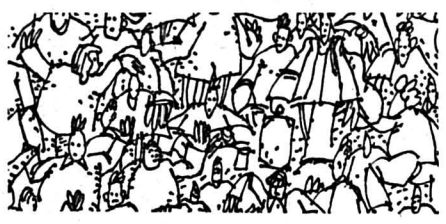

Nous cherchons pour différents chantiers en Suisse alémanique
- **8 ferblantiers/ installateurs**
- **5 couvreurs**

Nous offrons: **très bons salaires. Logements gratuits.**
CONDOR SA, Delémont
tél. 066/22 46 76
CONDOR SA, Zurich
tél. 241 01 51
252-90053

Saint-Imier
A vendre beaux appartements avec grands balcons
2½, 68 m², Fr. 595.–/mois + ch.
3½, 75 m², Fr. 715.–/mois + ch.
6-1274
HPT (Bern) AG
Bahnhofstrasse 16 – 2502 Biel
Tel. 032 23 63 11

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Tertre, pour date à convenir
Petit appartement de 1 pièce
cuisine, douche, WC, belle véranda vitrée et dépendances.
Ecrire sous chiffres O 132-754477 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous sommes une société renommée depuis 1978 et leader dans la distribution de produits cosmétiques suisses naturels. Nous vous proposons de devenir notre
CONSEILLÈRE EN ESTHÉTIQUE
Pour le canton de Neuchâtel
Région La Chaux-de-Fonds
Une formation très perfomante selon les techniques le plus modernes vous est assurée par nos soins (également pour les personnes débutantes). Cette activité féminine est passionnante et vous assurera un succès personnel et des gains élevés.
Si vous êtes Suissesse ou permis C, une bonne présentation et un permis de conduire, contactez-nous au **No 038/21 15 81** pour un premier entretien.
22-3594

Police-secours 117

La Chaux-de-Fonds
à 50 m du centre Métropole
à louer de suite ou à convenir dans immeuble de style, rue J.-Brandt 4
Appartement 2½ pièces, Fr. 480.– + ch. Fr. 120.–. Avec vue dominante sur la ville, tranquille, peinture neuve.
Visites: 039/23 50 05 (heures repas) ou 23 95 35. Gérance: 029/6 11 64
130-12684

A louer ou à vendre
IMMEUBLE
comprenant:
- surface commerciale modifiable env. 120 m², actuellement commerce de vins et alimentation;
- surface caves et dépôts env. 250 m²;
- surface garages env. 50 m²;
- surface habitable env. 240 m².

Excellente situation.
Ecrire sous chiffre T 132-754396 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE
La Chaux-de-Fonds
Magnifique immeuble
A rénover
Rue de la Paix
19 appartements
6 garages
Jardin
Hypothèque à disposition avec augmentation possible sur la marge du revenu locatif
Tous les appartements et tous les garages sont loués
S'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42
132-12082

Suchen Sie eine neue berufliche Herausforderung?
Wir sind ein Fabrikations- und Handelsunternehmen und suchen für den Verkauf unserer landwirtschaftlichen Qualitätsprodukte einen
Aussendienst-Mitarbeiter
Sie sind:
- kontaktfreudig und unternehmerisch denkend;
- an selbständiger Arbeit interessiert;
- zwischen dem 25. und 45. Altersjahr;
- lernfähig und am Neuen interessiert.

Wir bieten:
- eine sorgfältige und gründliche Ausbildung und Einarbeitung;
- ständiges Verkaufstraining und Weiterbildung;
- eine gutbezahlte Dauerstelle mit interessanten Anstellungsbedingungen;
- optimale Unterstützung durch unseren Innendienst.

Reisegebiet:
- Kanton Jura, Berner Jura und Teile des Kantons Bern.

Wenn Sie sich von dieser selbständigen Tätigkeit angesprochen fühlen, deutsch und französisch sprechen, so senden Sie uns Ihre Bewerbung zusammen mit den Zeugniskopien, einem Passfoto und einem kurzgefassten, handgeschriebenen Lebenslauf zu.
WALSER+CO.AG 9044 Wald AR
WALSER & Co. AG
Artikel für die Landwirtschaft
9044 Wald (AR)
Herr Grossenbacher
Tel. 071/95 15 21, intern 31
226-80003

À LOUER
au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de
3½ PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.– + charges
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.– + charges
4½ PIÈCES (106 m²)
Fr. 1190.– + charges
Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir.
28-486
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

PÉRY
A vendre dans quartier tranquille et ensoleillé, appartements de
4½ pièces, 94 m² + balcon 9 m², mensualité Fr. 1040.– + charges
5 pièces, 94 m² + balcon 12 m², mensualité Fr. 1078.– + charges.
Facilités de financement.
6-1274
HPT (Bern) AG
Bahnhofstrasse 16 – 2502 Biel
Tel. 032 23 63 11

Changez votre cadre de vie
686
AU LOCLE
28-440
Habitez votre appartement refait à neuf (sanitaire, bloc cuisine, carrelage...)
en devenant propriétaire d'un 3 pièces, avec balcon pour une mensualité égale à un loyer
de **Fr. 745.–** tout compris.
Prenez rendez-vous pour visiter, vous informer.
HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

L'annonce, reflet vivant du marché

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Taxe hospitalière à La Chaux-du-Milieu

Vice de forme

Dans leur dernière séance, les conseillers généraux de La Chaux-du-Milieu ont dû se prononcer sur un vice de forme apparu dans l'arrêté concernant l'introduction d'une taxe hospitalière votée le 15 avril 1993. Le taux de cette taxe, 8 % de l'impôt communal en 1994, est fixé chaque année par arrêté du Conseil communal et communiqué, pour information, au législatif. Or, le texte initial stipulait que la taxe devait couvrir totalement la part communale à l'aide hospitalière; ce qui n'est évidemment pas le cas avec le taux de 8 %, choisi volontairement pour ne pas trop charger le bateau du contribuable. La modification de l'article incriminé, avec la précision «partiellement ou totalement», a été acceptée à l'unanimité. (paf)

AGENDA

Concert de l'ACL

Changement de lieu

Pour des raisons indépendantes de la volonté du comité de l'Association des concerts du Locle (ACL), le concert du vendredi 29 avril donné par le pianiste Bernard Pfister aura exceptionnellement lieu au Temple à 20 h 15, et non pas au Casino, comme annoncé initialement. (paf)

Paroisse catholique du Locle

Assemblée générale

Les membres de la paroisse catholique du Locle sont invités à se retrouver demain, mardi 26 avril à 20 h dans la grande salle de Paroiscentre, pour la traditionnelle assemblée générale. (paf)

Information sociale

Le bus du CSP au Locle

Le bus d'information sociale du Centre social protestant du canton de Neuchâtel (CSP) sera au Locle sur la place du Marché demain, mardi 26 avril, de 10 à 17 h. Avec la collaboration de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation, les responsables renseigneront les rentiers AVS-AI sur leurs droits concernant les prestations complémentaires. Ils profiteront de leur présence dans la cité pour également renseigner la population sur d'autres aspects de la législation sociale. (paf)

Raiffeisen des Ponts-de-Martel: fusion avec quatre établissements acceptée

La banque des vallées est née

Des Ponts-de-Martel au bord du Doubs, en passant par la vallée de La Brévine, une nouvelle Banque Raiffeisen est née. Elle est le résultat de la fusion des établissements bancaires de Brot-Plamboz, de La Chaux-du-Milieu, du Cerneux-Péquignot et des Brenets avec celui des Ponts-de-Martel. Vendredi soir lors de leur traditionnelle assemblée générale à l'Hôtel du Cerf présidée par Daniel Richard, les membres de ce dernier en ont accepté le principe. A l'unanimité.

L'idée d'un regroupement est dans l'air depuis pas mal de temps. Afin de faire face à une concurrence de plus en plus accrue, les sociétaires de ces petites banques de village ont bien compris la nécessité d'une union et, à long terme, son efficacité; même si c'est avec un léger pincement au cœur qu'ils ont pris cette décision. Tout en réduisant les frais généraux, elle va permettre de rester compétitif, de répondre plus favorablement aux demandes de crédit, de proposer de nouvelles prestations et – élément non négligeable – de conserver une antenne dans chaque localité; avec l'introduction de l'informatique.

L'institution ponlière est le siège social de cette entité juridique indépendante baptisée «La Banque Raiffeisen des vallées»; un phénomène logique en raison de son bilan élevé (près de 50 millions de francs, pour 20 millions entre les quatre autres établissements). Cela ne défavorise aucun des membres, puisque les taux d'intérêt ont été unifiés sur la base de ceux actuellement en vigueur aux Ponts-de-Martel: «Il ne faut pas se représenter cette fusion à l'image du grand qui mange le petit. Le but visé est de rationaliser dans le bon sens du terme, en œuvrant dans un esprit constructif», a expliqué Maurice Girardin, responsable marketing.

Banque Raiffeisen des Ponts-de-Martel

Le nouveau gérant Edy Maurer (à gauche), au côté de ses collaborateurs Florence Mojon, Nelly Benoit et Jean-Luc Benoit. (Favre)

EN PLEINE SANTÉ

Avec une somme au bilan qui a progressé de près de 10% par rapport à 1992, la Raiffeisen des Ponts-de-Martel est en pleine santé. Le bénéfice de quelque 56.000 francs a permis d'allouer un intérêt brut de 5% sur les 464 parts sociales (+ 15). «Nous pouvons qualifier cette croissance non seulement de saine, mais de très réjouissante dans notre secteur de banques moyennes, tout de même marqué par un climat d'incertitude bien secoué par une concurrence virulente et grandissante», a souligné le gérant Jean-Luc Benoit, avant de transmettre le flambeau à Edy Maurer, au terme de 23 ans d'une fructueuse activité. Relevons cependant qu'il continuera de servir la clientèle au guichet du village.

PAF

Nouveaux visages

De cette fusion il ne demeure certes qu'une seule banque. Cependant, les conseils de surveillance et d'administration sont constitués de membres de chaque village, les guichets étant conservés partout. Ces derniers sont tenus par Françoise Perrin (Brot-Plamboz), Myrianne Vermot (Le Cerneux-Péquignot), Marie-Claude Choffet (La Chaux-du–Milieu), Danielle Houriet (Les Brenets), Florence Mojon, Nelly Benoit et Jean-Luc Benoit (Les Ponts-de-Martel). Edy Maurer assure la gérance générale.

Au conseil de surveillance, nous trouvons Jean-Claude Perrin (Brot-Plamboz), Charle-André Chopard (Le Cerneux-Péquignot), Michel Vuille (La Chaux-du-Milieu), René Jequier (Les Brenets) et Serge Vuille (Les Ponts-de-Martel). Il est présidé par Daniel Martin. Le conseil d'administration présente le visage suivant: Daniel Richard, président; Marcel Jeanneret (Brot-Plamboz); Jean Bonnet (Le Cerneux-Péquignot); Jean Simon-Vermot (La Chaux-du-Milieu); Michel Simon-Vermot (Les Brenets); Pierre Favre et Roger Banderet (Les Ponts-de-Martel). (paf)

Une année bien remplie pour les Francs-Habergeants

Ambassadeurs en belles dentelles

Année bien remplie, effectifs qui s'étoffent et démission de la monitrice de danse, Simonne Favre – fondatrice avec son mari de la société en 1965 – remplacée par Nicole Thiébaud: voilà quelques-uns des points principaux évoqués lors de l'assemblée générale des Francs-Habergeants, sous la présidence de Francis Thiébaud.

Le président s'est plu à relever le bon travail effectué par les membres de son comité. Puis il a retracé les événements ayant marqué la vie de la société en 1993. Parmi ceux-ci, citons le déplacement à Gérardmer, l'assemblée cantonale à Paroiscentre, la réception de Rold Graber à la halle polyvalente, la participation au festival folklorique de Bistrita (Roumanie) avec le soutien de la Loterie romande et de la Banque Raiffeisen du Locle. Ou encore la fête folklorique d'Unspunnen, la rencontre européenne de jeunes, sans compter 7 autres prestations. Les Francs-Habergeants se sont produits en public une fois par mois en moyenne: belle vitalité!

DEPUIS LE MOYEN ÂGE...

Changement important à la direction de la danse: Simonne Favre a donné sa démission en tant que monitrice pour fin 93. C'est en 1965 que Simonne et Charles Favre fondaient le groupe «Les Francs-Habergeants». Un nom tiré des premiers habitants du Locle qui vers 1350 reçurent des franchises du seigneur de Valangin. Vingt-huit ans ont passé, durant lesquels Simonne Favre a dirigé le groupe de danse adultes, puis celui des enfants.

On ne saurait dire combien de danseurs ont porté le costume et découvert le folklore grâce à Mme Favre! Celle-ci a beaucoup œuvré dans ce domaine, dans son groupe puis au niveau cantonal et fédéral. Elle y a consacré tout son temps libre. Hors des frontières, Mme Favre a emmené son groupe en Roumanie, en Angleterre, en France, en Allemagne. Grâce à elle, Les Francs-Habergeants défendent les valeurs du patrimoine, les costumes, les traditions, et sont les ambassadeurs de la ville et du pays en Suisse et à l'étranger. Un grand merci à Simonne et Charles Favre qui continuent de danser et de porter le costume.

C'est à Nicole Thiébaud que le comité a confié la conduite du groupe de danse.

OUVERTS À TOUS

Au chapitre des élections statutaires, à signaler le remplacement de la caissière Francine Codian. Le comité est composé de: président, Francis Thiébaud; vice-président, Claude Röthlin; caissière, Chantal Guigon; secrétaire correspondance, Bernadette Jean-Mairet; secrétaire des verbaux, Véronique Hugli; responsable des costumes hommes, Jacques André; responsable des costumes enfants, Mercedes Terol; direction de la chanson, Jean-Bernard Vurlod; monitrice de danse enfants et adultes, Nicole Thiébaud.

A noter encore une augmentation réjouissante dans le groupe enfants. Celui-ci, qui ne comptait plus que 8 membres fin 92, totalisait 17 membres début 94. Grâce au dévouement de certains membres qui ont organisé un dimanche d'initiation à la danse.

Ils répètent tous les mardis de 17 h 15 à 18 h 15. Le groupe de chant répète le lundi de 20 h 15 à 22 h. Le groupe de danse adulte répète le mercredi de 20 h à 22 h. Tous les groupes répètent à l'ancienne poste (2e étage) et sont prêts à accueillir tous ceux qui désirent les rejoindre.

(comm-Imp)

En costumes de chez nous

Les Francs-Habergeants ne s'endorment pas sur leurs lauriers. (sp)

Un nom étrange pour de bons vivants

Les copains du Veson's

Le Veson's club, qui tient un stand aux Promos depuis des années, est une amicale fondée au Locle bien que sa présidente soit de Dombresson. Ses membres viennent un peu de tout le canton, même au-delà. Mais d'où vient ce nom étrange?

«Veson», c'est cent fois plus fort que «cosse», mais en quel dialecte, je n'en sais rien», explique le caissier de la société, Michel Vaucher. Ce qui prouve déjà une chose: c'est que les membres qui ont choisi un pareil nom de baptême pour leur club ne se prennent pas trop au sérieux. Et puis, «Veson's club», prononcé à l'anglaise, ça sonne bien, ça ressemble à d'illustres devanciers!

Ses membres, explique Michel Vaucher, ce sont d'anciens responsables de l'Union cadette du Val-de-Travers et du Locle, tous copains, qui avaient envie de maintenir les contacts. Déjà auparavant, lorsqu'ils étaient encore «en activité», ils avaient organisé des camps, en Gruyère, en Italie, une série de camps de ski à la Lenk... «Puis toute l'équipe était un peu au bout du rouleau, et on a arrêté». Mais à l'initiative du Loclois Cédric Prêtre, «on a décidé de faire une amicale d'anciens responsables de l'Union cadette». Et c'est réussi, puisqu'en 93, ils sont partis à Bordeaux pour les 20 ans du club. «Au départ, on était une trentaine, on a récupéré des gens en cours de route. Ça fonctionnait bien, on se passait des vêtements d'enfants, on allait faire des sorties, des courses en montagne, l'Europapark...».

Maintenant, le club compte une vingtaine de membres, et les sorties continuent! Les dix ans du club sont fêtés par un voyage au Sénégal, les 15 ans par un voyage en Crète. «Finalement ça fonctionne comme une société de contemporains qui n'auraient pas tous le même âge!» Et l'équipe se retrouve environ une fois par mois au stamm, le chalet de la Roche au-dessus des Ponts-de-Martel.

BONNE SANGRIA

A part cela, le Veson's tient un stand aux Promos, pour la 6e fois. «On fait des spécialités à nous, des steaks vignerons, de la soupe à l'oignon. Et puis un copain sait faire la sangria comme il faut, on ne verse pas la moitié de son verre dans le caniveau». Pas de problème pour trouver des volontaires. Pourtant, «la première fois, on est venu sans vraiment savoir où on mettait les pieds, en pensant qu'on se planterait peut-être. Mais ça a marché!»

Décidément, ce Veson's, c'est une équipe qui s'entend. D'ailleurs, «presque chaque année, on se retrouve en Bourgogne, c'est un de nos points de chute». Plutôt des bons vivants? «Absolument!» (cld)

Fréquentation du Conservatoire

Tout pour la musique...

Le rapport sur les comptes 93 du Locle relève que 110 élèves environ suivent les cours du Conservatoire. On y enseigne le piano, le chant, le saxophone, le trombone, la rythmique, la flûte douce, la flûte traversière, la guitare, le violon et le solfège. Trois salles, dans le collège de Beau-Site, sont réservées aux élèves et permettent d'accueillir un public de 90 personnes. (Imp)

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRETRE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Le proviseur à Bâle

Michel Lombardot, proviseur du lycée Edgar Faure, à Morteau, manifeste le désir de renforcer les liens entre son établissement et la profession horlogère. Il s'est rendu à cet effet en visite à la Foire de Bâle pour nouer quelques contacts informels avec certains fabricants acquis à ce rapprochement. Le proviseur entend notamment solliciter l'appui des horlogers francs-comtois en vue d'obtenir du Ministère de l'éducation nationale l'ouverture d'un brevet de technicien supérieur axé sur le design. Ce lycée de 1100 élèves forme déjà au brevet de métiers d'art et de la bijouterie ainsi qu'au certificat d'aptitude professionnelle d'horlogerie et au bac professionnel d'horlogerie. (pr.a)

Doubs

Pyramide des âges

Dans le Doubs (484.000 habitants), 28,4% de la population a de 0 à 19 ans, 54,6% de 20 à 59 ans et 17% plus de 60 ans. (pr.a)

AGENDA

Pontarlier-Maîche

Chaussez vos baskets

L'association des randonneurs du Plateau organise pour la 20e fois sa traditionnelle marche de 100 km entre Pontarlier et Maîche via Villers-le-Lac, les samedis 30 avril et dimanche 1er mai. Inscriptions et renseignements au 81.64.09.18 ou au 81.44.27.66. (pr.a)

Franche-Comté: 12.840 salariés exportent leurs compétences

Le tourisme des emplois

12.840 Franc-Comtois partent chaque jour travailler dans une autre région française dont 2000 en Ile de France. Cette migration de main-d'œuvre, qui ne prend pas en compte les quelque 11.000 frontaliers franchissant quotidiennement la frontière suisse, traduit le manque de dynamisme économique de la Franche-Comté.

Besançon
«Paris, la destination privilégiée des bisontins.» (Xavier Stordeur)

Si le trio, Peugeot à Sochaux, Alsthom à Belfort et Solvay à Tavaux, et leurs 26.000 salariés, propulsent officiellement la Franche-Comté en tête des régions industrielles, il n'en demeure pas moins vrai que sa vitalité diminue, signe d'une croissance en recul.

L'obligation pour plusieurs milliers de Franc-Comtois de s'expatrier chaque jour afin de pouvoir travailler en est une illustration patente. Ils sont ainsi 3230 à se rendre dans la région Thône-Alpes, 2000 en Ile de France, 2700 en Alsace, 3150 en Bourgogne, 1000 en Lorraine.

«Paris et sa région est la destination privilégiée des Bisontins», relève l'INSEE signalant «qu'avec le TGV, la capitale comtoise est seulement à 2 h 40 de Paris». La région Rhône-Alpes est de loin la plus attractive. La ville d'Oyonnax accueille ainsi 1000 Franc-Comtois (autant que Dijon et Mulhouse) et au total plus de 1500 se ruent vers ce que l'on appelle aujourd'hui la «Plastic Vallée».

Dans le Genevois français proche, l'appel de main-d'œuvre est extrêmement fort également. Le pays de Gex capte ainsi de nombreux Jurassiens venant occuper les emplois libérés par les frontaliers exerçant en Suisse voisine. Le nombre de ces derniers a augmenté en effet de plus de 57% dans le pays de Gex, où un actif sur deux travaille à Genève ou dans les alentours.

L'Alsace, l'une des régions les plus riches et les plus prospères de France, séduit aussi de plus en plus d'habitants de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard. Ils sont aujourd'hui 2700 à vendre leurs compétences à Mulhouse, Strasbourg ou Altkirch, soit 1200 de plus qu'en 1982.

URGENCE ABSOLUE

Ce tourisme des emplois n'épargne aucune zone géographique franc-comtoise, même si évidemment le phénomène concerne au premier chef les gros bassins de population. Le Haut-Doubs, qui regarde surtout vers la Suisse avec près de 5000 frontaliers, n'éprouve pas l'urgence absolue de louer ses bras et sa tête à des régions limitrophes françaises. Seuls 240 Haut-Doubistes participent à ce grand et massif déplacement de main-d'œuvre touchant donc 12.840 Franc-Comtois.

Par contre, à Belfort, Lons-le-Saunier, Dole ou Besançon, le flux de main-d'œuvre au profit des régions périphériques à la Franche-Comté sont respectivement de 2250, 1900, 1890 et 1620.

La mobilité de l'emploi, thème cher à quelques politiciens et économistes, est donc une réalité que vivent de manière bien concrète les Franc-Comtois. Et il semble que cette tendance ne soit pas près de s'inverser. Au contraire.

Cette nouvelle espèce de frontaliers est en plein essor, ayant progressé de plus de 40% au cours des douze dernières années. La Franche-Comté glisse doucement par conséquent vers un état de région dortoir. De fait, les 11.000 «vrais frontaliers» ajoutés aux 12.840 «faux frontaliers» représentent quasiment autant d'emplois que ceux offerts par Peugeot, Alsthom et Solvay réunis.

DÉFICIT CROISSANT

24.000 personnes s'exilent donc chaque jour alors que la Franche-Comté représente dans le même temps une terre d'asile pour 8550 étrangers. «Le bilan des échanges quotidiens avec les autres régions n'est pas en faveur de la Franche-Comté», commente l'INSEE constatant d'ailleurs «une forte augmentation du déficit». La politique d'aménagement du territoire initiée par Charles Pasqua, les efforts des politiques régionaux pour désenclaver la Franche-Comté (route microtechnique, TGV Rhin-Rhône...) ainsi que les crédits européens débloqués pour la reconversion industrielle du pays de Montbéliard ou affectés au développement des régions frontalières avec la Suisse, suffiront-ils à freiner cet exode de matière grise et de compétences? (pr.a)

Morteau: une jeunesse saine et généreuse

3000 F contre la mucoviscidose

La jeunesse parfois révoltée et souvent désabusée sait aussi être généreuse à l'image de Val'Anim qui a remis un chèque de 3000 F au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

Fondée l'automne dernier à l'initiative d'un groupe d'étudiants du val de Morteau, l'association Val'Anim, présidée par Eric Cuenot des Combes, organise des rencontres sportives et festives à l'intention de la jeunesse du val de Morteau. Un tournoi de sixte, des soirées disco à Villers et Morteau, ont déjà permis à des centaines de participants de «s'éclater» en attendant d'autres rendez-vous, tels que par exemple «La nuit du bac» annoncée pour début juillet.

La dizaine de membres de Val'Anim sont jeunes mais responsables et savent que les adultes ne leur pardonneront pas le moindre faux pas. Aussi sont-ils bien inspirés de veiller au bon déroulement des concentrations de jeunes qu'ils programment en évitant les risques de dérive. Ce souci a incité Val'Anim à organiser par exemple un service de navettes en bus pour convoyer les jeunes jusque sur un lieu de concert à Villers-le-Lac éloignant ainsi le risque d'accidents de voiture sur le chemin du retour.

Le maire de Morteau Pierre Cheval n'a pas caché ainsi l'inquiétude qui l'avait saisi, lorsque Val'Anim a loué récemment la salle des fêtes pour l'organisation d'un bal. «Vous nous avez causé beaucoup d'angoisses, mais ça c'est très bien passé» a déclaré avec soulagement le maire. Les responsables de Val'Anim ont dissipé les préjugés et les réserves entourant leurs activités, d'autant plus qu'ils servent des causes très louables. Ils ont versé ainsi 3000 F de leurs recettes à Benoit Monnet, délégué mortuacien de la lutte contre la mucoviscidose, auquel on doit l'organisation chaque automne de la Virade de l'Espoir à Morteau.

DROIT AU CŒUR

Ce don lui est allé droit au cœur. «De la part de jeunes, c'est formidable et c'est beaucoup plus important», s'est enthousiasmé Benoit Monnet en recevant ce chèque, témoignage assurément de la générosité des jeunes qui sont loin d'avoir tous des pulsions de casseur ont dépit de l'image négative véhiculée par quelques éléments minoritaires. (pr.a)

Pontarlier

La Fée verte sur pellicule

Dans le cadre de son documentaire sur la Fée verte, Télé-Saugeais filmera le dimanche 1er mai, à 8 heures, rue de la République à Pontarlier, la reconstitution d'une manifestation des partisans de l'absinthe et à 18 heures un défilé des détracteurs de cet alcool, toujours dans la capitale du Haut-Doubs.

Les quelque 200 manifestants seront naturellement en costumes d'époque pour les besoins de ce tournage qui regarde dans le rétroviseur de l'histoire tumultueuse de la Fée verte interdite en 1915. (pr.a)

AUTOS - MOTOS - VELOS

CLASSE GRAND-TOURISME

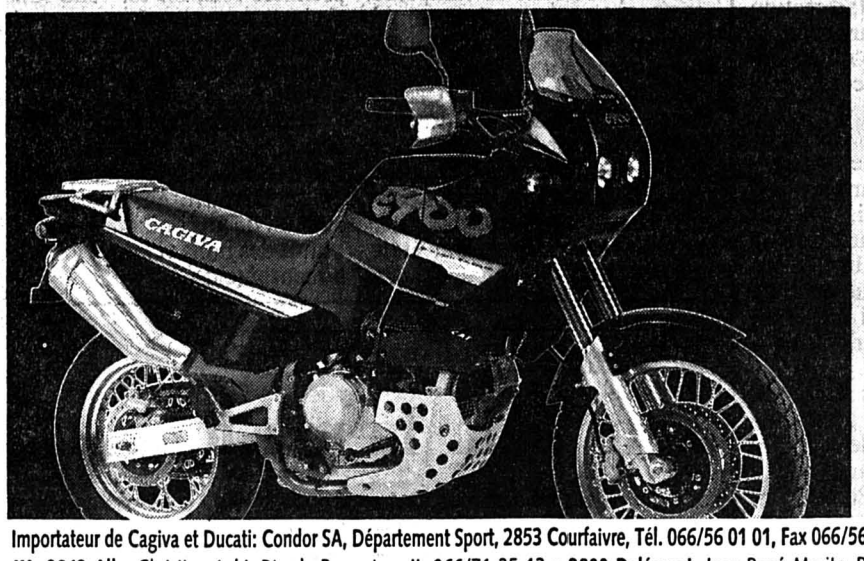

Cagiva Elefant 900 et 750.
La compagne fidèle pour l'aventure sauvage à moto. Une robuste partie cycle à l'aise tant dans les lacets des cols que dans la pierraille, le désert ou encore l'autoroute. La fiabilité du vigoureux bicylindre inspire confiance. Bien-sûr aussi, les 2 ans de garantie, avec kilométrage illimité.

CAGIVA
L'OPTION EUROPÉENNE

Importateur de Cagiva et Ducati: Condor SA, Département Sport, 2853 Courfaivre, Tél. 066/56 01 01, Fax 066/56 72 10.
JU: 2942 Alle, Christian Aebi, Rte de Porrentruy II, 066/71 25 13 • **2800 Delémont,** Jean-René Moritz, Rte de Bâle 33, 066/22 63 63 • **NE: 2300 La Chaux-de-Fonds,** Pierre Singelé, Charrière 55, 039/28 25 85 • **2400 Le Locle,** Chez Ali, Envers 57, 039/31 33 60 • **2000 Neuchâtel,** Marco Manco, Maladière 20, 038/25 18 30.
220-108850/ROC

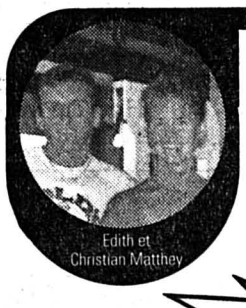

Physic club
La Chaux-de-Fonds: Eplatures 19, 039/26 67 77
Le Locle: Henry-Grandjean 1, 039/31 75 08

Mal au dos
Stressé
Fatigué
Mal dans votre peau ?
...la solution, le fitness!

DES FR. 42.– PAR MOIS

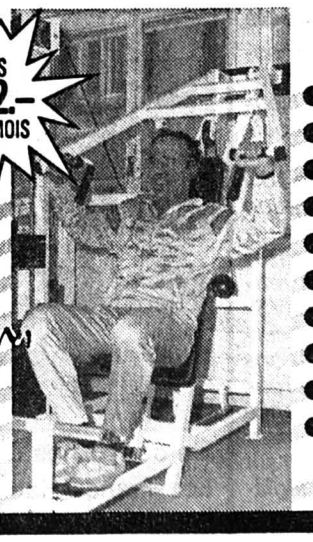

- SAUNA BAIN TURC
- PISCINE - AQUAGYM
- DANSE MODERN JAZZ
- AÉROBIC
- STEP
- LOW IMPACT
- FITNESS
- STRETCHING
- GYM ABDO FESSIER
- SOLARIUM
- GARDERIE D'ENFANTS

157-14198

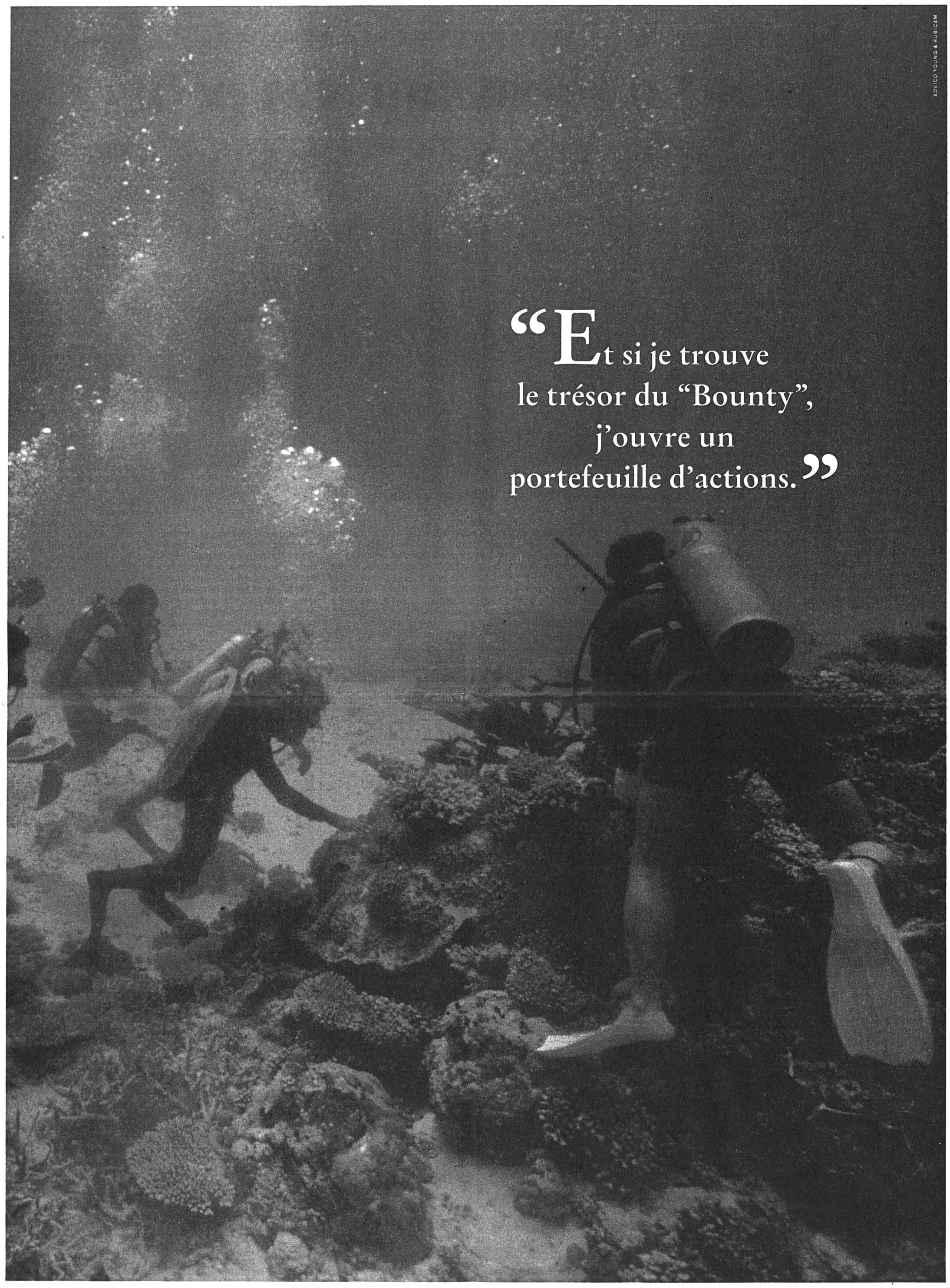

44-7187/ROC

Réussir ensemble.

Union de Banques Suisses

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Meurtrier devant la Cour d'assises

Audience renvoyée

Le petit entrepreneur neuchâtelois poursuivi pour avoir assassiné son associé, en septembre 1991 dans le fort de Larmont supérieur, dans des circonstances atroces et pour toucher une assurance-vie, ne comparaîtra par devant ses juges demain matin. En raison d'un nouveau moyen de preuve avancé par la défense qui ferait état du désir de la victime de mourir, l'audience de jugement à huis clos prévue sur deux jours, a dû être différée pour complément d'enquête. Le procès, déjà reporté une première fois pour cause de maladie du procureur général, ne devrait pas avoir lieu avant l'été. (comm)

AGENDA

«Salut l'étranger»: pluralisme culturel

De l'école à l'Europe

Dans le cadre de la quinzaine «Salut l'Etranger», une journée consacrée à «L'Ecole neuchâteloise face à la pluralité des cultures» et destinée spécialement aux enseignants se tiendra mardi à la Cité universitaire de Neuchâtel. En soirée, soit à 20 h, une table ronde sur le thème «Richesses, défis et perspectives de l'apport des communautés étrangères à l'école neuchâteloise» aura lieu. Toujours dans le cadre de cette quinzaine, le même soir à 20 h 15, à l'aula de l'Université de Neuchâtel, Michel Oriol, professeur de psychologie sociale à Nice évoquera le thème de la conception européenne du pluralisme culturel. (comm)

Neuchâtel: «Salut l'étranger»

Le Sénégal au Théâtre

La chorégraphiste et danseuse sénégalaise Germaine Acogny se produira le jeudi 28 avril, à 20 h 30, au Théâtre de Neuchâtel en compagnie du percussionniste Arona N'Diaye. L'artiste de Dakar proposera «YE'OU» (Le Réveil), un exemple de danse africaine contemporaine. La manifestation s'incrit dans le cadre de la quinzaine interculturelle «Salut l'étranger». Location: CCN, tél. (038) 25 05 05. (comm)

Neuchâtel: sept mois au Grand-Pin et une association en gestation pour trente squatters

Le squat fait des petits

Installés depuis septembre dernier à la rue du Grand-Pin, les ex-squatters du «27» ont essaimé dans les immeubles avoisinants. Avec l'accord du propriétaire. Sept mois après leur arrivée, les squatters veulent fonder une association. Ses buts? Harmoniser les relations, recenser les maisons vides et avoir une meilleure représentativité.

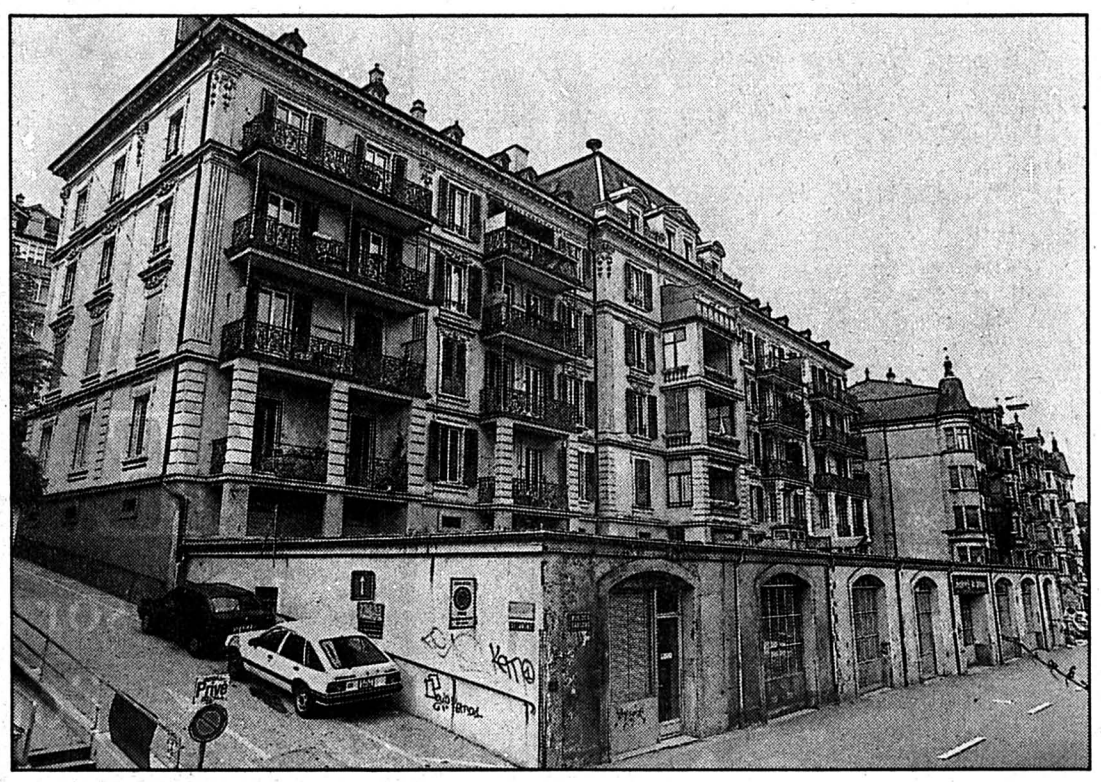

Neuchâtel
Les squatters voudraient se constituer en association. (Impar-Galley)

Entrés en septembre dernier au Grand-Pin 3, après quelques nuits rocambolesques à la belle étoile sur la place du Tertre, les ex-squatters du «27» de la rue Louis-Favre occupent désormais trois habitations du pâté de maisons sur lequel un projet de construction est toujours pendant. Outre les six appartements et les combes de la première maison entièrement réaménagés par leurs soins, les squatters ont obtenu les immeubles voisins du Grand-Pin 1 et du Pertuis-du-Sault 6. Toujours selon le même principe du contrat de confiance signé avec le propriétaire, l'entreprise Pizzera.

UNE TRENTAINE

Entre étudiants, musiciens, peintres ou sculpteurs, ils sont désormais une trentaine, âgés de 21 à 35 ans, à habiter ce squat tricéphal comptant, en outre, quelques ateliers aussi ouverts à une dizaine de jeunes artistes extérieurs.

Un squat qui pourrait encore s'agrandir: demande a été faite de pouvoir occuper un quatrième bâtiment donnant sur les Sablons pour y aménager des locaux, essentiellement à des fins culturelles et artistiques.

Pour les Sharon, Pascal et autre Fabrice, squatters de la première heure, les heures de labeur n'ont pas manqué durant ces sept mois: «Lorsque nous sommes arrivés, l'état de ces immeubles voués à la démolition était vraiment incroyable. Nous avons évacué une montagne de déchets et fait d'énormes travaux à l'intérieur pour rendre les lieux habitables». L'extérieur n'a pas été oublié non plus, puisque c'est même un jardin potager qui a été aménagé. «Avec un compost», précisent les squatters. Un projet de construction d'un four à pain est aussi à l'étude.

Les relations avec le voisinage sont bonnes, avancent les occupants des lieux. La journée «Portes ouvertes», organisée en octobre dernier, a permis de nouer des contacts: «Les gens du quartier ont très bien répondu. Ils ont pu voir qui nous étions et ce que nous faisions. Ils nous ont d'ailleurs beaucoup aidés, depuis le début, en nous amenant pas mal de choses. La cohabitation se passe vraiment bien», expliquent les squatters. A tel point qu'aujourd'hui ce sont les enfants du quartier qui «squattent» la terrasse du squat à longueur d'après-midi.

Le contrat de confiance signé pour une année arrivera à échéance à la fin septembre et se renouvellera ensuite trimestriellement. Et les squatters entendent honorer leur parole en cas de mise en route du projet de construction. En attendant, et aussi dans la perspective de cette échéance, une association est en gestation. Ses buts? Mieux organiser et harmoniser les relations entre les différents occupants, rechercher les maisons vides pour loger les squatters et avoir une meilleure représentativité face aux autorités et aux propriétaires lors d'éventuelles négociations. Un rapport devrait être prochainement remis à tous les occupants du squat. Moyennant leur assentiment, l'assemblée constitutive pourrait se tenir d'ici à trois semaines.

C. P.

Législatif de Neuchâtel: Fondation suisse pour l'éducation à l'environnement

Antenne romande au «Stöckli»

La Fondation suisse pour l'éducation à l'environnement (FSEE) veut établir son antenne romande à Neuchâtel. Plus précisément à Pierre-à-Bot, dans le bâtiment dit du «Stöckli». Le législatif du chef-lieu aura à se prononcer sur l'octroi d'un droit de superficie à cet effet lors de sa séance du 2 mai. Une séance au cours de laquelle lui sera aussi proposé le crédit destiné à l'implantation de la Case à chocs dans les locaux de l'ancienne Brasserie Muller (voir «L'Impartial» de samedi).

La FSEE, dont l'acte de fondation devrait être signé en juillet prochain, aura pour mission de promouvoir les structures et les initiatives déjà existantes dans le domaine de l'éducation pour l'environnement. Elle servira aussi de centre de coordination, d'animation, de conseils et d'évaluation de projets, méthodes, structures ou recherches relatifs à l'éducation à l'environnement. Tant pour la Confédération que pour les cantons ou les particuliers.

La FSEE, qui aura son siège principal à Zofingue, est aussi à la recherche d'un lieu d'implantation en terre romande. Elle a fait part de son intérêt pour le «Stöckli», un bâtiment situé à l'est de la ferme de Pierre-à-Bot, dans le haut de Neuchâtel.

Contre l'octroi d'un droit de superficie gratuit d'une durée de 30 ans, la FSEE se propose de procéder à ses frais et dans les trois ans à une rénovation douce de l'immeuble actuellement dans un état de vétusté avancé. L'immeuble accueille pour l'instant une troupe d'éclaireurs pour qui la commune s'efforcera de trouver une solution de remplacement dans le secteur. L'exécutif estime que cette opération aura non seulement l'avantage de contribuer à la sauvegarde d'un immeuble de qualité, mais aussi qu'elle favorisera, à terme, la mise en valeur de la ferme de Pierre-à-Bot dans le cadre d'une affectation orientée vers l'organisation de séminaires et le développement du tourisme vert.

Au cours de la même séance, outre le crédit de plus de 1,9 million pour l'aménagement d'une salle de concert rock à l'ancienne Brasserie Muller, le législatif aura à se prononcer sur un crédit de 100.000 francs pour l'aménagement du carrefour Maladière - Jaquet-Droz - Saars. Sans oublier une kyrielle d'interpellations, motions, résolutions et autres postulats. (cp)

Salon du vin nouveau à Neuchâtel

In vino veritas

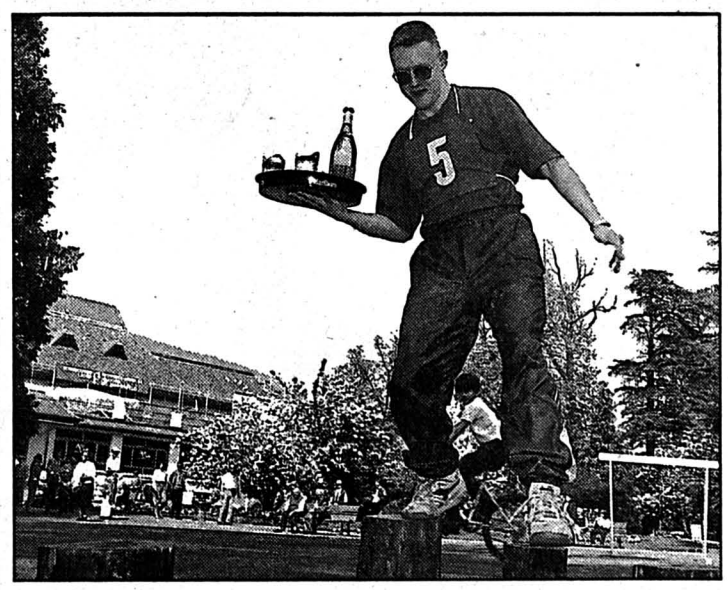

Ce week-end se tenait à Neuchâtel le premier Salon du vin nouveau. Une manifestation réunissant 26 viticulteurs et encaveurs du canton dans le but de promouvoir les produits du vignoble neuchâtelois.

«C'est un succès! Il faudra recommencer l'année prochaine». De l'avis des organisateurs comme de celui du public, le premier Salon du vin nouveau a tenu sa promesse: promouvoir les produits du vignoble neuchâtelois.

«Plus que d'obtenir des commandes ou des ventes, notre but était d'établir des contacts, de nous faire connaître du public», explique André Mutti, encaveur au Landeron.

Le public était venu nombreux, surtout régional. Mais on entendait çà et là d'autres accents que le neuchâtelois: quelques touristes allemands et français, ainsi que des élèves hôteliers étrangers rappelaient que l'amour du bon vin n'a pas de frontières.

Bilan positif donc même s'il faudra attendre encore un peu pour connaître les retombées commerciales du salon pour les exposants, 26 viticulteurs et encaveurs sur les 80 que compte le canton. Le chiffre peut sembler modeste à première vue, «mais cela représente 70% du vignoble du Littoral», explique Pascal Sandoz, directeur de l'Office du tourisme de Neuchâtel (OTN), qui se déclare «partant pour l'année prochaine».

La manifestation aura surtout permis de montrer que les encaveurs neuchâtelois sont capables de dépasser la concurrence et de se serrer les coudes dans un but commun, «ce qui aurait été encore impensable il y a quelques années», souligne le conseiller communal André Buhler. «Le marché est étroit, la concurrence est rude, mais, dans le contexte de l'Europe, ce n'est pas en restant isolé que l'on s'en sortira: il faut promouvoir ensemble le vignoble neuchâtelois», renchérit Blaise Duport, directeur des domaines de la ville.

Message reçu! L'exercice aura permis de dépasser la mentalité du «chacun pour soi» et de provoquer la confrontation et l'émulation. Une confrontation traduite aussi dans les faits, course de garçons de café (photo Impar-Galley) et de tonneaux en prime. Quand au concours d'affiche lancé pour l'occasion, les deux premiers prix sont revenus à des Chaux-de-Fonniers.

(sh)

Fête nationale au Centre portugais de Neuchâtel

«Saudade, saudade»...

Dans le cadre de la quinzaine «Salut l'étranger», le Centre portugais de Neuchâtel célébrait hier à Serrières la fête nationale portugaise. L'occasion d'une journée portes ouvertes, d'une expo et d'une pièce de théâtre pour célébrer 20 ans de régime démocratique.

Le 25 avril 1974, la Révolution des œillets mettait fin à près de 50 ans de dictature fasciste au Portugal. Un anniversaire que la communauté portugaise de Neuchâtel commémorait ce week-end avec une exposition de photos présentant les costumes de différentes régions du pays et une pièce de théâtre, «O tesouro», le trésor.

«C'est une pièce symbolique», explique Augusto Palhaço, l'un des organisateurs. «Ce trésor symbolise ce que le gouvernement de l'époque accaparait au lieu de partager avec tout le monde».

Montée par des comédiens amateurs de l'Association des travailleurs émigrés portugais (ATEP), la pièce, qu'accompagne une superbe musique, est empreinte d'émotion. Une émotion que les jeunes composant une grande partie du public semblent avoir eu de la peine à ressentir: «La dictature fasciste, c'est vieux pour les enfants. Mais moi, cette pièce, elle me touche, elle me fait mal», s'émeut A. Palhaçao. Se pourrait-il que pour les jeunes Portugais établis en Suisse, la nostalgie, la «saudade», ne soit plus ce qu'elle était? (sh)

Jean Cardinet

Distinction

A l'occasion de la prochaine collation solennelle des grades de l'Université de Montréal, le 27 mai prochain, Jean Cardinet, chef du Service de la recherche de l'IRDP (Neuchâtel) de 1971 à 1990, recevra le titre de docteur honoris causa.

L'Université de Montréal veut souligner ainsi le caractère remarquable de la carrière de Jean Cardinet dans le domaine des sciences de l'éducation. Jean Cardinet avait mis en place le Service de la recherche de l'IRDP en 1971, et l'a dirigé pendant près de vingt années, apportant à cette activité la caution de ses compétences scientifiques et sa rigueur intellectuelle. Il a contribué à ancrer un dispositif de recherche dans le système éducatif romand. (comm)

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Fontaines

Motocyclistes blessés

Une moto conduite par M. R. K., de Fontainemelon, circulait de Valangin à Fontaines, samedi à 5 h. Au carrefour de Poil-de-Ratte, dans une courbe à gauche, il a perdu la maîtrise de sa machine qui se coucha sur le flanc et glissa sur plus de 30 m, heurtant au passage une balise, et termina sa course contre un poteau de signalisation sur l'ilôt central de l'intersection. Blessé, le pilote ainsi que son passager M. P. B., de Fontainemelon, ont été transportés par ambulance à l'Hôpital de Landeyeux.

Montmollin

Comptes et épuration

Le Conseil général de Montmollin est convoqué en séance ce soir pour examiner les comptes 1993 de la commune et discuter d'un arrêté concernant la taxe d'épuration. Il profitera ensuite de renouveler son bureau, de nommer deux membres à la commission financière et d'entendre une communication du Conseil communal relative à l'adaptation des règlements communaux (général et de police). Lors de cette séance, il accueillera les nouveaux citoyens du village. (se-jlg)

AGENDA

La Côte-aux-Fées

Pierre Beck aux Artistes

Jusqu'au 26 mai, la Galerie des Artistes à La Côte-aux-Fées propose une exposition des aquarelles du paysagiste Pierre Beck. Le vernissage aura lieu samedi, de 15 à 20 heures. (mdc)

Fleurier

Ecole des Parents

L'Ecole des Parents du Val-de-Travers accueille, demain mardi à 20 h 15 à la Salle Fleurisia, Angelica Wenger. Dans le cadre de cette conférence, Mme Wenger parlera de la Méthode Gordon, une démarche dont l'objectif est d'ouvrir de nouvelles voies pour améliorer les relations avec autrui. Elle propose des outils de communication constructifs, permettant d'éviter les pièges de l'autoritarisme et du laisser-aller tout en favorisant l'autonomie, la responsabilité, le respect de soi et des autres. (comm-mdc)

Le Tic-Tac-Rock Club du Val-de-Ruz organise des cours pour débutants

La tactique du rock

La danse, et plus particulièrement le rock, est avant tout considérée comme un hobby. Dans certaines occasions, elle devient, à l'image du football ou du ski, un sport à part entière. Si cette dernière option n'est pas a priori l'objectif principal du Tic-Tac-Rock Club du Val-de-Ruz lorsqu'il organise des cours pour débutants, ses dirigeants ne caressent pas moins le secret espoir d'avoir au bout du compte quelques candidat(e)s à la compétition; l'essentiel restant bien sûr le plaisir.

Ayant arrêté la compétition en 1987 mais souhaitant promouvoir cette activité auprès de la jeunesse notamment, Gianni Fiorucci et son épouse décident de créer un club, dont le siège est à Cernier. Tout de suite, les amateurs – compétiteurs ou non – affluent. Aujourd'hui, l'effectif avoisine les 70 membres. Une ou plusieurs fois par semaine, danseuses et danseurs se retrouvent dans des salles à Chézard-Saint-Martin ou à Neuchâtel. En parallèle, des cours pour enfants et adultes sont mis sur pied à intervalles réguliers et en fonction de l'envie, toujours dans l'idée de trouver de nouveaux adeptes.

GARÇONS PLUS HÉSITANTS

Pour ce faire, il a fallu former des moniteurs, lesquels ont eu la possibilité de suivre des cours par le biais de Jeunesse et Sport (J+S). Cette opportunité a grandement facilité la tâche des responsables, surtout depuis fin 1991, au moment où ce sport (gymnastique et danse) a été officiellement reconnu. Le cours pour débutants qui a commencé au mois de janvier de cette année réunit sept jeunes couples, des participants de sept à quatorze ans. «Généralement, nous préférons que les enfants s'inscrivent en couple. Cependant, nous acceptons tous les garçons, ceux-ci, plus hésitants, étant nettement moins nombreux que les filles à se presser au portillon», confie le président Gianni Fiorucci.

STRUCTURE LIBRE

La structure des leçons est relativement libre et imaginée selon les facultés de chacun. Par le jeu, des ballets et des démonstrations souvent en musique, il s'agit dans un premier temps d'apprendre et de consolider les pas de base, en travaillant l'équilibre, la dynamique, le sens du rythme et la coordination entre partenaires. Viennent ensuite les figures qui demandent une étude plus approfondie de la technique. Au terme de ce cours initial, les couples passent dans le groupe des avancés et, s'ils le désirent, s'inscrivent comme membres du club. Quelques-uns attrapent le virus et se lancent dans la compétition. Cela devient nettement plus... acrobatique, très exigeant et vite astreignant. Seuls les mordus résistent. PAF

● *Numéro de contact: (038) 53 64 94.*

Cours pour débutants
Il n'y a pas d'âge pour apprendre à danser. (Favre)

Fleurier: achat ou location d'une balayeuse?

Balai neuf, balaie mieux

A la séance de février dernier, le législatif de Fleurier n'avait pas voulu accorder un crédit de 148.000 francs pour l'achat d'une balayeuse. Les élus auraient préféré une solution régionale. Le 3 mai, ils se prononceront à nouveau sur cet objet. Le Conseil communal a préparé un dossier en béton!

Dépenser 150.000 francs pour une balayeuse alors qu'ils venaient de voter positivement en faveur de la réintroduction de la taxe hospitalière? Certains conseillers généraux n'avaient pas voulu faire le pas. Ils préféraient retourner le dossier à l'expéditeur, tout en priant l'exécutif d'étudier une solution intercommunale.

ACHAT OU LOCATION?

Le 3 mai, les élus auront le choix entre un crédit de 148.000 francs pour l'achat de la balayeuse ou un crédit de 54.000 francs pour la location pendant 9 mois d'un engin à la commune de Môtiers. La disproportion des coûts est évidente, surtout que la dépense annuelle en cas d'achat se monterait à 33.000 francs. Dans ces conditions, le choix ne devrait guère poser de problème. D'autant que l'exécutif a préparé un dossier en béton et déconseille la location.

Môtiers est d'accord de louer sa machine, temporairement jusqu'à l'achat d'une nouvelle balayeuse par Fleurier. Quant à Couvet, le Conseil communal explique dans une lettre «qu'il n'est pas très judicieux de poursuivre les échanges qui ne se sont guère montrés concluants à ce jour».

Enfin, un courrier du voyer-chef de la 2e division d'entretien des routes cantonales insiste sur l'importance du gravillonnage. Et comme le rapport de l'exécutif fleurisan précise que le rhabillage du réseau routier communal doit se faire impérativement cette année...

(mdc)

Soirée du groupe théâtral du Pâquier

Caviar et combinazione

Les 14 acteurs, dont sept Cuche, du groupe théâtral ont présenté vendredi et samedi une farce italienne préparée pendant les soirées d'hiver. Et à chaque fois un public fidèle et toujours plus nombreux vient saluer avec des tonnerres d'applaudissements les comédiens du cru qui, avec leurs manies et leur joie de vivre, charment et offrent un instant de bonheur intense, l'espace d'un soir.

Ce vaudeville présente une famille napolitaine où le père s'introduit dans les réceptions, mariages ou autres manifestations pour y remplir ses poches. Ces victuailles seront ensuite revendues par les proches pour procurer quelques sous à la famille. Mais dans son ombre, d'autres personnages prendront de la graine et tenteront de gruger le patriarche. Finalement, la dernière réplique apportera au public la chute de cette joyeuse farce napolitaine.

Mise en scène par Bluette Cuche, cette pièce sera présentée une dernière fois demain soir à Fontainemelon dans le cadre du festival de théâtre du Val-de-Ruz. (cu)

Groupe théâtral du Pâquier
Le bonheur intense d'une farce napolitaine. (Schneider)

Le Centre ASI de Travers ouvre ses portes

Visiteurs intéressés et avides d'apprendre

Fondé en 1981, l'atelier du Centre ASI de Travers a ouvert toutes grandes ses portes samedi. Pour se faire connaître par la population, en général, et par les entreprises susceptibles d'être intéressées par ses prestations, en particulier. Le public est venu en nombre.

Tout en déambulant dans l'atelier, les visiteurs – parmi lesquels de nombreux membres d'autorités communales – se sont montrés très intéressés par les activités déployées sous leurs yeux. Ils n'ont pas été avares de questions, auxquelles employés et responsables de l'atelier se sont faits un plaisir de répondre.

QUATRE SECTEURS

«C'est une vraie petite fabrique», s'exclamait une dame. Un statut d'entreprise que revendique d'ailleurs l'atelier. Occupant quelque 35 personnes, essentiellement du Val-de-Travers, au bénéfice d'une rente ou de mesures de l'assurance invalidité, le centre déploie ses activités dans quatre secteurs: mécanique, menuiserie, montage de composants électriques et conditionnement. Des tâches adaptées aux capacités des handicapés, dont l'horaire de travail est fonction de leurs possibilités, et aux besoins des entreprises du district qui fournissent le 60% des commandes.

L'atelier travaille, en effet, principalement en sous-traitance. Autant dire que les donneurs d'ordre ne lui font guère de cadeaux, que ce soit en matière de prix ou de délais. Mais l'atelier possède des atouts qui se nomment souplesse, travail à la carte et proximité. (mdc)

Samedi matin à Travers
Un nombreux public s'est rendu à l'atelier, pour la plus grande satisfaction de ses responsables.
(Impar-De Cristofano)

Tireurs de Fontainemelon

Une femme au comité

Pour la première fois dans l'histoire de la société de tir de Fontainemelon, une femme accède au comité: Josiane Pasquier a en effet été nommée, en remplacement de Daniel Zaugg qui a demandé à être relevé du comité pour des questions de santé.

Quant à Philippe Jaquiéry, il a été confirmé dans sa fonction de président, alors que Noël Rollinet assume la vice-présidence, tandis que Cyrille Greber est secrétaire, et que Francis Monnard, Heinz Bartholomey sont assesseurs. Pour le reste, les finances du club sont saines; et durant la saison dernière, la section s'est distinguée, en se classant au premier rang en catégorie A à Sous-le-Mont. Ce qui n'était pas arrivé depuis belle lurette. Quant au programme de l'année, les tireurs de Fontainemelon participeront au Tir cantonal d'Obwald, ainsi qu'au tir d'inauguration du stand de Vilars.

Les tirs obligatoires ont été fixés aux 8 juin et 24 août, de 17 h 30 à 19 h 30 au stand des Mélèzes à Saint-Martin. (ha-se)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVES

La Neuveville-Chavannes

Dans le vignoble: remaniement et protection

A l'issue de leur assemblée statutaire (voir ci-contre), les membres du Groupe régional Jura bernois de la protection de la nature ont effectué samedi une visite instructive dans le vignoble de La Neuveville-Chavannes. Alain Ducommun, collaborateur scientifique du groupe, et Kurt Rohner, conseiller du groupe Seeland, ont entretenu les visiteurs sur le thème de la protection de la nature et du patrimoine dans le cadre du remaniement viticole. Chênaie buissonnante, biotopes résiduels, murs de pierre sèche et revêtement des nouveaux chemins font l'objet de la collaboration établie, pour ce remaniement, entre gens de la vigne et protecteurs de la nature. (de)

Comité directeur de la SEVA

Avec la Biennoise Marie-Pierre Walliser

A l'issue de la refonte de la société coopérative de la loterie SEVA, le gouvernement cantonal a élu les membres du nouveau comité directeur. Gotthelf Bürki en restera le président jusqu'en 1995. Ont en outre été nommés Peter Schmied, conseiller d'Etat, et Marie-Pierre Walliser, conseillère communale à Bienne. (oid)

AGENDA

District de Courtelary

Inspections militaires

Les inspections 1994 de l'équipement militaire ont été fixées au mercredi 27 avril prochain, pour une bonne partie du district de Courtelary. Ainsi les soldats de Saint-Imier, Cormoret, Courtelary, La Ferrière, Renan, Sonvilier et Villeret sont-ils convoqués ce 27 avril à 8 h 30 à la patinoire de Saint-Imier. Ceux d'Orvin, Péry, Plagne, Romont, Vauffelin, Corgémont, Cortébert, La Heutte et Sonceboz sont attendus pour leur part à 13 h 30, le même jour, au Centre communal de Péry. Sont concernés, rappelons-le, les militaires nés en 1954 et en 1964, mais également ceux qui sont nés en 53 et 63 et qui n'ont pas accompli l'inspection l'an dernier, ainsi que la classe d'âge 1962 qui n'a accompli l'inspection ni en 92 ni en 93. (de)

Assises de la Ligue du patrimoine à La Ferrière

Des voies romaines aux fermes

Les amoureux du patrimoine construit ont choisi de rallier l'une des pointes septentrionales du canton pour tenir leurs assises annuelles. Petit village essentiellement rural, comme devait le souligner le maire Heinz Lanz, La Ferrière n'en possède pas moins quelques remarquables témoins architecturaux du Haut-Jura, tant dans le village que dans la campagne.

Président du groupe du Jura bernois de la Ligue bernoise pour la sauvegarde du patrimoine, Rémy Amstutz, d'Orvin, a dressé le rapport d'activité de la section. Il a souligné tout le doigté exigé par ce travail de sauvegarde qui tient beaucoup plus de la protection que de l'interdiction. Il faut avant tout sensibiliser le requérant à la conservation originelle de son bâtiment pour l'amener à faire des concessions, voire en l'aidant avec d'éventuelles subventions.

DANGER

Le président a mis en garde contre le danger que recèle la déréglementation de la loi sur les constructions qui peut apporter quelques audaces, mais aussi, il faut avoir le courage de le dire, de véritables gâchis. Certes, il ne s'agit pas de mettre à l'index tous les professionnels du bâtiment comme d'indignes spéculateurs à l'égard des immeubles anciens de réelle valeur. Mais la vigilance s'impose et la corporation doit faire preuve d'une nécessaire déontologie. Heureusement, les temps ne sont plus propices à ce genre de détériorations.

M. Amstutz tint encore à rendre hommage aux autorités de La Ferrière qui sont conscientes de la richesse de son patrimoine bâti et notamment de ses fermes croquées avec tant de talent par l'artiste Henri Aragon. Enfin, selon l'adage affirmant que «le temps et l'usage rendent l'homme plus sage», le président a décidé de passer la main après six ans d'activités.

Le rapporteur du groupe de conseillers à la construction se réjouit de la dimjnution du nombre de dossiers (186 pour le Jura bernois), car il permet de mieux les étudier et de consacrer davantage de temps à des études et à des séminaires. En outre, l'accent est porté sur le dialogue avec les intéressés afin d'éviter des oppositions stériles.

Présentés par Mme Francine Bühler, secrétaire, les comptes sont équilibrés avec un petit bénéfice de 165 francs sur un roulement de 34.000 francs. La subvention cantonale de 33.300 francs, principale ressource, ne permet naturellement pas de grande marge de manœuvre.

NOUVEAU PRÉSIDENT

Pour remplacer M. Amstutz, l'assemblée a élu à l'unanimité M. Manfred Lanz, de La Ferrière, entrepreneur très actif dans la protection des bâtiments et travaillant de Neuchâtel à Delémont en passant par le Jura bernois.

MM. Francis Hofer, de Renan, et Christophe Gerber, de Reconvilier, ont été nommés au comité, tandis que M. Pierre Crélerot, de Cormoret, a accepté de garder la vice-présidence durant une année pour assurer la transition avec les nouveaux membres.

Passage de témoin

De gauche à droite: Mme Francine Bühler (secrétaire), MM. Rémy Amstuz (ancien président), Pierre Crélerot (vice-président) et Manfred Lanz (nouveau président). (Impar-Gerber)

En seconde partie, Christophe Gerber, archéologue, a donné un exposé remarquable sur les fouilles entreprises dans le cadre des chantiers de la Transjurane près de Sonceboz et de Tavannes. Des découvertes passionnantes ont été mises au jour tant sur les voies romaines (dont la plus ancienne remonte au Ier siècle après Jésus-Christ) que sur les pistes médiévales passant par Pierre-Pertuis et dans la région de La Tanne.

L'après-midi de cette journée fut consacrée à la visite de deux bâtiments de La Ferrière en cours de restauration. Il s'agit tout d'abord de la célèbre maison des frères Gagnebin, construite vers 1715 et dans laquelle passa Jean-Jacques Rousseau une dizaine de jours. Restaurée par M. Weber, un descendant de la famille Gagnebin, elle recèle dans ses combles d'admirables peintures sur bois reproduisant les motifs romantiques que l'on trouve sur les poêles en faïence. Ces peintures du plus haut intérêt font actuellement l'objet d'un relevé.

Enfin, les membres se rendirent à La Combe du Pelu pour y visiter une ferme de la seconde moitié du XVIIIe siècle que restaure M. Baillod. Ce bâtiment compte nombre de particularités remarquables, notamment deux corps de logis autour de l'écurie, un linteau de cheminée de 1761, des fenêtres à meneau, un four à pain et un admirable thuyé (grande hotte de cheminée). Ce travail de restauration entrepris dans le respect des techniques traditionnelles a d'ailleurs été mis en exergue par le groupe du Jura bernois de la défense du patrimoine. Bl.N.

La Neuveville: assemblée du Groupe régional Jura bernois de la protection de la nature

Travail en hausse, membres en baisse

Le groupe régional Jura bernois de l'Association cantonale bernoise pour la protection de la nature (ACPBN) tenait samedi des assises trop peu fréquentées, du moins par la jeunesse. Le recrutement devient une préoccupation primordiale, d'autant que le travail ne manque pas, tout au contraire. L'heure étant aux économies et à la déréglementation, le rôle de l'association est en effet plus important que jamais.

Le collaborateur scientifique du groupe régional, le Dr Alain Ducommun, relevait dans son rapport annuel les événements et les dossiers les plus marquants de l'année écoulée. Une année qui lui valut un travail dense, varié et à la complexité croissante, les effets de la crise économique n'étant pas pour faciliter la sensibilisation générale aux intérêts de l'environnement, on s'en doute bien.

Quoi qu'il en soit, à l'heure où la plupart des instances politiques visent la simplification des procédures, voire la déréglementation, les associations de protection de la nature doivent plus que jamais connaître leur matière à fond, d'une part, mais également susciter et mener le dialogue et la concertation les plus étendus possible, avec les autorités, les collectivités et les privés.

AU FRONT

Impossible ici de citer tous les dossiers dont le groupe régional s'est occupé l'an dernier, tant ils sont nombreux et variés. Signalons cependant certaines activités, telle que l'intervention dans l'aménagement local de plusieurs communes (Renan, Corgémont, Loveresse et La Neuveville), de nombreuses tâches inhérentes aux améliorations foncières agricoles et viticoles, le suivi de plusieurs dossiers forestiers, ainsi que plusieurs interventions liées aux cours d'eau.

A ce niveau, on relèvera, pour ce qui concerne le Vallon de Saint-Imier, la prise de position du groupe sur le Plan directeur des eaux de la Suze, ainsi que le sauvetage d'un biotope marécageux, menacé par un nivellement de terrain et un remblayage, sur la commune de Cormoret.

PING-PONG JURIDIQUE...

Certains dossiers ouverts l'an passé, voire en 1992, continueront d'occuper le groupe régional, et particulièrement son collaborateur scientifique, durant l'année en cours.

Ainsi Alain Ducommun souligne-t-il notamment son espoir de voir régler en 1994 l'affaire relative au comblement de deux dolines près de la Métairie de Prêles, sur la commune de Nods. Sur opposition du groupe, les instances cantonales ont refusé l'autorisation de combler la plus grande des dolines, mais le requérant a déposé recours contre cette décision. «Un véritable ping-pong juridique», précise Alain Ducommun.

Les travaux de la Transjurane retiendront aux aussi l'attention du groupe régional, cette année et plus tard encore. A ce sujet, le collaborateur scientifique souligne qu'il attend avec impatience la mise en chantier des mesures de compensation écologique, relatives au tronçon La Heute-Sonceboz-Tavannes.

DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE À LA HAIE DE LA FERRIÈRE

S'ils ne peuvent qu'approuver l'utilisation d'une énergie renouvelable et non polluante, les milieux de la protection de la nature doivent cependant veiller à ce que les parcs éoliens prévus dans le Jura bernois par Cannon Energy Corporation respectent des éléments tels que le paysage et la faune. Le groupe régional suit donc de près l'évolution de ce projet.

Pénible et de longue haleine, l'affaire de La Chaux-d'Abel, où le groupe était intervenu après la destruction sans autorisation d'une haie de sapins formant rideau-abri, en février 1993, n'est pas conclue, tant s'en faut.

Une audience a bien eu lieu, mais l'affaire n'a pas encore été jugée et le rétablissement de l'état des lieux n'a donc pu être ordonné. A ce sujet, le groupe régional précise qu'il attend la convocation d'une séance de conciliation, étant entendu qu'il a fait opposition au projet de manège déposé par le même propriétaire, projet prévu sur la zone désignée de compensation de la haie détruite. A suivre, donc...

COLLABORATION SOUHAITÉE

Voilà pour quelques points d'un rapport d'activité fort riche. Rapport qui déborde d'ailleurs sur le programme 94, étant entendu qu'outre les nombreuses affaires qui surviendront sans prévenir, le groupe poursuivra tous ses dossiers ouverts (Transjurane, énergie éolienne, plan directeur de la Suze, etc.).

Reste que François Gauchat, président, souhaite que l'association puisse collaborer étroitement, dès cet été, avec le Conseil régional qui succédera à la FJB. Et de souligner qu'il se tiendra également à la disposition de la Conférence des maires, pour peu qu'elle voie le jour. (de)

Prioritaire: le recrutement

L'effectif du groupe régional a diminué l'an dernier de 11,2% (782 membres au 23 février 1993, contre 694 au 10 mars dernier), la crise économique n'étant certes pas étrangère à cette baisse considérable. Toujours est-il que les responsables n'ont pas l'intention de demeurer inactifs face à cette érosion.

Le recrutement et les actions de propagande, auprès de la jeunesse en particulier, seront donc intensifiés encore.

«Dès l'instant où la Loi cantonale sur la protection de la nature invite aujourd'hui déjà les autorités communales à se préoccuper plus que par le passé des tâches locales et régionales, il nous paraît justifié que la population, et en particulier la jeunesse, prennent une part active à la gestion de la protection de la nature dans nos communes», soulignent MM. Gauchat et Ducommun au nom du comité. (de)

Tavannes

La BD à l'honneur

Près de 3000 personnes ont participé ce week-end à la 5e Fête de la BD à Tavannes. Pendant trois jours, la localité du Jura bernois a accueilli des auteurs de bandes dessinées français, belges et suisses.

Outre les habituelles séances de dédicaces et les expositions de dessins, le public a pu assister à deux spectacles. Les visiteurs ont pu croiser à Tavannes les Belges Di Sano, créateur du «Jeune Renaudin», Charles Jarry, auteur de la série des «Baroudeurs sans frontières», et Daniel Kox, le dessinateur de «L'agent 212».

Du côté des auteurs français, les organisateurs ont enregistré quelques défections de taille, comme celle de Régis Loisel. Le public s'est cependant consolé avec la présence du scénariste et dessinateur Roger Windenlocher: les pères du personnage Nabuchodinosaure se sont produits en concert samedi soir à Tavannes. Le créateur de «Titeuf», le Suisse Zep, les a précédés sur scène avec son groupe «Titi & the Raw Minets».

Du côté suisse, Tavannes a accueilli des créateurs comme Enrico Marini, Olb, Pagess et Pal. La Fête de la BD proposait encore deux expositions consacrées aux caricatures de Valott et aux œuvres d'Andrew Richards, vainqueur du concours des jeunes talents l'an dernier au festival de Sierre. En outre, une dizaine d'auteurs régionaux ont présenté à cette occasion un album collectif intitulé «Mixer et boule de gomme». (ats)

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Dimanches d'autrefois

Succès à Courrendlin

Favorisé par un temps clément, le dimanche sans voitures de Courrendlin, village auquel s'étaient jointes les localités de Delémont, Courroux, Rebeuvelier et Vellerat, a connu le succès dimanche. Ce fut une véritable fête du village, avec le retour aux jeux et passe-temps de jadis. La route Châtillon-Courrendlin a été ferme à la circulation, alors que la vitesse était limitée à 30 km/h sur la route cantonale traversant Courrendlin. Les CFF y ont participé en permettant aux juniors de circuler gratuitement de Moutier et de Delémont jusqu'à Courrendlin. (vg)

Porrentruy

Budget accepté

Les citoyens de Porrentruy, votant à 11,6% seulement, ont accepté, par 371 voix contre 207, le budget de 1994 qui prévoit un excédent de dépenses de 1,49 million, avec une quotité fiscale inchangée. En janvier, les citoyens avaient massivement rejeté un budget antérieur dont l'excédent était de 0,8 million mais avec une quotité fiscale fixée à 2,7 au lieu de 2,6%. (vg)

Recherche insolite

Il dépasse les bornes

Un retraité delémontain, Jean Haas, s'est livré à un travail peu commun: le relevé des bornes qui délimitent les frontières communales et cantonales. Il a présenté le fruit de son travail au Musée d'art et d'histoire de Delémont: pas moins de 600 bornes, situées, photographiées, dont l'histoire est tant soit peu expliquée. L'abornement fait souvent suite à un litige que la compilation des archives communales permettrait de mettre au jour. (vg)

Besoin de prêtres

Quatre séminaristes parlent

Quatre jeunes Jurassiens, séminaristes âgés de 22 à 29 ans, ont répondu vendredi soir à la question: Avons-nous encore besoin de prêtres ? Au cours d'une soirée qui a attiré de nombreux chrétiens à Porrentruy. Les échanges entre fidèles et prêtres de demain ont montré de larges identités de vues mais aussi des appréciations diverses des réalités sacerdotales. (vg)

Evénement historique à Saignelégier

Reines de quatre races en vedette

C'est un événement historique qui s'est produit samedi à Saignelégier. Quelque 150 vaches, la crème de l'élevage jurassien, issues des quatre races du pays, étaient présentées côte à côte. Que l'on est loin de la guerre des syndicats d'antan...

Olma, propriété de Jean-Claude Frossard, des Pommerats
Après être sortie dauphine à Bulle, elle sort grande championne à Saignelégier. (Impar-Gogniat)

Après les salutations apportées par Paul Varrin des Cufattes et Gérard Monnot de Fregiécourt, André Roulin de Treyvaux, expert international, s'est plu à relever cet esprit d'ouverture, «Mais, dit-il, il ne faut pas s'arrêter au seul travail d'élevage, il faut songer aussi à la commercialisation et au marketing».

Patron de notre agriculture, Bernard Beuret s'est félicité de cette première. «L'union fait la force», a-t-il lancé avant de relever les succès obtenus à Bulle par nos éleveurs. Enfin le Sénateur Jean-François Roth devait noter l'excellent niveau de l'élevage jurassien, un atout important sur le marché.

Sur le concours lui-même, Gérard Monnot devait relever une amélioration dans les quatre races, une amélioration aussi bien dans les sujets présentés que dans la mise en valeur. «La baisse des effectifs bovins en Europe permet d'envisager l'exportation. Les Jurassiens, juste derrière les Fribourgeois, ont des sujets d'excellente qualité qui le permet»... «Notre sélection et nos testages sont reconnus à l'extérieur» dit-il. Pour preuve, des taureaux consacrés, tels Bémol ou Trimbo) sont nés dans le Jura.

Gérard Monnot devait se féliciter aussi de l'ouverture au sein des Fédérations. Il y a même des croisements entre rouges et noires, chose impensable voici trois ans. Une petite comparaison entre tachetée rouge et Holstein présentés samedi à Saignelégier montre que, sur 10 vaches venant de terminer leur première lactation, la production est quasi identique (6.353 kg contre 6.363 kg et 4.11 contre 3.96 de matière grasse). Voici les premières de chaque catégorie et les championnes.

CLASSEMENTS:

Tachetée rouge: Nancy (Willy Scheidegger de Mettembert). Adine (André Frésard du Bémont). Kenya (Gilbert Brahier de Lajoux). Morane (Jean-Claude Frossard des Pommerats). Olma (Jean-Claude Frossard des Pommerats). Fanette (Paul Erard de Saint-Brais). Championne pis: Tendresse (Etienne Monnat des Pommerats) suivie d'Olma (Jean-Claude Frossard des Pommerats). Grande championne: Olma (Jean-Claude Frossard des Pommerats) suivie d'Adine (André Frésard du Bémont).

Holstein: Coquette (Luc Chételat de Courcelon). Bobino (Jean-Marc Fleury de Courcelon). Tulipe (Philippe Berthold de Porrentruy). Caline (Jean-Pierre Charmillot de Vicques). Championne pis: Leslie (Jean-Bernard Comte de Châtillon) suivie de Cliva (Didier Erard de Saint-Brais). Grande championne: Caline (Jean-Pierre Charmillot de Vicques suivie de Coquette (Luc Chételat de Courcelon).

Montbéliarde: Championnes: 1. Rieuse (Jolidon fils du Prédame) 2. Zora (Jean-Pierre Butikofer de Damvant). 3. Riquette (Louis Studer de Lugnez). Championnes mamelles: 1. Zora (Jean-Pierre Butikofer de Damvant). 2. Rieuse (Jolidon fils du Prédame). 3. Anémone (Marcel Marchand de Montfaucon).

Brune: Grande championne: Natalie (Joseph Vogel d'Ocourt). Championne pis: Juliana (Charles Jutzi des Bois.

Mgo

Mesures d'économie

Fonctionnaires: une classe de moins

Le Gouvernement propose au Parlement, au titre de mesures d'économie, de rémunérer tout nouveau fonctionnaire selon une classe inférieure à celle de son traitement prévu dans le statut, cela durant une année au moins. Comme cette année doit se terminer le 31 décembre, ce délai peut atteindre au maximum 23 mois. Cette disposition sera applicable aussi bien aux fonctionnaires qu'au personnel engagé selon le Code des obligations.

Il s'agit d'une sorte de période probatoire durant laquelle un fonctionnaire est censé s'adapter à son nouveau travail. Il a par conséquent un rendement inférieur. Toutefois, le Gouvernement a la possibilité d'accorder des annuités dans la classe d'attente en question, annuités qui seront transposées dans la nouvelle classe de fonction, après le délai d'attente.

MAGISTRATS EXEMPTÉS?

Il n'est pas possible d'évaluer quelles économies ce nouveau système engendrera. L'économie découlera du nombre de nouveaux fonctionnaires engagés, qui risque d'être faible, par souci d'économies précisément. En outre, la différence de traitement entre deux classes varie. Elle est de l'ordre de 3 à 4000 francs par an en moyenne.

Curieusement, la commission parlementaire qui a étudié le projet gouvernemental propose que cette classe d'attente ne soit pas appliquée aux magistrats. C'est une proposition discriminatoire inacceptable. Quand on sait que les magistrats appartiennent aux classes de traitement les plus élevées et qu'ils ne sont pas tenus de respecter un horaire de travail strict, ce nouvel avantage consenti aux mieux lotis apparaît superflu. Il apparaît d'autant moins fondé que c'est précisément au sujet des magistrats que les économies suscitées par le délai d'attente pourraient être les plus importantes... V. G.

Troisième leçon de gym

La lutte continue

L'Association jurassienne d'éducation physique (AJEPS) ne fera pas recours à la Cour constitutionnelle malgré les dispositions des horaires scolaires selon lesquels le canton ne prévoit pas que trois leçons de gymnastique par semaine sont dispensées dans les degrés 7 et 8 de l'école obligatoire.

Même si l'AJEPS dispose d'un avis de droit selon lequel le respect de l'obligation fédérale par le canton est impératif, il ne recourra pas à un moyen judiciaire afin de contraindre le canton à ce respect. Selon les discussions tenues avec le responsable de l'enseignement secondaire, la réintroduction de la 3e leçon de gymnastique est envisageable, attendu que les coûts de la réforme scolaire seront inférieurs aux prévisions et laisseront donc une marge budgétaire disponible.

L'AJEPS a remplacé son président démissionnaire Nicolas Voisard par Pascal Beuret. Elle mettra des cours de perfectionnement à disposition de ses membres et travaillera à la mise sur pied des journées sportives cantonales.

En outre, la commission de promotion de l'éducation physique et sportive dans les écoles a présenté un rapport intermédiaire sur son étude.

V. G.

Barrigue à Porrentruy

Exposition pleine de verve

Le vernissage de l'exposition de Barrigue «Vingt ans de dessins de presse» a eu lieu samedi au musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy. Elle peut être visitée les vendredi, samedi et dimanche, de 14 à 17 heures, jusqu'au 22 mai. Barrigue était présent. Il n'a pas manqué de souligner le plaisir qu'il avait de s'être soustrait au «nombrilisme lémanique».

Fils de Piem, dessinateur de presse au «Figaro» lui aussi, Thierry Barrigue de Montvallon, alias Barrigue, a fui le parisianisme en 1979. Savait-il alors qu'il se fourrait dans le nombrilisme lémanique? Non sans doute, ce qui nous a valu une vingtaine d'années de dessins de presse, pour la plus grande dilatation de notre rate. Si Barrigue a dédicacé ses dessins et ses livres, voire ses recueils de dessins, avec bonne humeur et entregent, il n'a pas dit grand-chose de son art, pensant que ce dernier dit très bien de lui-même tout le bien qu'on peut en penser.

REGARD RÉGIONAL

Les cimaises de l'Hôtel-Dieu nous montrent Barrigue à ses débuts, croquant Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, André Gide, les politiciens français – Mitterrand, Mauroy, Chevènement, Rocard, Barre, Giscard – d'autres personnalités (Gainsbourg, Prévert). Suit la période suisse avec une prédilection pour Felber et Delamuraz et quelques gags impayables, tels «le Serbe croate et la caravane passe», ou «2,6 millions de chômeurs encouragent 11 millionnaires» (football à la TV), ou «J'ai trouvé comment gagner à la loterie. en travaillant pour elle», ou encore «Einstein m'a mis la main au Q. I.»

L'exposition de Porrentruy présente certes les dessins anciens de Barrigue de même que les plus récents. Mais on y trouve aussi les contributions de Barrigue au journal de Carnaval «Le Rai-Tiai-Tiai», à la fin des années 80. Pour l'Ajoulot qui oublie assez rapidement les pages carnavalesques, retrouver quelques dessins de Barrigue qui les ont alors égayées constitue un plaisir évident. V. G.

● *«Vingt ans de dessins de presse», Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy. Du vendredi au dimanche de 14 à 17 heures, jusqu'au 22 mai.*

Précisions du Gouvernement

Régions excentrées et soins à domiciles

En réponse à la question du groupe radical, le Gouvernement indique que le postulat, adopté en 1991, qui demandait d'établir un inventaire des besoins et un catalogue des mesures en faveur des régions marginalisées a été suivi de quelques effets. Toutes les communes peuvent soumettre leurs projets à l'occasion de la révision du programme de développement et d'investissement de la Région Jura qui sera adopté en 1995.

QUELLES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES?

L'exécutif répond de manière moins vague et plus circonstanciée à l'interpellation écrite de Germain Hennet relative aux soins à domicile et à leurs répercussions financières. Le Gouvernement rappelle que les soins à domicile prévus par la loi sanitaire sont entrés en vigueur dès 1993. La participation de 10% aux frais pour les assurés a été supprimée, du fait de la gratuité exigée par la loi, pour les soins infirmiers. Quant aux coûts globaux des soins à domicile durant le 2e semestre de 1993, il n'est pas connu du Gouvernement, les huit services de soins à domicile ne lui ayant pas fait parvenir ce décompte.

Quant à la comparaison entre les coûts actuels et les coûts précédents, avant l'entrée en vigueur de la loi sanitaire, elle n'est pas probante, les soins offerts étant nettement plus étendus aujourd'hui. De même, il n'est pas possible de faire une prévision pour 1994, les données d'évolution n'étant pas disponibles.

Quant à un coût global plus élevé que les prévisions budgétaires, le Gouvernement ne l'exclut pas, le coût réel dépendant de l'ampleur des soins donnés. Mais il faut voir que les coûts des soins à domicile sont nettement inférieurs à ceux de l'hospitalisation ou du séjour dans une unité stationnaire de soins.

V. G.

CINÉMAS

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (de Y. Zaubermann), 12 ans, à 20 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS ABC** ✆ (039) 23 72 22
TERRAIN MINÉ (de S.Seagal), 16 ans, tous les jours à 18 h 45 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	**CORSO** ✆ (039) 23 28 88
LA CITÉ DE LA PEUR (de A. Berberian avec les Nuls), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	**EDEN** ✆ (039) 23 13 79
GUET-APENS (de R. Donaldson avec A. Baldwin), 16 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi à 15 h 30.	**PLAZA** ✆ (039) 23 19 55
LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 14 ans, tous les jours à 16 h 30 et 20 h 15.	**SCALA** ✆ (039) 23 19 18
TERRAIN MINÉ (de S. Seagal avec M. Caine), 16 ans, tous les jours à 20 h 30. **LES ARISTOCHATS** (de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. **ENNEMIES** (de P. Mazursky), tous les jours à 18 h.	**NEUCHÂTEL APOLLO 1** ✆ (038) 25 21 12
LES GRINCHEUX (de D. Petrie avec J. Lemmon), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 45.	**APOLLO 2** ✆ (038) 25 21 12
SISTER ACT 2 (de B. Duke avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours à 15 h. **PHILADELPHIA** (de J. Demme avec T. Hanks), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15.	**APOLLO 3** ✆ (038) 25 21 12
GUET-APENS (de R. Donaldson avec A. Baldwin), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. **SMOKING** (de A. Resnais avec S. Azéma), 16 ans, tous les jours à 17 h 30.	**ARCADES** ✆ (038) 25 78 78
MINA TANNENBAUM (de M. Dugowson avec R. Bohringer), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30.	**BIO** ✆ (038) 25 88 88
GERONIMO (de W. Hill), 12 ans, tous les jours, à 15 h 30, 18 h en V.O., 20 h 30.	**PALACE** ✆ (038) 25 56 66
COOL RUNINGS (de J. Turteltaub avec Léon), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30. **NO SMOKING** (de A. Resnais avec S. Azéma), 16 ans, tous les jours à 17 h 30.	**REX** ✆ (038) 25 55 55
LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 14 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	**STUDIO** ✆ (038) 25 30 00
SISTER ACT 2 (de B. Duke avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours à 20 h 30.	**COUVET COLISÉE** ✆ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	**SAINT-IMIER ESPACE NOIR** ✆ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	**TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE** ✆ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	**BÉVILARD PALACE** ✆ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	**LE NOIRMONT CINÉLUCARNE** ✆ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	**LES BREULEUX LUX**

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. **CÉSAR'S DISCOTHÈQUE:** dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CONNAISSANCE DU MONDE: «Entre la Sibérie et la Chine: La Mongolie», par Jean-Michel Bertrand, Musée des beaux-arts, à 20 h.	**LE LOCLE**

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ✆ 23 10 17. **PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE:** ✆ 23 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 272.111	**LA CHAUX-DE-FONDS (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ✆ 117 **PERMANENCE MÉDICALE:** ✆ 31 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 34.11.44	**LE LOCLE (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25.10.17 **HÔPITAUX:** Cadolles, ✆ 22.91.11; Pourtalès, ✆ 27.11.11; Providence, ✆ 20.31.11.	**NEUCHÂTEL (038)**
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** Landeyeux, ✆ 53.34.44	**VAL-DE-RUZ (038)**
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ✆ 63.25.25 **AMBULANCE:** ✆ 117	**VAL-DE-TRAVERS (038)**
PHARMACIE D'OFFICE: ✆ 111 **HÔPITAL:** ✆ 422.422 **URGENCE ET AMBULANCE:** ✆ 422.360 **MÉDECIN DE SERVICE** (Saint-Imier et Haut-Vallon): ✆ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	**SAINT-IMIER (039)**
MÉDECINS: Dr Chopov, ✆ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ✆ 44.10.10	**COURTELARY (039)**
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ✆ 97.17.66; Dr de Watteville, ✆ 97.11.67	**CORGÉMONT (032)**
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ✆ 97.24.24	**SONCEBOZ (032)**
PHARMACIES: H. Schneeberger, ✆ 97.42.48; J. von der Weid, ✆ 97.40.30 **MÉDECINS:** Dr Graden, ✆ 97.51.51; Dr Meyer, ✆ 97.40.28; Dr Geering, ✆ 97.45.97.	**TRAMELAN (032)**
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ✆ 51.12.03 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** ✆ 51.13.01. **AMBULANCE:** ✆ 51.22.44 **MÉDECINS:** Dr Rossel, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat ✆ 51.22.33; Dr Anker, ✆ 51.22.88.	**SAIGNELÉGIER (039)**
MÉDECIN: Dr Bosson, ✆ 53.15.15.	**LE NOIRMONT (039)**
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ✆ 54.17.54.	**LES BREULEUX (039)**
INTOXICATION: En cas d'urgence, ✆ (01) 251.51.51. **POLICE SECOURS:** ✆ 117. **FEU:** ✆ 118.	

À LA LIGNE

HEURES DE TURBINAGE: 0-24 h, 4 turbines.	**USINE DU CHÂTELOT**

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. «Généalogie, Héraldique, Histoire de nos familles», exposition jusqu'au 28 mai. **DES JEUNES:** Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. **LUDOTHÈQUE.** Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	**LA SAGNE**
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. **DES JEUNES:** M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. **LUDOTHÈQUE:** Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	**LE LOCLE**
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Expo, «Le livre illustré: Daniel de Coulon illustre sa région», jusqu'au 29 avril. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. **DES PASTEURS:** Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	**NEUCHÂTEL**
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	**LES GEN.s/COFFRANE**
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. **LUDOTHÈQUE:** Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	**COUVET**
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	**FLEURIER**
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. **LUDOTHÈQUE + BJ:** mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	**SAINT-IMIER**
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	**VILLERET**
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. Cafeteria: Arnaldo Castelli photographies; jusqu'au 24 avril. **LUDOTHÈQUE:** mardi et jeudi 15 h à 17 h.	**TRAMELAN**
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	**LES BOIS**
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LE NOIRMONT**
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LES BREULEUX**
LUDOTHÈQUE: Sommêtres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	**SAIGNELÉGIER**
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	**DELÉMONT**

MUSÉES

PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. **INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. **DES BEAUX-ARTS.** Collections permanentes (artistes locaux – Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier –, collection Junod – Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine –, Ecole de Paris, contemporains suisses). Expositions temporaires dès le 30 avril, «Les religieuses et le brigand» et «Trous noirs et fontaines blanches». Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. **D'HISTOIRE ET MEDAILLIER.** Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. «Notre franc: monnaies, symboles», jusqu'au 14 août.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	**LA SAGNE**
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. «L'artiste et le livre», collection Bergeon, jusqu'au 15 mai. **D'HORLOGERIE (Château des Monts).** Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. **MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.** En hiver, sur rendez-vous (✆ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	**LE LOCLE**
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	**VALANGIN**
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. **D'ART ET D'HISTOIRE.** Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. «Enfance-Enfants», jusqu'au 22 mai. Fred Perrin, sculptures, jusqu'au 22 mai. **D'ETHNOGRAPHIE.** Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	**NEUCHÂTEL**
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	**BOUDRY**

GALERIES

DU MANOIR. Béatrice Vittoz-Colin, peinture, jusqu'au 26 mai. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h. **J.-C. MEIER.** Maurice Robert, œuvres sur papier, jusqu'au 21 mai. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. **DES ARBRES.** Philippe Rufenacht, peinture, jusqu'au 30 avril. Tous les jours 10-17 h. **UBS.** Ouverture des guichets. Francine Montandon, huiles et aquarelles, jusqu'au 3 juin. **VILLA TURQUE.** Guido Bernasconi, jusqu'au au 31 mai. **SONIA WIRTH-GENZONI.** De L'Eplattenier à Dessouslavy, jusqu'au 7 mai. Dimanche-vendredi, 14 h-18 h, samedi 14 h-16 h. **DU PARC.** P.-A. Digier, photographies. Lundi à vendredi jusqu'à 18 h, samedi 12 h. Jusqu'au 27 avril. **ÉCOLE CLUB MIGROS.** Lundi à jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi jusqu'à 17 h. Géaub (Gérard Aubry), dessin et peinture, jusqu'au 11 juin. **CENTRE DE RENCONTRE.** «Parmi nous», photographies. Lundi à vendredi 9-12 h et 14-18 h. Jusqu'au 29 avril. **HALLE AUX ENCHÈRES.** «Personnes d'ici et d'ailleurs...», photographies. Lundi à vendredi 9-18 h 30, samedi 9-17 h. Jusqu'au 30 avril. **LA SOMBAILLE.** Philippe Leduc, jusqu'au 23 mai. **CENTRE IMC.** 25 artistes neuchâtelois, jusqu'au 4 juin. Mardi à jeudi 14-18 h. Fermé les 11 et 12 mai.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Luc Jéquier, dessins, aquarelles, gouaches. Mercredi à dimanche, 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 1er mai.	**LA CHAUX-DU-MILIEU**
RELAIS CULTUREL D'ERGUËL. Michel Wolfender, peinture, Ulla Wolfender, tissages, jusqu'au 13 mai. Mardi à samedi 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 22 h. **ESPACE NOIR.** Christine Wick, peinture, jusqu'au 30 avril. Tous les jours, sauf lundi.	**SAINT-IMIER**
DES AMIS DES ARTS. Pierre-Alexandre Junod, peinture, jusqu'au 20 mai. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. **DITESHEIM.** Ros Blasco, jusqu'au 21 mai. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. **COÏ.** Alfonso Soria, pyrogravure, jusqu'au 30 avril. Mardi à samedi 15 h 30-18 h 30. **DE L'ORANGERIE.** Mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30. Jacques Bianchin, aquarelles, Marie-M. Dehon, peinture sur soie, jusqu'au 30 avril. **PÉRISTYLE DE L'HÔTEL DE VILLE.** Collective d'artistes immigrés, jusqu'au 30 avril. Lundi à vendredi 8-19 h, samedi 8-17 h. **MAISON DU PRUSSIEN.** Elzingre, paysages au lavis et paysage politique, tous les jours, jusqu'au 1er mai. **ÉCOLE CLUB MIGROS.** Lundi à vendredi, 10-22 h. Catherine Aeschlimann, peinture, infographie, dessin, jusqu'au 15 mai. **DU POMMIER.** Dominique Corti, peinture, jusqu'au 30 avril. **GYMNASE CANTONAL.** «I. Moscicki, citoyen suisse et président de Pologne», jusqu'au 30 avril.	**NEUCHÂTEL**
ARCANE Claude Jeannottat, peinture, mercredi à vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h, jusqu'au 30 avril.	**PESEUX**
JONAS. André Bregnard, sculptures, Frédéric Wandelère, collages, mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 1er mai.	**PETIT-CORTAILLOD**
NUMAGA. André Raboud, sculptures, mardi à dimanche, 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 22 mai.	**AUVERNIER**
DU CHÂTEAU. Lièvre, peinture. Mardi à dimanche, 10-21 h, jusqu'au 27 avril.	**MÔTIERS**
NOELLA. «Art au pluriel – Accent sur le bleu». Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h, jusqu'à fin mai.	**LA NEUVEVILLE**
DI MAILLART. Nicole Berger, technique mixte, jusqu'au 7 mai. Mercredi à vendredi 14-18 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	**LE LANDERON**

FAITS DIVERS

La Chaux-du-Milieu

Jeune fille renversée

M. S. B., de La Brévine, circulait du Quartier à La Brévine, hier à 16 h 15. A l'entrée est de La Chaux-du-Milieu, il a heurté la jeune C. V., de La Chaux-du-Milieu, qui s'était élancée sur la route de droite à gauche sans prendre toutes les précautions. Blessée, elle a été transportée à l'Hôpital du Locle.

Buttes

Dans les buissons

Un motard de Travers, M. M. B., circulait, hier à 15 h 30, de Sainte-Croix à Buttes. Au lieu-dit Longeaigue, à l'entrée d'un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de sa moto qui a heurté une balise puis est sortie de la route pour finir sa course dans des buissons à une trentaine de mètres de la route. Blessé, le motard a été transporté par ambulance à l'Hôpital de Couvet.

Bevaix

Conducteur blessé

Un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. D. A., circulait, hier à 8 h, de Saint-Aubin à Boudry. A la hauteur du garage Apollo, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a alors traversé la chaussée de droite à gauche pour descendre ensuite un talus. Après avoir parcouru une cinquantaine de mètres, il s'est immobilisé contre deux véhicules exposés dans l'enceinte du parc du garage. Blessé, le conducteur a été transporté par l'ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Hauterive

Auto contre un chien

M. F. R. de Spiegel/BE circulait route des Rouges-Terres en direction de Saint-Blaise, samedi à 22 h 40. A la hauteur du No 50, il a été surpris par la présence d'un chien. Malgré un freinage énergique, il a heurté l'animal. Suite à cet accident, une collision en chaîne s'est produite avec les deux véhicules qui suivaient la voiture bernoise. Dégâts.

TÉMOINS

Neuchâtel

Le conducteur de la voiture qui a heurté lors d'une manœuvre la voiture de marque VW Golf rouge qui était stationnée sur le parc en épis de la rue du Verger-Rond, à la hauteur du No 8 à Neuchâtel, le vendredi 22 avril, entre 14 h et 17 h, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Neuchâtel, tél. 038/24.24.24.

ETAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Zaugg Audrey, fille de Zaugg Olivier François et de Zaugg, née Bridel Valérie. – Hasanaj Besart, fils de Hasanaj Hilmi et de Plluzhina Hysnije.

Mariage

Hüppin Frédy Christian et Wyss Janique.

Décès

Guillaume-Gentil, née Béguin Berthe Renée, 1908, veuve de Guillaume-Gentil Ali Aurèle. – Grandjean, née Dubois-dit-Bonclaude Mina Pervenche, 1911, veuve de Grandjean Georges André. – Perret, née Beyner Susanne, 1902, veuve de Perret Charles Albert.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. Ezio Cappellaro, 1927

VIE POLITIQUE

Comptes 1993: des résultats encourageants

La ville du Locle vient de communiquer ses comptes pour l'année 1993, et Droit de parole se joint aux autres groupements politiques et au Conseil communal pour saluer le résultat inespéré de cet exercice.

En effet, au lieu d'un déficit attendu de 800.000 fr, c'est un résultat positif de 110.000 fr qui nous est annoncé. Mais avec en plus la création d'un ducroire (pour absorber les pertes sur débiteurs insolvables) de plus de 500.000 fr et des amortissements supplémentaires pour environ 200.000 fr, c'est bien une amélioration de 1.600.000 fr qui est constatée par rapport au budget.

Nous tenons ici à remercier publiquement le Conseil communal, le personnel et les responsables de notre administration pour les efforts d'économie qu'ils ont accomplis, démontrant par là que même avec un Conseil communal à temps partiel, un strict contrôle des dépenses peut être exercé.

Ces économies réalisées par la maîtrise des coûts de personnel et des postes «biens, services et marchandises», viennent ainsi s'ajouter à des rentrées fiscales plus importantes que prévu, ainsi qu'à une diminution de la part communale à l'aide hospitalière et aux établissements pour personnes âgées.

Et maintenant que pouvons nous attendre de l'avenir?

Malgré la bonne surprise de 1993, la situation reste très fragile, et ne permet pas de remettre en cause les mesures d'économie actuelles. L'accroissement des intérêts passifs, la diminution des subventions cantonales et la réduction attendue des rentrées fiscales (l'évolution fiscale étant toujours en retard d'une ou deux années sur l'évolution de la situation économique), incitent Droit de Parole à encourager la poursuite des efforts d'économies dans les domaines qui ne lèsent pas les plus défavorisés. En effet, face à l'énorme endettement de notre commune (plus de 118.000 fr à fin 1993), nous devons non seulement équilibrer nos comptes, mais aussi donner à notre cité les capacités financières nécessaires à de réels investissements, et en particulier au soutien de la relance de l'économie locale.

Pour Droit de Parole
S. Baillod

COMMUNIQUÉ

Conférence des administrateurs postaux

Future stratégie européenne

Le site rustique et pittoresque du Château de Môtiers a servi de cadre, vendredi 22 avril 1994, à la tenue de la 42e conférence des administrateurs du IVe arrondissement postal (cantons de Neuchâtel et du Jura, la partie francophone du canton de Berne, le district de Bienne ainsi que certaines localités des districts de Nidau et de Laufon).

En présence de M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, Mme Marie-Françoise Bouille, membre neuchâteloise du Conseil d'administration des PTT, M. Jean-Claude Rauch, directeur de La Poste, délégation Haute-Normandie, Pas-de-Calais et Picardie à Villeneuve-d'Ascq, France, M. Willy Wacker, directeur général suppléant de La Poste, M. J.-M. Gassmann, directeur, après quelques mots de bienvenue, s'est félicité de l'engagement efficace manifesté par les cadres du IVe arrondissement postal et leur personnel pour améliorer la position des services de La Poste sur les marchés. Le comportement agressif des entreprises concurrentes ajouté aux préoccupations conjoncturelles ne permettent aucun relâchement dans l'accomplissement de la mission de service public, au service du public, confiée à La Poste. Il serait aujourd'hui dangereux et prétentieux de faire preuve d'une quelconque autosatisfaction. M. Gassmann s'est attaché à rappeler à l'auditoire que le succès implique le respect des objectifs assignés, soit une stricte discipline budgétaire alliée à une augmentation de la qualité des prestations fournies à la clientèle.

M. Wacker consacra l'essentiel de son allocution à informer les personnes présentes sur l'état actuel de l'avancement des projets des services postaux suisses.

Le projet majeur, confié à une commission comprenant des représentants des milieux politiques et économiques, des clients et des partenaires sociaux des PTT, dirigée par le professeur H. Schmid de Saint-Gall, a proposé une définition de la future stratégie européenne de La Poste.

Un rapport contribuera à éclairer l'opinion publique quant à l'avenir de nos services postaux; les secteur réservés à La Poste et ceux qui seront ouverts à la libre concurrence y sont délimités. D'autres projets, comme la typologie des offices de poste, sont axés sur une amélioration du service à la clientèle et de l'accueil dans les locaux postaux. Ces futures transformations auront aussi un effet bénéfique sur le climat de travail au sein du personnel.

En conclusion, M. Wacker a transmis les remerciements de la Direction générale à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du IVe arrondissement pour l'excellent travail accompli au cours des derniers mois. (comm)

CARNET DE DEUIL

Les Pommerats

De nombreux parents et amis ont rendu un dernier hommage à Mme Vérène Monnat-Cattin, décédée à l'âge de 77 ans.

Septième des neuf enfants de Lina et Henri Cattin des Prés-Derrière, la défunte a effectué sa scolarité au Cerneux-Godat. En 1938, sa famille s'est installée aux Pommerats et, en 1941, Mlle Cattin a épousé André Monnat, agriculteur dans ce village. Le couple a élevé cinq enfants et a eu quatorze petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Mme Monnat s'est pleinement consacrée à sa famille et à l'exploitation du domaine familial. Elle appréciait le jardinage et le tricot, deux occupations où elle excellait. Fervente chrétienne, elle participait régulièrement à divers pèlerinages. (y)

LOTO FRANÇAIS

Premier tirage
17 25 28 38 39 46
No complémentaire: 41

Deuxième tirage
1 20 33 34 43 45
No complémentaire: 16

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**

L'Impartial

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
℗ (039) 210 210 Rédaction.
℗ (039) 210 310 Administration.
Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP) 29.418.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ℗ (039) 210 410.
Le Locle ℗ (039) 311 442.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Ivan Radja.
Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Eggler.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller.
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

Quand les montagnes s'éloigneraient
Quand les collines chancelleraient
Mon amour ne s'éloignera point de toi
Et mon alliance de paix ne chancellera point:
Dit l'Eternel qui a compassion de toi.
Esaïe 54-10

Gilbert Purro et son épouse, aux Hauts-Geneveys, ses enfants,
Stéphanie et Yannick Henzelin et leur fils Yoann,
Delphine Purro;
Josette Cassard et son époux, à Chézard, sa fille,
Natacha et Manuel Bauer,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 23 avril 1994 à Blonay, dans sa 74e année de

Monsieur Ernest PURRO

Selon les vœux du défunt, l'incinération aura lieu à Vevey, dans l'intimité et sans suite.

Les personnes désireuses d'honorer la mémoire du défunt peuvent penser à la Fondation Béthel à Blonay, ccp 18-3702-6.

Cet avis tient lieu de faire-part.

SAINT-IMIER

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur et Madame Charles Schenk-Nyfeler, à Grenchen;
Monsieur et Madame Tony Schenk-Langel et leurs fils Patrick et Fabien, à Marin;
Monsieur et Madame Denis Schenk-Kissling et leur fille, à Fulenbach;
Madame et Monsieur Catherine Schneiter-Schenk, à Münchenstein,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Lina SCHENK-OPPLIGER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 88e année.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, le lundi 25 avril 1994 à 14 heures où l'urne sera déposée.

SAINT-IMIER, le 22 avril 1994.

Le corps repose à la chambre mortuaire rue Dr-Schwab 20.

Domicile de la famille: Champ-des-Piécettes 7
2074 Marin

En souvenir de la défunte, on peut penser au home pour personnes âgées du district de Courtelary à Saint-Imier, ccp 25-734-9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Suisse romande

7.00 Euronews 8.20 Tell quel (R) 8.45 Coup d'pouce emploi 8.50 Vendetta. Série 9.10 Top models 9.30 Les défis de la vie 10.20 Coup de foudre: Grand, beau, brun 10.45 Les feux de l'amour 11.25 Vive les animaux 11.50 Premiers baisers. Série 12.15 Hélène et les garçons. Série 12.45 TJ-midi 13.05 Rosa. Telenovela 13.25 Arabesque: La taupe 14.10 Drôles de dames: La grande chasse 15.00 Inspecteur Derrick: Un triste dimanche 16.00 MacGyver: GX1 16.50 Ric 17.00 Les Babibouchettes et le kangouroule 17.10 Spirou 17.35 Les filles d'à côté. Série 18.00 Paradise Beach. Série 18.30 Top models 18.50 TéléDuo. Jeu 19.05 Journal romand. 19.30 TJ-soir. 20.00 Météo.

20.10
Spécial cinéma:
Affaires privées
Film de Mike Figgis (USA 1989)

Avec Richard Gere, Andy Garcia

Entourloupe chez les interlopes. Sous les cocotiers de Hollywood Boulevard, la perversion. Une loi qui oppose implacablement deux flics aux méthodes rivales. Richard Gere est impressionnant dans le rôle du ripoux plus pourri que les autres, et Andy Garcia en flic intransigeant qui chasse le démon.

22.20 **Tout va bien**
23.25 **Vanille-fraise**
Jeu de connaissances générales sur la sexualité
23.50 **TJ-nuit**

24.00
Musiques, Musiques
Symphonie du Bayerischer Rundfunk

0.30 **Coup d'pouce emploi (R)**
0.35 **Bulletin du télétexte**

TF1 France 1

6.00 Mésaventures. Série 6.28 Météo 6.30 Club mini Zig Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.20 Club Dorothée avant l'école 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.00 Club Dorothée vacances 11.30 Santa Barbara. Série 11.55 Jeu: La roue de la fortune 12.25 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.35 Les feux de l'amour. Série 14.25 Côte Ouest. Série La chance de sa vie 15.20 Kristine 16.20 Jeu: Une famille en or 16.45 Club Dorothée vacances 17.50 Le miel et les abeilles. Série 18.20 Les filles d'à côté. Série 18.50 Coucou c'est nous! 19.50 Le Bébête show. 20.00 Le journal/L'image du jour/La minute hippique. 20.40 Météo.

20.45
Témoin no 1
Magazine

Comme chaque mois, Jacques Pradel et Patrick Meney évoquent des affaires criminelles non élucidées, en collaboration avec la justice, et ils recueillent des témoignages de téléspectateurs qui permettront peut-être de débloquer les enquêtes ou de faire éclater la vérité.

22.55 **Faut pas pousser!**
0.15 **Spécial sport**
Football: Présentation des 1/2 finales de la Ligue des Champions
0.50 **Coucou c'est nous!**
1.40 **L'Europe en route**
1.45 **Le Bébête show**
1.50 **TF1 nuit/Météo**
2.00 **7 sur 7 (R)**
Magazine de la semaine
2.50 **TF1 nuit**
2.55 **Cités à la dérive (3/8)**
3.50 **TF1 nuit**
3.55 **Passions**
Incorrigible Don Juan
4.25 **TF1 nuit**
4.30 **Musique**
5.10 **Histoires naturelles**
Chasser le naturel

France 2

5.55 Dessin animé 6.00 Feuilleton: Monsieur Belvédère 6.30 Télématin 8.25 Feuilleton: Amoureusement vôtre 8.50 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.15 Les deux font la paire. 10.00 Mission casse-cou.10.45 Les mille et une nuits. Dessin animé 11.15 Flash info 11.20 Motus 11.50 Pyramide 12.20 C'est tout Coffe. Magazine 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 La bourse/Météo 13.45 Le renard. Série 14.45 L'enquêteur. Série 15.40 La chance aux chansons 16.40 Jeu: Des chiffres et des lettres 17.10 La famille Jackson. Série 17.40 Les années collège. 18.10 Un pour tous 18.45 Rien à cirer. Divertissement 19.20 Que le meilleur gagne 19.59 Journal.20.40 Journal des courses/Météo.

20.50
La révolte des enfants
Téléfilm français
de Gérard Poitou-Weber

Avec Michel Aumont, André Wilms

22.55 **Savoir plus**
Magazine

Soigner avant la naissance
0.15 **Journal/Météo**
0.35 **Le cercle de minuit**
Magazine culturel

1.45
D'un soleil à l'autre
Magazine agricole

2.10 **La chance aux chansons**
3.55 **Journal**
4.10 **Que le meilleur gagne (R)**
4.45 **Dessin animé**
4.50 **Pyramide (R)**
5.15 **Okavongo**

France 3

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour les petits loups 7.55 Les aventures de Tintin 8.05 Les Minikeums 11.00 Français, si vous parliez 11.45 La cuisine des mousquetaires 12.00 12/13 12.05 Le programme de votre région 12.30 Editions régionales 12.45 Edition nationale 13.00 Capitaine Furillo. Série 13.55 Votre cas nous intéresse 14.25 La grande vallée. Série 15.20 La croisière s'amuse. Série 16.10 La fièvre de l'après-midi 17.45 Une pêche d'enfer 18.25 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour 19.00 Le 19/20 19.09 Editions régionales 19.31 Le 19/20 (suite).

20.05 **Batman**
Série d'animation
20.35 **Tout le sport**
20.50 **Gremlins II**
(La nouvelle génération)
Film fantastique américain (1990)
de Joe Dante
Avec Zach Galligan, Phoebe Cates
22.35 **Soir 3**
23.10 **Le bal du gouverneur**
Comédie dramatique française (1989)
de Marie-France Pisier
Avec Kristin Scott Thomas, Didier Flamand
0.50 **Continentales**
Eurojournal

TV 5 Europe

8.00 Météo/Flash Canal Infos 8.05 Journal télévisé canadien 8.30 Météo/Flash Canal Infos 8.35 Oxygène (R) 9.00 Flash Canal Infos 9.05 7 sur 7 (R) 10.00 Face à la presse (R) 10.50 7 jours en Afrique (R) 11.00 L'heure de vérité (R) 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons. Variétés 12.40 Météo 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 Monsieur le Ministre (R) 13.30 La marche du siècle (R) 15.00 Géopolis. Magazine 16.00 Infos TV5 16.10 Vision 5 16.25 Comment ça va? 16.50 La cuisine des mousquetaires 17.05 Une pêche d'enfer 17.35 Découverte 18.00 Questions pour un champion. Jeu 18.30 Journal/Météo 19.00 Paris lumières. Magazine 19.30 Journal télévisé suisse.

20.00 **Enjeux/Le point**
21.00 **Journal télévisé français/ Météo**
21.35 **Thalassa**
Magazine de la mer
22.35 **Chroniques de l'hôpital d'Armentières (6/10)**
Série de reportages
23.30 **Le soir sur la 3/Météo**
0.00 **Le cercle de minuit**
(florilège)
1.00 **La chance aux chansons (R)**
1.30 **Oxygène (R)**
2.15 **7 sur 7 (R)**
3.15 **Face à la presse (R)**
4.00 **7 jours en Afrique (R)**
4.15 **L'heure de vérité (R)**
5.20 **Eurojournal**

LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ

EQUINOXIAL

LA SEMEUSE®
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE
Torréfié à 1000m d'altitude. Tél. 039/26 44 88

vous présente les programmes radio-tv

M 6

7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Les matins d'Olivia 8.00 M6 express 8.05 Les matins d'Olivia 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 Infoconso 10.50 M6 express 11.00 Campus show 11.30 Lassie 11.50 M6 express 12.00 Papa Schultz 12.30 Les enfants d'Avonlea 13.30 Drôles de dames: Ces dames s'amusent (1) 14.20 M6 kid: Dessin animés 14.25 Prostar 14.45 Conan, l'aventurier 15.10 Musikado: Emission musicale 17.00 Multitop 17.30 Les deux font la loi: Le déserteur 18.00 Sonny Spoon: Le maître charmeur 19.00 Mission impossible Le photographe 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 **Madame est servie**
Un ange passe
20.35 **Ciné 6**

20.50
Un ange de trop
Film américain
de James D. Parriott (1989)

Avec Bob Hoskins, Denzel Washington

Ce film met face à face deux comédiens à forte personnalité: l'Anglais Bob Hoskins et le Noir américain Denzel Washington. Le premier incarne Mooney le flic, l'autre Stone, l'avocat. Avant que l'histoire ne s'achève, ils appendront non seulement qu'ils aiment la même femme, mais aussi qu'ils peuvent l'aimer avec le même cœur.

22.40 **Contre toute attente**
Téléfilm américain
de Taylor Hackford
Avec Rachel Ward, Jeff Bridges
Un footballeur au chômage est contraint de jouer au détective.
0.30 **6 minutes**
0.50 **Culture pub**
1.05 **Jazz 6**
2.00 **Culture rock**
2.25 **Les enquêtes de Capital**
2.50 **Les Seychelles**
3.45 **Harley Davidson**
4.40 **Fréquenstar**
5.35 **E=M6**

Arte

17.00 Programme non communiqué. 18.30 Snark (28) (R). 19.00 Voisins. Série. 19.30 Les récifs artificiels. Documentaire. 20.30 Journal. 20.40 Un ange à ma table. Film néo-zélandais de Jane Campion (1990). Avec Alexia Keogh, Karen Ferguson, etc. 23.10 Manu Dibango: Silences. Documentaire. 0.00 José de Guimaraes. Documentaire.

Eurosport

8.30 Step Reebok (R). 9.00 Gymnastique artistique: Championnats du monde, Brisbane. 11.00 Motocyclisme: GP du Japon (R). 12.00 Rallye de Tunisie (R). 13.00 En direct: Hockey sur glace. Championnats du monde.15.30 Eurofun. 16.00 En direct: Hockey sur glace. Italie - Canada ou 18.30 Speedworld. 19.30 Eurosport News. 20.00 Football: Spécial Manchester United. 21.00 En direct: Football. Championnats d'Angleterre.22.50 Hockey sur glace: Championnat du monde. France - USA. 0.00 Euro-Goals. 1.00 EuroGolf. 2.00 Eurosport News.

RTL F.

12.15 Help. 12.35 Sergent Anderson (R). 13.25 Studio-info. 13.30 La course impitoyable. 15.10 Le cercle de feu. 15.35 La soeur volante. 16.05 Studio-info. 16.10 Music Family. 17.05 Studjo-info. 17.10 Mission casse-cou. 18.00 Studio-info. 18.05 Doublé gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.55 Jeu Téléstar. 19.00 Scrabble (R). 19.25 Dessin animé. 19.35 Sergent Anderson. 20.25 Météo. 20.30 Jeu Téléstar. 20.35 Studio-info. 20.40 Tendre poulet. 22.25 RTL Leader: Trois minutes économie. 22.35 Double jeu. 0.00 L'homme invisible. La fusée. 0.30 Météo. 0.35 Télé-achat.

Suisse alémanique

12.10 beaTAF. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 Lindenstrasse. Serie. 13.40 TAFtrip. 13.55 Springfield-Story. Serie. 14.35 Grosser Preis des volkstümlichen Schlagers. 16.20 rätselTAF. 16.45 Der kleine Vampir 17.15 Kidz 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Baywatch - Rettungsschwimmer von Malibu. 18.50 Telesguard. Untertiteln auf 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 20.00 Risiko. 21.10 time out. Sport-Hintergrundmagazin. 21.50 10 vor 10. 22.20 CASH-TV. 22.50 Die Möchtegern-Väter. 0.10 Nachtbulletin/Meteo.

Suisse italienne

7.00 Euronews. 12.00 Textvision. 12.05 Cartoni a mezzogiorno: Ducktales. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Edera. Teleromanzo. 13.50 Passato, Presente... Possibile (R). 14.45 I segreti del mondo animale. 15.05 Le frecce volanti. 16.00 Textvision. 16.05 Webster. 16.30 Un sogno nel cuore. Telenovela. 17.00 Telecicova. 17.45 Hotel Fortuna. 19.00 TG flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Meteo. 20.30 Un caso per due. Telefilm. 21.30 Rebus. 22.30 TG sera/Sportsera/Meteo. 23.00 Doc D.O.C. Bucarest 23.55 Feedback 1993 Drupi. 0.50 Textvision.

SPLUS

6.00 Euronews (d/e). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Alby's Supersafari . 11.15 ca. Spazio. 14.00 TextVision S Plus (d/f/i/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d). 18.00 La Rumantscha. 18.30 Eine schrecklich nette Familie. Serie. 19.00 Quadro. Quiz. 19.10 Zebra Magazin.20.00 Tagesschau (zeitverschoben). 20.20 Meteo. 20.25 Spotlights. 21.00 Fax/Nachrichten. 21.05 MacGyver. Serie. 21.55 City Sport. 22.35 ca. Fax/Nachrichten/Meteo. 22.45 City Arte.

Allemagne 1

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf. 14.30 Die Abenteuer. 14.55 Die Perishers. 15.00 Tagesschau. 15.03 Jagd um die Welt. 15.30 Fliege. 16.00 Tagesschau. 16.30 Hey, Dad! 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Zwei Schlitzohren in Antalya. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Praxis Bülowbogen. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Expeditionen ins Tierreich. 20.59 Tagesthemen-Telegramm. 21.00 Report. 21.45 ARD-Sport extra. Bozen. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Tatort. 0.35 Tagesschau.

Allemagne 2

6.00 ZDF-Morgenmagazin. 9.00 Heute. 9.03 ML Mona Lisa. 9.45 Qi Gong. 10.00 Heute. 10.03 Weltspiegel. 10.45 Fall auf Fall - Jedem sein Recht! 11.00 Heute. 11.04 Goldmillion (W). 12.35 Umschau. 12.55 ZDF Sport extra. 15.30 Oekoaktiv. 16.00 logo. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Die fliegenden Aerzte. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.50 Der Alte. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Der Fernsehfilm der Woche: Kein Platz für Idioten. 21.00 Auslandsjournal. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Montagskino: Barton Fink. 0.10 Heute. 0.15 Das kleine Fernsehspiel: Die Nacht kurz vor den Wäldern.

RTL D.

10.00 Reich und Schön. 10.30 Zeit der Sehnsucht. 11.00 Der Preis ist heiss. 11.30 Familien Duell. 12.00 Punkt 12. 12.30 Springfield Story. 13.20 California Clan. 14.10 Mord ist ihr Hobby. 15.00 Ilona Christen. 16.00 Hans Meiser. 17.00 Wer ist hier der Boss? 17.30 Eine schrecklich nette Familie. 18.00 Familienbande. 18.30 Achtzehn30 - Das Telefon-Thema. 18.45 Aktuell/Sport. 19.10 Explosiv - Das Magazin. 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 20.15 Matchball. 21.15 Peter + Paul. 22.15 Der heisse Stuhl. 23.00 10 vor 11. 23.30 SK-15. 0.00 Nachtjournal. 0.30 Eine schrecklich nette Familie. 1.00 The Tracey Ullman Show. 1.30 Wer ist hier der Boss?

Italie 1

10.00 Tg 1 - Flash. 10.05 Heidi. 11.00 Tg 1. 11.45 Calimero. Cartoni animati. 12.00 Blue jeans. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 14.00 Prisma. 14.20 Combat film. 15.00 Uno per tutti. All'interno. 15.45 Uno per tutti - Solietico. 15.50 Cuore di Marco. Cartoni. 16.15 Dinosauri tra noi. 17.30 Zorro. 18.00 Tg 1. 18.15 Un viaggio nel tempo. 19.00 Grazie mille!!! Spettacolo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Banana motori. Varietà. 23.00 Ore ventitré. 23.30 Gassman legge Dante. 23.45 Parola e vita: lo credo. 0.25 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.35 DSE: Sapere. 1.05 Voglio la libertà.

Espagne

6.00 Euronews. 6.30 Noticias. 7.00 Euronews. 7.30 Telediario matinal. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 La aventura del saber. 11.30 Avance informativo. 11.35 La primera respuesta. 12.30 Noticias. 13.00 El menú de Karlos Arguiñano. 13.30 Pasa la vida. Magazine. 15.00 Telediario. 15.30 Pasa la vida. Magazine. 16.30 Vuelta ciclista a España: Valladolid - Valladolid. 18.00 Noticias. 18.30 Lingo. 19.00 Directo, directo. 20.30 Cifras y letras. 21.00 Telediario. 21.30 Por tu salud. 22.00 España... y a por todas. 22.30 Código uno. 23.30 Avance Noticias. 23.35 Área deportiva. 0.00 Noticias. 0.30 Vuelta ciclista a España (Resumen).

Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. Telenovela. 18.00 Estádio. Magazine. 18.50 Com a verdade m'enganas. 19.30 Verao quente. 20.00 TV 2 desporto. Transmissao do jogo de futebol Sporting - Estoril. 21.45 Telejornal. 22.15 Financial Times. 22.25 A filha da Cornélia. 23.15 Notícias e fecho.

La Première

7.00 Journal. 7.19 La presse romande. 7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet, résultat du jeu. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.23 La presse alémanique. 8.30 Journal. 8.33 PMU romand. 8.37 Coup de coeur. 8.43 Les femmes et les enfants d'abord. 8.49 Micromega. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.18 Midi-Tel. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 14.05 Le monde à vos pieds. 14.35 Juin 44... ma Normandie (1). 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 Perles de culture. 7.30 Mémento culturel. 8.15 L'oiseau-plume. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange.11.35 Entrée public. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. A grands traits. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. Beaux-arts. 18.00 JazzZ. Festival de jazz de l'AMR. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Musiques du monde. Musique et franc-maçonnerie (1). 22.30 Journal de nuit. 22.40 En attendant la nuit. 22.50 Musiques du monde (suite). Musique et franc-maçonnerie (1). 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Herz ist Trumpf. 10.30 Sprechstunde Tiere. 11.05 Musikwunsch. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournale. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 15.00 Hörspiel. 16.00 Schlager. 16.00 (BE) Regionaljournal-Extra aus der BEA. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournale18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Platzkonzert. 20.00 DRS-Wunschkonzert. 22.00 Persönlich. 23.00 Musikkoffer. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen.

RTN

7.00 Le journal. 7.20 Anniversaires. 7.30 Flash-infos. 7.35 Revue de presse. 7.40 Les aventures de Tintin. 8.00 Le journal. 8.15 Sélection TV. 8.20 Petites annonces. 8.30 Flash-infos. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.35 C'est du propre. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces.12.15 Le journal de midi. 12.30 Sport-contacts. 13.00 Scènes de Vie. 13.25 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Franc Succès. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

Radio Jura bernois

RSR 1. 6.16 Secouez l'édredon. 6.30 RJB-Info Journal. 7.00 RSR 1 Journal. 7.30 RJB-Info Journal. 8.00 RSR 1 Journal. 8.20 Matin tonique, jeu/animation/agenda régional, Toupin Potet (magazine rural). 9.00 RSR 1 Journal. 11.00 RJB-Les titres. 11.30 Les dédicaces. Les activités villageoises. 12.00 RJB-Info Journal de midi. Contact, magazine de l'automobile. 12.30 Relais RSR 1. 16.00 Metro Music. 17.30 Hit-Parade. 18.00 RSR 1 Journal du soir. 18.20 Les activités villageoises. La bonn'occase. 19.00 Hors-jeu, magazine sportif. 19.30 Fanfare, Harmonie. 20.00 Horizons classiques. 21.00 Relais RSR 1.

Fréquence Jura

8.00 Infos FJ. 8.15 Coup de griffe (rediffusion). 8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 10.00 Infos FJ. 10.13 Jeu des refrains. 10.30 Infos plus (rediffusion). 10.45 Les grandes légendes de la chanson. 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldoradio. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 13.30 Jukebox. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Café des arts. 19.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Brillant plaidoyer du capitaine Jean-Didier Bauer

L'Europe fluviale en marche

Nullement ensablée la navigation fluviale! Bien même qu'elle piétine toujours en Suisse, elle a fait des bonds de géant en quarante ans dans l'Europe du Nord prioritairement. Présenté par Mario Sessa, qui a dressé un excellent panorama de la nouvelle donne des transports combinés sur le continent, le capitaine au long cours Jean-Didier Bauer a fait un brillant plaidoyer en faveur de la navigation en Europe au Club 44.

Les modes de transports ont subi de profondes mutations depuis la fin de la guerre. Avec la construction des autoroutes, le transport des marchandises a connu une véritable explosion. Même si le transfert de la route au rail a été considérable (avec toutes les nuisances que l'on connaît aujourd'hui), il est illusoire de croire que ces deux modes puissent assumer à eux seuls le volume en expansion des marchandises engendré par l'intégration européenne. Ainsi, pour transporter les 130 millions de tonnes transitant par Rotterdam, il faudrait un train toutes les 2,7 minutes ou un camion toutes les deux secondes et ce vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est dire que le transport fluvial demeure fondamental et est appelé à connaître un regain de faveur par sa grande capacité, sa faible consommation énergétique et donc son coût réduit, enfin grâce à ses qualités écologiques (très faible émission de polluants).

Encore faut-il disposer des moyens adéquats et d'un réseau homogène pour transporter de tels volumes. En ce qui concerne le matériel, la capacité s'est formidablement accrue tant par les automoteurs porte-conteneurs que par les trains de chalands poussés. Quant aux voies d'eau, la navigation fluviale connaît les mêmes goulets d'étranglement que les réseaux routiers ou ferroviaires.

RÉSEAU DENSIFIÉ

Toutefois, sur les douze projets déclarés prioritaires en 1953 par l'Europe, plusieurs d'entre eux ont été réalisés. C'est ainsi que la carte fluviale de l'Europe s'est sensiblement étoffée en 40 ans. L'un des rêves les plus spectaculaires (depuis Charlemagne) a vu le jour avec l'aménagement Rhin-Main-Danube, reliant ainsi les deux plus importantes artères fluviales européennes. La Moselle est en exploitation ainsi que la liaison Escaut-Meuse-Rotterdam (Dunkerque-Escaut étant en construction). Le canal latéral de l'Elbe pour Berlin est ouvert au trafic. Certaines installations ont été améliorées, notamment sur le Haut-Rhin jusqu'aux écluses d'Augst, alors que l'on peut remonter le Pô jusqu'à Crémone, en se rapprochant de Milan et donc du Tessin.

Enfin, on signalera des aménagements non programmés en 1953, tels que celui de la Seine à 100 km en amont de Paris ou la construction de canaux en Hollande, en Allemagne, en Belgique et dans le nord de la France. Le Haut-Rhône est navigable presque jusqu'aux portes de la Suisse. Au total ce ne sont pas moins de 6500 km nouveaux de voies navigables qui ont été construits en quarante ans.

SUISSE ISOLÉE

Cette description succincte montre, une fois de plus, que la Suisse, au cœur de l'Europe, ne s'en trouve pas moins isolée sur le plan fluvial si l'on excepte notre port «national» de Bâle. Ainsi se repose le problème crucial de la connexion de notre pays au réseau fluvial européen tant à Genève qu'à Locarno, ainsi que celui de la réalisation du Transhelvétique. On sait que depuis quarante ans, l'Association suisse pour la navigation fluviale milite en faveur du canal transhelvétique par le Haut-Rhin, l'Aar et les lacs jurassiens. Jusqu'ici, elle n'a rencontré que peu d'échos. Des signes timides ont toutefois été enregistrés au département de M. Ogi et, fait plus important, le nouveau gouvernement genevois se montre favorable au raccordement avec le Rhône, ce qui favorisera une position romande plus solide. Quant au canton de Neuchâtel, son ministre des Transports, Pierre Hirschy, a défendu récemment le dossier à Berne.

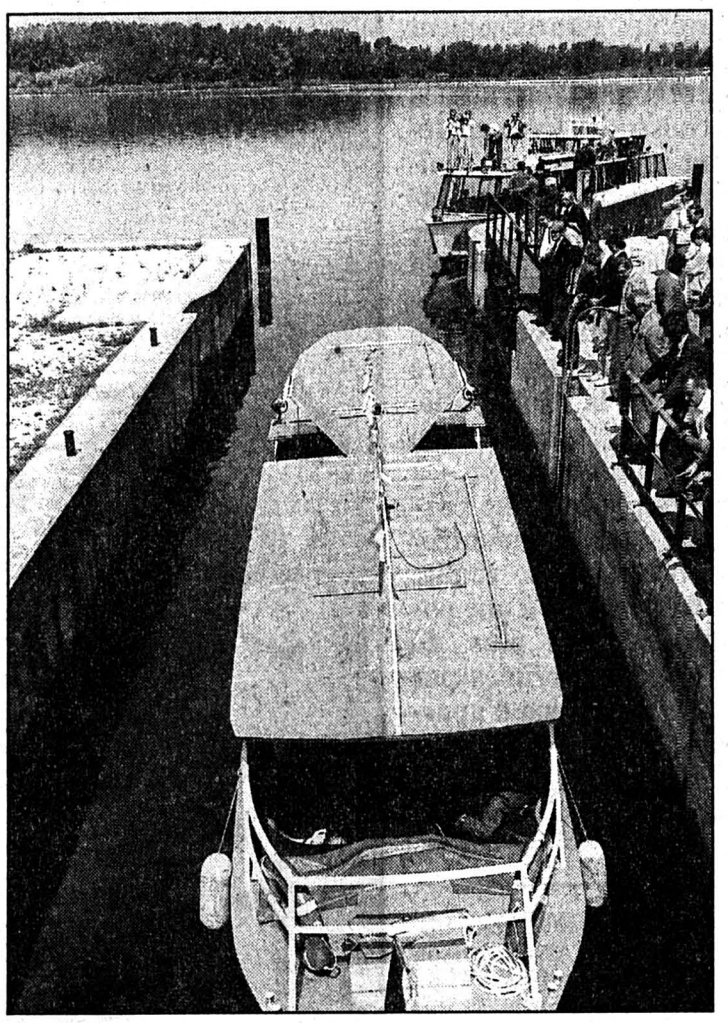

Ecluse du canal de Savières, émissaire du lac du Bourget, se jetant dans le Rhône

Des travaux considérables ont été réalisés sur le Haut-Rhône français, rapprochant sensiblement la navigation fluviale des portes de la Suisse et de Genève. (asl-a)

PROJET SÉDUISANT

Par ailleurs, la situation a beaucoup évolué en France dont on compte obtenir des appuis. Notre voisin semble en effet abandonner le projet d'un canal à grand gabarit par le Doubs pour lui préférer un canal reliant la Moselle à la Saône. Cette voie aurait l'avantage d'être beaucoup plus directe et ne serait pas concurrentielle, mais complémentaire au projet helvétique.

En tout état de cause, Bruxelles pousse activement à la roue de la navigation fluviale, car elle constitue une solution de substition indispensable aux transports classiques. Toutefois, M. Bauer n'est pas un «intégriste» de la voie fluviale et il sait très bien que l'on ne saurait se passer de la route et du rail. Il reconnaît que les Alpes demeureront un obstacle naturel au trafic des chalands et que les transversales alpines ferroviaires seront de précieux relais, même si le devis du Transhelvétique ne représente guère que le dixième de leur coût (environ trois milliards de francs suisses, contre quatre milliards pour le canal français par Montbéliard).

Et si M. Bauer a donné un coup de griffe au ferroutage, pour des raisons de rendement énergétique, il sait très bien que cette solution est intermédiaire en attendant le transport combiné des conteneurs. Dès lors, la voie fluviale et le rail seront les moyens idéaux pour les longues distances, les camions venant irriguer les régions au départ des terminaux. C'est dans cette vision globale à long terme que l'on pourra aménager des transports de marchandises économiques et écologiques. Bl.N.

Zurich

AFFLUENCE AU RER

En 1993, 225 000 passagers ont emprunté chaque jour le RER zurichois à destination ou en provenance de la ville de Zurich. Un record pour le «S-Bahn».

Sur l'ensemble du canton pourtant, les transports publics n'enregistrent qu'une hausse de 0,9 % de leur fréquentation, a communiqué l'Union des transports publics zurichois.

Et de constater que plus l'offre est étoffée, plus les habitants utilisent les transports publics. (ats)

Hit parade des tarifs aériens

Départs de Genève:

Chicago (732.–)
avec Air France
Halifax (899.–)
avec Canadian
Los Angeles (930.–)
avec Air France
Miami (1025.–)
avec Air France
Nouvelle-Orléans (1200.–)
avec KLM/Northwest
Toronto (890.–)
avec Air France
West Palm Beach (1050.–)
avec KLM/Northwest

Départ de Zurich:

Regina (1190.–)
avec Air Canada
Tampa (1030.–)
avec Air Canada

● *Ces prix sont extraits de la bourse professionnelle de tarifs What's New-Galileo et publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application), en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.*

ATTENTION: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

PUBLICITÉ
Agence de voyages
croisitour
Les artisans de l'évasion
Vos lignes directes pour les meilleurs tarifs aériens
La Chaux-de-Fonds 039/23 95 55
Le Locle 039/31 53 31
Saint-Imier 039/41 45 43
132-12452

SOS animaux

Abandons printaniers

En ce début d'année la Société protectrice des animaux (SPA) de La Chaux-de-Fonds a recueilli plusieurs chiens et chats dont les maîtres se sont séparés, et pour lesquels nous cherchons une nouvelle famille.

A la chatterie, une dizaine de minets attendent des caresses et la possibilité d'agrandir l'horizon de leur habitation. Il y a également des chatons de deux à trois semaines, mais qui ne peuvent être placés qu'à partir de l'âge de trois mois. Patientez encore un peu, ils doivent être sevrés pour grandir normalement. Pour les chiens, nous avons deux magnifiques chiennes qui ont besoin d'amour et de gentillesse.

«Scheina», superbe Lassie, née le 7 mars 1992, très craintive, probablement traumatisée dans sa prime jeunesse. Elle n'aime pas la pleine ville bruyante et la circulation et serait très heureuse de vivre chez des personnes calmes, si possible ayant un jardin. Elle ne craint pas les enfants, mais a horreur des vélomoteurs et des jeux très bruyants. Elle s'entend bien avec les chats et adore les caresses.

«Joy», belle chienne berger allemand, née le 17 avril 1991. Bête solide et gentille, excellente pour la garde. Elle tolère les chats et s'entend bien avec les membres de la famille, mais ne laisserait jamais passer un cambrioleur! Elle aussi aime les caresses de ses maîtres.

Ces deux magnifiques chiennes sont déjà tatouées. Nous vous attendons:
✆ 039/28 64 24 ou 26 48 78.
(spa)

Scheina
Lassie, deux ans

Joy
Berger allemand, trois ans.

MOTS CROISÉS

No 405

Horizontalement: 1. Message rapide. 2. Un qui écrit beaucoup de lettres. 3. Dernier anglais - Danse argentine. 4. Le temps des tenues légères - Surplus dans la distribution. 5. Couleur - Possessif - Demi tour. 6. Génie des eaux. 7. Pâtée pour lapin - Lettre hébreuse - Note. 8. Infinitif - Femmes de rajahs. 9. La page du titre - Saint florentin. 10. Exhibé ou mis en scène.

Verticalement: 1. La boîte aux images. 2. Coup de bluff - Décoré. 3. Plante qui monte en vrilles - Manche d'épée. 4. Soleil levant - Dans le ton. 5. Grand tourisme - Réunion de principes. 6. Mouvement giratoire. 7. Sulfure de manganèse. 8. Très petit - Monnaie japonaise. 9. Ce qui reste quand tout est fumé - Prises en prêt. 10. Obsession sexuelle.

Solution No 404

Horizontalement: 1. Végétarien. 2. Apologiste. 3. Nubile - Bao. 4. Diète - Vamp. 5. As - Erse. 6. Let - Gaga. 7. Itinérants. 8. Ste. 9. Méridienne. 10. Essoreuses.

Verticalement: 1. Vandalisme. 2. Epuisettes. 3. Gobé - Tiers. 4. Elite - Io. 5. Tôlerie - Dr. 6. Age - Raie. 7. Ri - Véga - Eu. 8. Isba - Anons. 9. Étam (Mate) - GT - Né. 10. Néoplasmes. ROC 21

Espoirs et craintes de l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Suisse à la veille des élections

Priorité absolue: le logement

La priorité absolue du nouveau gouvernement sud-africain, issu des élections du 27 avril, sera de construire très rapidement un million de maisons. Pour Andrea Jaquet, ambassadeur d'Afrique du Sud en Suisse, seule une réalisation de cette envergure peut donner une chance durable à la démocratie. Il serait dramatique qu'un gouvernement – à majorité noire – ne parvienne pas à montrer concrètement la réalité du changement à une population dont plus de 80% ont été brimés par 45 ans de régime d'apartheid.

Propos recueillis
par François NUSSBAUM et Daniel DROZ

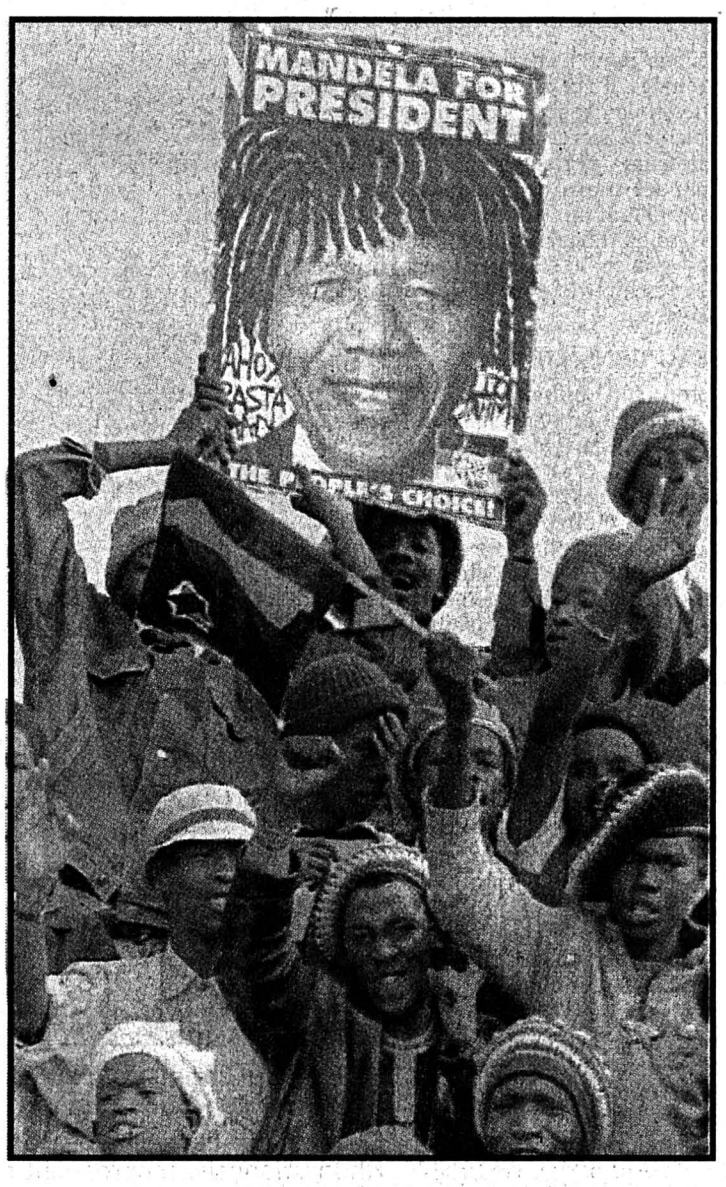

Elections en Afrique du Sud
Le Congrès national africain de Nelson Mandela est donné favori. (Keystone-AP)

Il est pratiquement certain que le leader de l'ANC, Nelson Mandela, sera élu président du nouveau gouvernement, et que son mouvement sera majoritaire dans les assemblées nationales et régionales. L'actuel président Frederik De Klerk, lui, devra probablement se contenter de la vice-présidence. Un changement énorme depuis 1990, commente Andrea Jaquet.

– Comment mesurez-vous le chemin parcouru en quatre ans?

– J'en suis très impressionné. Prenons Nelson Mandela: il sort de prison en 1990, après 27 ans de détention, sans la moindre amertume apparente et assume immédiatement ses responsabilités de chef historique de l'ANC. Prenons Frederik De Klerk: connu pour son conservatisme, il fait libérer Mandela quelques mois après son élection et forme avec lui le double pilier du processus démocratique. Il a tenu toutes ses promesses et réussit à organiser sa propre défaite électorale. C'est quand même remarquable!

– Quel est l'état d'esprit de la minorité blanche?

– La plus grande partie approuve le processus en cours mais, à l'intérieur, les attitudes sont très diverses. Les hommes d'affaires, en particulier anglophones, sont des gens qui s'adaptent très vite et sont prêts à jouer le jeu. Des blancs sont également entrés à l'ANC pour être sûrs de se trouver dans le train de l'avenir.

Chez les conservateurs, qui n'apprécient pas la tournure des événements, nombreux sont ceux qui participeront aux élections pour défendre un minimum d'acquis. Y compris les membres du Volksfront, même s'ils n'y croient pas et s'apprêtent à défendre eux-mêmes leurs intérêts. Quant aux extrémistes, opposés à tout changement, ils boycottent les élections. Mal organisés, ils n'ont pas le pouvoir de déstabiliser le pays. Mais ils peuvent assassiner et poser des bombes.

– Comment va réagir l'armée, considérée longtemps comme un Etat dans l'Etat?

– Vous savez, les généraux du monde entier ont en commun certaines notions de mathématiques: ils savent rapidement qui les paiera. Ils soutiendront donc le gouvernement. Après quelques hésitations, Nelson Mandela s'est rendu compte que l'armée avait suivi les consignes lors des récents troubles du Bophutatswana et du Ciskeï.

Les choses sont moins claires concernant les forces de police. C'est à elles qu'on a demandé, pendant 45 ans, d'appliquer les pires injustices des lois d'apartheid. Cibles de toutes les haines, elles auront de la peine à devenir d'honorables gardiens de la paix. Il faudra pourtant les réconcilier avec la population.

– Et du côté de la majorité noire?

– Chez les noirs (75% de la population), la tendance est très majoritairement en faveur de l'ANC. Toutefois, 2 à 3% de familles rurales, assez conservatrices, devraient voter pour le Parti national de F. De Klerk. Ce dernier aura d'ailleurs le soutien des métis au Cap et des indiens au Natal.

Pour l'instant, l'ANC est très soudée, pour assurer son succès électoral. Mais ses composantes très diverses (entre marxisme et réformisme modéré) risquent de rompre l'unité après le 27 avril, notamment au sujet des stratégies économiques. Pour l'instant, d'éventuelles nationalisations sont évoquées «à la vaudoise»: on n'est ni pour ni contre, bien au contraire.

– Que représente la communauté zouloue et son chef Buthelezi?

– Cette communauté compte environ huit millions de personnes, principalement installée dans le Natal. Son chef a été longtemps considéré comme une alternative à Mandela (soupçonné de marxisme), dans la mesure où il prônait clairement l'économie de marché. A ce titre, il avait beaucoup d'interlocuteurs à l'étranger (Etats-Unis, Suisse).

Soutenu tour à tour par Mandela et De Klerk, puis délaissé, il est aujourd'hui crédité de 30% des voix dans le Natal, son fief. Son isolement est un peu la faute de tous. C'est pourquoi, il faut donner des garanties politiques aux Zoulous, de même qu'aux extrémistes blancs: le pays sera suffisamment difficile à gérer pour ne pas, en plus, y ajouter des revendications indépendantistes au Natal et au Nord-Transvaal.

– Qu'attend la majorité noire, celle qui vit dans les townships ou dans les homelands?

– Vu son état de sous-développement, elle attend surtout des réalisations concrètes. Un droit de vote systématique ou des perspectives de richesse l'intéressent moins que des habitations salubres, des robinets d'eau potable et un minimum de courant électrique. C'est pourquoi le nouveau gouvernement devra travailler vite, pour ne pas décevoir cette énorme attente et risquer des troubles sociaux.

– En aura-t-il les moyens?

– L'actuel gouvernement de transition s'est montré pragmatique et prévoyant: il a créé un fonds qui a accumulé, en deux ans, quelques milliards de dollars, spécifiquement destinés à la «reconstruction». On n'y a pas touché (contre l'avis de F. De Klerk, qui aurait pu en tirer des bénéfices électoraux). Sitôt installée, la nouvelle administration pourra débloquer cet argent et démarrer.

Une des difficultés sera de convaincre les bénéficiaires de nouvelles maisons de payer leur loyer ou de rembourser leurs emprunts bancaires: pendant des années, un des rares moyens de protestation de l'ANC consistait à boycotter ce type d'obligation.

Mais la priorité accordée aux logements permettra de répondre à un deuxième grand défi de l'«après 27 avril»: créer un nombre important d'emplois, grâce au boom de la construction. La troisième priorité concerne l'éducation: on consacre, aujourd'hui encore, trois ou quatre fois plus d'argent pour scolariser un blanc que pour un noir.

– Comment le nouveau gouvernement va-t-il gérer la riche économie du pays?

– Nous avons la chance d'avoir un ministre des finances qui n'a rien voulu bouleverser dans l'économie du pays. Comme il n'a pris, depuis deux ans, aucune décision sans consulter l'ANC et d'autres forces politiques, on peut en déduire qu'un esprit de consensus existe déjà. En outre, après 17 trimestres négatifs, l'économie vient de connaître trois trimestres très positifs. La relance a démarré.

Du côté syndical, le secrétaire de la grande fédération COSATU est aussi un pragmatique: il a préféré négocier des diminutions de salaires plutôt que de risquer dès fermetures de mines.

– On cherche à rassurer les investisseurs étrangers?

– On peut affirmer que ni l'ANC ni les syndicats ne vont tenter de déstabiliser l'économie, déboussoler les cadres et décourager les investisseurs étrangers. Ils savent que, pour attirer des capitaux, l'Afrique du Sud est en concurrence avec de redoutables tigres asiatiques.

En même temps, il faut que les chefs d'Etat et ministres étrangers, qui seront présents le 10 mai pour l'installation du nouveau gouvernement, n'oublient pas l'Afrique du Sud dès le lendemain. La reconstruction du pays exige des engagements rapides et durables, notamment économiques. Faute de quoi, la démocratie passera par la fenêtre.

Dans un premier temps (entre cinq et dix ans), l'Afrique du Sud sera tournée vers ses propres besoins. Mais, à moyen terme, elle peut devenir un des pays d'investissement les plus intéressants du continent africain. Les transferts technologiques y sont plus sûrs qu'ailleurs et la main-d'œuvre est moins chère qu'en Europe: l'Afrique du Sud peut devenir une plaque-tournante pour l'accès aux autres marchés africains.

F.N./DaD

De La Sagne à Pretoria

Le père d'Andrea Jaquet est né dans une ferme du XVIIe siècle de La Sagne-Crêt. Missionnaire au Mozambique, il y rencontre une jeune Bâloise qui deviendra sa femme. C'est pendant un séjour en Suisse que la guerre éclate, les empêchant momentanément de repartir. Andrea voit donc le jour en 1944 à Neuchâtel.

La famille refait ses bagages et rejoint, cette fois, une mission du Nord-Transvaal, en Afrique du Sud. C'est au cours de deux séjours (en 1954 et 1960) que le jeune Andrea suivra quelques mois l'école communale de La Sagne.

Après ses études au Cap, Andrea Jaquet entre dans la diplomatie et occupe différents postes à Londres, Paris, Montréal et Washington. Il est ensuite rappelé à Pretoria pour amorcer le processus d'indépendance de la Namibie. Il s'agissait de négocier le retrait des troupes cubaines d'Angola, contre l'abandon de la Namibie par l'Afrique du Sud.

Ce difficile mandat – pleinement couronné de succès – a permis à Andrea Jaquet d'obtenir l'ambassade de Berne. Témoins de ses périples: une vieille armoire-secrétaire et une pendule neuchâteloise, emportées de la ferme familiale de La Sagne et qui ont connu l'Amérique et l'Afrique avant de revenir en Suisse. (fn)

Andrea Jaquet
Un Sagnard, ambassadeur d'Afrique du Sud en Suisse.

L'Afrique du Sud a beaucoup à apprendre de la Suisse

La Suisse est largement impliquée dans le processus de démocratisation en Afrique du Sud. Pour Andrea Jaquet, le fait que le contingent suisse d'observateurs pour les élections soit le plus consistant dénote de l'intérêt que Berne porte à son pays. Rappelons que rien qu'au niveau de l'ONU, ils sont au nombre de cent.

Largement condamnée au temps de l'apartheid, la politique suisse face à l'Afrique du Sud a fortement changé depuis quelques années.

L'an dernier, deux délégations – de l'ANC et de l'extrême droite blanche – avaient été invitées par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Durant plusieurs jours, ses membres avaient partagé les mêmes hôtels, les mêmes tables et les mêmes moyens de transport. Le but: leur montrer comment les Suisses s'entendent.

Cette visite a aussi permis au DFAE de prendre un premier contact avec des dirigeants de l'ANC. Du coup, impressionné par la qualité des entretiens, le DFAE s'est mis en tête de participer activement au processus sud-africain.

Cette année encore, des élus de l'Assemblée constituante viendront dans notre pays pour participer à un symposium avec des experts suisses en droit constitutionnel.

L'intérêt porté par Flavio Cotti au développement de l'Afrique du Sud réjouit Andrea Jaquet. Le conseiller fédéral se rendra, cette année encore, dans l'hémisphère austral. Avant lui, le président de la Confédération assistera à l'investiture du nouveau président sud-africain en mai prochain.

Et avant la démocratisation? La Suisse n'a jamais appliqué les sanctions internationales contre l'apartheid. Pourtant, selon l'ambassadeur, les entreprises helvétiques qui ont travaillé en Afrique du Sud «n'ont rien à se reprocher». «Elles ont toujours utilisé de la main-d'œuvre blanche, noire ou métis à tous les niveaux.»

Selon l'ambassadeur, l'Afrique du Sud a beaucoup à apprendre de la Suisse. Fédéralisme, consensus sont des atouts qui pourraient permettre l'épanouissement de la démocratie dans son pays. Mais beaucoup reste à faire pour que s'établisse des institutions comparables.

DEMAIN:
l'audimat

QUATRE ANS DE PROCESSUS

Quelque 22,7 millions de citoyens noirs, blancs ou métis sont appelés à voter dès demain en Afrique du Sud, à l'occasion des premières élections multiraciales organisées dans ce pays. A l'issue de ce scrutin de trois jours, les Blancs d'Afrique du Sud auront cédé le monopole du pouvoir politique.

Les élections sud-africaines représentent l'aboutissement du démantèlement progressif de l'apartheid, instauré dès 1990 par l'actuel président Frederik De Klerk. En février 1990, M. De Klerk ordonnait la libération de Nelson Mandela. Il devait reconnaître, l'année suivante, le Congrès national africain (ANC) comme représentant légitime de l'opposition noire à l'apartheid.

La libération de Nelson Mandela après 27 années de captivité a débouché sur l'organisation d'une conférence nationale, à laquelle ont été conviés tous les mouvements et partis sud-africains. En décembre 1993, la conférence nationale adoptait une Constitution intérimaire prévoyant des élections générales multiraciales pour le 27 avril 1994. Le projet de Constitution instaurait également un Conseil exécutif de transition (TEC), chargé de préparer les élections et de superviser l'action du gouvernement blanc.

Vingt-six partis présentent des candidats aux élections. La future Assemblée nationale comportera 400 sièges. Deux cents sièges seront octroyés à des candidats figurant sur des listes électorales nationales. Deux cents autres sièges iront à ceux qui se présenteront sur les listes provinciales. Elle élira le nouveau président sud-africain. Nelson Mandela selon toute vraisemblance.

Chaque assemblée provinciale nommera à son tour dix de ses membres pour faire partie du Sénat, qui comptera 90 sièges.

L'Assemblée constituante, formée de l'Assemblée nationale et du Sénat, sera chargée d'élaborer et de rédiger la Constitution définitive du pays. Un gouvernement de coalition – aussi large que possible – devrait diriger le pays jusqu'en l'an 2000. (ats)